

Stratégie nationale d'adaptation

2026

Rapport d'étape



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

N° de cat. : En4-793/2026F-PDF
ISBN : 978-0-660-99540-3
EC26277

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
Édifice Place Vincent Massey,
351 boul. Saint-Joseph,
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Ligne sans frais : 1-800-668-6767
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Photo page couverture : © Getty Images

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, 2026

Also available in English

Remerciements

Environnement et Changement climatique Canada a élaboré le présent rapport avec le soutien d'autres ministères et organismes fédéraux et les contributions des gouvernements provinciaux et territoriaux, des organisations représentant les Autochtones et d'autres gouvernements autochtones, ainsi que des praticiens de l'adaptation à travers le pays.

Table des matières

Avant-propos de la ministre	1
Résumé	3
Introduction	5
Rapport sur les progrès réalisés vers les objectifs, cibles et buts	7
Éléments fondamentaux	7
Résilience face aux catastrophes	15
Santé et bien-être	21
Nature et biodiversité	28
Infrastructure	34
Économie et travailleurs	42
Principes directeurs	50
Le point sur les mécanismes de mise en œuvre	52
Mesures fédérales	52
Coopération fédérale, provinciale et territoriale	53
Mesures dirigées par les Autochtones	54
Enjeux émergents et en développement	57
Considérations internationales	60
Conclusion	61
Annexes	62
Annexe 1. Suivi, évaluation et apprentissage	62
Annexe 2. Mesures fédérales	80
Annexe 3. Provinces et territoires	92
Annexe 4. Premières Nations, Inuit et Métis	118
Annexe 5. Secteurs économiques fortement exposés	128
Annexe 6. Abréviations et acronymes	132
Notes de fin	133

Avant-propos de la ministre

Lorsque nous améliorons notre résilience, nous créons un Canada plus fort pour les générations de demain. Notre climat est en pleine évolution, et nous en ressentons déjà les effets. L'augmentation de la fréquence et de la gravité du temps violent accentue les risques pour notre santé et nos collectivités. C'est pourquoi nous voulons mieux comprendre les risques qui nous guettent et que nous prenons des mesures pour les atténuer, en ne perdant jamais les coûts de vue.

En 2023, le gouvernement du Canada a publié la Stratégie nationale d'adaptation, qui établit une vision en vue de réduire les risques de catastrophes causées par le climat, de protéger la nature et la biodiversité, de renforcer les systèmes de santé, de construire et d'entretenir des infrastructures résilientes et de favoriser une économie forte et durable. Le premier rapport d'étape de la Stratégie nationale d'adaptation marque une étape importante dans la réalisation de cette vision.

Depuis l'automne 2022, le gouvernement du Canada a engagé plus de 2,1 milliards de dollars pour mettre en œuvre la Stratégie nationale d'adaptation et soutenir un large éventail d'activités liées à l'adaptation. Plus récemment, le budget 2025 a présenté de nouvelles initiatives axées sur les infrastructures communautaires et la jeunesse, qui permettront de faire progresser davantage les objectifs d'adaptation au changement climatique et de résilience à travers le pays.

Nous continuons à prendre des mesures pour renforcer la résilience des collectivités partout au Canada. Tout récemment, nous avons annoncé un soutien à 141 projets de résilience climatique dans 128 collectivités dans le cadre de l'initiative « Leadership local pour l'adaptation au changement climatique » du Fonds municipal vert.

Ce rapport souligne comment les engagements pris dans l'ensemble de la société dans le cadre de la stratégie mènent à des gestes concrets dans tout le pays. Il indique également où des progrès ont été réalisés et où d'autres mesures sont encore nécessaires. Il tient compte des contributions de tous les ordres de gouvernement, des communautés et organisations autochtones, du secteur privé et de la société civile. Parmi les progrès réalisés, mentionnons une plus grande sensibilisation aux risques de feux de forêt au sein des ménages au Canada et la prise en considération de la résilience au climat dans les investissements fédéraux dédiés aux infrastructures. Le rapport contient également des données probantes et des observations pour orienter la prise de décisions sur les prochaines étapes en vue d'accroître la résilience du Canada face au climat.

Depuis le lancement de la stratégie, nous avons réalisé des avancées importantes dans les cinq sphères d'action visées par la stratégie – la résilience aux catastrophes, la santé et le bien-être, la nature et la biodiversité, les infrastructures ainsi que l'économie et la main-d'œuvre – et nous contrôlons ce que nous pouvons.

L'une de nos avancées les plus récentes a été la publication de la stratégie du Canada pour protéger la nature, intitulée *Une force de la nature*, en mars 2026. L'environnement naturel du Canada est de plus en plus menacé. Cette stratégie définit la façon dont nous allons protéger et restaurer les habitats essentiels, veiller à ce que les stratégies industrielles et nos efforts de conservation soient complémentaires et mobiliser de nouveaux capitaux en faveur de la nature. Elle contribue également à mettre fin et à remédier au déclin de la biodiversité, un de nos objectifs dans le cadre de la Stratégie nationale d'adaptation.



Les efforts décrits dans le présent rapport d'étape montrent ce qui peut être accompli grâce à la collaboration, à l'innovation et au leadership partagé. Ces renseignements nous donnent les connaissances et la confiance nécessaires pour agir de manière décisive.

À mesure que les phénomènes météorologiques extrêmes comme les feux de forêt, les inondations et les épisodes de chaleur extrême deviennent plus graves et plus fréquents, il est essentiel de continuer à prendre des mesures et à investir dans toutes les administrations. Les recherches montrent que pour chaque dollar investi dans des mesures d'adaptation, nous économisons jusqu'à 15 \$ en coûts dans l'ensemble de l'économie.

Accroître la résilience est un choix judicieux sur le plan économique et un choix responsable sur le plan budgétaire. C'est un moyen de protéger les collectivités et les écosystèmes, tout en réduisant les coûts à long terme et en instaurant un climat de certitude propice aux investissements et à la croissance économique.

Les risques climatiques augmentent, mais notre capacité à y faire face s'accroît tout autant. Ensemble, nous créons un Canada fort, nous favorisons la résilience face au climat et nous nous positionnons pour assurer une réussite économique à long terme.

L'honorable Julie Dabrusin

Ministre de l'Environnement, du Changement climatique
et de la Nature

Résumé

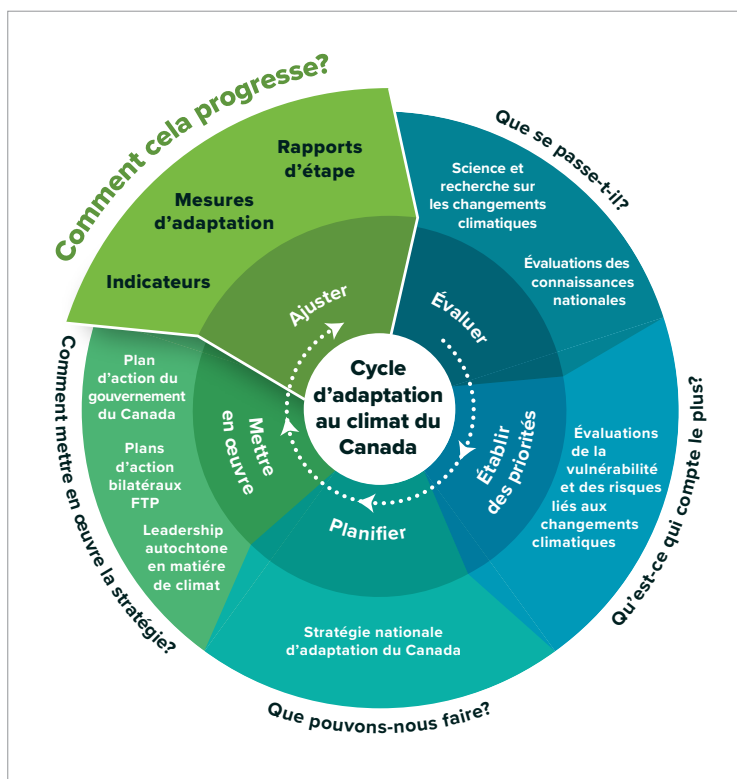
Les changements climatiques accentuent les risques qui pèsent sur les collectivités, les systèmes de santé, les écosystèmes et l'économie du Canada, avec des répercussions dont l'ampleur, le coût et la complexité ne cessent de croître. La multiplication et l'intensification des feux de forêt, des inondations, des vagues de chaleur et des tempêtes, ainsi que divers changements, comme la fonte du pergélisol et l'élévation du niveau de la mer, endommagent les infrastructures, perturbent les services, accroissent le coût de la vie et mettent en danger des vies et des moyens de subsistance. Ces impacts aggravent les inégalités sociales et économiques existantes, touchant de manière disproportionnée les communautés autochtones, nordiques et défavorisées. Si rien n'est fait, ces risques climatiques nuisent à la productivité, augmentent les coûts et minent la confiance dans le Canada en tant que destination fiable pour les investissements nationaux et internationaux.

La Stratégie nationale d'adaptation (SNA) constitue le premier cadre sociétal global du Canada visant à gérer les risques climatiques et à renforcer la résilience aux changements climatiques à long terme.

Elle reconnaît que la résilience climatique nécessite une action collective de la part des gouvernements, des peuples autochtones, des entreprises, de la société civile, des institutions et des particuliers. Ce premier rapport d'étape rend compte de l'efficacité de la SNA et fournit un aperçu factuel de l'état de la résilience climatique à travers le pays. Il mesure également les progrès réalisés par rapport au cadre de suivi et d'évaluation actualisé de la SNA.

Depuis la publication de la SNA, des progrès significatifs ont été réalisés au chapitre du renforcement de la résilience climatique au pays, et des résultats ont été obtenus pour tous les systèmes de la Stratégie.

- **Fondamental** : Les données climatiques, les services, les outils sur mesure et les systèmes de gouvernance facilitant l'adaptation se sont développés et continuent de s'étendre à travers le Canada, soutenant la prise de décision des communautés, des professionnels, des entreprises et des gouvernements.
- **Résilience face aux catastrophes** : L'adaptation et la réduction des risques sont de plus en plus prises en compte dans les efforts de gestion des urgences et de résilience face aux catastrophes au Canada, l'accent étant davantage mis sur la prévention, la préparation et la reconstruction en mieux, parallèlement à une prise de conscience croissante des risques d'inondations et d'incendies de forêt.
- **Santé et bien-être** : Les régions et les systèmes de santé à travers le Canada prennent des mesures d'adaptation fondées sur des données probantes pour réduire les risques, mettre en place des systèmes d'alerte et d'intervention en cas de canicule et renforcer l'expertise sur des questions telles que les maladies infectieuses.



- **Nature et biodiversité** : La résilience climatique est un avantage de nombreuses mesures qui accordent la priorité à la protection, à la conservation, à la restauration et à la gestion des écosystèmes, contribuant ainsi à la protection de la nature et de la biodiversité.
- **Infrastructures** : La résilience est de plus en plus intégrée dans la planification, la conception et les décisions d'investissement en matière d'infrastructures à travers le Canada, et en 2025, le Canada est devenu le premier pays à intégrer des valeurs de conception climatique prospectives dans le Code national du bâtiment.
- **Économie et travailleurs** : Partout au pays, les secteurs intègrent les risques climatiques dans la planification des activités, les normes opérationnelles et les décisions d'investissement.

Partout au Canada, des efforts coordonnés sont en cours pour faire progresser l'adaptation par le biais de politiques, de programmes, de normes, d'investissements et d'actions sur le terrain. Le Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada met en œuvre 73 mesures dans 22 ministères et organismes fédéraux, permettant ainsi une action coordonnée entre les différentes administrations et les différents systèmes. La coopération fédérale, provinciale et territoriale en matière d'adaptation a continué de se renforcer, avec la mise en place de mécanismes de collaboration bilatéraux entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Manitoba et du Québec. Les gouvernements et les organisations des Premières Nations, des Inuit et des Métis ont élaboré des plans et des stratégies nationaux, régionaux et communautaires en matière de changements climatiques afin de faire progresser les mesures dirigées par les Autochtones. Dans tous les secteurs économiques, les entreprises et les institutions intègrent de plus en plus les risques climatiques dans leurs décisions de planification, de gestion des actifs et d'investissement. Ces initiatives protègent les systèmes essentiels et renforcent la capacité du Canada à gérer les risques climatiques.

Le Canada a atteint plusieurs objectifs d'adaptation à court terme qui mettent l'accent sur la sensibilisation aux risques climatiques, les services climatiques, la prise en compte de la résilience climatique dans les processus décisionnels et la protection de la nature. Toutefois, la mise en œuvre doit se poursuivre pour tirer parti de cette dynamique et parvenir à une adaptation transformatrice.

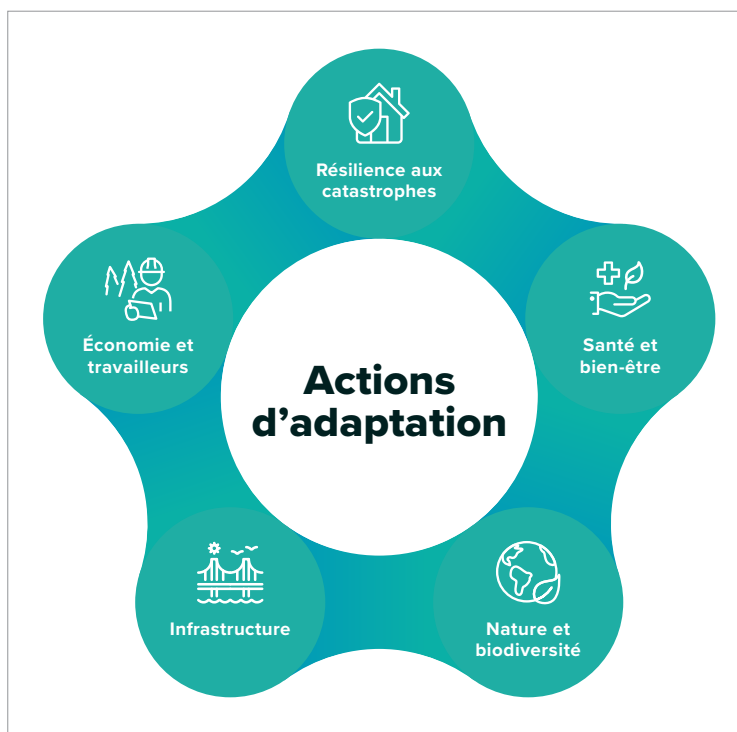
Par ailleurs, le Canada se réchauffe environ deux fois plus vite que la moyenne mondiale, et trois fois plus vite dans le Nord, et le climat continue de changer rapidement. Les efforts actuels doivent s'intensifier et s'accélérer pour suivre le rythme des répercussions de plus en plus importantes. Bien que les investissements dans l'adaptation produisent des avantages évidents, les populations à travers le Canada continuent d'être exposées à des risques importants et à des coûts croissants. Des écarts subsistent entre la planification et la mise en œuvre, et les régions et les communautés n'ont pas toutes les mêmes capacités et le même accès aux outils et aux ressources. Les arguments en faveur de l'adaptation sont solides, mais les priorités concurrentes, les besoins en matière de capacité et les risques cumulés limitent la capacité d'agir. Depuis la publication de la SNA, plusieurs domaines importants ont été désignés comme prioritaires pour le renforcement de la résilience climatique : la sécurité alimentaire et de l'eau, la défense et la sécurité nationale, les déplacements de populations, la résilience financière et économique, le logement et l'intelligence artificielle.

La SNA offre au Canada une base solide pour le renforcement de la résilience climatique, et elle met en évidence de nouvelles possibilités de consolidation des réalisations et d'intervention dans des domaines nouveaux et émergents. Le présent rapport fournit une évaluation préliminaire, mais néanmoins importante, des progrès collectifs, soulignant la nécessité d'une coordination soutenue entre les gouvernements, d'un leadership autochtone fort et de la mobilisation du secteur privé. En agissant de manière décisive et concertée, dans tous les secteurs de la société, le Canada peut réduire les risques climatiques, protéger ce qui compte le plus et bâtir une économie plus forte et plus résiliente pour les générations actuelles et futures.

Introduction

Les changements climatiques menacent le bien-être de la population au Canada et des écosystèmes naturels dont dépendent toutes les formes de vie. Les perturbations sociales, économiques et écologiques causées par un climat changeant coûtent des milliards de dollars et ont des répercussions sur la santé et le bien-être de l'ensemble des personnes au Canada.

Afin de se préparer et de s'adapter aux perturbations sans précédent d'un climat changeant, la *Stratégie nationale d'adaptation du Canada : Bâtir des collectivités résilientes et une économie forte* a été publiée en 2023. La SNA présente une approche collaborative et pansociétale pour l'adaptation aux répercussions des changements climatiques dans cinq « systèmes » ou domaines d'intervention interreliés : résilience aux catastrophes, santé et bien-être, nature et biodiversité, infrastructure et économie et travailleurs.



« Nous tous qui vivons au Canada, ainsi que nos collectivités et l'environnement naturel, sommes résilients aux changements climatiques. Nos mesures d'adaptation collectives améliorent notre bien-être et notre sécurité, favorisent la justice, l'équité et la réconciliation avec les peuples autochtones, et garantissent une économie et un environnement florissants aux générations futures. »

La SNA est appuyée par d'autres stratégies nationales et pancanadiennes qui aident les personnes au Canada à renforcer sa résilience et réduire les émissions de gaz à effet de serre au pays. Ces stratégies comprennent notamment le Plan de réduction des émissions pour 2030 du Canada, la Stratégie nationale sur le logement, la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté, la Stratégie canadienne en matière de feux de forêt, la Stratégie de sécurité civile pour le Canada et la Stratégie pour un gouvernement vert du Canada. Au Canada, l'adaptation est une responsabilité partagée par tous les ordres de gouvernement, et il incombe aux gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, autochtones et municipaux de faire progresser les mesures relevant de leur compétence. Le Canada reconnaît que l'adaptation est un défi mondial, et la SNA contribue à l'atteinte de l'objectif mondial en matière d'adaptation établi dans le cadre de l'Accord de Paris.

Le présent rapport d'étape montre comment les gouvernements, les organisations, les industries et les personnes de partout au pays mettent en œuvre la SNA. Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) a dirigé la préparation du rapport, auquel ont contribué d'autres ministères, les gouvernements provinciaux et territoriaux, des organisations représentant les Autochtones et des intervenants œuvrant dans le domaine de l'adaptation. Le rapport comprend un aperçu des progrès collectifs et des défis à relever pour atteindre les objectifs, cibles et buts de la SNA d'ici la fin de 2025. Il fait aussi le point sur les principes directeurs et les mécanismes de mise en œuvre de la SNA, et cerne les domaines stratégiques émergents et en évolution qui pourraient faire l'objet d'autres mesures et qui devraient être pris en considération dans un contexte international. L'annexe 1 rend compte de la première mise à jour du cadre de surveillance et d'évaluation de la SNA, et présente de nouveaux indicateurs pour améliorer l'évaluation des progrès. Les annexes suivantes donnent un aperçu des mesures prises par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les Premières Nations, les Inuit et les Métis, ainsi que les intervenants des secteurs économiques fortement exposés.

Rapport sur les progrès réalisés vers les objectifs, cibles et buts

Les progrès réalisés par le Canada vers l'atteinte des objectifs, des cibles et des buts de la SNA sont présentés ci-dessous. L'accent est mis sur les éléments fondamentaux qui soutiennent une adaptation efficace (connaissance et compréhension, outils et ressources et gouvernance et leadership) et les cinq systèmes interconnectés qui soutiennent les personnes et les communautés (résilience aux catastrophes, santé et bien-être, nature et biodiversité, infrastructure et économie et travailleurs).



Éléments fondamentaux

État de l'adaptation

Connaissance et compréhension

Depuis la publication de la SNA, la compréhension scientifique des scénarios climatiques futurs au Canada et de la manière dont les changements climatiques toucheront les communautés, les économies et la nature s'est élargie. Le gouvernement du Canada a amélioré l'accès à ces connaissances en adaptant les renseignements pour répondre aux besoins des différents secteurs et des différentes communautés. Le Centre canadien des services climatiques (CCSC) joue un rôle central dans ce travail en fournissant des données et des renseignements climatiques pour aider la population du Canada à devenir plus résiliente face aux changements climatiques. Les produits et les services du CCCS comprennent des consultations approfondies auprès des utilisateurs, la création de produits de données climatiques futures, l'élaboration d'orientations et de formation, ainsi que la diffusion coordonnée de données et de services avec des partenaires. Ce travail permet aux secteurs et aux communautés sensibles au climat d'accéder aux projections climatiques dans divers scénarios d'émissions. [Le Canada dans un climat en changement : processus d'évaluation nationale](#) appuie l'adaptation en résumant et en présentant les données probantes les plus récentes sur

les répercussions des changements climatiques. Les publications récentes comprennent le rapport dirigé par des Autochtones *Assurer notre avenir : rapport sur la résilience autochtone de 2024* et le *Rapport sur le climat changeant du Canada de 2026*, une évaluation scientifique des changements climatiques passés et futurs au Canada.

Le gouvernement du Canada contribue à l'adaptation en réalisant et en diffusant des études, des prévisions, des projections et des modélisations climatiques fiables. Cela comprend :

- Le développement du Système canadien de réduction d'échelle pour les trois océans, un modèle océanique régional pour le Canada, ainsi que la publication de prévisions et de projections à haute résolution pour les précipitations, le pergélisol, la glace de mer, les feux de forêt, les vagues océaniques et l'élévation du niveau de la mer. Des études de modélisation sont également en cours afin de déterminer les risques pour la sécurité de l'eau au Canada.
- Le suivi et la modélisation des changements des conditions de l'océan (y compris le réchauffement, la désoxygénation, l'acidification et l'élévation du niveau de la mer), l'étude des effets de ces changements sur les espèces et les écosystèmes océaniques et les communautés côtières, ainsi que l'élaboration d'outils d'aide à la décision cohérents à l'échelle nationale (p. ex., les ensembles de données sur le changement relatif du niveau de la mer et la hauteur d'élévation hébergés sur le site [Donneesclimatiques.ca](https://donneesclimatiques.ca)).
- Le suivi des effets des changements climatiques sur le pergélisol, les glaciers, les niveaux de la mer, les eaux souterraines et les formes de terrain marines au Canada.
- L'élaboration d'outils et de directives pour la planification de l'utilisation des terres, l'infrastructure, la résilience des communautés et la mise en valeur des ressources.
- L'investissement dans la recherche afin de créer des connaissances et des outils pour améliorer la résilience des écosystèmes forestiers et la gestion durable des forêts. Il s'agit entre autres de l'évaluation de la prévention et de l'atténuation des risques de feux de forêt, des projections des changements forestiers, de la conservation de la biodiversité, des ravageurs et des maladies forestières, ainsi que de l'élaboration de nouvelles pratiques d'exploitation forestière.

L'amélioration de la modélisation de la neige, notamment par des mises à niveau du modèle Neige, Végétation, Surface, permet d'obtenir des estimations plus précises de l'équivalent en eau de la neige. Cette connaissance est importante pour la gestion de l'eau, l'hydroélectricité, l'agriculture et les prévisions des inondations. En 2025, ECCC a publié un ensemble de données de réanalyse (CaSR v.3.1) qui combine des observations météorologiques avec des modèles météorologiques pour produire des enregistrements météorologiques homogènes à travers l'espace et le temps. Ces types de jeux de données sont particulièrement utiles dans les régions où la couverture des stations météorologiques est limitée. CaSR est utilisé comme un ensemble de données cible pour le redimensionnement des projections climatiques, pour les études de tendances hydrologiques, le développement de modèles d'intelligence artificielle et l'observation de surface à l'échelle de l'Amérique du Nord.

Système d'attribution rapide des événements météorologiques extrêmes

Le système d'attribution rapide des phénomènes météorologiques extrêmes du Canada établit un lien entre les changements climatiques causés par l'activité humaine et les événements météorologiques extrêmes partout au pays. Ces données éclairent la planification des interventions et la prise de décisions, et facilitent la compréhension des répercussions climatiques par le public. Par exemple, des climatologues au Canada ont examiné 10 des vagues de chaleur les plus intenses qui se sont produites dans le pays en juillet et en août 2025. Le système montre que, parmi ces vagues de chaleur, neuf ont été rendues beaucoup plus probables en raison des changements climatiques. La vague de chaleur qui a sévi du 7 au 14 août 2025 dans le Canada atlantique était au moins 10 fois plus susceptible de se produire en raison de l'influence humaine sur le climat. Le système est maintenant aussi utilisé pour analyser les précipitations extrêmes.

Pour en savoir plus : Attribution des phénomènes météorologiques extrêmes — Canada.ca

Les collaborations sont essentielles à la réalisation des études du gouvernement du Canada. Par exemple, les climatologues et les décideurs d'ECCC ont travaillé ensemble pour élaborer et partager des produits de prévisions météorologiques saisonnières qui correspondent aux besoins des utilisateurs sur le site [Donneesclimatiques.ca](https://donneesclimatiques.ca). Fournir un aperçu précoce des conditions climatiques saisonnières les plus probables permet aux décideurs de secteurs comme l'agriculture, l'énergie, la défense et la sécurité de mieux évaluer les risques et les possibilités. Les travaux à venir élargiront l'accès à un éventail de produits de prévision météorologique saisonnière à décennale.

Il existe également un corpus croissant de recherches sur la mise en œuvre de mesures d'adaptation. Par exemple, en 2021, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) a lancé le projet Résilience et adaptation aux feux incontrôlés liés aux changements climatiques pour soutenir l'atténuation et la préparation aux risques croissants de feux de forêt. Le projet a pour objet de produire des publications liées à l'évaluation des phénomènes dangereux et de l'exposition, et d'élaborer des outils de modélisation pour planifier l'évacuation des collectivités. En outre, le Canada renforce la capacité de projection des changements du cycle de l'eau dans un climat en changement. Cela comprend la mise en œuvre de modèles hydrologiques pour simuler l'écoulement des rivières dans différentes conditions climatiques futures, et l'élaboration de systèmes de modélisation de la qualité de l'eau afin de réduire les répercussions des changements climatiques sur la biodiversité et l'écologie aquatique.

Le gouvernement du Canada a augmenté les investissements dans les systèmes de connaissances autochtones et la coproduction de connaissances sur l'adaptation, en accord avec les protocoles de recherche et la souveraineté des données des Premières Nations, des Inuit et des Métis. Le [Programme d'adaptation aux changements climatiques dans le Nord](#), le [Programme d'adaptation aux changements climatiques des Premières Nations](#), le [Programme de surveillance du climat dans les collectivités autochtones](#) et le [Programme sur le changement climatique et l'adaptation du secteur de la santé](#) travaillent avec les communautés et organisations autochtones et nordiques pour évaluer les répercussions des changements climatiques et intervenir face à celles-ci. Les projets couvrent l'ensemble du cycle d'adaptation, des évaluations des risques et des vulnérabilités jusqu'à la mise en œuvre de mesures d'adaptation et le suivi de celles-ci. Les projets couvrent également un large éventail de secteurs, y compris la préparation aux urgences, l'infrastructure, la sécurité alimentaire, la santé et le transport. En investissant plus de 226 millions de dollars dans des projets dirigés par les collectivités depuis 2016, ces programmes ont permis d'obtenir les résultats concrets suivants en matière d'adaptation :

- **embauche de 132 membres de collectivités et formation de 729 membres de collectivités** dans le cadre de projets de surveillance, y compris 105 jeunes embauchés et 138 jeunes formés;
- investissement dans l'établissement de **147 stations météorologiques**, 141 programmes de surveillance de la neige et de la glace et construction de routes et de sentiers d'hiver pour garantir des déplacements sécuritaires sur le territoire;

- soutien à 193 collectivités pour entreprendre des initiatives de suivi communautaire, ce qui a entraîné la **création de 160 ensembles de données de référence communautaires et de 153 ensembles de données pluriannuels**;
- investissement dans **372 évaluations des risques et des vulnérabilités communautaires**, permettant aux collectivités de cerner des mesures d'adaptation et d'agir en conséquence;
- soutien à **169 communautés des Premières Nations pour entreprendre des projets de cartographie des zones inondables, aboutissant à la création de 331 cartes de zones inondables**, y compris dans des bassins versants à haut risque;
- investissement dans **44 projets de préparation aux feux de forêt et Intelli-feu** dans des collectivités autochtones et nordiques;
- total de **169 initiatives dans le Nord sur les risques liés à l'érosion, aux inondations et au pergélisol**.

La demande de projets soutenant la résilience des collectivités autochtones et nordiques demeure élevée, et de nombreux programmes fédéraux dans ce domaine n'ont pas la capacité de répondre à la demande.

Outils et ressources

Les Canadiennes et les Canadiens doivent avoir accès à des outils et des ressources pratiques, ainsi qu'à une forte capacité locale, régionale et institutionnelle pour intégrer les considérations relatives à la résilience dans leurs décisions et passer de la connaissance à l'action.

Depuis 2023, l'offre et la demande de services climatiques ont augmenté au Canada. L'adoption d'outils et de ressources, y compris [Donneesclimatiques.ca](https://donneesclimatiques.ca) et [Perspectivesclimatiques.ca](https://perspectivesclimatiques.ca), est en forte croissance, et plus de personnes que jamais accèdent à des données climatiques à haute résolution, à des outils d'analyse et à des conseils pour éclairer leurs décisions. Par exemple, la croissance annuelle du nombre d'utilisateurs du site donneesclimatiques.ca s'est accélérée depuis sa mise en ligne. Le nombre d'utilisateurs a pratiquement doublé entre 2023-2024 et 2024-2025. Les plateformes soutenues par le CCSC attirent maintenant plus de 20 000 visiteurs mensuels, enregistrent 3 000 téléchargements de données mensuels et comptent plus de 3 000 abonnés sur les réseaux sociaux.

Le [Centre d'aide du CCSC](#) offre un soutien et des conseils personnalisés pour aider les entreprises, les gouvernements, les chercheurs, les ONG et le grand public à accéder aux données climatiques et à les utiliser. Depuis 2019, le Centre d'aide a répondu à plus de 4 500 demandes de soutien et de conseils personnalisés sur l'intégration des projections climatiques pour soutenir les infrastructures résilientes, la défense nationale, le développement de l'Arctique, la santé publique, la planification municipale et plus encore. Les lacunes en matière de données cernées par les demandes au Centre d'aide éclairent l'élaboration de la prochaine génération de produits et services de données climatiques conviviaux.

Le réseau national de fournisseurs de services climatiques du Canada continue de renforcer les capacités locales, régionales et institutionnelles en matière d'adaptation. Les organisations de ce réseau, à savoir le Pacific Climate Impacts Consortium, ClimateWest, Ouranos, CLIMATlantic et le Centre de ressources d'adaptation climatique de l'Ontario, offrent maintenant une couverture provinciale complète dans tout le Canada. Les fournisseurs de services climatiques s'emploient à mieux répondre aux besoins des partenaires et des clients autochtones. Par exemple, le CCSC a travaillé avec Cambium Indigenous Professional Services et le gouvernement de la Nation crie sur des approches pour présenter des données climatiques dans leur contexte par rapport à l'expérience vécue, et faire en sorte que ces données soient prises en considération avec les connaissances autochtones dans le cadre de la planification de l'adaptation communautaire. Cette approche, combinée à l'élargissement du réseau, a renforcé la capacité du Canada à coordonner et à fournir des services climatiques adaptés aux besoins locaux.

Programme Leadership local pour l'adaptation climatique

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) a lancé son initiative Leadership local pour l'adaptation climatique (LLAC) en 2024 afin d'aider les collectivités à renforcer leur résilience face aux répercussions des changements climatiques. Afin de soutenir cet engagement, le Canada a investi 530 millions de dollars pour financer des projets d'adaptation communautaire par l'intermédiaire de cette initiative, mise en œuvre dans le cadre du Fonds municipal vert (FMV) de la FCM.

L'initiative Leadership local pour l'adaptation climatique comprend trois volets de financement qui visent à aborder différents aspects de la résilience climatique municipale. Le premier volet, « Plans et processus adaptés au climat », alloue 130 millions de dollars à des projets qui intègrent la résilience climatique dans les systèmes municipaux, améliorent la planification de l'adaptation dans les communautés et fournissent un soutien au développement des capacités pour les projets d'adaptation. Le deuxième volet, « Adaptation en action », prévoit 227 millions de dollars pour des projets axés sur la mise en œuvre, y compris des évaluations de faisabilité, des outils fiscaux, des règlements, la planification de l'utilisation des terres et des projets d'investissement à petite échelle qui répondent aux priorités d'adaptation municipales. Le troisième volet, « Financement de l'adaptation », consacre 173 millions de dollars à des projets d'infrastructure qui mettent à l'essai des modèles financiers novateurs et mobilisent des investissements du secteur privé dans l'adaptation. Ce volet a pour objectif de favoriser le soutien financier à long terme des initiatives d'adaptation municipales.

Depuis le lancement de l'initiative, la FCM a annoncé un financement de 36,7 millions de dollars pour les municipalités et les organisations. Ce financement vise à renforcer la résilience climatique locale dans les volets « Plans et processus adaptés au climat » et « Adaptation en action ». D'autres lancements de programme sont prévus en 2026. Le Financement de la résilience résidentielle dans le cadre du volet « Financement de l'adaptation » aide les municipalités canadiennes à élaborer et à mettre en œuvre des programmes de financement qui facilitent l'investissement des propriétaires dans des solutions pour protéger leurs maisons contre les phénomènes météorologiques extrêmes, les inondations, les feux de forêt et d'autres menaces climatiques.

Des organisations de partout au Canada élaborent et diffusent des outils et des ressources pour que la sensibilisation aux risques donne lieu à des actions concrètes. Par exemple, le Centre Intact sur l'adaptation aux changements climatiques (Centre Intact) de l'Université de Waterloo a élaboré des infographies accessibles et fondées sur des données probantes pour aider les Canadiennes et les Canadiens à prendre des mesures pour protéger leurs maisons et leurs collectivités contre les épisodes de chaleur extrême, les inondations et les feux de forêt causés par les changements climatiques. Les infographies sur les inondations du Centre Intact sont distribuées par les institutions financières et les municipalités à 3,7 millions de ménages, et 70 % des ménages rapportent avoir pris au moins 2 mesures d'adaptation dans un délai de 6 mois. Ce modèle met en évidence la valeur des partenariats lorsqu'il s'agit de créer des outils conviviaux à partir d'études pour permettre aux personnes de se préparer à faire face aux risques climatiques, et ainsi renforcer la résilience climatique et réduire les coûts à long terme.

Gouvernance et leadership

Au Canada, les responsabilités en matière d'adaptation aux changements climatiques sont partagées.

- Le gouvernement fédéral apporte une contribution essentielle aux mesures d'adaptation en faisant preuve de leadership, en soutenant la science et l'information fondamentales, en renforçant les connaissances et les capacités, en réunissant les partenaires pour coordonner les actions et en investissant dans les solutions d'adaptation.
- Les provinces et les territoires ont compétence sur de nombreux domaines essentiels à la résilience aux changements climatiques (p. ex., la planification de l'utilisation des terres, les règlements de construction, la gestion des ressources naturelles, les systèmes de santé, l'infrastructure, les affaires municipales et la gestion des urgences).

- Les Premières Nations, les Inuit et les Métis sont des partenaires clés de l'adaptation, ils détiennent des droits sur leurs terres et leurs territoires et sont des acteurs de changement actifs, apportant des connaissances, de l'expérience, de l'innovation et un leadership essentiels en matière d'adaptation.
- Les gouvernements locaux sont en première ligne des mesures d'adaptation, en particulier dans des domaines comme la planification de l'utilisation des terres, la préparation aux situations d'urgence et la prestation de services locaux qui soutiennent la résilience des collectivités.

Cela signifie qu'une gouvernance et un leadership solides sont nécessaires pour établir des rôles clairs et assurer la collaboration entre les administrations.

Depuis la publication de la SNA, la gouvernance de l'adaptation a été renforcée et élargie à tous les niveaux. À l'échelon fédéral, les tables de gouvernance sur l'adaptation orientent la coordination intergouvernementale et la planification stratégique pour la mise en œuvre de la SNA. En outre, chaque système de la SNA dispose d'une table fédérale attitrée pour faire avancer une action cohérente et efficace au sein de ce système. Par exemple, le ministère du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités convoque la table sur l'amélioration de la résilience des infrastructures, qui réunit des fonctionnaires de divers ministères et organismes fédéraux pour faciliter une approche pangouvernementale visant à faire progresser les buts et objectifs du système d'infrastructure et à assurer l'harmonisation entre tous les systèmes de la SNA.

Exercer un leadership et veiller à ce que les mesures d'adaptation soient harmonisées et cohérentes à l'échelle du gouvernement fédéral est une responsabilité fédérale clé décrite dans la SNA. Les mécanismes décrits dans le [Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada](#) (PAAGC) et les annexes détaillées clarifiant les rôles et responsabilités fédéraux ont renforcé la gouvernance et la coordination. L'adaptation est liée à de multiples mandats, secteurs et administrations, et une adoption cohérente et une mise en œuvre coordonnée sont nécessaires pour s'attaquer à la complexité des répercussions climatiques.

Les partenariats multilatéraux se multiplient au sein des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. La collaboration en matière d'adaptation et de résilience climatique est établie lors de forums, y compris le Conseil canadien des ministres de l'Environnement, les réunions des ministres responsables de la gestion des urgences, des ministres canadiens de l'Agriculture et des ministres de l'Infrastructure, le Conseil canadien des ministres des forêts et le Conseil des ministres responsables des transports et de la sécurité routière. Les autorités sanitaires de partout au pays se consultent par l'intermédiaire de la Communauté de pratique nationale sur les questions de santé liées à l'exposition à la chaleur, un forum pour échanger des pratiques exemplaires en matière de protection de la santé des personnes contre la chaleur extrême. Le travail bilatéral entre les gouvernements fédéral-provinciaux et fédéral-territoriaux est présenté dans la section Mise à jour sur les mécanismes de mise en œuvre du présent rapport et dans les actions provinciales et territoriales décrites à l'annexe 3.

Entre 2023 et 2025, le gouvernement du Canada a collaboré avec les Premières Nations, les Inuit, les Métis et les nations autonomes et signataires de traités modernes pour élaborer un programme de leadership climatique autochtone fondé sur les distinctions. Dans le cadre de ces travaux, des partenariats ont été établis avec plus de 50 gouvernements autochtones, organisations régies par un traité et organisations représentant les autochtones à l'échelle du Canada pour appuyer l'atteinte des objectifs d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation. De plus amples renseignements sur les mesures dirigées par les Autochtones sont fournis dans la section Mise à jour sur les mécanismes de mise en œuvre du présent rapport et les actions des Premières Nations, des Inuit et des Métis sont présentées à l'annexe 4.

Le leadership autochtone en matière d'adaptation est soutenu par une consultation bilatérale entre le gouvernement du Canada et les gouvernements et organisations autochtones de partout au pays. Il est également soutenu par les trois tables bilatérales de hauts responsables fondées sur des distinctions avec des partenaires des Premières Nations, des Inuit et des Métis :

- Le Comité mixte sur l'action climatique Premières Nations-Canada travaille à promouvoir les droits et les priorités des Premières Nations dans les politiques et les programmes climatiques fédéraux.

- La Table Inuit-Canada sur la croissance propre et les changements climatiques concentre ses efforts sur le renforcement des relations, les priorités retenues dans la Stratégie nationale inuite sur les changements climatiques et les stratégies climatiques régionales inuites, et le soutien d'actions climatiques conjointes.
- La Table de la lune de l'oie (anciennement la Table conjointe Nation métisse — Canada sur la croissance propre et les changements climatiques) consacre ses efforts à l'établissement de relations, à l'échange de renseignements sur l'élaboration conjointe de politiques et à la détermination des priorités propres aux Métis pour les programmes et le financement fédéraux liés au climat.

Les peuples autochtones de partout au Canada ont aussi des systèmes de gouvernance distincts qui visent à mettre en œuvre des priorités climatiques autodéterminées, notamment le Comité consultatif sur l'action climatique et l'environnement de l'Assemblée des Premières Nations et le comité régional sur les changements climatiques de la Société Makivvik.

La Plateforme d'adaptation aux changements climatiques du Canada a établi la Plénière d'adaptation (2012-2026) pour réunir les partenaires et intervenants en adaptation de l'ensemble des secteurs et des administrations. La Plénière est un forum national pour l'échange de connaissances, le renforcement des relations et l'alignement entre les gouvernements, les organisations autochtones nationales, les experts et les ONG. Au fur et à mesure que le paysage de l'adaptation a évolué et s'est élargi, la Plénière a rempli son rôle initial de convocation, et la mobilisation est maintenant soutenue par d'autres mécanismes, comme Adaptation Canada, la conférence nationale sur l'adaptation.

Le leadership municipal continue de s'améliorer grâce à de nouveaux investissements. La SNA comprenait un investissement de 530 millions de dollars dans le Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités, qui a permis d'établir l'initiative Leadership local pour l'adaptation climatique (consulter la section Outils et ressources du présent rapport pour plus de détails). Il existe également des organisations à l'échelle du Canada qui encouragent l'action locale et le leadership en matière de résilience. Ces organisations comprennent ICLEI Canada (Gouvernements locaux pour le développement durable Canada), un réseau de gouvernements locaux engagés dans le développement urbain durable. ICLEI Canada travaille avec plus de 550 municipalités partout au pays et collabore avec divers partenaires des gouvernements, des communautés autochtones, de l'industrie, du milieu universitaire et des ONG afin de bâtir des collectivités équitables, carboneutres et résilientes face aux changements climatiques.

Programme d'adoption d'un Aîné de la Nation métisse de la Colombie-Britannique

Le projet « Adopt an Elder » de la Nation métisse de la Colombie-Britannique élabore un programme culturellement adapté pour les citoyens métis de la Colombie-Britannique, qui consiste à vérifier l'état des Aînés de la communauté lors d'événements météorologiques extrêmes, comme un épisode de chaleur ou de froid extrême. Ce programme est un bon exemple de mesure qui améliore les liens sociaux, réduit l'isolement et soutient les pratiques culturelles afin d'accroître la résilience aux changements climatiques de l'ensemble de la communauté.

Possibilités futures

À mesure que la mise en œuvre de la SNA se poursuit, il y aura des occasions d'accroître les efforts pour veiller à ce que les éléments fondamentaux, soit la gouvernance, les outils et les connaissances, appuient l'adaptation. Les considérations climatiques doivent être prises en compte dans les décisions de planification et d'investissement courantes, et il faut mettre un terme à la fragmentation des efforts pour réaliser la vision de la SNA. Les décideurs ont du mal à comprendre les risques climatiques de plus en plus complexes et interconnectés à différentes échelles temporelles. Même si de nombreuses administrations de partout au Canada ont mis en place des évaluations des risques, une évaluation nationale actualisée des risques liés aux changements climatiques permettrait de comparer les régions et de mieux comprendre les risques cumulatifs et en cascade. Les investissements que réalise le Canada dans des projets de construction nationale axés sur la résilience de la chaîne d'approvisionnement, la diversification économique et la fiabilité énergétique offrent l'occasion d'adopter une approche globale et multirisque de gestion des risques climatiques, ainsi que de construire des infrastructures résilientes pour les générations à venir.

Le Nord canadien se réchauffe environ trois fois plus vite que la moyenne mondiale et fait face à des difficultés considérables qui sont aggravées par les changements climatiques. Les systèmes de connaissances autochtones, combinés à des services climatiques adaptés au nord qui contribuent à renforcer la capacité des institutions et des populations nordiques en matière de services climatiques, permettront de cerner et d'atténuer les risques de façon proactive, ce qui favorisera la mobilisation des ressources publiques et privées vers une société résiliente au climat.

Il est aussi possible de mieux communiquer les avantages que procurent les mesures de résilience pour aider les collectivités à prendre des décisions concernant la mise en œuvre de solutions appropriées localement. La collaboration et l'échange de renseignements continus aux niveaux local, régional et national, y compris par le biais de services d'information, comme [Donneesclimatiques.ca](https://donneesclimatiques.ca), et de conférences, comme Adaptation Canada, aideront à renforcer la capacité d'adaptation.



Résilience face aux catastrophes

État de l'adaptation

Les coûts de l'intervention et du rétablissement en cas de catastrophe, ainsi que l'ampleur des pertes possibles dues aux catastrophes climatiques, dépassent de loin les coûts de l'atténuation proactive et continue des risques climatiques. Le système de résilience aux catastrophes a pour objectif de mieux préparer les collectivités et les Canadiennes et les Canadiens à prévenir et à atténuer les dangers et les conséquences des catastrophes liées au climat, à y réagir et à s'en rétablir, de mieux protéger le bien-être et les moyens de subsistance des personnes au Canada, et de réduire les risques globaux de catastrophe, en particulier pour les secteurs, les régions et les populations vulnérables les plus exposés.

La [Stratégie de sécurité civile pour le Canada : Vers un 2030 marqué par la résilience](#) établit des priorités communes entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que leurs partenaires pour renforcer la résilience face aux catastrophes dans la gestion des urgences. La Stratégie indique qu'il est nécessaire de se réorienter vers la prévention proactive, des initiatives de réduction des risques de catastrophe et des mesures de rétablissement tournées vers l'avenir. Elle en appelle à une collaboration et une gouvernance renforcées, une meilleure compréhension des risques de catastrophe, une capacité de réponse et une coordination améliorées, et un renforcement des efforts de rétablissement par une meilleure reconstruction.

Atténuer les répercussions des phénomènes dangereux et améliorer le soutien aux communautés vulnérables

Un nombre croissant de données probantes suggère que les investissements dans l'adaptation au climat et la réduction des risques de catastrophe peuvent réduire les coûts et les répercussions futurs des catastrophes¹. Réduire les répercussions des catastrophes et les coûts qui en découlent nécessite de s'éloigner d'une approche axée uniquement sur la réponse après une catastrophe pour réaliser des investissements proactifs et soutenus dans la réduction des risques et l'adaptation climatique. Les initiatives comme le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC), qui portent sur la réduction proactive des risques de catastrophe, limitent les coûts futurs des catastrophes et réduisent la dépendance aux Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC). Depuis 2018, le FAAC a investi près de 3,66 milliards de dollars pour soutenir des projets d'infrastructures structurelles et naturelles qui renforcent la résilience face aux répercussions des catastrophes futures.

Les résidents du nord du Canada et les Premières Nations, les Inuit et les Métis sont touchés de manière disproportionnée par les catastrophes climatiques. Cela est dû au rythme rapide des changements climatiques dans le Nord et aux défis complexes liés à l'éloignement géographique, à l'infrastructure inadéquate et à l'accès limité aux services d'urgence et aux ressources². Les collectivités des Premières Nations sont 18 fois plus susceptibles d'être évacuées en cas d'urgence, comme des inondations ou des feux de forêt, par rapport à d'autres collectivités au Canada³. La résilience face aux catastrophes dans les communautés autochtones demeure définie par des défis systémiques, par exemple, la disponibilité et l'admissibilité limitées du financement, les problèmes de coordination et de capacité, ainsi que l'accès à des solutions adaptées au contexte local et à la culture. Ces défis recoupent les répercussions durables de la colonisation, ce qui oblige les peuples autochtones à s'adapter aux répercussions de plusieurs catastrophes simultanément tout en affrontant des obstacles persistants au rétablissement et à la résilience face aux catastrophes.

Le Programme d'aide à la gestion des urgences de Services aux Autochtones Canada (SAC) offre un soutien complet en gestion des urgences aux communautés des Premières Nations pour les aider à relever ces défis. Cela garantit que les communautés reçoivent un soutien d'urgence équitable et adapté à leurs besoins uniques. Lorsqu'un événement d'urgence se produit, SAC rembourse 100 % des coûts des mesures de réponse et de rétablissement admissibles pour les Premières Nations qui ont été touchées. En outre, le Programme d'aide à la gestion des urgences fournit un financement aux Premières Nations dans les réserves pour les activités d'atténuation et de préparation, et aide à restaurer les communautés et les biens d'une manière qui réduit la vulnérabilité future et renforce la résilience.

Malgré les défis uniques auxquels ils sont confrontés, les peuples autochtones possèdent une capacité et une expertise significatives et ont signifié leur intention d'établir une capacité de gestion des urgences autodéterminée et communautaire axée sur la prévention, l'atténuation et la préparation. Il est essentiel de soutenir le leadership autodéterminé des Premières Nations, des Inuit et des Métis pour assurer une résilience face aux catastrophes plus juste et efficace. Une collaboration renforcée a entraîné un certain nombre de changements positifs. Il s'agit notamment de la mise au point de solutions plus appropriées sur le plan culturel pour les évacuations communautaires lors des récentes périodes d'inondations et de feux de forêt, comme des options sur le terrain et l'hébergement de nations par d'autres nations⁴. Les efforts complémentaires déployés dans le cadre du Plan de protection des océans renforcent également la sécurité et la capacité de réponse dans l'Arctique, ce qui aidera les collectivités nordiques et autochtones à mieux se préparer à faire face aux risques climatiques croissants et à mieux y réagir.

SAC s'est également employé à mieux hiérarchiser le financement pour les améliorations des infrastructures communautaires dans le cadre du Fonds d'infrastructure des Premières Nations. Par ailleurs, le financement dans le cadre du volet d'amélioration des capacités du Programme d'aide à la gestion des urgences pour les Premières Nations a soutenu l'embauche de coordonnateurs en gestion des urgences qui assurent un leadership local en matière de planification des catastrophes et de réduction des risques.

Des mécanismes de gouvernance sont établis afin de renforcer la coordination de la réduction des risques de catastrophes

À mesure que les catastrophes et les phénomènes gagnent en ampleur et en complexité, les systèmes de gouvernance doivent tirer parti des succès et favoriser une collaboration plus large. L'organisme fédéral-provincial-territorial Cadres supérieurs responsables de la gestion des urgences s'emploie à harmoniser et à améliorer les pratiques d'urgence à l'échelle du pays. Le forum a aussi la responsabilité de fournir des orientations, des conseils et du soutien aux comités, groupes de travail et organisations non gouvernementales qui s'intéressent aux questions de gestion des crises et des répercussions à l'échelle nationale.

Afin de soutenir les efforts visant à réduire les disparités en matière d'équité climatique et les répercussions disproportionnées des changements climatiques sur les peuples autochtones, le gouvernement du Canada a accordé un financement pour augmenter la couverture des coordonnateurs de la gestion des urgences afin d'aider les conseils tribaux et les communautés des Premières Nations les plus à risque. Cela permet de renforcer la préparation des communautés et de soutenir la planification, la coordination et la préparation. Les coordonnateurs améliorent

également la capacité de réponse aux urgences et aident à garantir que les approches de gestion des urgences sont ancrées dans la culture et dirigées par la communauté dans les communautés des Premières Nations. En parallèle, un groupe de travail sur la gestion des urgences chez les Autochtones dirigés par le gouvernement fédéral, qui comprend des partenaires autochtones ainsi que de hauts fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, a été établi et il est attendu que les membres se réuniront régulièrement pour assurer l'alignement et la coordination d'actions prioritaires pour la gestion des urgences et la résilience face aux catastrophes fondées sur les distinctions⁵.

Toutes les collectivités sont en mesure de mieux se préparer aux situations d'urgence

L'Alberta FireSmart Community Scorecard du Centre Intact a mené à la création d'une carte de pointage Intelli-feu pour les collectivités canadiennes. Cet outil est conçu pour aider les municipalités à cerner leurs lacunes et à renforcer leur résilience face aux incendies partout au Canada.

Créé en 1993, Intelli-feu Canada est un programme national de sécurité publique et de réduction des risques axé sur la résilience des maisons et des quartiers face aux incendies. Le programme fournit des renseignements, des outils éducatifs et des activités de sensibilisation pour soutenir les personnes et les communautés dans la mise en application des principes Intelli-feu. En réponse à la forte demande nationale pour ce programme, le gouvernement du Canada fournit un financement dans le cadre du programme Des collectivités résilientes grâce au programme Intelli-feu pour permettre à davantage de communautés à travers le Canada d'adopter des mesures Intelli-feu.

Wadin Bay, la première communauté Intelli-feu de la Saskatchewan, a dit que ce programme lui avait permis d'éviter de graves dommages lorsqu'un feu de forêt l'a traversée directement en 2015⁶.

Le programme Des collectivités résilientes grâce au programme Intelli-feu fait partie de l'Initiative pour un avenir résilient face aux feux de forêt, qui fournit plus de 284 millions de dollars sur 5 ans, à compter de 2023-2024, pour financer des projets qui aident les collectivités à s'adapter et à assurer leur sécurité. L'Initiative soutient également des projets de recherche qui accumulent et mobilisent des connaissances fondamentales sur les feux de forêt, ainsi que la création d'un Centre d'excellence pour l'innovation et la résilience en matière de feux de végétation — le Consortium pour la résilience aux feux de forêt du Canada. Le Consortium a été établi en 2025 pour agir en tant que ressource nationale et internationale sur la science et les connaissances relatives aux feux de forêt. Le Consortium intègre l'intendance autochtone du feu, la technologie avancée et des réseaux diversifiés de partage des connaissances pour transformer la gestion des feux de forêt au Canada. Ensemble, ces initiatives renforcent à la fois la préparation immédiate et l'adaptation à long terme au risque de feux de forêt.

Plans et politiques de préparation, d'atténuation et de rétablissement éclairés et inclusifs

Que les communautés se remettent d'une catastrophe ou s'emploient à prévenir une catastrophe future et à s'y préparer, elles n'ont souvent pas de conseils pratiques et d'expertise sur la manière de mettre en œuvre des mesures d'atténuation et de résilience. Pour relever ce défi, le gouvernement du Canada, en partenariat avec l'Institut de Prévention des Sinistres Catastrophiques, a établi le Centre canadien pour le rétablissement et la résilience. Le Centre offre un soutien avant, pendant et après les catastrophes, aidant les communautés à élaborer des plans de récupération qui intègrent des principes de réduction des risques et de résilience. Il connecte les communautés avec un réseau de praticiens expérimentés, maintient une bibliothèque complète d'outils et de ressources, et offre des événements de formation et d'apprentissage sur mesure. Le Centre peut également offrir un soutien direct aux communautés avant ou après une catastrophe pour les aider à planifier une reprise résiliente et à compléter la capacité locale.

Coopération et collaboration régionales : Banff et Canmore, en Alberta

Les villes de Banff et de Canmore doivent composer avec des dangers, des risques et des vulnérabilités semblables. En outre, elles ont de longs antécédents de partage de ressources humaines et opérationnelles. Les inondations du sud de l'Alberta en 2013 ont montré la nécessité des fonctions conjointes de gestion des urgences. De plus, le profil de risque accru de feux de forêt dans toute la région a rendu nécessaires une planification et une coopération plus officielles entre les deux administrations.

En 2023, les deux villes ont approuvé leurs règlements respectifs sur la gestion des urgences de la région de Bow Valley. Ces règlements ont été à l'origine de la création d'un comité consultatif régional de gestion des urgences, un organisme formé de représentants des deux villes, ainsi que d'un plan régional de gestion des urgences et à l'embauche d'un coordonnateur régional de la gestion des urgences. Le plan régional de gestion des urgences a été rendu possible grâce à un financement d'une subvention de collaboration intermunicipale du programme Alberta Community Partnership. Le plan comprend une structure de gouvernance qui s'applique tout au long des phases de préparation, de réponse et de rétablissement des incidents, ce qui élimine l'incertitude concernant les pouvoirs et la compétence pendant les urgences et réduit le chevauchement coûteux et la concurrence pour les ressources.

Canmore et Banff continuent de collaborer afin d'offrir une formation régionale aux équipes de gestion des incidents et de partager des ressources avec les administrations voisines à l'appui de projets liés à l'évacuation régionale et aux incidents impliquant de nombreuses victimes. Le cadre régional a été utilisé avec succès en juin 2025 afin de mettre sur pied un Centre régional de coordination des urgences pour gérer le Sommet des dirigeants du G7 à Kananaskis.

Les inondations sont la catastrophe naturelle la plus courante et la plus coûteuse au Canada : elles ont coûté environ 800 millions de dollars en pertes assurables chaque année au cours de la dernière décennie⁷. L'exposition du Canada aux risques d'inondation augmente en raison de l'accroissement des précipitations extrêmes et du développement résidentiel rapide dans les zones inondables. Pourtant, 94 % des personnes dont la maison ou la propriété se trouve dans une zone à risque élevé d'inondation ne sont pas conscientes de ce risque⁸. Par ailleurs, le fait de rendre disponibles les renseignements sur les risques contribue à la mobilisation et à la sensibilisation du public.

Dans le cadre du Programme d'identification et de cartographie des aléas d'inondation, le gouvernement fédéral collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les principaux intervenants pour cartographier les aléas d'inondation partout au Canada. Plus de 400 projets de cartographie des zones inondables ont été mis en œuvre en vertu d'ententes conclues avec les provinces et les territoires dans le cadre de ce programme. Ces projets contribuent à la création d'ensembles de données de base pour la cartographie, et plus de 1 000 cartes actualisées des aléas d'inondation devraient être élaborées à partir d'études techniques détaillées sur les inondations pour plus de 80 collectivités ou zones à risque élevé. En outre, plus de 30 projets sont en cours pour faire progresser la science de la cartographie des aléas d'inondation, y compris des projets de développement de solutions d'intelligence artificielle novatrices et de modélisation régionale pour les zones où il n'est pas possible d'effectuer des études techniques détaillées. Le programme appuie aussi la série de guides d'orientation fédéraux sur la cartographie des zones inondables, des ressources destinées aux praticiens qui contribuent à faire progresser la cartographie des zones inondables au Canada.

Coopération entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires pour accroître la couverture cartographique des aléas d'inondation au Canada : Île-du-Prince-Édouard

L'Île-du-Prince-Édouard est la première province présentant une couverture complète des aléas d'inondation. Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et le Climate Smart Lab de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard ont lancé et amélioré le Climate Hazard and Risk Information System en 2025. Ce portail cartographique interactif est conçu pour aider les résidents, les municipalités et les professionnels à comprendre les risques liés au climat et à s'y préparer. Les noms de lieux micmacs sont intégrés dans le visualiseur de carte de la plateforme. L'île est désignée sous le nom *Epekwithk*, qui signifie « quelque chose reposant sur l'eau », pour reconnaître les Mi'kmaq comme les premiers intendants de ces terres et de ces eaux depuis plus de 12 000 ans.

En utilisant un modèle pancanadien d'aléas d'inondation, le gouvernement du Canada a créé les ensembles de données sur les zones inondables identifiées par le gouvernement fédéral afin de compléter et d'enrichir les renseignements existants sur les aléas d'inondation. Les ensembles de données définissent les zones à risque d'inondation de dépression, modéré, anticyclone et extrême pour l'ensemble du Canada et comprennent des renseignements sur les types de crue contributifs. Le gouvernement du Canada utilisera ces ensembles de données pour rendre les renseignements sur le classement des aléas d'inondation et le type d'inondation accessibles au public au moyen de l'[Outil d'information sur les risques d'inondation au Canada](#).

Les risques d'inondation côtière deviennent également plus faciles à comprendre grâce à des outils comme l'[Outil canadien d'adaptation aux niveaux d'eau extrêmes](#). Cet outil combine les projections d'élévation du niveau de la mer avec les données d'observation du niveau de l'eau pour estimer les seuils d'inondation côtière futurs. Cela aide les collectivités à déterminer à quel moment les niveaux d'eau extrêmes pourraient dépasser les seuils critiques. Les résultats soutiennent la planification fondée sur des données probantes, la conception d'infrastructures et les décisions d'adaptation dans les régions côtières qui sont vulnérables aux ondes de tempête et à l'élévation du niveau de la mer causée par les changements climatiques.

Réduire au minimum les perturbations pour la population

Étant donné que les catastrophes climatiques deviennent plus graves et fréquentes, il devient plus urgent de compter sur des solutions de rétablissement à long terme. En réponse, en 2025, le gouvernement du Canada a lancé le programme d'AAFCC modernisé. Les AAFCC sont le principal mécanisme d'offres de soutien financier aux provinces et territoires du Canada pour la réponse et le rétablissement en cas de catastrophe à grande échelle. Le programme a toujours été axé sur la réparation des dommages afin de revenir aux niveaux d'avant la catastrophe.

Les [nouveaux AAFCC](#) se concentrent sur la création de possibilités d'atténuation dans un contexte post-catastrophe en fournissant un financement significatif pour des mesures stratégiques d'atténuation des risques afin de protéger les maisons et les infrastructures. De nouvelles exigences d'admissibilité établissent des normes minimales de résilience et découragent toute reconstruction perpétuant la vulnérabilité. En outre, le programme des AAFCC élargit le soutien post-catastrophe pour le logement, la santé mentale et l'aide financière, aidant ainsi les personnes et les communautés touchées à se rétablir plus efficacement tout en bâtissant une résilience durable.

Les AAFCC comprennent un incitatif financier pour que les provinces et les territoires entreprennent des activités visant à réduire les risques et mettent en œuvre des mesures d'adaptation. L'incitatif encourage l'évaluation des risques, la planification de l'atténuation et la planification du rétablissement avant une catastrophe. En promouvant la résilience et la réduction des risques avant les catastrophes dans le cadre du processus de rétablissement, les AAFCC peuvent servir de catalyseur pour l'adaptation climatique locale. Cela s'applique particulièrement aux zones à risque élevé, et contribue à réduire les coûts à long terme et les répercussions des catastrophes liées au climat.

Possibilités futures

Les activités humaines influent déjà sur la fréquence et l'intensité des épisodes de températures extrêmes au Canada. Par exemple, les sécheresses estivales devraient devenir plus longues, plus intenses et plus fréquentes dans le sud du Canada. À mesure que les risques climatiques évoluent, les Canadiennes et les Canadiens sont de plus en plus susceptibles de vivre de nouvelles catastrophes avant de s'être remis de la précédente. Ceci représente une occasion de renforcer la manière dont les collectivités, les gouvernements et les institutions planifient et gèrent les risques interconnectés tout au long du cycle de gestion des urgences.

Le fait de considérer la gestion des urgences comme faisant partie intégrante du système de résilience face aux catastrophes donne lieu à des possibilités de mieux aligner la prévention, la préparation, la réponse et le rétablissement. La gestion des urgences devrait être plus clairement liée à la résilience face aux catastrophes et soutenue en tant qu'élément de ce système, renforçant ainsi l'adaptation climatique et la réduction des risques de catastrophe comme principes directeurs. Il est important d'avoir des données et des renseignements nationaux actualisés sur le climat et les risques climatiques pour soutenir une meilleure prise de décisions. Au moment où les politiques de gestion des urgences sont examinées et renouvelées, où des instruments de politique sont élaborés et où des occasions de financement font surface, il y aura des occasions de se demander comment la gestion des urgences et la résilience face aux catastrophes peuvent se renforcer mutuellement.

À mesure que la mise en œuvre se poursuit, il y a une occasion de mobiliser les ressources de l'ensemble de la société pour renforcer la résilience face aux catastrophes. Par exemple, le partage des risques peut transformer la couverture d'assurance afin de permettre l'accès à une couverture pour des risques sous-assurés. Plus de 1,5 million de ménages canadiens à risque élevé pourraient ne pas avoir accès à une assurance contre les inondations adéquate et abordable⁹. Depuis 2021, des fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, des intervenants de l'industrie de l'assurance et d'autres partenaires collaborent afin d'explorer des solutions pour combler cette lacune critique en matière de protection.



Santé et bien-être

État de l'adaptation

Les changements climatiques représentent une menace croissante pour la santé et le bien-être des personnes au Canada. Ils influencent la fréquence et l'intensité des épisodes de chaleur extrême, des feux de forêt, des ouragans, des inondations et de la propagation de maladies infectieuses sensibles au climat, exposant les gens à des risques pour la santé accrus. Les changements climatiques dégradent également la qualité de l'air et de l'eau, compromettent la salubrité des aliments et la sécurité alimentaire et affectent la santé mentale. Ces risques croissants peuvent toucher tout le monde. Cependant, les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les personnes ayant des problèmes de santé physique et mentale préexistants, les personnes en situation de handicap, les personnes en difficulté financière et les Autochtones figurent parmi ceux qui sont les plus à risque.

En plus des répercussions directes sur la santé des personnes, les changements climatiques menacent également la capacité des systèmes de santé à fournir des services. Les systèmes de santé englobent les personnes, les institutions et les activités dont l'objectif consiste à promouvoir, rétablir ou maintenir la santé. Les événements liés au climat peuvent endommager les infrastructures essentielles, comme les hôpitaux, les cliniques et les pharmacies, et compromettre les chaînes d'approvisionnement médicales et non médicales. Ils peuvent également mettre à rude épreuve les systèmes d'information et de transport et compromettre les services de soutien essentiels, comme l'approvisionnement en électricité, en eau et en nourriture. Ces répercussions peuvent être particulièrement graves pour les petites collectivités éloignées et rurales. En même temps, les répercussions des changements climatiques peuvent augmenter la demande de services de santé. Cette double pression peut faire augmenter les coûts du secteur de la santé et mettre à rude épreuve la capacité du système, surcharger la main-d'œuvre en santé et aggraver les inégalités existantes en matière d'accès aux services de santé. Afin de s'adapter efficacement aux changements climatiques, il faut agir à divers niveaux au sein des systèmes de santé et déployer des efforts coordonnés au sein de la société, comme les systèmes énergétiques, l'environnement bâti et la gestion des urgences.

Ces répercussions sur la santé des personnes et les systèmes de santé ont des conséquences de grande portée pour la société. Par exemple, lorsque des phénomènes météorologiques extrêmes perturbent les services de santé, des personnes peuvent devoir s'absenter de leur travail à cause de longs délais d'attente dans les services d'urgence des hôpitaux ou de maladies non traitées. Cela réduit la productivité et ralentit l'activité économique. En 2024, l'exposition à la chaleur a entraîné une perte estimée à 40 220 000 heures de travail potentielles au Canada, soit 136 % de plus que les moyennes annuelles enregistrées de 1990 à 1999¹⁰. Les systèmes de santé jouent un rôle crucial dans la

promotion du bien-être économique et social au sein des collectivités, et des services de santé fonctionnels sont essentiels pour permettre le développement économique et accroître la compétitivité économique du Canada. De plus, les forces de défense et de sécurité canadiennes dépendent des soins fournis par les systèmes de santé civils, et elles sont appelées à soutenir les réponses aux urgences causées par des événements extrêmes, ce qui détourne les ressources de leur mission de défense du Canada.

Les objectifs du système de santé et de bien-être de la SNA reflètent l'ampleur des mesures à prendre nécessaires afin de gérer les risques pour la santé liés au climat tout en se préparant à faire face aux défis futurs. Même si des progrès ont été réalisés dans l'adaptation des systèmes de santé au Canada, les risques climatiques augmentent. L'accent que met le Canada sur le renforcement de l'économie et la protection de la souveraineté nationale a aussi montré qu'il est nécessaire de rendre les systèmes de santé plus résilients.

Renforcer l'expertise, les connaissances et les ressources afin de gérer les risques pour la santé

De nombreux systèmes de santé au Canada prennent des mesures pour renforcer leur capacité de faire face aux risques pour la santé liés au climat en allouant des ressources pour les initiatives d'adaptation aux changements climatiques et de santé, la formation de la main-d'œuvre du secteur de la santé, l'utilisation des orientations internationales, l'élaboration de nouveaux outils et orientations, ainsi que la résolution des lacunes critiques en matière de connaissances par la recherche. Ces efforts visent à doter les systèmes de santé de l'expertise et des renseignements nécessaires pour comprendre les répercussions des changements climatiques sur la santé et mettre en œuvre des interventions équitables et fondées sur des données probantes pour répondre à ces répercussions.

Pour constituer une main-d'œuvre en santé prête à faire face aux changements climatiques, il faut doter le personnel des connaissances et des compétences requises pour prévenir et gérer les risques et les répercussions sur la santé liés aux changements climatiques. En Colombie-Britannique, le ministère de la Santé a élaboré un cours de formation adapté à la main-d'œuvre en santé de la province. Ce cours s'adresse à un large éventail d'apprenants, du personnel de première ligne aux cadres supérieurs, dans divers domaines (p. ex. la santé publique, la gestion des urgences, les soins cliniques, les installations et les services alimentaires). En s'appuyant sur des exemples concrets propres à la Colombie-Britannique, le cours explore les répercussions des changements climatiques sur la santé et le système de santé, examine les répercussions environnementales des soins de santé et permet au personnel d'intégrer l'action climatique dans son travail quotidien. À l'échelle nationale, Santé Canada s'est associée à des organisations internationales (p. ex. le Global Consortium on Climate and Health Education, l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation panaméricaine de la santé) afin d'élaborer des directives et de donner des cours destinés aux professionnels de la santé sur la création de systèmes de santé résilients face aux changements climatiques.

La recherche progresse et permet de fournir aux décideurs, aux responsables des politiques, aux professionnels de la santé et au public les connaissances nécessaires pour protéger la santé contre les répercussions d'un climat en changement. Par exemple, l'Université d'Ottawa mène des recherches sur les risques pour la santé humaine causés par l'exposition à des températures intérieures élevées. Cette recherche vise à protéger les personnes les plus susceptibles, y compris les personnes âgées et les personnes vivant avec des maladies mentales. Le centre de recherche sur la santé et les communautés de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard a collaboré avec des partenaires à la conception de cartes spatiales et de cartes narratives afin de visualiser les facteurs sociaux et de santé qui nuisent à la capacité des personnes de s'adapter et de réagir aux répercussions sanitaires des changements climatiques. Les résultats de recherche aident les décideurs à améliorer les mesures d'adaptation pour protéger les personnes les plus à risque.

En outre, le gouvernement du Canada continue de financer la recherche sur le climat et la santé par l'intermédiaire des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Il s'agit entre autres de soutenir des projets de recherche communautaire axés sur les domaines prioritaires des changements climatiques, comme la justice climatique, les répercussions sur la santé des personnes âgées, les maladies infectieuses, comme la maladie de Lyme et la sécurité alimentaire dans les collectivités nordiques. Les IRSC ont également investi dans les urgences liées au climat, notamment

en évaluant l'impact des feux de forêt sur la santé. Une étude portant sur les effets à long terme de la fumée des feux de forêt sur la santé pulmonaire indique comment des facteurs comme l'âge ou le mode de vie influent sur les effets, ce qui permet d'éclairer les futures réponses cliniques et de santé publique. Les IRSC ont également investi dans le centre de coordination national de l'environnement réseau pour la recherche sur la santé des Autochtones de l'Université de la Saskatchewan, afin d'évaluer les répercussions de l'évacuation lors de feux de forêt sur la santé des membres des communautés des Premières Nations et des Métis.

Des lacunes importantes subsistent en matière de ressources et d'information au sein des systèmes de santé à l'échelle du Canada. Par exemple, les autorités sanitaires et les organisations communautaires n'ont pas accès à des ressources dédiées aux travaux sur le climat et la santé. Cela limite leurs capacités à entreprendre des évaluations de vulnérabilité, à former le personnel et à surveiller les risques et les répercussions. Les niveaux actuels d'éducation et de formation sur le climat et la santé parmi les professionnels de la santé demeurent insuffisants et la connaissance des effets du climat sur la santé varie au sein des systèmes de santé. Par exemple, un sondage national mené en 2024 indique que peu de professionnels de la santé se sentent confiants pour fournir des renseignements ou des services liés aux maladies infectieuses zoonotiques, y compris celles qui sont sensibles au climat. Beaucoup souhaitent suivre une formation supplémentaire, en particulier sur le traitement, la prévention et le diagnostic¹¹. Un rapport de 2025 fondé sur l'évaluation nationale sur le climat et la santé réalisée en 2022 par Santé Canada, [La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement : Faire progresser nos connaissances pour agir](#), définit 135 besoins précis en matière de recherche dans neuf domaines clés devant faire l'objet d'études supplémentaires¹². Il faut déployer des efforts soutenus afin de combler les lacunes persistantes au chapitre des connaissances et pour fournir aux professionnels du secteur de la santé et aux personnes au Canada des renseignements, des conseils et des outils qui protègent la santé et répondent aux risques croissants associés à un climat qui se réchauffe rapidement.

Surveiller les risques et évaluer les progrès en matière d'adaptation aux changements climatiques

De nombreuses autorités sanitaires autochtones, provinciales, territoriales et régionales mènent des évaluations afin de comprendre la relation entre les changements climatiques et la santé, de cerner les populations et les régions qui sont touchées de manière disproportionnée et d'élaborer des plans d'adaptation. Les volets ADAPTATIONSanté et ADAPTATIONChaleur du Programme de renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques sur le plan de la santé de Santé Canada soutiennent des travaux qui renforcent la résilience climatique des systèmes de santé et aident à protéger la santé des Canadiennes et des Canadiens lors d'épisodes de chaleur extrême, respectivement. En 2024, dans le cadre de cette initiative, Santé Canada a soutenu six organisations pour qu'elles se concentrent sur des activités qui comprenaient l'élaboration et la mise en œuvre d'évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation liées au climat et à la santé, des plans d'adaptation et des interventions ciblées.

SAC a élargi le financement pour soutenir les communautés des Premières Nations et des Inuit par l'intermédiaire du Programme sur le changement climatique et l'adaptation du secteur de la santé pour le Nord. Depuis 2023, ce financement a soutenu 25 nouveaux projets dirigés par des Premières Nations et des Inuit qui cernent les répercussions des changements climatiques sur la santé aux échelles locale et régionale, les évaluent et y répondent. Par conséquent, presque toutes les communautés du Nord, y compris celles de l'Inuit Nunangat, ont déclaré¹³ être mieux outillées pour prendre des mesures d'adaptation, renforcer la capacité locale et accroître la résilience face aux défis sanitaires croissants liés au climat. SAC a également soutenu un processus de consultation de deux ans, dirigé par des organisations de santé autochtones régionales, pour cerner les lacunes et les priorités dans la création de systèmes de santé autochtones résilients aux changements climatiques. Selon les résultats préliminaires, des partenariats intergouvernementaux plus solides et des initiatives dirigées par la communauté commencent à intégrer les changements climatiques aux programmes de santé des Autochtones. Un financement continu est toutefois requis pour accroître l'impact. Des approches dirigées par les Autochtones et ancrées dans la culture, en particulier dans la gestion des urgences, la souveraineté alimentaire, l'éducation à la santé et aux changements climatiques et l'intendance des données, sont des prochaines étapes essentielles pour renforcer les systèmes de santé autochtones et le bien-être à long terme des personnes, des terres et des générations futures.

Par ailleurs, la capacité du Canada à surveiller les risques pour la santé liés au climat et à suivre les progrès en matière d'adaptation est contrainte par des lacunes dans les données, ce qui nuit à la compréhension de l'incidence des chocs et des tensions climatiques sur le fonctionnement des systèmes de santé et la santé des personnes. Ces lacunes sont plus prononcées pour les Autochtones, les membres de communautés racisées et les résidents des régions nordiques, rurales et éloignées. Il existe également des lacunes dans des domaines comme les répercussions sur la santé mentale, les résultats en matière de santé à la suite d'évacuations communautaires et les répercussions économiques des risques pour la santé liée au climat et des mesures d'adaptation.

Même si des progrès considérables sont réalisés actuellement, il reste encore beaucoup à faire pour établir la base de données probantes nécessaire pour surveiller efficacement les risques et évaluer les initiatives d'adaptation aux effets des changements climatiques sur la santé au Canada.

Se préparer aux risques pour la santé en Colombie-Britannique

Le ministère de la Santé de la Colombie-Britannique, avec le soutien du gouvernement fédéral, a commandé le rapport [Climate Change and Health in British Columbia : From Risk to Resilience](#) afin d'approfondir la compréhension et la sensibilisation aux répercussions des changements climatiques sur la santé en Colombie-Britannique. Ce rapport examine les principaux risques climatiques, comme la chaleur extrême, les feux de forêt, les inondations et la sécheresse, leurs conséquences sur la santé de la population et le système de santé de la Colombie-Britannique, et les facteurs qui influent sur les risques pour la santé et la résilience du système. Des produits de connaissance et des ressources, y compris des cartes narratives interactives et des guides de recherche et de politiques, ont été élaborés pendant la préparation du rapport. En s'appuyant sur le rapport provincial, toutes les autorités sanitaires régionales de la province ont amorcé ou terminé des évaluations de l'adaptation aux changements climatiques et de la vulnérabilité de la santé afin de mieux comprendre les risques et la capacité d'adaptation au sein de leurs organisations et régions. Ces évaluations provinciales et régionales ont directement éclairé l'élaboration de plans et de stratégies climatiques, qui ont été mis en place par le ministère de la Santé de la Colombie-Britannique et toutes les autorités sanitaires régionales.

Protéger les personnes contre les risques sanitaires urgents liés aux changements climatiques

Différentes mesures sont mises en œuvre et améliorées dans les systèmes de santé afin de protéger les personnes contre les risques pour la santé liés aux changements climatiques. Un exemple est le travail effectué pour améliorer les systèmes d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur extrême, qui sont mis en œuvre par les autorités sanitaires pour aider le secteur de la santé et les collectivités à se préparer à faire face aux épisodes de chaleur extrême à y réagir. Ces systèmes peuvent comprendre la mobilisation et la consultation de la communauté, un protocole d'alerte, un plan de réponse communautaire, un plan de communication et un plan d'évaluation. Les provinces, territoires et autorités sanitaires régionales ont mis des systèmes en place, et d'autres systèmes sont en cours d'élaboration. Par exemple, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard en sont aux premières étapes de l'élaboration de systèmes provinciaux d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur extrême. Certaines autorités sanitaires régionales s'associent également aux municipalités afin d'élaborer des plans d'intervention en cas de chaleur extrême.

Pour soutenir les autorités sanitaires pendant les feux de forêt, en 2024, la [Trousse d'outils pour les feux de forêt destinée aux autorités de santé publique](#) a été mise à jour afin d'inclure des conseils sur les évacuations et d'autres mesures de santé publique. Cela aide à soutenir des réponses aux feux de forêt plus sécuritaires et plus équitables. Le Canada a également mis à jour les renseignements sur la qualité de l'air fournis dans le cadre de la Cote air santé afin de mieux rendre compte des risques pour la santé liés à la fumée des feux de forêt. Même si ces améliorations sont accessibles à l'échelle nationale pendant la saison des feux de forêt, la Cote air santé ne rejoint actuellement

que 80 % de la population et environ un cinquième des collectivités autochtones. De plus, le Canada a renforcé les messages de protection de la santé dans les alertes sur la qualité de l'air émises dans toutes les collectivités touchées par la fumée des feux de forêt.

Les changements climatiques augmentent également la propagation des maladies infectieuses zoonotiques, d'origine alimentaire et hydrique, transmises par les animaux, les humains et l'environnement. En réponse à cela, de nouveaux partenariats ont été initiés entre l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et des associations professionnelles de la santé. Ces partenariats visent à mettre à jour les directives de santé publique, améliorer l'intégration de nouveaux contenus sur les changements climatiques dans l'éducation en soins infirmiers et partager les pratiques exemplaires pour le renforcement des capacités sur les zoonoses et les effets sur la santé des changements climatiques. En 2024, l'ASPC a collaboré avec le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail pour développer et mettre en œuvre une stratégie d'exposition professionnelle avec des ressources pour aider à prévenir les maladies zoonotiques, y compris les maladies transmises par les tiques et les moustiques. Des activités supplémentaires ont été entreprises pour améliorer l'accès aux ressources éducatives et aux connaissances sur les maladies à transmission vectorielle et la sensibilisation à celles-ci dans le cadre de campagnes dans les médias sociaux, d'expositions virtuelles et itinérantes sur les tiques, d'infographies et de cartes interactives. Des activités de génération de données nouvelles et améliorées (p. ex. surveillance et modélisation) et des systèmes de gestion des données ont également permis un partage efficace des données pour soutenir la prise de décision. Par exemple, l'ASPC a lancé des tableaux de bord de données interactifs sur les maladies transmises par les tiques et les moustiques afin de fournir des renseignements de surveillance opportuns et accessibles ainsi que des mises à jour de cas pendant les périodes de transmission élevée.

Une adaptation efficace exige la mise en œuvre de mesures qui profitent aux personnes touchées de manière disproportionnée. Les peuples autochtones au Canada subissent des répercussions sur la santé plus importantes et uniques en raison des effets des changements climatiques sur leurs milieux. Ces répercussions comprennent des conditions de glace imprévisibles, des changements dans les habitudes de la faune et des urgences plus fréquentes résultant de feux de forêt, d'inondations et d'événements météorologiques extrêmes. Combinées aux répercussions intergénérationnelles du colonialisme, ces répercussions compromettent la sécurité alimentaire, augmentent le risque de blessures et contribuent aux disparités en matière de santé physique et mentale. Les responsables des systèmes de santé autochtones travaillent à mettre en œuvre et à renforcer des mesures visant à protéger la santé pendant ces événements tout en s'adaptant aux pressions climatiques à long terme. Les mesures comprennent notamment le suivi de la santé environnementale dirigé par la communauté (p. ex. les répercussions sur la santé et la qualité de l'air) qui intègre les connaissances traditionnelles. Les responsables de la santé autochtone mettent aussi de l'avant des services de santé adaptés au climat, mais il reste encore du travail à faire pour promouvoir le bien-être et renforcer la résilience du système de santé face à des changements climatiques qui s'accroissent rapidement.

Protéger la santé humaine des répercussions des changements climatiques nécessite un accès rapide à des soins de santé réactifs, abordables et de haute qualité. La couverture sanitaire universelle offre une protection contre les répercussions des catastrophes climatiques sur la santé et contre les effets à long terme des changements climatiques. Le Canada est bien classé à l'échelle mondiale selon l'indice de couverture sanitaire universelle de l'Organisation mondiale de la Santé. Cependant, l'accès aux soins, y compris aux soins primaires, demeure un défi au Canada et l'accès aux soins varie considérablement selon les groupes de population. Le fait de renforcer la résilience des infrastructures des établissements de santé et des chaînes d'approvisionnement, de soutenir le bien-être du personnel de santé et d'assurer la continuité des services pendant les urgences peut améliorer la couverture sanitaire universelle face aux changements climatiques. Le financement accordé par le gouvernement fédéral dans le cadre des accords bilatéraux « Travailler ensemble pour améliorer les soins de santé au Canada » conclus avec l'ensemble des provinces et des territoires se veut souple et adapté, afin de permettre aux provinces et aux territoires de répondre aux besoins propres à leur population et à leur géographie. De plus, les organisations de normalisation envisagent de mettre à jour les normes et les exigences pour les institutions et les établissements de santé au Canada afin que des considérations relatives à la résilience climatique soient incluses dans la planification des activités et des infrastructures.

Maximiser les avantages pour la santé grâce à une action climatique intersectorielle

Des efforts sont déployés pour assurer la collaboration entre les secteurs (p. ex. l'eau, l'agriculture, l'assurance, la défense, le logement, l'énergie, l'environnement, la gestion des urgences, le transport, le travail et l'infrastructure) afin d'intégrer des considérations de santé à des mesures d'adaptation plus larges et éviter les mesures qui pourraient être néfastes pour la santé. Le fait de démontrer et de mettre en évidence les avantages connexes pour la santé peut aider les personnes, les communautés et les décideurs à comprendre les avantages directs et concrets de l'action climatique. Par exemple, puisque la plupart des décès liés à la chaleur au Canada se produisent à l'intérieur, les autorités sanitaires et les municipalités du Canada explorent des possibilités de protéger la santé humaine contre la chaleur extrême à l'intérieur. Par exemple, la Colombie-Britannique a mis à jour son Code du bâtiment provincial en 2024 afin d'exiger que toutes les nouvelles maisons comprennent au moins une pièce pouvant être maintenue à une température inférieure à 26 °C. Des études indiquent que le fait de fixer une limite de température intérieure maximale peut réduire considérablement les risques pour la santé. En outre, dans son guide *Principes fondamentaux du confort thermique et de la sécurité : l'aménagement de terrains de jeu adaptés au climat*, le Conseil canadien des normes informe les intervenants sur la façon de concevoir des terrains de jeu qui réduisent les risques pour la santé liés aux changements climatiques et améliorent le confort et la sécurité des enfants. Enfin, ECCC a lancé un code de couleurs pour les alertes météorologiques, soit jaune, orange et rouge, pour les avertissements, les avis et les veilles météorologiques. Les couleurs sont basées sur la fiabilité des prévisions et les répercussions potentielles des conditions météorologiques, y compris les effets sur la santé des personnes. Le nouveau système vise à aider les personnes à agir plus rapidement pour veiller à leur santé et à leur sécurité, ainsi qu'à celles de leur communauté.

L'incidence économique des blessures et des maladies causées par les changements climatiques est un autre moteur de la collaboration intersectorielle. Les personnes qui travaillent à l'extérieur, comme les travailleurs de la construction, de l'agriculture et de la sécurité, ainsi que les personnes qui travaillent dans des environnements intérieurs où la température est élevée (p. ex. les usines de fabrication) peuvent faire face à des risques accrus de maladies liées à la chaleur et de décès. En outre, les changements climatiques représentent un risque pour la santé mentale, ce qui a des répercussions et des coûts généralisés, mais les mesures d'adaptation efficaces pour protéger la santé mentale des personnes au Canada demeurent limitées. Les coûts des troubles de santé mentale sont déjà élevés au Canada (p. ex. les pertes de productivité associées à la dépression coûtent environ 34 milliards de dollars par an)¹⁴. Les coûts futurs devraient augmenter à cause des répercussions des changements climatiques. Le gouvernement fédéral travaille en collaboration avec les provinces, les territoires et les intervenants afin d'améliorer les services de soutien au bien-être mental dans tout le pays, notamment grâce à d'importants investissements dans le Fonds pour la santé mentale des jeunes et à l'expansion des centres de services intégrés pour les jeunes.

La prise en compte de la santé et des changements climatiques dans les plans stratégiques et la gouvernance a favorisé la collaboration intersectorielle. Par exemple, l'adaptation aux changements climatiques est un objectif clé du plan stratégique de Santé publique Ottawa. Santé publique Ottawa a aligné les mesures d'adaptation sur les plans et politiques de résilience climatique de la Ville d'Ottawa. De plus, la Ville d'Ottawa a intégré des mesures climatiques dans ses structures de gouvernance, notamment par l'intégration de professionnels de la santé publique dans son équipe de résilience climatique.

Possibilités futures

Afin de gérer les répercussions des changements climatiques sur la santé des personnes, il faut agir et collaborer de façon accrue et généralisée, en particulier pour les populations vulnérables, dans l'ensemble des systèmes de santé. Le secteur de la santé peut maximiser son impact en intégrant la santé dans des mesures d'adaptation plus générales. Par exemple, des logements résilients aux changements climatiques qui offrent une protection contre la chaleur extrême, les feux de forêt et les inondations (et les effets de la fonte du pergélisol dans le Nord, ce qui peut augmenter l'exposition au radon et les problèmes de qualité de l'air causés par les moisissures) aident à protéger la santé des occupants, réduisant ainsi les coûts et les pressions pour les systèmes de santé. Le fait d'améliorer l'accès aux déterminants sociaux, structurels et environnementaux de la santé peut accroître la capacité des personnes de prendre des décisions pour protéger leur santé.

Le renforcement de la capacité du système de santé à répondre aux répercussions des changements climatiques peut également contribuer à l'atteinte d'objectifs économiques et de sécurité. Si la résilience du système de santé était renforcée, il serait moins nécessaire de mobiliser des premiers intervenants civils ou militaires lors d'événements météorologiques extrêmes. Évaluer et identifier des mesures d'adaptation en santé rentables et protectrices, et intégrer la santé dans les mesures d'adaptation, peut également atténuer les répercussions économiques des changements climatiques. Cela peut être fait en réduisant les coûts médicaux pour les personnes, en réduisant au minimum les coûts du secteur de la santé liés aux perturbations au niveau des systèmes et en prévenant les coûts associés à la perte de productivité au travail et à la diminution de la qualité de vie. Il faut mener des études supplémentaires et établir des partenariats solides entre les secteurs, les différents ordres de gouvernement, les communautés autochtones et les partenaires internationaux afin de réduire les répercussions sur l'économie et la sécurité et protéger la santé dans un climat en changement.

Il y a des lacunes dans les connaissances sur les maladies infectieuses sensibles au climat et la façon d'améliorer les comportements préventifs. Pour combler ces lacunes, il faudra former les professionnels, déterminer les obstacles et les facteurs de motivation pour l'adoption de comportements, et évaluer les répercussions des maladies et les outils pour concevoir des interventions ciblées. Pour anticiper les risques émergents de maladies, il est nécessaire de faire progresser les diagnostics de laboratoire, les technologies de détection et de renforcer les prévisions, la modélisation, l'analyse scientifique et la capacité de recherche afin de diffuser des alertes plus précoces lors de futures menaces. Le secteur de la santé peut améliorer les systèmes de surveillance et les outils de gestion des données en intégrant des considérations d'équité et en renforçant les approches « Une seule santé »¹⁵ pour les activités de surveillance et de suivi. « Une seule santé » est une approche intégrée, collaborative et transdisciplinaire visant à optimiser la santé des personnes, des animaux, des végétaux et de l'écosystème. Il est important de mobiliser les partenaires autochtones pour intégrer de manière significative les systèmes de connaissances autochtones, qui reconnaissent depuis longtemps l'interconnexion entre tous les êtres et l'environnement.

À l'avenir, le renforcement des systèmes d'information sur la santé au Canada représente une excellente occasion d'accélérer les progrès en matière d'adaptation de la santé face aux changements climatiques. Des infrastructures de données robustes, interopérables et uniformisées sont essentielles à l'élaboration de mesures d'adaptation efficaces et à l'atteinte de tous les objectifs du système de santé et de bien-être. Les priorités comprennent la réalisation d'évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation dans des régions qui n'ont pas encore été évaluées, l'élargissement et la diversification des sources de données, le renforcement des liens entre les données sur le climat et la santé, l'établissement de cadres de surveillance et d'évaluation normalisés comprenant des indicateurs utiles, et le renforcement des capacités au sein des systèmes de santé pour recueillir, analyser et interpréter régulièrement les renseignements sur la santé et le climat. Par exemple, étant donné la conception des systèmes d'information sur la santé actuels, il est difficile d'attribuer et de corrélérer des résultats et des répercussions sur la santé (p. ex. les maladies chroniques, les blessures, la santé mentale) aux événements liés au climat dans une période ou un lieu géographique précis. Des évaluations sont nécessaires pour déterminer l'efficacité des mesures d'adaptation adaptées au contexte canadien. Ces améliorations permettront au Canada de générer les données probantes nécessaires pour orienter des initiatives d'adaptation de la santé face aux changements climatiques plus équitables, efficaces et tournées vers l'avenir. Ces renseignements sont essentiels pour éclairer des interventions qui protègent l'ensemble des personnes au Canada, en particulier les personnes les plus à risque des répercussions des changements climatiques.



Nature et biodiversité

Ce système vise à freiner et à inverser la perte de biodiversité, ainsi qu'à renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés dans un climat en changement. Pour y parvenir, les mesures prises visent à atteindre quatre objectifs : transformer les activités pour la nature, élargir les solutions climatiques fondées sur la nature, renforcer la résilience des écosystèmes et soutenir l'intendance autochtone. Le lien entre la nature et l'adaptation se manifeste également dans plusieurs systèmes de la SNA, soulignant l'urgence d'agir simultanément pour contrer les changements climatiques et la perte de la nature, tout en mettant en évidence l'importance d'approches intégrées pour relever ces défis interdépendants.

État de l'adaptation

Comme la [Stratégie pour la nature 2030 du Canada](#) l'indique clairement, les changements climatiques et la perte de biodiversité sont inextricablement liés et doivent être gérés ensemble. La nature fournit des biens et des services essentiels qui soutiennent le bien-être des collectivités à l'échelle du pays. Il s'agit notamment de l'air pur et de l'eau potable, des sols fertiles, du contrôle des inondations, de la régulation du climat, de la pollinisation et de la nourriture. Le climat en changement a des conséquences profondes pour la prospérité économique et sociale du Canada, ainsi que pour la sécurité nationale, qui dépendent toutes d'un environnement sain et fonctionnel. La relation entre la nature et l'adaptation aux changements climatiques peut être envisagée de deux manières : les répercussions des changements climatiques sur la nature et la biodiversité et le rôle de la nature dans le soutien de la résilience climatique. Ces deux optiques sont approfondies ci-dessous.

Transformer les activités humaines pour protéger la biodiversité et améliorer la connectivité des écosystèmes

Les changements climatiques dégradent les écosystèmes et causent une perte de biodiversité importante partout au Canada. Par conséquent, les initiatives d'adaptation pour la nature doivent se concentrer sur l'atténuation des pressions et des vulnérabilités qui compromettent la santé des écosystèmes. Cet objectif peut être atteint en tenant compte des conditions climatiques actuelles et futures dans la conservation, la protection, la restauration et la gestion des écosystèmes. Par exemple, le projet de restauration des rives en cours dans la Première Nation de Miawpukek à Terre-Neuve-et-Labrador est une initiative qui contribue à rétablir la santé des écosystèmes marins afin d'améliorer les conditions pour le saumon et d'autres espèces aquatiques en réduisant l'érosion accélérée par des conditions météorologiques extrêmes.

Une étude menée au Canada en 2024 a permis de réaliser la première évaluation complète des avantages qu'offrent les écosystèmes naturels au Canada en matière de prévention des inondations. L'étude révèle que les forêts et les milieux humides protègent 3,7 millions de personnes dans 358 centres de population au Canada, et que 20,1 millions de personnes bénéficient indirectement de la protection contre les inondations que procure la nature. L'étude indique aussi que seule une petite proportion des zones prioritaires les plus importantes qui fournissent des avantages sur le plan de l'atténuation des inondations au Canada sont actuellement protégées. Les résultats de l'étude pourraient éclairer les futurs processus décisionnels et de planification de la conservation.

Depuis la publication de la SNA, des progrès ont été réalisés au chapitre de la réduction de la perte de biodiversité et de l'amélioration de la connectivité des écosystèmes. Le Canada a continué d'élargir son réseau d'aires protégées et conservées en vue d'atteindre son objectif de conserver 30 % des zones terrestres et marines d'ici 2030. À l'heure actuelle, les pourcentages de zones terrestres et marines protégées et conservées sont de 13,8 % et 15,5 %, respectivement. Les efforts déployés comprennent la création et l'agrandissement de nombreuses aires protégées et conservées, ainsi que la reconnaissance accrue d'autres mesures de conservation terrestre efficaces, de la conservation par zone dirigée par les Autochtones et des partenariats avec des ONG environnementales et des fiducies foncières pour faciliter la conservation des terres privées. La conservation dirigée par les Autochtones a également apporté des contributions importantes. Cela comprend le financement de projet pour la permanence du projet de la mer de Great Bear, qui comprend des accords de gouvernance conjointe avec les Premières Nations et l'accord de SINAA qui finance des partenaires inuits pour soutenir l'établissement, la gestion et la conservation des aires protégées et de conservation inuites. La protection et la gestion des zones naturelles soutiennent des habitats sains pour les populations de toutes les espèces sauvages.

Les aires marines protégées et les autres mesures de conservation marines efficaces protègent et conservent les océans et les voies navigables du Canada. Cela appuie le rétablissement des espèces en péril et offre des avantages socioéconomiques et culturels aux personnes au Canada. À la fin de 2015, environ 1 % du territoire marin et côtier avait été protégé. Le Canada a maintenant conservé 15,5 % de son territoire marin. Pour atteindre l'objectif du Canada de protéger 30 % de ses zones marines d'ici 2030, il faut investir dans la recherche scientifique et socioéconomique et consulter des partenaires et des intervenants. À ce jour, les investissements dans ces initiatives ont abouti à la création de quatorze aires marines protégées en vertu de la *Loi sur les océans*, en collaboration avec des collectivités, des organisations et des organismes de gouvernance autochtones. Des plans de gestion guident le processus de mise en œuvre. Par exemple, le Plan de gestion des refuges marins dans la biorégion du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy (2024) fournit des lignes directrices pour coordonner la gestion des refuges marins de la biorégion, et comprend des objectifs et des mesures prioritaires en matière de changements climatiques.

La Stratégie pour la nature 2030 du Canada est étroitement alignée sur la SNA. Par exemple, les mesures liées à l'objectif 3 (aires protégées et conservées), à l'objectif 8 (changement climatique et biodiversité), à l'objectif 11 (services et fonctions des écosystèmes) et à l'objectif 12 (espaces urbains verts et bleus) contribuent toutes à l'atteinte des objectifs liés au système de la nature et de la biodiversité de la SNA. Les résultats de l'évaluation continue des progrès réalisés vers les objectifs de la Stratégie pour la nature 2030 sont présentés dans le [septième Rapport national du Canada à la Convention sur la diversité biologique](#). Des mesures sont prises afin de soutenir la mise en œuvre des deux stratégies. En 2023, le gouvernement du Canada et des partenaires universitaires ont élaboré une [carte nationale des zones prioritaires pour les corridors écologiques](#) afin de soutenir une connectivité écologique efficace et l'adaptation des espèces. La cible de la SNA consistant à déterminer et à préserver au moins trois corridors écologiques d'ici 2025 a été dépassée, car 27 projets de corridors sont en cours. Cependant, le pourcentage des aires protégées et conservées n'a que légèrement augmenté depuis le lancement de la SNA. Le Plan nature 2030 du Québec, lancé en 2024, comprend des investissements pour soutenir la mise en œuvre de solutions climatiques fondées sur la nature et la connectivité écologique.

En ce qui concerne l'élaboration de normes, le Programme d'infrastructures vertes soutient la création d'un éventail de solutions. Il s'agit notamment d'outils, de spécifications et de normes nationales pour accroître la résilience climatique de l'infrastructure et du logement. Les éléments abordés comprennent les toits verts, les systèmes de biorétention, la gestion des inondations et de l'érosion, ainsi que l'évaluation et l'établissement du coût des actifs naturels. En ce qui concerne les initiatives scientifiques fédérales, le Service canadien des forêts a mené des études et élaboré des outils pour orienter la restauration climatique et mieux comprendre la dynamique du carbone dans les sols forestiers, ainsi que la cartographie des paysages résilients à la sécheresse et aux feux de forêt. Des travaux sont en cours pour comprendre et atténuer les répercussions des ravageurs et des maladies forestières qui sont amplifiés par les changements climatiques, notamment le dendroctone du pin ponderosa et la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Dans le cadre des initiatives de renforcement des capacités communautaires, le ministère du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités offre activement des ressources pour intégrer la mise en application de solutions climatiques fondées sur la nature partout au Canada, par exemple, du contenu nouveau et en préparation sur la plateforme Perspectives climatiques et l'élaboration d'un recueil de solutions d'infrastructures naturelles. L'Initiative sur l'environnement bâti résilient aux changements climatiques comprend l'élaboration de spécifications de conception, de lignes directrices en matière de politiques et d'outils d'aide à la décision, des ressources qui permettent de réduire les répercussions des îlots de chaleur et des inondations en milieu urbain grâce à des solutions climatiques fondées sur la nature.

Solutions climatiques fondées sur la nature et maximisation des avantages connexes

Des écosystèmes sains contribuent à l'atténuation des changements climatiques et facilitent l'adaptation à ceux-ci. Les infrastructures naturelles et les solutions climatiques fondées sur la nature améliorent les services écosystémiques et permettent d'en tirer parti pour renforcer la résilience face aux changements climatiques. Il est possible de concrétiser des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation aux changements climatiques grâce à des efforts de protection, de conservation, de restauration et de gestion délibérés et ciblés afin de s'adapter à un climat en changement. Un exemple de ceci est la construction en cours du premier « coupe-feu vert » du Canada à Whitehorse, au Yukon. Un écran permanent composé d'arbres résistants au feu (p. ex. des trembles) est aménagé afin de réduire le risque de feux de forêt pour la ville.

En 2025, l'Institut international de développement durable a publié le rapport [Funding the Future](#), qui comprend des recommandations sur l'intégration des infrastructures naturelles dans les programmes de financement.

Le Canada jette les bases d'une planification et d'un déploiement plus efficaces de solutions climatiques fondées sur la nature. Cet effort comprend des directives, des recherches et des outils nouveaux pour aider à prendre de meilleures décisions en ce qui concerne la gestion des actifs naturels aux fins de l'adaptation aux changements climatiques et le soutien de la résilience écologique. Par exemple, la norme nationale du Canada pour les inventaires d'actifs naturels, [CSA W 218:23](#), a été publiée en 2023 afin de guider les municipalités dans l'intégration des actifs naturels dans les plans de gestion des actifs.

De nombreux programmes et de nombreuses initiatives du gouvernement fédéral favorisent la mise en œuvre de solutions climatiques fondées sur la nature. Le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes et le Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement ont inclus l'infrastructure naturelle comme une dépense admissible et ont soutenu un éventail de projets d'infrastructure naturelle. Le Fonds pour les infrastructures naturelles était le premier programme du Canada consacré à la mise en œuvre d'infrastructures naturelles et hybrides pour la prestation de services communautaires et d'avantages connexes, y compris pour la résilience climatique. Depuis son lancement en 2021, le programme a été entièrement souscrit. Même si la plupart des projets ne sont pas encore terminés, certains dépassent déjà les attentes (p. ex. le projet St. George Rainway à Vancouver, en Colombie-Britannique). Le Fonds de restauration des écosystèmes aquatiques continue de soutenir la mise en œuvre de projets de solutions climatiques fondées sur la nature qui restaurent les habitats aquatiques pour améliorer la résilience des écosystèmes.

et l'adaptation aux changements climatiques. En parallèle, des projets pour aider à lutter contre les espèces aquatiques envahissantes et les menaces qu'elles posent pour la biodiversité aquatique continuent d'être soutenus par le Fonds de prévention des espèces aquatiques envahissantes. Parcs Canada a réalisé des progrès considérables en vue de la désignation de 15 parcs urbains nationaux d'ici 2030.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux et les organisations et gouvernements autochtones jouent un rôle tout aussi important dans la mise en œuvre de solutions climatiques fondées sur la nature. Un exemple est l'évaluation des risques et des possibilités liés au changement climatique de 2024 des Territoires du Nord-Ouest. Cette évaluation désigne les écosystèmes sains et les pratiques de gestion autochtone existantes comme des mesures d'adaptation fondées sur des données probantes et rentables pour réduire les risques climatiques, comme les inondations et l'érosion, tout en renforçant la résilience des collectivités. De nombreux gouvernements et organisations des Premières Nations, des Inuit et des Métis ont élaboré des stratégies climatiques qui reposent sur des solutions climatiques autodéterminées et comprennent des mesures concrètes d'adaptation aux changements climatiques. Par exemple, la stratégie pour la nature du Ralliement national des Métis (Métis National Council Nature Strategy) comporte cinq priorités nationales interconnectées : la guérison des écosystèmes; les aires de conservation dirigées par les Métis; l'examen de l'état de l'environnement; la souveraineté et la sécurité alimentaires; l'eau, la glace et la neige. Pour chaque priorité, la stratégie prévoit un résultat sur cinq ans, un ensemble de mesures concrètes et des activités de mobilisation, de collaboration et de partenariat adaptées.

Les municipalités et les organisations non gouvernementales élaborent également des outils et des orientations pour intégrer les solutions climatiques fondées sur la nature dans la planification de la gestion des actifs et les systèmes financiers. Afin d'aider à faire progresser l'intégration des actifs naturels, le Centre Intact sur l'adaptation au climat, en partenariat avec l'Initiative des actifs naturels et KPMG, a publié [Getting Nature into Financial Reporting](#) en 2025 pour aider les gouvernements à communiquer la valeur des actifs naturels et leur rôle dans la résilience au climat. Le programme Leadership local pour l'adaptation climatique offre des incitatifs pour des projets qui intègrent des solutions climatiques fondées sur la nature (p. ex. la conservation et la remise en état des milieux humides), afin de favoriser une adaptation positive pour la nature. La Fédération canadienne des municipalités a accordé 1 million de dollars en incitatifs pour des projets qui mettent l'accent sur des solutions climatiques fondées sur la nature depuis le lancement du programme. L'Institut international de développement durable a également indiqué que les incitatifs du programme sont un modèle à suivre pour normaliser l'intégration des infrastructures naturelles dans les programmes d'infrastructures fédéraux.

Suivi, restauration et gestion des écosystèmes les plus touchés par les changements climatiques

Partout au pays, des gouvernements, des organisations et des personnes soutiennent les initiatives de suivi, de restauration et de gestion des écosystèmes touchés par les changements climatiques. Les initiatives de restauration menées d'un océan à l'autre tirent parti des programmes des gouvernements et des organisations non gouvernementales afin de protéger les écosystèmes importants pour les collectivités locales. Par exemple :

- En 2025, le projet de restauration de l'estuaire Kus-kus-sum en Colombie-Britannique a restauré 8,3 acres pour réduire les inondations et créer un habitat de marais.
- À Hamilton (Ontario), le projet de restauration des milieux humides de l'aire de conservation de Saltfleet a conduit à la création de quatre nouveaux milieux humides et à l'établissement d'une zone de conservation afin de protéger les résidents et les entreprises contre les inondations et l'érosion.
- Le travail en cours dans la baie de Placentia (Terre-Neuve-et-Labrador) afin de restaurer les herbiers de zostère marine dégradés, installer des récifs artificiels et enlever les obstacles à la migration des poissons aidera à établir des milieux côtiers sains pour les espèces aquatiques, améliorer la productivité de l'habitat et conserver la biodiversité.
- En 2024, le projet Les saules au secours des terres à Saint-Patrice-de-Sherrington (Québec) a abouti à la plantation de 97 191 saules sur une superficie de 5,3 hectares pour restaurer des terres agricoles touchées par l'érosion des sols.

- Depuis 2024-2025, l'Initiative relative à l'écosystème d'eau douce des Grands Lacs de l'Agence de l'eau du Canada a investi 17 millions de dollars dans 19 projets visant à remettre en état des milieux côtiers et humides pour ainsi renforcer la santé des écosystèmes et leur résilience face aux effets des changements climatiques.

Les régions côtières font face à des pressions croissantes liées à l'élévation du niveau de la mer et aux ondes de tempête. Ces phénomènes peuvent causer des dommages dont les coûts annuels seraient actuellement de 2,6 à 5,4 milliards de dollars et pourraient atteindre 48,1 milliards de dollars d'ici 2080. Grâce à l'adaptation proactive, les pertes pourraient être réduites jusqu'à 75 % d'ici 2100, et ce, même en tenant compte des coûts de construction. Les infrastructures de protection côtière conventionnelles au Canada comptaient sur des infrastructures matérielles ou « grises ». Cependant, de plus en plus de données témoignent de l'efficacité des infrastructures fondées sur la nature ou des approches hybrides, ce qui souligne l'importance de stratégies de protection du littoral plus flexibles et adaptatives.

Initiatives de gestion des écosystèmes autodéterminées par les Autochtones

Les changements climatiques et leurs répercussions menacent les terres, les eaux et les écosystèmes dont les peuples autochtones ont su prendre soin grâce à des relations profondes et à une intendance qui s'étendent sur des millénaires. Ces terres, ces eaux et ces écosystèmes continuent de nous soutenir en plus d'être essentiels à nos systèmes alimentaires collectifs, à notre prospérité et à notre bien-être. Les Premières Nations, les Inuit et les Métis dirigent des initiatives de conservation et d'intendance partout au pays. Depuis 2018, des progrès significatifs ont été réalisés pour atteindre l'objectif de soutenir des initiatives existantes de gardiens autochtones, établir de nouveaux réseaux de gardiens autochtones et soutenir les communautés autochtones pour renforcer les capacités nécessaires à l'établissement d'un plus grand nombre d'aires protégées et de conservation autochtones d'ici 2026. Le financement fondé sur les distinctions a également continué de soutenir les initiatives de gardiens inuits et métis.

Possibilités futures

Il existe des possibilités de renforcer le système de la nature et de la biodiversité, en particulier dans les domaines où les progrès ont été plus lents ou limités.

- Les interventions peuvent être plus ciblées, systématiques et mises à l'échelle à mesure que les répercussions des changements climatiques et les réponses des écosystèmes seront mieux comprises. Au moment où les changements des conditions météorologiques, l'élévation du niveau de la mer, l'acidification des océans et d'autres répercussions physiques transforment les écosystèmes, il est crucial de prévoir les risques, de soutenir les communautés dans leur adaptation aux nouvelles réalités et de s'assurer que les réponses sont fondées sur les meilleures connaissances disponibles.
- Il est possible d'ajuster les approches de conservation, de restauration et de gestion afin de renforcer la résilience des écosystèmes, d'atténuer les répercussions des activités humaines, de protéger les investissements et de composer avec des conditions climatiques et écosystémiques qui évoluent rapidement.
- Il est essentiel de pallier les lacunes critiques en science tout en travaillant avec les détenteurs de connaissances des Premières Nations, des Inuit et des Métis pour mobiliser de manière éthique différents modes de connaissances. La poursuite d'études sur les techniques de restauration axées sur les changements climatiques et les technologies novatrices, les seuils d'adaptation des espèces et les points de bascule des écosystèmes peut aider à gérer les compromis et à améliorer les résultats. Le fait de pallier cette lacune donne l'occasion de favoriser une plus grande participation des peuples autochtones dans le suivi des écosystèmes nécessaires à l'adaptation aux changements climatiques.

- La mise à l'échelle de projets fondés sur la nature fructueux offre une occasion de réaliser des réductions d'émissions mesurables tout en améliorant la biodiversité, les services écosystémiques et la résilience. L'alignement des initiatives locales sur les stratégies régionales et à l'échelle du paysage peut maximiser les coavantages climatiques et écologiques.
- Un suivi ciblé sur les résultats en matière de santé écologique et d'adaptation soutiendra l'amélioration continue.

Le lien entre la nature et l'adaptation recoupe plusieurs administrations, secteurs et disciplines. Une plus grande coordination entre les acteurs des domaines de l'environnement, des infrastructures et du secteur municipal, y compris les gouvernements, les institutions financières indépendantes, les partenariats industriels, les praticiens, les planificateurs et les chercheurs, pourraient mener à une adoption accrue des pratiques d'adaptation aux changements climatiques et faciliter l'échange des connaissances. Le Canada a des avantages clés pour faire progresser ces travaux, y compris un vaste paysage diversifié qui offre de riches possibilités pour l'adaptation fondée sur les écosystèmes et une main-d'œuvre qualifiée et interdisciplinaire capable de relever des défis d'adaptation complexes. Il existe également des possibilités croissantes de recourir à des mécanismes de financement novateurs pour encourager une approche pansociétale dans la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature pour l'adaptation aux changements climatiques. À mesure que le travail se poursuit au croisement de l'adaptation et de la nature, le perfectionnement du cadre de surveillance et d'évaluation du système de la nature et de la biodiversité aidera à garantir que les progrès font l'objet d'un suivi efficace, que les lacunes sont cernées et que les leçons sont continuellement mises en application.



Infrastructure

État de l'adaptation

L'infrastructure touche tous les aspects de notre vie quotidienne au Canada, des routes que nous empruntons, aux systèmes qui fournissent de l'eau potable et de l'énergie fiable et aux installations récréatives et culturelles qui sont au cœur de nos communautés. Une infrastructure fiable soutient également une économie résiliente et compétitive, ce qui permet la circulation efficace des biens, des services et de la main-d'œuvre et soutient une croissance durable à long terme. Pourtant, les systèmes d'infrastructure du Canada vieillissent et subissent une pression croissante, ce qui les rend plus vulnérables à des défaillances. Il n'a jamais été aussi important de s'assurer que les actifs d'infrastructure bâtie et naturelle peuvent résister aux répercussions des changements climatiques et que leur rétablissement est possible.

La SNA fixe un objectif transformationnel à long terme selon lequel, d'ici 2050, tous les systèmes d'infrastructure au Canada seront résilients au climat et feront l'objet d'une adaptation continue pour tenir compte des effets futurs et fournir des services fiables, équitables et durables. Depuis le lancement en juin 2023, des progrès notables ont été réalisés par tous les ordres de gouvernement au chapitre de la hiérarchisation des actifs et des systèmes d'infrastructure résilients aux changements climatiques.

Normes techniques mises à jour ou nouvelles, planification et processus décisionnels

L'utilisation des meilleures données disponibles et de codes, normes et orientations éclairés par le climat, est l'une des façons les plus percutantes et rentables de garantir des logements et des infrastructures résilients dans un climat en changement. La SNA a conduit à un partenariat trilatéral renforcé et élargi entre Logement, Infrastructures et Collectivités Canada (LICC), le Conseil national de recherches du Canada et le Conseil canadien des normes. Ce partenariat fournit des recherches novatrices, des mises à jour de codes, des normes nationales, des outils, de la formation et des conseils afin de garantir que l'infrastructure du Canada soit prête pour les répercussions climatiques futures. Les conseils accessibles au public soutiennent la résilience des actifs essentiels, comme les systèmes de barrière côtière, les bâtiments et les structures résidentielles, les établissements de santé et les infrastructures de gestion de l'eau. En 2025, le Canada est devenu le premier pays, à intégrer les valeurs de conception climatique prospectives dans le Code national du bâtiment. La résilience climatique a également été intégrée au Code canadien sur le calcul des ponts routiers et au Code canadien de l'électricité. Les autres réalisations dignes de mention comprennent des conseils sur la déclaration des actifs naturels pour les administrations municipales, ce qui promeut la prise en compte de précieux services écosystémiques dans les rapports financiers des collectivités canadiennes.

La prochaine phase des travaux du Conseil national de recherches du Canada et du Conseil canadien des normes débutera en 2026, et elle sera axée sur la mobilisation des connaissances. Les initiatives consisteront à fournir de la formation ciblée à la main-d'œuvre, à établir des partenariats avec les provinces et les municipalités pour entreprendre des études pilotes sur la résilience et à promouvoir l'intégration des considérations relatives à l'adaptation dans la planification, l'approvisionnement et la gestion des actifs.

L'accès à des ensembles de données locaux, à des outils axés sur les utilisateurs pour évaluer les risques climatiques et déterminer les options de traitement, et à des conseils fiables, est essentiel pour permettre aux collectivités de planifier, de concevoir et de construire des infrastructures résilientes et des logements durables. Afin de pallier cette lacune, le gouvernement fédéral a lancé en 2024 la Trousse sur le climat pour le logement et les infrastructures (TCLI). La trousse offre aux municipalités et aux propriétaires d'actifs d'infrastructure des services intégrés de renforcement des capacités. Elles ont aussi accès au Centre de soutien climatique, un répertoire d'experts en infrastructure et en climat, ainsi que des ressources en accès libre hébergées sur la plateforme Perspectives climatiques. Ces services ont contribué à la SNA en aidant les demandeurs des programmes de LICC à préparer des propositions de projet plus solides et axées sur le climat qui répondent aux exigences fédérales en matière de résilience.

Trousse sur le climat pour le logement et les infrastructures

Lancée en octobre 2024, la Trousse sur le climat est une initiative de prestation de services pour aider les communautés à construire des logements et des infrastructures écoénergétiques, durables et à faible émission de carbone. Au cours de sa première année, la Trousse sur le climat a soutenu plus de 450 collectivités, y compris 73 communautés autochtones, en améliorant l'accès aux données climatiques, aux outils d'évaluation des risques et aux services de soutien sur mesure qui renforcent la capacité locale. [Perspectivesclimatiques.ca](https://perspectivesclimatiques.ca) est un guichet unique permettant d'accéder facilement à des renseignements et à des outils sélectionnés, et plus de 100 000 visites ont été enregistrées sur cette plateforme en ligne. Ces initiatives font progresser la SNA en aidant toutes les collectivités — y compris les collectivités petites, rurales, nordiques et autochtones — à accéder à des outils et à l'expertise nécessaires pour réduire les risques liés aux catastrophes et bâtir des infrastructures résilientes dans un climat en changement.

Les ONG font progresser la résilience des infrastructures en rassemblant les intervenants et les partenaires et en offrant des formations pour aider à développer davantage les compétences des praticiens. Les ONG mènent également des recherches sur les principaux défis liés au climat et aux infrastructures et soutiennent les décideurs ainsi que les propriétaires et exploitants d'infrastructures dans la prise de décisions éclairées par le climat. Par exemple, la Coalition pour un Canada résistant au climat, dirigée par le Bureau d'assurance du Canada, réunit l'industrie de l'assurance, les organisations de secours en cas de catastrophe, les groupes de recherche et d'autres intervenants pour formuler des recommandations à l'intention du gouvernement fédéral sur la construction d'un Canada plus résilient face aux catastrophes. Des organisations de recherche comme l'Institut climatique du Canada et l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques contribuent également à combler les lacunes en matière de connaissances sur les infrastructures et la résilience au moyen de projets de recherche approfondis et de rapports qui contribuent à éclairer l'élaboration des politiques publiques et des programmes. Certaines organisations offrent également un soutien en matière de développement des capacités et de formation. Par exemple, le guide *Bâtir des collectivités adaptées et résilientes* d'ICLEI Canada fournit aux gouvernements municipaux un plan pour passer de la sensibilisation aux risques climatiques à une action locale coordonnée et soutenue. Le Protocole du Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques, élaboré par l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques et le Climate Risk Institute, propose aux professionnels du domaine de l'infrastructure une approche pour intégrer les répercussions des changements climatiques dans la conception, l'exploitation et l'entretien des infrastructures. À ce jour, plus de 50 projets d'infrastructure au Canada ont utilisé le Protocole, et le Climate Risk Institute offre une formation solide sur la méthode pour renforcer la résilience au Canada.

Défis

Le gouvernement, l'industrie, les ONG et les partenaires du secteur privé stimulent l'innovation et l'investissement dans des infrastructures résilientes. Cependant, il existe des lacunes et des obstacles persistants à la réalisation des objectifs de résilience climatique, des défis liés à la capacité, à l'accessibilité des données climatiques, au développement de codes et de directives, ainsi qu'aux approches de financement et d'approvisionnement.

Les normes, les lignes directrices et les codes du bâtiment commencent à tenir compte des risques climatiques, comme les inondations, les feux de forêt, la grêle et les pluies extrêmes, offrant des solutions novatrices qui garantissent une infrastructure plus résiliente au climat. Cependant, l'adoption généralisée de pratiques résilientes fait face à d'importants obstacles. La complexité réglementaire est un défi majeur, car les provinces, les territoires et les municipalités ont tous des rôles et des responsabilités en matière de développement et de construction. Parmi les défis supplémentaires figurent la détermination des risques et la navigation dans des solutions techniques propres au site, l'accent mis sur les coûts à court terme plutôt qu'à long terme et les avantages connexes, les coûts de l'adaptation dans les communautés rurales, éloignées et autochtones, ainsi que les niveaux variés de sensibilisation du public et des professionnels à l'importance de la résilience climatique. Ces facteurs, combinés à l'urgence de réparer ou de remplacer les infrastructures vieillissantes, nécessitent une prise de décision rapide, ce qui laisse peu de place pour tenir pleinement compte des risques climatiques. À l'heure actuelle, les pertes liées aux risques climatiques équivalent à 3 % des dépenses dans le secteur de la construction et atteignent en moyenne 9,2 milliards de dollars par an, et elles devraient doubler au cours des 8 prochaines années¹⁶. Les codes, les normes et les lignes directrices doivent reposer sur l'analyse du cycle de vie, et tenir compte des signaux provenant d'institutions financières, comme les assureurs qui quantifient le risque, pour mieux démontrer les avantages de la résilience afin que les propriétaires d'actifs sachent qu'ils doivent construire *correctement* pour éviter d'avoir à *reconstruire*.

Prise de décision publique et privée éclairée par les risques

Les gouvernements et les intervenants clés du secteur privé soutiennent une prise de décision en matière d'infrastructure éclairée par les risques au Canada.

Les municipalités ont fait progresser l'adaptation locale aux changements climatiques grâce à des projets concrets, des stratégies directrices, des règlements et des outils novateurs.

- L'arrondissement Sud-Ouest de Montréal, au Québec (l'un des 19 arrondissements de Montréal) utilise le facteur de résilience climatique pour la planification des infrastructures. Cet outil est utilisé pour établir des exigences pour le développement immobilier visant à réduire les îlots de chaleur urbains et à mieux gérer les eaux pluviales.
- La Ville de Calgary (Alberta) a réalisé 19 évaluations de la résilience et des risques climatiques pour des actifs, y compris l'eau, le transport en commun, les loisirs et les routes, en soutien à la stratégie climatique Pathways to 2050. Ces évaluations comprennent des recommandations en matière d'adaptation, une analyse coûts-avantages et des plans de mise en œuvre pour gérer l'adaptation par la planification, la conception et l'exploitation.
- La Ville de Selkirk (Manitoba) intègre l'adaptation aux changements climatiques dans son programme de gestion des immobilisations au moyen d'une stratégie d'adaptation dédiée.
- Les municipalités mettent également en œuvre des solutions d'adaptation sur le terrain, en utilisant à la fois des infrastructures bâties et naturelles. À Mahone Bay, en Nouvelle-Écosse, un littoral vivant naturel protège une partie de la ville contre les inondations.

Les provinces et les territoires jouent un rôle essentiel dans la résilience des infrastructures en soutenant les municipalités, en établissant des orientations politiques, en intégrant la résilience dans la gestion des actifs et la planification et en dirigeant des projets régionaux. Beaucoup appuient des initiatives de données et de connaissances pour mieux comprendre les principaux phénomènes climatiques et risques qui pèsent sur les actifs d'infrastructure, par exemple, l'Évaluation des risques climatiques et plan d'action du ministère de la Voirie du Yukon et le projet Chiffrer les

impacts du changement climatique sur l'infrastructure publique du Bureau du directeur de la responsabilité financière de l'Ontario. Le Bureau a estimé les répercussions budgétaires des risques climatiques qui pèsent sur les infrastructures publiques afin d'éclairer les décisions d'investissement et d'entretien.

Les provinces et les territoires mettent également en œuvre des projets de résilience d'importance régionale. Par exemple, un programme d'atténuation des feux de forêt en Saskatchewan qui aidera à protéger 84 collectivités en réhabilitant et en élargissant les infrastructures de limitation des combustibles et d'alimentation électrique. Ce programme bénéficie directement à plus de 150 000 personnes. De même, le gouvernement du Nunavut s'attaque aux risques liés au pergélisol en remplaçant le bâtiment de l'aéroport d'Arviat, qui se détériore, par une nouvelle structure conçue pour réduire au minimum les effets du dégel du pergélisol et stabiliser celui-ci, protégeant ainsi un actif essentiel pour la collectivité.

Le financement fédéral soutient directement l'infrastructure de renforcement de la résilience. Grâce au Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes, 149 projets d'infrastructure de protection aident à rendre les collectivités et les régions résilientes face aux changements climatiques. Par exemple, un financement a été accordé pour l'amélioration des digues dans la région de la baie de Fundy, ce qui aidera à protéger 60 collectivités situées le long de la côte de la Nouvelle-Écosse contre les inondations¹⁷. Le nouveau Fonds pour bâtir des collectivités fortes, annoncé dans le budget de 2025, soutiendra des projets d'infrastructure de protection afin de renforcer la résilience des collectivités. Le gouvernement du Canada finance également des infrastructures qui relient mieux les personnes, le commerce et les biens. En date de novembre 2025, 4,1 milliards de dollars ont été investis au titre du Fonds national des corridors commerciaux dans 214 projets qui améliorent l'infrastructure commerciale du Canada et renforcent la résilience économique¹⁸. La Banque de l'infrastructure du Canada investit également dans des infrastructures adaptatives, comme le projet de réaménagement de l'aéroport de Thompson, qui protégera un important pôle de transport nordique des répercussions du dégel du pergélisol.

Le secteur privé est un autre partenaire clé dans le renforcement de la résilience des infrastructures grâce au financement et à la recherche, ainsi que la construction, l'entretien et l'assurance d'actifs résilients. Par exemple, le laboratoire d'accélération de la résilience de Co-operators vise à démontrer la nécessité et la viabilité de l'investissement de capitaux privés dans des projets d'adaptation des infrastructures. Le laboratoire donne la priorité à la création d'un pipeline de projets de résilience prêts pour l'investissement à l'échelle du Canada. Intact Assurance, un assureur municipal de premier plan, soutient la résilience grâce à son Centre Intact sur l'adaptation aux changements climatiques axé sur la recherche à l'Université de Waterloo et au Programme de subvention aux municipalités pour la résilience climatique d'Intact, dans le cadre duquel 3,1 millions de dollars ont été versés en 2025 pour la mise en œuvre de solutions d'adaptation aux changements climatiques¹⁹.

Défis

Afin de combler les lacunes en matière de connaissances et de mieux soutenir la prise de décisions fondées sur le risque, le Conseil canadien des infrastructures a indiqué, dans sa première évaluation nationale des infrastructures publiée en novembre 2025, qu'il est nécessaire d'avoir accès à des données de meilleure qualité, plus cohérentes et accessibles au public sur la capacité des infrastructures, l'utilisation des services, le marché et les risques climatiques. Il a en outre recommandé de renforcer la planification de la gestion des actifs et les évaluations des risques afin d'améliorer la coordination entre les secteurs public et privé. En tenant compte de ces facteurs, les gouvernements peuvent contribuer à assurer la pérennité des infrastructures.

Afin de cerner les risques climatiques et de choisir les bonnes solutions techniques, il faut interpréter des lignes directrices qui évoluent, comprendre comment différents risques pourraient peser sur différents actifs et adapter les solutions en fonction des conditions locales. La Trousse sur le climat pour le logement et les infrastructures permet d'accéder à des services de consultation et de soutien.

Malgré une sensibilisation croissante aux risques climatiques au Canada, les collectivités et les administrations signalent que les ressources disponibles pour faire face aux risques qui pèsent sur les infrastructures demeurent insuffisantes et en grande partie inflexibles. Le coût de l'adaptation aux changements climatiques pour les municipalités, qui représentent 60 % des infrastructures publiques au Canada, est estimé à 5,3 milliards de dollars par an²⁰. Dans le nord du Canada, les coûts des dommages que causent les changements climatiques aux bâtiments pourraient atteindre de 30 à 38 millions de dollars par an d'ici le milieu du siècle si aucune mesure d'adaptation n'est prise²¹. Les programmes de financement actuels ne répondent pas à la demande.

Soutenir les populations mal desservies

Les Premières Nations, les Inuit et les Métis subissent des répercussions disproportionnées qui sont accentuées par des traumatismes historiques et actuels associés à la colonisation. L'Assemblée des Premières Nations estime que, pour atteindre des résultats relatifs aux infrastructures des réserves d'ici 2030, l'adaptation aux changements climatiques coûtera 30,9 milliards de dollars et les mesures de carboneutralité coûteront 12,7 milliards de dollars²². Le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes prévoit une allocation pour les bénéficiaires autochtones afin d'aider à réduire les répercussions des catastrophes et des phénomènes météorologiques extrêmes.

Les gouvernements et les organisations des Premières Nations, des Inuit et des Métis, dont les infrastructures sont touchées de manière disproportionnée par les changements climatiques, ont été à l'avant-garde de l'adaptation à l'échelle locale et nationale. Par exemple, dans le cadre du projet [Wataynikaneyap Power](#), 24 Premières Nations travaillent ensemble pour connecter 17 communautés éloignées dépendantes du diesel au réseau électrique provincial dans le nord de l'Ontario. Le projet fournit de l'énergie propre et fiable pour accroître la résilience des communautés face aux changements climatiques, ce qui est essentiel pendant les vagues de chaleur, les feux de forêt, les inondations, les tempêtes hivernales et d'autres phénomènes extrêmes. Le projet procurera des avantages majeurs aux communautés participantes et au Canada. Ces avantages comprennent une réduction des émissions, des déversements de diesel évités, des systèmes environnementaux plus résilients, une meilleure qualité de l'air et de meilleurs résultats en matière de santé pour les membres des communautés. En Alberta, les Métis prennent également des mesures pour lutter contre les changements climatiques. En 2025, le gouvernement métis Otipemsiwak a publié le rapport [Climate Risk and Vulnerability Assessment](#). S'appuyant sur des données scientifiques et les savoirs locaux et culturels, le rapport décrit les répercussions des changements climatiques dans la région, y compris les changements de température, les phénomènes météorologiques extrêmes et les changements du milieu naturel, et fournit aux communautés les informations nécessaires pour faire face aux risques et aux vulnérabilités qui menacent les moyens de subsistance, la résilience communautaire et les modes de vie métis.

Les personnes handicapées font face à des risques accrus liés aux changements climatiques, y compris des taux de mortalité plus élevés liés aux événements météorologiques extrêmes. Les catastrophes et les effets des changements climatiques amplifient les barrières existantes à cause du manque de planification inclusive du logement et des infrastructures. Le [Programme d'adaptation de domicile](#) du gouvernement du Québec offre une aide financière aux propriétaires ou aux locataires ayant des incapacités significatives et persistantes pour adapter leur domicile et y demeurer en sécurité plus longtemps. L'accessibilité du domicile influe directement sur la capacité des personnes handicapées à vivre en sécurité, à accéder au soutien médical et aux services essentiels, ainsi qu'à s'abriter et à évacuer leur logement lors de catastrophes et de phénomènes météorologiques extrêmes. Cela aide à prévenir les taux de blessures ou de décès disproportionnés.

En mai 2025, le Diversity Institute a publié une spécification accessible au public pour la prise en compte de l'inclusion, de la diversité, de l'équité et de l'accessibilité dans la résilience climatique des infrastructures. Cette spécification aidera les propriétaires et les exploitants d'infrastructures à intégrer des considérations relatives à l'équité dans la prise de décision et la gestion des risques pour des projets d'infrastructures résilientes. La spécification aide les utilisateurs finaux à mieux comprendre les services que l'infrastructure offre, la population et ses besoins, les personnes qui seraient les plus touchées par les répercussions des changements climatiques et les risques climatiques, et comment aborder ces répercussions et besoins disproportionnés dans le cadre de la conception de projets et de la gestion de portefeuilles.

Équité dans l'adaptation : Défi Sea2City Design de la Ville de Vancouver

La Ville de Vancouver est un leader en matière d'adaptation axée sur l'équité, comme l'illustre sa stratégie d'adaptation 2024-2025 de la ville et le défi Sea2City Design. Ce défi est une initiative collaborative visant à réinventer l'avenir du littoral de False Creek, un front de mer densément peuplé et économiquement vital.

Il s'agit aussi d'une réponse aux risques croissants liés à l'élévation du niveau de la mer et aux inondations côtières. Le défi accorde une place centrale aux connaissances autochtones et aux priorités communautaires dans le cadre de « collaboratoriums » — des ateliers avec des jeunes, des membres de la collectivité et d'autres groupes — ainsi que de séances de décolonisation et des activités de consultation publique. Le défi consistait à prendre en compte les risques qui pèsent sur 38 000 résidents, 19 milliards de dollars en biens immobiliers, les infrastructures essentielles, les parcs et les sites culturels, comme Granville Island, présents le long du littoral. L'initiative se concentrait sur des solutions fondées sur la nature, un aménagement urbain adaptatif et des stratégies axées sur la collectivité pour atténuer les risques liés aux changements climatiques. Les principes et les stratégies de planification décrits dans la section Défis éclairent les travaux d'adaptation en cours. Cela comprend la politique de gestion des inondations côtières et le plan d'adaptation du littoral de Vancouver.

Défis

L'élaboration conjointe de solutions sur mesure avec des communautés et des gouvernements dignes d'équité favorisera une planification inclusive et éclairée. Malgré les progrès, de nombreuses communautés sont toujours confrontées à l'accès limité aux programmes, au manque de personnel, aux priorités concurrentes, à la complexité des enjeux climatiques et au sous-investissement. Ces défis sont particulièrement difficiles à relever pour les collectivités de petite taille, rurales et nordiques et les peuples autochtones. Les communautés nordiques et éloignées se heurtent à des obstacles supplémentaires pour accéder aux programmes de financement en raison de leur complexité et des délais serrés pour la présentation de demandes et la réalisation des projets qui ne tiennent pas compte des courtes périodes propices pour les travaux de construction ou des contraintes logistiques.

Les nouveaux investissements appliquent des critères de résilience, adoptent des directives et des normes sur les changements climatiques et utilisent des données de conception futures

Conformément à l'objectif de la SNA selon lequel la résilience face aux changements climatiques sera intégrée dans tous les nouveaux programmes de financement des infrastructures fédérales à partir de 2024, le gouvernement du Canada a intégré des considérations de résilience dans les nouveaux programmes de financement des infrastructures ainsi que dans ceux qui ont été renouvelés. Cela inclut le Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement, le Fonds pour le transport en commun du Canada et le Fonds d'infrastructure des Premières Nations. Cette approche a permis d'accroître la résilience des collectivités, en veillant à ce que les principaux risques climatiques pour les projets soient adéquatement cernés et, au besoin, atténués.

Les provinces et les territoires fournissent également du financement pour la mise en œuvre de projets sur le terrain, comme le Fonds de réponse aux défis climatiques de l'Île-du-Prince-Édouard, qui finance principalement des projets qui renforcent la résilience et contribuent à l'atteinte des objectifs d'adaptation provinciaux.

Les ONG jouent un rôle essentiel en fournissant un accès aux données climatiques prospectives nécessaires pour concevoir et construire des infrastructures résilientes. Les ingénieurs, architectes, planificateurs et autres professionnels utilisent des variables de conception climatique lors de la conception de bâtiments et d'infrastructures. À cause des changements climatiques, les valeurs de conception antérieures ne sont plus adaptées aux phénomènes environnementaux extrêmes auxquels les infrastructures peuvent être exposées. L'outil en ligne [Design Value Explorer](#), mis au point par le Pacific Climate Impacts Consortium, propose 19 valeurs de conception climatiques et des projections, y compris les pressions du vent et de la pluie, l'indice d'humidité et les charges de neige. L'outil permet aux professionnels de déterminer comment les changements climatiques influenceront les conceptions dans différents scénarios.

Défis

De nombreux programmes de financement public font face à des défis structurels qui entravent les progrès en matière d'infrastructure résiliente aux changements climatiques. Un financement imprévisible à court terme crée une incertitude à long terme et conduit souvent à la sursouscription des programmes, de sorte que de nombreuses collectivités qui ont de faibles capacités et qui sont exposées à un risque élevé sont continuellement désavantagées. Le manque de souplesse dans la mise en œuvre des programmes à l'échelle du gouvernement fédéral, ainsi que le manque de financement consacré à la planification des infrastructures et aux dépenses préalables aux immobilisations, restreignent davantage la capacité des collectivités de planifier et de mettre en œuvre des mesures d'adaptation qui répondent aux besoins locaux. Le manque de financement des capacités signifie que les collectivités disposant de moins de ressources techniques et administratives ont souvent du mal à réaliser des évaluations des risques climatiques et à préparer des propositions de financement compétitives, ce qui renforce les inégalités existantes.

Les processus de planification et de marchés publics découragent souvent la réduction des risques à long terme au profit d'approches qui privilégient des coûts initiaux plus bas et des échéanciers plus courts, ce qui ralentit davantage l'adoption d'infrastructures résilientes aux changements climatiques.

Possibilités futures

Il sera essentiel d'établir un consensus solide sur l'importance des normes, des lignes directrices et des codes relatifs à la résilience climatique pour garantir une harmonisation adéquate entre les administrations provinciales, territoriales, municipales et autochtones, et les professionnels du logement et des infrastructures. Les nouveaux travaux du Conseil national de recherches du Canada et du Conseil canadien des normes, appuyés par LICC, seront axés sur l'accélération de l'utilisation et de la mise en œuvre de lignes directrices fondées sur le climat pour le logement et l'infrastructure dans les collectivités canadiennes. L'analyse du cycle de vie peut renforcer l'argument économique pour la construction d'infrastructures résilientes, et les institutions financières et les assureurs peuvent contribuer en quantifiant les risques climatiques et en établissant leur valeur monétaire. Une meilleure harmonisation entre les administrations, soit l'établissement d'exigences communes pour la fabrication, la construction et les services professionnels à l'échelle du Canada, pourrait stimuler le commerce intérieur et la croissance économique.

L'adoption dans l'ensemble des provinces et des territoires facilitera la mise en œuvre pour le secteur de la construction, tandis que la réduction des coûts d'accès aux normes offrira un soutien supplémentaire aux promoteurs de projets. Il existe également des possibilités d'intégrer le savoir autochtone, l'expertise locale et les solutions fondées sur la nature dans la planification à long terme et les investissements, ce qui peut réduire l'incertitude, éviter la maladaptation et fournir des avantages connexes supplémentaires pour la nature.

L'accélération de l'intégration de la résilience climatique dans toutes les décisions relatives aux infrastructures — immobilisations, exploitation et entretien — de tous les ordres de gouvernement réduira les coûts à long terme, préviendra les interruptions de service, protégera la sécurité publique, soutiendra la stabilité économique et créera des collectivités plus durables. Les futurs investissements en infrastructures du gouvernement fédéral seront l'occasion de s'assurer que les projets résisteront aux effets actuels et futurs des changements climatiques. En plus de fournir un soutien financier direct aux projets d'adaptation, le nouveau Fonds pour bâtir des collectivités fortes exige que la conception de tous les projets cerne les risques climatiques et intègre des mesures d'adaptation.

Les gouvernements provinciaux, territoriaux, autochtones et municipaux ont également pris des mesures positives contribuant à un avenir plus résilient. Le fait d'accorder la priorité à la détermination des risques climatiques, d'établir des exigences qui réduisent les risques et de tenir compte des effets en cascade à l'échelle du système représente des étapes importantes pour bâtir et maintenir une infrastructure publique résiliente et une économie compétitive. Renforcer la résilience des infrastructures grâce à une planification climatique complète peut aider à cerner les vulnérabilités, à hiérarchiser les améliorations et à prendre des décisions fondées sur le climat concernant l'exploitation et l'entretien.

Pour combler les lacunes en matière de financement tout en accélérant les initiatives d'adaptation, les différents ordres de gouvernement devront déployer des efforts coordonnés et établir de solides partenariats avec le secteur privé afin de mobiliser des investissements. Les gouvernements ont l'occasion de s'assurer que les programmes de financement des infrastructures effectuent des investissements adéquats à long terme et qu'ils soient souples et adaptés aux différents besoins des collectivités. Cela est particulièrement important pour les collectivités qui ont de faibles capacités et qui sont plus vulnérables aux effets des changements climatiques.

Cependant, le financement public à lui seul ne suffit pas pour répondre à l'ampleur des besoins en infrastructures résilientes. Il existe un solide argument économique en faveur d'une augmentation de l'investissement du secteur privé. La détermination des projets présentant un potentiel élevé de mobilisation d'investissements du secteur privé permettra aux gouvernements de réserver le financement public pour les projets et les collectivités dont les besoins sont plus importants. Les gouvernements devront mieux comprendre le secteur privé et s'attaquer aux obstacles politiques et réglementaires qui pourraient nuire à l'investissement privé dans les infrastructures résilientes.



Économie et travailleurs

État de l'adaptation

Les priorités économiques du Canada ont évolué, l'accent étant désormais mis sur la croissance économique, la productivité, l'abordabilité et la compétitivité à long terme dans un climat en changement. Les pressions économiques poussent les entreprises à se préparer aux répercussions potentielles des changements climatiques et à y faire face afin d'assurer la durabilité et la résilience de leurs activités. Cette situation présente à la fois des défis (p. ex., s'assurer que les risques climatiques futurs sont pris en compte par rapport à des priorités concurrentes) et des possibilités (p. ex., le développement de l'Arctique qui attirera l'attention sur des solutions de résilience climatique éclairées par les connaissances autochtones et nordiques).

Établir l'analyse de rentabilisation

Les répercussions des changements climatiques augmentent les coûts pour les personnes au Canada, soulignant l'importance d'une adaptation précoce et ciblée comme moyen d'assurer la stabilité économique. L'Institut climatique du Canada estime que les pertes annuelles seront respectivement de 78 et de 101 milliards de dollars d'ici 2050 selon des scénarios d'émissions faibles et élevées²³. L'Institute for Sustainable Finance estime que de 2015 à 2100, le Canada pourrait enregistrer des pertes de 2,8 à 5,5 billions de dollars en production totale à cause des changements climatiques²⁴.

Il existe un solide argument économique en faveur de l'adaptation climatique. Dans de nombreux secteurs économiques, des documents ont été préparés à l'intention des décideurs et des professionnels pour expliquer comment l'adaptation est un investissement judicieux et stratégique qui protège les actifs et réduit les coûts tout en assurant leur résilience à long terme. Une compréhension claire des risques économiques et sociaux et la sensibilisation aux pratiques exemplaires et aux lacunes en matière de connaissances aident les entreprises et les collectivités à effectuer des analyses de rentabilisation et à intégrer l'adaptation et la résilience climatique dans leurs activités. Les plus récentes données de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises indiquent qu'au quatrième trimestre de 2025, 13,8 % des entreprises canadiennes ont été touchées dans une certaine mesure par des catastrophes naturelles ou des urgences liées aux conditions météorologiques au cours des 12 mois précédant l'enquête. Parmi ces entreprises, près de 3 sur 10 (27,7 %) ont rapporté des répercussions élevées²⁵.

Les considérations régionales sont particulièrement importantes dans les zones les plus durement touchées par les changements climatiques, comme les collectivités nordiques, côtières et autochtones. Par exemple, le Programme d'adaptation aux changements climatiques de Ressources naturelles Canada (RNCa) et le Programme pour des communautés côtières résilientes au climat comprennent un volet de financement réservé aux projets dirigés par les Autochtones qui contribuent à accroître la résilience économique et la capacité d'adaptation des communautés autochtones et nordiques. En outre, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest élabore des outils et des orientations en collaboration avec des communautés autochtones pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation et de résilience face aux changements climatiques, qui comprennent des relocalisations planifiées. Ce travail éclairera également les futures initiatives de développement économique qui dépendent des infrastructures et des collectivités nordiques, lesquelles constituent une porte d'entrée vers les routes maritimes clés de l'Arctique.

L'intégration généralisée des considérations relatives à l'adaptation dans les activités opérationnelles peut aider les entreprises à adopter une approche pratique pour rendre leurs activités plus résilientes face aux changements climatiques. Par exemple, dans le secteur de l'énergie, il est courant de tenir compte des leçons apprises pour modifier les activités futures et les dépenses en immobilisations, car les risques climatiques peuvent compromettre la fiabilité. Dans d'autres secteurs, les activités de recherche visent à comprendre les répercussions des changements climatiques et à combler les lacunes en matière de connaissances pour soutenir la gestion des ressources à long terme et la résilience des activités. Le secteur forestier met au point des pratiques et des outils de gestion forestière qui rendent les entreprises plus compétitives. Ces mesures contribuent à réduire les risques climatiques qui pèsent sur le secteur, les collectivités et les infrastructures, y compris les feux de forêt, la sécheresse, les espèces envahissantes, les infestations d'insectes et les maladies²⁶, et à en tenir compte. Dans le secteur minier, la recherche collaborative menée par le biais de laboratoires fédéraux, en partenariat avec l'industrie et les communautés autochtones, intègre la génomique, le suivi traditionnel, la science et les connaissances autochtones pour renforcer la compréhension des répercussions des changements climatiques sur les écosystèmes d'eau douce et de tourbières touchés par l'exploitation minière.

Défis

Malgré la multiplication des lignes directrices, des défis subsistent lorsqu'il s'agit de passer de la connaissance à l'action, car l'incertitude continue de peser sur les décisions. Ces défis comprennent le manque de données cohérentes, normalisées, prospectives et pertinentes à l'échelle régionale pour appuyer des évaluations des risques, en particulier pour les feux de forêt et les inondations, ainsi que d'outils et de lignes directrices pour soutenir la prise des décisions. Pour obtenir cette information, il faut réaliser des investissements constants et à long terme pour surveiller les risques et l'efficacité des mesures d'adaptation, évaluer les avantages et les coûts et améliorer l'efficacité et l'impact des mesures d'adaptation qui soutiennent la résilience et la compétitivité actuellement et dans l'avenir. L'évaluation des compromis entre les coûts immédiats de l'adaptation, comme les changements et les coûts d'exploitation, et la rentabilité à long terme, demeure également un obstacle à l'adoption. Une consultation supplémentaire avec des experts du secteur provenant des gouvernements et de l'industrie et des experts autochtones pourrait fournir des renseignements précieux sur la meilleure façon d'aborder les risques et d'analyser les coûts et les avantages. Le Nord offre un potentiel de développement économique, mais les données et les renseignements disponibles demeurent limités malgré les graves répercussions des changements climatiques observées et prévues.

Élaboration de politiques et d'incitatifs financiers

Les investisseurs et les institutions financières adoptent de plus en plus des politiques qui intègrent l'évaluation du risque climatique dans les processus décisionnels pour protéger les actifs et assurer la stabilité financière. Ces efforts s'appuient sur les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et sur les normes volontaires de durabilité élaborées par le Conseil canadien des normes de durabilité. Par exemple, dans le secteur financier, le Bureau du surintendant des institutions financières et l'Autorité des marchés financiers exigent que les institutions du secteur financier évaluent régulièrement et cartographient les aléas physiques de leur portefeuille, quantifient les répercussions financières possibles et démontrent comment ces risques sont intégrés à la planification des fonds propres, à la gestion des liquidités

et à la couverture d'assurance²⁷. Dans le secteur de l'assurance, les assureurs s'emploient à démontrer la viabilité et la nécessité des investissements de capitaux privés dans la résilience climatique. Cela se fait par la mobilisation d'investissements privés et la réduction des risques pour des projets d'adaptation et de résilience novateurs et pansociétaux menés en partenariat avec les municipalités.

Les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones soutiennent les dirigeants communautaires dans les régions les plus touchées par les répercussions des changements climatiques afin de favoriser une adaptation proactive et préventive. Cela prend la forme de conseils liés à la planification de l'utilisation des terres, à la planification et à la réponse aux urgences ainsi qu'à la gestion des biens publics. Les gouvernements collaborent également avec le secteur privé, les collectivités, les organisations et les gouvernements autochtones, le milieu universitaire et les organisations non gouvernementales pour faire face aux risques climatiques. Par exemple, grâce au programme Renforcer la capacité et l'expertise régionales en matière d'adaptation, le gouvernement du Manitoba et l'Institut international de développement durable ont élaboré un guide étape par étape pour aider les municipalités à répondre aux exigences réglementaires visant à assurer une évaluation robuste des risques et de la vulnérabilité fondée sur des données.

Défis

L'accélération de l'adoption de mesures d'adaptation pour suivre le rythme, la portée et l'ampleur des changements climatiques rapides est l'un des défis qui restent à relever. Les gouvernements et l'industrie s'adaptent aux nouvelles réalités économiques et à l'évolution des politiques sur les changements climatiques. Au niveau sectoriel, le risque climatique et l'adaptation sont des considérations de plus en plus courantes dans l'élaboration de normes et de règlements. Les organisations demeurent toutefois les principales responsables de l'atténuation des risques climatiques, ce qui souligne la nécessité de s'assurer qu'elles disposent d'outils, de renseignements et de professionnels qualifiés pour donner la priorité à l'adaptation et appuyer cette décision.

Préparation de la main-d'œuvre canadienne

À mesure que l'économie du Canada évolue et que les effets des changements climatiques s'aggravent, les compétences en matière d'adaptation et de résilience climatiques seront de plus en plus importantes pour la main-d'œuvre canadienne. Dans le contexte d'une sensibilisation croissante aux risques climatiques dans divers secteurs partout au Canada, les initiatives existantes visent à déterminer les compétences en matière d'adaptation dont les professionnels ont besoin ainsi que les obstacles à la constitution d'une main-d'œuvre qualifiée et résiliente.

Les compétences clés nécessaires pour faire face aux risques climatiques comprennent la compréhension des effets des changements climatiques et la connaissance des outils et des ressources qui peuvent soutenir la main-d'œuvre, et il est important de s'assurer que les professionnels, les travailleurs de première ligne et les décideurs ont accès à des conseils et à de la formation pour soutenir la prise de décisions.

Dans le nord du Canada, RCAANC finance des projets et donne des conseils pour renforcer la capacité d'adaptation du Nord et mettre en œuvre des mesures d'adaptation qui augmentent la résilience climatique des collectivités et de leur infrastructure. Le Programme d'adaptation aux changements climatiques de RNCAN cofinance des projets à l'échelle du Canada qui favorisent l'adaptation dans les secteurs des ressources naturelles (foresterie, exploitation minière et énergie) et renforcent les compétences pour l'adaptation aux changements climatiques. Grâce à des initiatives comme les rassemblements autochtones de gestion des incendies, les microcrédits d'adaptation aux changements climatiques et les programmes de formation des praticiens, les programmes renforcent la capacité décisionnelle locale et favorisent la participation des gouvernements, des travailleurs et des détenteurs de connaissances autochtones à l'économie. En donnant la priorité à une formation accessible et adaptée à la collectivité, au secteur et au contexte nordique, les programmes d'adaptation de RNCAN contribuent également à l'établissement d'une expertise durable dans la communauté pour soutenir les collectivités vulnérables et réduire la dépendance envers le soutien externe.

L'initiative fédérale pour des emplois durables dirige et facilite une transition centrée sur les travailleurs vers une économie carboneutre d'ici 2050 en investissant dans le développement des compétences et le marché du travail pour se préparer à l'économie de demain. Le [Plan d'action pour des emplois durables](#) 2026 décrit les mesures du gouvernement fédéral pour faciliter et promouvoir la croissance économique propre et soutenir les travailleurs et les collectivités avec les outils et les soutiens dont ils ont besoin pour prospérer dans un avenir carboneutre. Le plan comprend des faits saillants d'initiatives clés pour s'assurer que les risques climatiques et la résilience sont pris en compte par les professionnels clés, y compris les travailleurs du secteur des métiers. De plus, un financement de 40 millions de dollars sur 2 ans a été annoncé dans le budget de 2025 pour créer un service jeunesse pour le climat qui offrira de la formation professionnelle rémunérée aux jeunes au Canada. Ceux-ci seront formés en vue de répondre rapidement aux urgences climatiques, d'accroître la résilience des collectivités, d'appuyer les mesures de rétablissement, d'accroître l'innovation et de renforcer les projets d'adaptation.

Formation sur l'adaptation et la résilience climatique dans le Canada atlantique

Le programme de formation sur l'adaptation et la résilience climatique bilingue de CLIMAtlantic a été lancé en janvier 2025. Il s'agit d'une initiative de formation en cohorte gratuite pour les personnes qui souhaitent aborder les répercussions des changements climatiques, comme le personnel d'administrations municipales et provinciales, les consultants, les membres d'organisations non gouvernementales ou autochtones, les groupes de protection des bassins versants et les nouveaux diplômés qui entreprennent une carrière dans le domaine de l'adaptation. Le programme a aidé à combler un manque de formation et à répondre aux besoins croissants en matière d'emploi en formant plus de 250 personnes partout au Canada atlantique. Les modules en ligne et les activités en personne portent sur les renseignements climatiques, les risques, l'adaptation, la communication, la collaboration, la gestion des processus et la navigation dans l'appareil gouvernemental.

Défis

Certains des défis rencontrés dans la constitution d'une main-d'œuvre qualifiée et résiliente sont le manque de connaissances et d'expertise dans l'application des données et la mise en œuvre des mesures d'adaptation, les coûts financiers, l'accessibilité et la souplesse des initiatives de formation et de renforcement des capacités, et la nécessité pour les travailleurs de suivre le rythme de l'évolution des technologies et de tenir compte des connaissances sur les risques climatiques.

Un autre défi est de garantir que la main-d'œuvre a la formation et les compétences nécessaires pour intégrer l'adaptation dans la prise de décision. Par exemple, une enquête de 2023 sur l'adaptation des ingénieurs, des comptables, des planificateurs et des architectes a révélé que seuls 44 % des ingénieurs et 52 % des architectes se sentaient suffisamment compétents pour intégrer l'adaptation dans leur travail²⁸. Il faut en faire encore plus pour accroître la sensibilisation et l'accès aux outils, renseignements et ressources nécessaires pour faire face aux risques climatiques et pour renforcer les capacités dans un large éventail de professions.

Adapter les secteurs économiques

La SNA indique que plusieurs secteurs sont fortement exposés aux répercussions des changements climatiques : énergie, foresterie, exploitation minière, transport, agriculture, pêche et tourisme. Les secteurs économiques intègrent de plus en plus les risques climatiques dans la planification des activités courantes, les normes opérationnelles et les décisions d'investissement, allant au-delà des évaluations des risques et des vulnérabilités et vers une gestion continue des risques climatiques et l'adoption de pratiques adaptatives. Conscient que l'agriculture est l'un des secteurs les plus exposés aux phénomènes climatiques, le gouvernement fédéral collabore avec les provinces et les territoires pour

offrir des programmes financés conjointement dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable, dont le Programme de paysages agricoles résilients qui aide les producteurs à conserver des paysages agricoles et à en améliorer la résilience. Même si chaque secteur est confronté à des défis climatiques uniques, il existe certains domaines clés dans lesquels des progrès sont réalisés.

Répondre à des catastrophes climatiques plus fréquentes

Les catastrophes liées au climat, plus fréquentes et plus graves, ont des répercussions significatives sur les moyens de subsistance dans ces secteurs, et elles s'étendent au-delà des infrastructures pour toucher l'emploi, les économies locales et la continuité des services essentiels dans les régions sensibles au climat.

Plusieurs secteurs prennent des mesures pour élaborer des lignes directrices et des cadres pour faire face aux changements climatiques et aux événements météorologiques extrêmes.

- En 2023 et en 2024, le secteur de l'énergie a élaboré des [cadres de gestion des risques de feux de forêt](#) (en anglais seulement) et des [directives](#) pour réduire l'exposition au feu et soutenir l'adaptation de l'industrie et des collectivités adjacentes.
- Le secteur forestier investit dans des pratiques de prévention des incendies pour atténuer les risques et les répercussions des feux de forêt qui touchent les collectivités et les infrastructures.
- En 2024, le Conseil canadien des ministres des forêts a publié le [Plan stratégique pour une croissance sensible au climat et une modélisation des rendements](#). La collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux permettra d'élaborer des modèles de croissance et de rendement plus précis et fiables qui tiennent compte des changements forestiers et soutiennent la gestion durable des ressources forestières dans un climat en évolution.

Dans les secteurs non liés aux ressources, comme le tourisme et le transport, l'action se concentre sur la préparation aux urgences et le rétablissement. Par exemple, le Conseil canadien des ministres du Tourisme a formé un groupe de travail intergouvernemental en 2025 sur la réactivité et la préparation du secteur du tourisme face aux situations d'urgence.

ClimateREADi Power Framework

Le [Programme d'adaptation aux changements climatiques](#) du Canada vise à faire avancer l'adaptation dans les secteurs des ressources naturelles (foresterie, exploitation minière et énergie) et à élargir les connaissances sur l'économie de l'adaptation. Le programme soutient un projet à coût partagé dirigé par l'Institut de recherche sur l'électricité pour piloter son ClimateREADi Power Framework pour le système électrique de l'Ontario. L'Institut travaille avec Ontario Power Generation, Bruce Power et l'Independent Electricity System Operator pour intégrer le risque climatique dans la modélisation du système électrique et la prise de décision collaborative. Il élabore des directives étape par étape afin que les praticiens du secteur puissent reproduire le processus dans d'autres régions du pays. La participation conjointe à ce projet a aidé les représentants d'Ontario Power Generation et d'Independent Electricity System Operator à progresser dans l'intégration des considérations liées au climat dans leur planification, leur gestion des actifs et leurs activités courantes.

Évaluation des risques climatiques et planification

Évaluer les vulnérabilités opérationnelles et les risques que présente un climat en changement est essentiel pour acquérir la compréhension fondamentale nécessaire pour aborder les risques dans les secteurs économiques fortement exposés aux changements climatiques. Des travaux sont en cours dans plusieurs secteurs pour réaliser et intégrer des évaluations des risques, des évaluations de la vulnérabilité ou des exercices de cartographie des inondations dans les protocoles de planification. Par exemple :

- Dans le secteur minier, les initiatives menées dans le cadre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, comme le Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques fédéral, ont employé des processus d'évaluation qui tiennent compte de la manière dont la résilience climatique est intégrée dans la planification et la conception des projets. De plus, d'autres initiatives, comme le Programme d'exploitation minière résilient aux changements climatiques, soutiennent les pratiques minières et le développement d'infrastructures pour assurer la préparation aux risques, comme les inondations, le dégel du pergélisol et l'exposition aux feux de forêt, ce qui contribue à la résilience climatique à long terme.
- Le Canada continue d'appliquer les dispositions sur les stocks de poissons de la *Loi sur les pêches*, exigeant que les principaux stocks de poissons énumérés dans la réglementation soient maintenus aux niveaux nécessaires pour promouvoir la durabilité, ou que des plans de rétablissement soient élaborés et mis en œuvre s'ils sont épuisés.
- Le Canada travaille avec les peuples autochtones, leurs gouvernements et les organisations qui les représentent afin de trouver des solutions novatrices pour accroître la résilience face à un climat changeant. Cela comprend une collaboration entre RCAANC, Makivvik, l'Administration régionale Kativik, le gouvernement du Québec et l'Université Laval, qui visent à évaluer les risques climatiques pour les infrastructures bâties et le secteur de la construction et à déterminer des approches dirigées par les collectivités pour favoriser l'utilisation de pieux de fondation dans les projets de construction afin d'atténuer les effets du dégel du pergélisol, de réduire les coûts de construction et de créer de nouvelles occasions économiques dans les hameaux du Nord.

Défis

Pour de nombreux secteurs, les considérations climatiques et les évaluations des risques sont généralement basées sur des renseignements et des données historiques plutôt que sur des projections climatiques. C'est un défi particulier pour les secteurs de la pêche et de la foresterie, qui doivent tenir compte des conditions futures pour assurer la disponibilité des ressources à long terme et une planification rentable. C'est aussi une préoccupation pour le secteur agricole, où les producteurs ont besoin de renseignements prospectifs sur les risques climatiques propres à chaque région pour orienter les décisions à long terme concernant les cultures et les pratiques agricoles. En outre, un manque de données régionales et de directives communes pour l'industrie peut également poser des défis pour la mise en œuvre de pratiques d'adaptation efficaces²⁹.

Les lacunes au chapitre des données, en particulier dans les régions nordiques, éloignées et basées sur les ressources, limitent la capacité à détecter des changements climatiques rapides. La variabilité dans la capacité de surveillance et l'absence de protocoles nationaux normalisés pour la collecte de données entravent la comparabilité entre les administrations. En outre, des effets cumulatifs complexes découlant de multiples facteurs de stress, y compris les changements climatiques et les activités industrielles, continuent de compliquer l'attribution et la gestion adaptative. Il peut également être difficile de réaliser des évaluations de vulnérabilité et de combler les lacunes en matière de données à cause du manque de financement, de données ou de professionnels agréés, d'une mauvaise compréhension des exigences relatives à la divulgation des risques climatiques, ou de la nécessité de tenir compte de plusieurs valeurs et de faire des compromis. En même temps, les évaluations doivent suivre le rythme de l'acquisition des connaissances et du développement technologique (p. ex. l'intelligence artificielle), nécessitant une accessibilité améliorée et des mises à jour en temps opportun afin que les décisions soient basées sur les données, la science et les connaissances les plus récentes.

Rendre les chaînes d'approvisionnement résilientes

Les interruptions des chaînes d'approvisionnement au Canada peuvent avoir un effet dévastateur sur l'économie. Par exemple, une perturbation d'une semaine dans l'isthme de Chignecto, entre la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, pourrait retarder le transport de marchandises d'une valeur de 1,8 milliard de dollars (259 millions de dollars par jour)³⁰. Le port de Vancouver est un pôle économique majeur, où la valeur des marchandises est de plus de 300 milliards de dollars par année. L'événement de rivière atmosphérique de 2021 a causé des inondations et des glissements de terrain qui ont bloqué, endommagé ou emporté d'innombrables sections de route menant au port de Vancouver, en plus de paralyser la chaîne d'approvisionnement de la Colombie-Britannique pendant plus d'une semaine. Pour chaque journée d'interruption des activités portuaires, la valeur des marchandises bloquées atteignait un total incroyable de 840 millions de dollars.

Pour réduire ces vulnérabilités et renforcer la résilience des infrastructures côtières à travers le pays, le gouvernement du Canada prend des mesures proactives. Par exemple, des modifications aux actifs des ports pour petits bateaux sont planifiées en tenant compte des répercussions des changements climatiques. De même, de nouveaux actifs de ports pour petits bateaux sont conçus pour être mieux adaptés au climat changeant du Canada. Des études côtières, fondées sur l'[Outil canadien d'adaptation aux niveaux d'eau extrêmes](#) et l'[indice national de la vulnérabilité des infrastructures côtières](#), éclairent ces initiatives.

L'économie du Canada dépend du commerce national et international, et elle subira de plus en plus les répercussions économiques des phénomènes météorologiques extrêmes liés au climat ainsi que des effets des changements climatiques et des mesures d'adaptation prises ailleurs dans le monde. Cela est particulièrement vrai lorsque des partenaires commerciaux proches sont touchés. Le nombre de systèmes de transport vieillissant partout au pays est considérable. Les interruptions et les réparations coûteuses compromettent la résilience des chaînes d'approvisionnement du Canada. Reconstruire mieux lorsque l'infrastructure d'une chaîne d'approvisionnement est endommagée est l'occasion d'accroître sa résilience. Le Programme pour des communautés côtières résilientes au climat de RNCan cofinance un projet avec l'Autorité portuaire de Vancouver Fraser, qui consiste à élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques et à déterminer les principaux risques climatiques et les mesures d'adaptation prioritaires pour accroître la résilience à long terme des infrastructures portuaires, des activités, des services et des chaînes d'approvisionnement régionaux qui facilitent le commerce.

Les provinces renforcent également la résilience de leurs chaînes d'approvisionnement en diversifiant la production d'énergie, en veillant à ce que l'infrastructure de transport et de distribution d'énergie soit fiable et en réduisant les risques d'inondation pesant sur les infrastructures de transport essentielles, comme les autoroutes, les chemins de fer, les ports et les routes. Cela permet d'assurer la sécurité de la circulation des biens et de la prestation des services malgré les conditions climatiques futures.

Possibilités futures

Consulter l'industrie pour mieux comprendre les besoins propres aux régions et aux secteurs et explorer des approches normalisées en matière d'évaluation des risques et d'adaptation (p. ex. normes et certifications volontaires) est une occasion de faire preuve de leadership, de favoriser de nouveaux partenariats et d'attirer des investissements. Mesurer et communiquer les résultats et les leçons apprises peut éclairer la conception des politiques et des programmes. Les autres possibilités comprennent des programmes de partage des coûts entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et la promotion des initiatives de divulgation des risques climatiques. L'importance croissante de la divulgation des risques climatiques et des exigences environnementales, sociales et de gouvernance pour les investisseurs, et le recours de plus en plus courant à des exigences obligatoires dans certaines administrations où les industries canadiennes mènent leurs activités, imposeront la résilience climatique dans ces secteurs économiques. La capacité interne, l'accès aux données et aux ressources, ainsi que la capacité de démontrer comment les risques climatiques sont atténués seront des éléments critiques.

En outre, il y a une occasion de s'assurer que les technologies, les outils et les ressources d'information sont accessibles aux personnes qui en ont besoin et d'éclairer la gestion des risques. Le fait d'accroître l'accès à des approches nouvelles et novatrices dans les domaines de la science, de la technologie et de la recherche peut aider les entreprises et les collectivités à mieux comprendre, évaluer et atténuer les risques. La mobilisation continue des détenteurs de droits autochtones et des intervenants de l'industrie, ainsi que l'utilisation éthique des études et des connaissances autochtones, demeureront essentiels pour garantir que les résultats de la recherche sont pertinents et soutiennent une exploitation des ressources résiliente et durable dans un climat en changement. Tirer parti de la portée et de l'impact local des ONG peut également renforcer la capacité de la main-d'œuvre et garantir que les ressources et les connaissances des pratiques exemplaires sont accessibles là où les besoins sont les plus importants.

Enfin, les secteurs économiques clés ont l'occasion de renforcer la résilience climatique dans le cadre d'initiatives de développement économique et de projets d'envergure. L'adaptation fait progresser des priorités clés liées à l'abordabilité, à la résilience des chaînes d'approvisionnement des secteurs des ressources naturelles, au renforcement de la coordination interprovinciale et à des projets de construction nationaux. Les projets menés dans ces secteurs soutiendront la résilience des chaînes d'approvisionnement, la diversification économique et la fiabilité énergétique, et ils pourraient bénéficier d'une approche holistique tenant compte de l'ensemble des risques climatiques. Les leçons tirées du Programme pour des communautés côtières résilientes au climat fournissent une base solide pour les futures initiatives. Réunir les gouvernements, l'industrie, les collectivités et d'autres partenaires pour adopter une approche régionale et systémique en matière d'adaptation renforcera d'autant plus les efforts déployés. Toutes ces mesures combinées soutiendront l'économie du Canada à très long terme.

Principes directeurs

La SNA repose sur quatre principes directeurs qui orientent et éclairent les décisions sur la manière dont les mesures d'adaptation sont conçues et mises en œuvre à travers le Canada. Ces principes mettent l'accent sur l'importance d'une approche pansociétale en matière d'adaptation climatique, car l'approche adoptée pour atteindre les objectifs, cibles et buts de la Stratégie est un facteur de réussite important. Des exemples de mise en pratique de ces principes sont fournis dans le présent rapport, et chaque principe est présenté brièvement ci-dessous.

1. Respecter les compétences des gouvernements et faire respecter les droits des peuples autochtones

Les efforts d'adaptation doivent respecter les compétences des gouvernements locaux, provinciaux, territoriaux, nationaux, des Premières Nations, des Inuit et des Métis, et agir de manière à accélérer et à tirer parti de leurs efforts actuels. Les trois mécanismes de mise en œuvre (mesures fédérales, collaboration fédérale, provinciale et territoriale et mesures dirigées par les Autochtones) présentés ci-dessous reflètent cet engagement. La mise en œuvre s'est poursuivie en 2025, et elle continuera d'être guidée par le respect des compétences des gouvernements et des droits des peuples autochtones.

La collaboration bilatérale avec les provinces et les territoires est un exemple de la manière dont la mise en œuvre est réalisée dans le respect des compétences des gouvernements au Canada. Les efforts sont concentrés sur l'établissement de rôles et de responsabilités clairs, tout en veillant à réduire au minimum les vulnérabilités locales. La collaboration est réalisée par le regroupement des ressources et l'alignement des instruments de politique pour atteindre des résultats significatifs.

Les mesures dirigées par les Autochtones sont un pilier clé de la mise en œuvre de la SNA, et celle-ci consiste donc à respecter le droit des peuples autochtones de choisir et de faire progresser leurs propres actions autodéterminées en matière d'adaptation. Comme il est indiqué ci-dessus, les Premières Nations, les Inuit et les Métis déploient des efforts considérables et coordonnés pour s'adapter aux répercussions des changements climatiques et prendre des mesures climatiques. Le Canada a la responsabilité de respecter les droits des Premières Nations, des Inuit et des Métis de posséder, d'utiliser, de développer, de contrôler, de conserver et de protéger l'environnement de leurs terres, glaces, eaux, territoires et ressources, conformément aux principes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

2. Faire progresser l'équité et la justice climatique et environnementale

L'ensemble des personnes au Canada est touché par les répercussions des changements climatiques, mais les risques ne sont pas les mêmes d'une personne à l'autre. La mise en œuvre de la SNA est guidée par la nécessité de promouvoir l'équité et la justice climatique et environnementale. Les mesures d'adaptation doivent donc aborder et réduire au minimum les inégalités sociales, de genre, raciales et intergénérationnelles, en accordant la priorité aux populations et aux communautés aborder et de réduire au minimum les inégalités sociales, de genre, raciales et intergénérationnelles et en comblant les écarts existants en matière d'équité.

Le Canada a réalisé des progrès considérables en intégrant l'équité climatique dans la planification de l'adaptation. Plusieurs programmes d'adaptation accordent désormais la priorité aux communautés en quête d'équité. Cependant, les répercussions climatiques qui s'accroissent amplifient les disparités sociales et économiques existantes. Les groupes qui ont toujours été marginalisés, y compris les peuples autochtones, les communautés racisées, les jeunes, les personnes âgées, les personnes ayant diverses orientations sexuelles ou genres, ainsi que les personnes ayant des incapacités, sont les plus susceptibles d'être touchés par les phénomènes climatiques. Par exemple, les facteurs de

stress liés au climat contribuent à l'augmentation des préoccupations en matière de santé mentale chez les jeunes, qui font déjà face à des obstacles liés à l'emploi, au logement et au coût de la vie. De même, les populations mal desservies ont souvent une capacité d'adaptation limitée et sont plus susceptibles de vivre dans des zones plus exposées aux risques climatiques, comme les zones inondables ou les quartiers où les options de protection contre les vagues de chaleur sont limitées.

L'intégration des priorités, des voix et du leadership des groupes historiquement et systématiquement marginalisés dans l'élaboration des politiques et la gouvernance horizontale est essentielle pour obtenir des résultats équitables. Par exemple, des politiques d'adaptation inclusives pour les personnes en situation de handicap peuvent garantir l'accès à des options de transport et d'hébergement lors d'une relocalisation. En outre, renforcer les données et les connaissances sur l'équité climatique aidera à identifier et à aborder les vulnérabilités dans l'ensemble du Canada. L'accès équitable au financement et aux initiatives de renforcement des capacités, en particulier pour les Premières Nations, les Inuit et les Métis, est également nécessaire pour assurer l'équité.

3. Prendre des mesures proactives, fondées sur les risques, pour réduire les effets du climat avant qu'ils ne se produisent

Des mesures proactives et basées sur les risques réduisent les répercussions des changements climatiques. Partout au Canada, les évaluations des risques climatiques orientent les décisions à l'échelle locale, institutionnelle et des projets. Comme il est mentionné dans la section Mise à jour sur les mécanismes de mise en œuvre, le Canada pourrait adopter une approche plus stratégique en matière d'investissement et d'établissement des priorités. L'argumentaire économique en faveur de l'adaptation est renforcé par de solides données probantes, y compris des données scientifiques sur le climat, des évaluations des risques et des renseignements économiques.

Depuis 2023, la coordination fédérale des initiatives d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe s'est améliorée. Le gouvernement fédéral a effectué des investissements significatifs au titre du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes et dans la modernisation des Accords d'aide financière en cas de catastrophe pour intégrer des normes de résilience. La planification fondée sur le risque est évidente dans la cartographie des aléas d'inondations, les initiatives de résilience aux feux de forêt et l'intégration des valeurs de conception climatique prospectives dans le Code national du bâtiment.

4. Maximiser les avantages et éviter la maladaptation

Les efforts d'adaptation devraient maximiser les avantages connexes pour le bien-être des personnes, de l'économie et de l'environnement. Les solutions fondées sur la nature sont un excellent exemple de mesures qui procurent des avantages connexes considérables. Par exemple, les parcs urbains préservent la biodiversité, protègent contre les inondations et permettent à la communauté locale de passer plus de temps dans la nature et de profiter des bienfaits pour la santé que cela procure. Pour concrétiser ces avantages, ceux-ci devraient être systématiquement suivis et intégrés dans les cadres de planification et les politiques.

Il est tout aussi important d'éviter la maladaptation, comme l'augmentation des émissions, la dégradation de la nature, les préjudices aux groupes en quête d'équité ou l'affaiblissement de la résilience ailleurs. Par exemple, construire une digue pour protéger une collectivité côtière des inondations et de l'érosion peut exposer involontairement une collectivité voisine à un risque et ainsi accroître sa vulnérabilité. La maladaptation peut être atténuée par l'évaluation des systèmes interconnectés, la réalisation d'évaluations et de suivis réguliers ainsi que la cohérence des politiques.

À mesure que la mise en œuvre de la SNA se poursuit, la prise en compte de l'interconnexion des cinq systèmes sera essentielle pour prévenir la fragmentation des mesures et faire en sorte que l'adaptation renforce la résilience partout au Canada. Les enjeux émergents et en développement, comme la sécurité alimentaire et de l'eau, doivent aussi faire l'objet de mesures.

Le point sur les mécanismes de mise en œuvre

La mise en œuvre de la SNA nécessite une action coordonnée à l'échelle du pays et à tous les échelons. Chaque ordre de gouvernement a des niveaux d'expertise et des capacités variés pour faire avancer les mesures qui relèvent de leur compétence. Pour garantir une action pansociétale, la SNA décrit trois mécanismes de mise en œuvre : les mesures fédérales du PAAGC, la coopération fédérale, provinciale et territoriale, et les mesures dirigées par les Autochtones.

Mesures fédérales

Le gouvernement du Canada exerce un leadership dans l'adaptation aux changements climatiques en créant un environnement propice à une adaptation efficace et équitable par et pour tous. Le PAAGC décrit comment le gouvernement fédéral prend des mesures stratégiques et ciblées pour appuyer l'adaptation aux changements climatiques. Les 73 mesures fédérales réparties dans 22 ministères et organismes illustrent l'ampleur et la profondeur des actions entreprises. Cela comprend les mesures existantes et les mesures annoncées parallèlement à la SNA, ainsi que les investissements annoncés dans le budget de 2024 qui ont été ajoutés dans la mise à jour du PAAGC du printemps 2024.

Le financement fédéral pour l'adaptation a augmenté au fil du temps, mais il reste insuffisant par rapport à l'ampleur croissante des répercussions des changements climatiques et des coûts connexes. Le programme d'AAFCC a fourni plus de 9,6 milliards de dollars pour soutenir la réponse et le rétablissement en cas de catastrophe depuis 1970, et les passifs sont de plus de 5 milliards de dollars. Cela n'inclut pas les coûts des interventions de la Gendarmerie royale du Canada ou des déploiements militaires pour répondre à des phénomènes météorologiques extrêmes. Les études commandées par le Centre pour l'écologisation du gouvernement du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada indiquent qu'en 2020, les répercussions des changements climatiques avaient coûté au gouvernement fédéral au moins 14,1 milliards de dollars répartis dans 21 programmes au cours d'une période de 20 ans (de 1998-1999 à 2019-2020). En outre, les répercussions des changements climatiques entraîneront pour le gouvernement fédéral des coûts directs de 3 à 8 milliards de dollars (au minimum) par an d'ici 2030 et de 6,2 à 13,5 milliards de dollars par an d'ici 2050, car les effets des changements climatiques s'intensifieront.

La plupart des fonds d'adaptation fédéraux soutiennent les mesures des provinces, des territoires, des municipalités, des gouvernements autochtones et des intervenants. Les programmes sont systématiquement sursouscrits, ce qui témoigne de la forte demande et de la nécessité d'approches complémentaires, y compris de normes et de mesures réglementaires et de gouvernance qui vont au-delà du financement disponible. Les progrès réalisés pour chaque mesure dans le PAAGC sont présentés à l'annexe 2 et tout au long du présent rapport. En outre, le [Rapport sur les résultats ministériels](#) et le rapport sur l'[initiative horizontale d'adaptation aux changements climatiques](#) fournissent des renseignements supplémentaires sur les programmes d'adaptation fédéraux.

Le commissaire à l'environnement et au développement durable effectue régulièrement des audits des programmes fédéraux d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation. Ces audits visent à évaluer la façon dont le gouvernement gère les enjeux environnementaux et de développement durable et les mesures qu'il prend pour atténuer les changements climatiques. L'audit sur l'adaptation réalisé au printemps 2025 a révélé que le PAAGC ne hiérarchise pas clairement les mesures en fonction des risques ou des répercussions, ce qui complique l'évaluation du caractère suffisant des mesures et de l'allocation des ressources ciblant les risques climatiques les plus élevés. Le PAAGC sera révisé à mesure que l'approche fédérale en matière de résilience climatique sera affinée, offrant des possibilités d'amélioration continue.

À l'avenir, la priorité du gouvernement fédéral est de renforcer la cohérence et l'efficacité des mesures fédérales en matière d'adaptation, ce qui comprend les travaux suivants :

- **Élaborer une approche fédérale plus intégrée.** Il est nécessaire que la Stratégie, le cadre de suivi et d'évaluation et le PAAGC fonctionnent comme un système plus cohérent. Le gouvernement du Canada continue d'explorer les options pour mieux relier la planification, la production de rapports et la prise de décision et clarifier la contribution des mesures fédérales aux cibles et résultats nationaux. Les futures mises à jour du PAAGC pourraient mettre davantage l'accent sur le suivi des progrès collectifs, la détermination des lacunes et l'ajustement de l'orientation, au besoin.
- **Clarifier les rôles et les priorités du gouvernement fédéral.** La mise à jour du PAAGC offrira une occasion d'évaluer où les mesures fédérales sont les plus nécessaires, y compris dans des domaines où les responsabilités fédérales sont distinctes, comme les données, les normes et le travail avec les partenaires autochtones. Cela peut garantir que les efforts fédéraux restent ciblés et alignés sur les priorités du gouvernement et complètent les mesures des partenaires.

Ces travaux peuvent soutenir une contribution fédérale plus coordonnée, stratégique et adaptative à la résilience nationale, pour suivre le rythme des risques climatiques croissants et appuyer l'action pansociétale.

Coopération fédérale, provinciale et territoriale

L'adaptation aux changements climatiques est une responsabilité partagée entre les différents ordres de gouvernement et elle est facilitée par la collaboration. Le gouvernement fédéral apporte une contribution essentielle aux mesures d'adaptation en faisant preuve de leadership, en soutenant la science et l'information fondamentales, en renforçant les connaissances et les capacités, en réunissant les partenaires pour coordonner les actions et en investissant dans les solutions d'adaptation. Les gouvernements provinciaux et territoriaux établissent des orientations pour l'adaptation au sein de leurs administrations, en particulier en ce qui concerne le renforcement de la résilience et l'investissement en utilisant des leviers politiques et réglementaires clés sous leur responsabilité (p. ex. la planification de l'utilisation des terres, les règlements de construction, les systèmes de santé, les services d'urgence et la protection de l'environnement). Les différents ordres de gouvernement doivent travailler ensemble pour effectuer ce qui suit :

- Établir des rôles et des responsabilités clairs et cerner les lacunes et les priorités afin qu'aucune vulnérabilité climatique clé ne soit négligée.
- Regrouper les ressources et aligner les investissements pour accroître l'efficacité et couvrir les coûts croissants des répercussions des changements climatiques.
- Coordonner l'échange de connaissances et de données locales et la prestation de soutien technique.
- Assurer la cohérence légale et réglementaire (p. ex. codes du bâtiment, règlements sur les zones inondables).

Pour soutenir la mise en œuvre régionale de la SNA, les gouvernements travaillent ensemble à établir des mécanismes de collaboration qui permettent des actions conjointes fédérales-provinciales et fédérales-territoriales. En 2025, des tables d'adaptation bilatérales ont été établies entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Manitoba. Les gouvernements du Québec et du Canada ont également convenu d'un mécanisme de collaboration pour faire avancer des priorités communes en soutien à leurs stratégies respectives. Des tables d'adaptation ont été étendues aux partenaires autochtones pour établir un dialogue trilatéral.

Les objectifs, cibles et buts de la SNA ont été établis d'après les objectifs, cibles et buts des stratégies climatiques provinciales et territoriales et ils s'harmonisent en grande partie avec ceux-ci. Cependant, les risques climatiques, les priorités en matière d'adaptation et les niveaux de préparation varient au pays. Des tables d'adaptation fédérales-

provinciales et fédérales-territoriales sont établies afin de déterminer les efforts d'adaptation nationaux et régionaux nécessaires pour répondre aux besoins locaux. Par exemple, les membres des tables ont discuté de l'harmonisation des programmes d'adaptation fédéraux et provinciaux pour accroître la résilience des municipalités, de l'intégration des considérations relatives aux répercussions des changements climatiques dans les activités gouvernementales et de la littératie climatique.

L'échange de renseignements dans le cadre de ces tables a été une première étape cruciale pour favoriser la collaboration et réunir les représentants de ministères gouvernementaux clés pour discuter des priorités d'adaptation et encourager la prise en compte des considérations climatiques dans les investissements gouvernementaux généraux. À ce jour, les discussions ont été plus fructueuses lorsque les provinces et territoires présentaient des priorités claires en matière d'adaptation.

Mesures dirigées par les Autochtones

Le leadership des peuples autochtones est au cœur des efforts déployés le Canada pour répondre aux changements climatiques. Comme elles sont en première ligne des répercussions des changements climatiques, notamment le dégel du pergélisol, les inondations, les feux de forêt et l'insécurité alimentaire, les communautés autochtones sont exposées de manière disproportionnée aux risques climatiques. Ces répercussions intensifient les vulnérabilités et les inégalités préexistantes ancrées dans des politiques et des systèmes coloniaux. Les changements liés au climat compromettent de plus en plus la capacité des peuples autochtones d'exercer leurs droits inhérents et protégés par la Constitution et de transmettre les connaissances, traditions, modes de connaissance et façons de faire autochtones. Les changements dans la santé, les périodes de disponibilité et l'abondance des aliments traditionnels, des médicaments et d'autres ressources naturelles compromettent la sécurité alimentaire, ainsi que les pratiques sociales, culturelles et économiques.

Les peuples autochtones sont des leaders et des acteurs clés de l'action climatique, à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. Les gouvernements, les organisations et les communautés autochtones savent quelles mesures urgentes et efficaces doivent être prises dans leurs territoires et comment hiérarchiser des initiatives efficaces et axées sur les résultats. Au cours des dernières années, les gouvernements et organisations des Premières Nations, des Inuit et des Métis de partout au Canada ont élaboré des plans et des stratégies sur les changements climatiques à l'échelle nationale, régionale et communautaire qui visent à prévoir, surveiller et aborder les effets négatifs des changements climatiques, à élaborer des solutions climatiques évolutives dirigées par les Autochtones, et à déterminer des mesures clés pour réduire les risques.

Stratégies et plans d'action autochtones en matière de climat

Les stratégies et plans d'action climatiques autochtones élaborés par les organisations et les gouvernements autochtones rendent compte des répercussions uniques et régionales des changements climatiques à travers le pays et fournissent des solutions dirigées par les Autochtones face à un climat en changement. Voici quelques exemples :

- [Stratégie nationale sur le climat de l'Assemblée des Premières Nations](#)
- [Stratégie nationale inuite sur les changements climatiques](#)
- [Métis Nation Climate Change Strategy](#)
- [Reconnection Vision — Conseil des Premières Nations du Yukon](#)
- [BC First Nations Climate Strategy and Action Plan](#)
- [Cree Nation of Eeyou Istchee Climate Declaration and Action Plan](#)
- [Inuvialuit Settlement Region Climate Change Strategy](#)
- [Stratégie d'adaptation aux changements climatiques du Nunavik](#)
- [Sungiutisannik Nunatsiavummi — An Inuit Approach to Climate Change Mitigation and Adaptation in Nunatsiavut](#)
- [Métis Nation-Saskatchewan Climate Change Strategy Report](#)
- [Métis Nation of British Columbia Climate Priority Paper](#)

Programme de leadership climatique autochtone

De 2023 à 2025, le gouvernement du Canada a travaillé en collaboration avec les Premières Nations, les Inuit, les Métis et des Premières Nations signataires d'un traité moderne ou d'une entente sur l'autonomie gouvernementale pour élaborer un programme de leadership climatique autochtone (LCA) fondé sur les distinctions. Au cours d'une période de 3 ans (de 2022-2023 à 2024-2025), le Canada a fourni plus de 25 millions de dollars en financement de contribution pour soutenir les Premières Nations, les Inuit et les Métis partenaires dans la conception et la mise en œuvre d'approches de mobilisation autodéterminées, ce qui a compris plus de 100 séances de consultation dirigées par des Autochtones avec les détenteurs de droits, les collectivités et les dirigeants politiques.

D'après les résultats de cette consultation, les gouvernements et les organisations autochtones ont élaboré des stratégies climatiques nationales et régionales fondées sur les distinctions. Ils ont aussi formulé des recommandations sur des mesures prioritaires et des propositions dans des domaines clés, comme la gestion des urgences, l'énergie propre, l'infrastructure, le développement économique, la revitalisation culturelle et l'intendance des terres, l'adaptation, y compris la santé, le bien-être et la sécurité alimentaire, et les partenariats à long terme avec le gouvernement fédéral. Les partenaires autochtones ont soumis 35 ensembles de recommandations politiques fondées sur les distinctions, ainsi que des feuilles de route pour des partenariats à long terme fondés sur les distinctions en matière d'action climatique. Tout en reflétant des priorités régionales diverses et fondées sur les distinctions, les recommandations comprenaient plusieurs éléments communs, notamment :

- Ancrer l'action climatique fédérale dans la reconnaissance, la protection et la mise en œuvre des droits autochtones protégés par la Constitution, inhérents et issus des traités.
- Rationaliser la distribution du financement climatique aux partenaires autochtones.
- Effectuer des investissements flexibles à long terme pour soutenir l'action climatique autodéterminée.
- Renforcer le dialogue entre la Couronne et les Autochtones sur les politiques et les programmes climatiques.

Tout au long de ce processus, le gouvernement du Canada a également convoqué des réunions nationales, fondées sur les distinctions, avec des Premières Nations, des Premières Nations signataires d'un traité moderne ou d'une entente sur l'autonomie gouvernementale, ainsi que des partenaires et des détenteurs de droits inuits et métis. Ces forums ont permis d'aborder les priorités communes d'intérêt national, d'échanger de l'information sur les processus de mobilisation régionaux et le suivi conjoint de l'avancement de l'élaboration du programme de LCA. En parallèle, ECCC et RCAANC ont collaboré avec les ministères fédéraux ayant des mandats liés au climat pour faire progresser les pratiques exemplaires de mobilisation significative des Autochtones et améliorer l'accès des peuples autochtones aux programmes fédéraux grâce à la conception et à la mise en œuvre de programmes plus flexibles et équitables.

Malgré une forte collaboration entre le gouvernement fédéral et les Autochtones tout au long du processus de mise en œuvre du programme de LCA, du dialogue et des efforts significatifs qui ont été menés pour déterminer et soutenir les priorités climatiques des Premières Nations, des Inuit et des Métis, le gouvernement fédéral n'a toujours pas mis en œuvre les recommandations autochtones sur les enjeux climatiques, et des lacunes importantes subsistent entre le niveau de soutien requis pour faire avancer les priorités autochtones et la disponibilité des ressources fédérales nécessaires pour y parvenir.

Les gouvernements des Premières Nations, des Inuit et des Métis et les organisations qui les représentent ont élaboré des stratégies climatiques nationales et régionales, et les partenaires autochtones sont maintenant prêts et enclins à contribuer à la prospérité et à la sécurité du Canada, tout en renforçant la résilience des communautés et en faisant progresser des solutions climatiques novatrices. Le manque de soutien des priorités climatiques des peuples autochtones représente un risque important et pourrait limiter la capacité des Autochtones de faire face aux répercussions des changements climatiques et d'y répondre.

Le gouvernement du Canada demeure résolu à prendre des mesures climatiques en partenariat avec les peuples autochtones et à explorer diverses possibilités pour soutenir la mise en œuvre de stratégies et de priorités climatiques autochtones autodéterminées. Des détails sur les mesures des Premières Nations, des Inuit et des Métis sont fournis à l'annexe 4.

Enjeux émergents et en développement

La nature évolutive et perturbatrice des répercussions des changements climatiques révèle d'autres domaines de préoccupation, notamment en raison de l'accumulation et de l'augmentation de ces répercussions. Les risques climatiques ont souvent des répercussions graves et directes, mais ils ont aussi des effets indirects découlant de pressions cumulatives, intersystèmes et en cascade. Ces pressions soulignent le fait que les répercussions des changements climatiques surviennent rarement de manière isolée, de sorte que les perturbations dans un système peuvent se propager à d'autres systèmes. Dans ce contexte, il est de plus en plus évident qu'il faut renforcer les structures de gouvernance, établir des mécanismes de coordination plus clairs et encourager une coopération plus approfondie entre les administrations et les systèmes. Certains enjeux émergents, de portée nationale et transversale, sont présentés ci-dessous.

Agriculture, sécurité alimentaire et sécurité de l'eau

Les changements climatiques intensifient les pressions sur les systèmes alimentaires au Canada, et les phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents, les changements qui touchent les saisons de croissance et les régimes de précipitation, et les risques accrus liés aux ravageurs et aux maladies perturbant la production et les chaînes d'approvisionnement à travers le pays. Ces pressions sont particulièrement aiguës pour les collectivités nordiques, autochtones et éloignées, où les changements climatiques accroissent les défis existants liés à l'accès à la nourriture, à la récolte et aux systèmes alimentaires traditionnels. En même temps, les facteurs de stress climatiques qui touchent la qualité de l'eau, la disponibilité de l'eau douce et la santé des bassins versants posent des risques croissants pour les secteurs qui dépendent des ressources hydriques, y compris la production alimentaire.

L'agriculture, la sécurité alimentaire et la sécurité de l'eau recoupent de nombreux aspects des systèmes de la SNA, ce qui accroît la nécessité d'intégrer davantage l'adaptation dans la planification et les politiques connexes. Les producteurs d'aliments adoptent déjà des pratiques et des technologies qui renforcent la résilience. Un accent continu sur le renforcement de l'adaptation dans les systèmes alimentaires et hydriques sera important pour soutenir la durabilité économique et maintenir le rôle du Canada dans l'approvisionnement alimentaire mondial.

Défense et sécurité

Les changements climatiques influent sur la planification de la défense, les capacités et la préparation opérationnelle au Canada. Leurs effets rapides et dynamiques entraînent la remise en question des hypothèses de longue date sur la sécurité, la stabilité, les besoins en infrastructure et la performance de l'équipement. Au pays, les Forces armées canadiennes sont de plus en plus sollicitées pour appuyer la réponse aux catastrophes, y compris les interventions aux inondations, aux tempêtes de verglas, aux feux de forêt et à d'autres phénomènes météorologiques extrêmes. À l'échelle internationale, les changements climatiques contribuent à une plus grande instabilité géopolitique, notamment à cause de l'intérêt accru pour l'accès à l'Arctique et le risque croissant de concurrence et de conflits liés aux ressources. À mesure que les effets des changements climatiques s'intensifient, les répercussions pour la défense et la sécurité devraient aussi prendre de l'ampleur. Cela souligne l'importance d'accorder une attention particulière aux risques climatiques dans la planification opérationnelle, la gestion des actifs et la prise de décisions stratégiques.

Déplacement de personnes

Il est de plus en plus fréquent que des Canadiennes et des Canadiens, en particulier les Autochtones et les personnes vivant dans des collectivités rurales, éloignées et nordiques, soient évacués de leurs domiciles en raison de catastrophes liées au climat. De nombreux ménages sont également exposés à un risque permanent de relocalisation à cause de répercussions à évolution lente, comme l'élévation du niveau de la mer et le dégel du pergélisol. Les relocalisations temporaires et permanentes nécessitent des approches politiques coordonnées et soigneusement conçues en partenariat avec les administrations touchées et l'ensemble des administrations concernées pour garantir qu'elles soient réalisées de manière saine, sécuritaire et équitable. Ces défis sont aggravés par les profonds liens culturels, historiques et personnels que les personnes entretiennent avec leurs maisons, ce qui rend la relocalisation complexe sur le plan émotionnel et social.

Les tendances migratoires des personnes contraintes de se déplacer à cause des changements climatiques, ce qui comprend les déplacements intérieurs et transfrontaliers, peuvent évoluer rapidement en réponse aux pressions environnementales. Les changements climatiques sont en outre un facteur déterminant de la migration mondiale, car les catastrophes et les répercussions à évolution lente dégradent les conditions de vie, mettent à l'épreuve les systèmes socioéconomiques et accroissent la vulnérabilité. En tant que pays majeur d'accueil des migrants, le Canada est de plus en plus touché par ces dynamiques, ce qui souligne l'importance d'anticiper les effets de la migration causée par les changements climatiques sur les systèmes sociaux, économiques et démographiques, ainsi que la nécessité de cadres politiques proactifs pour soutenir les collectivités faisant l'objet d'un déplacement.

Résilience financière et économique

Les catastrophes climatiques font rapidement grimper les coûts partout au Canada, si bien que les fonds publics disponibles ne permettent plus de répondre aux besoins croissants en matière de prévention, d'intervention et de rétablissement. L'instabilité liée aux changements climatiques redéfinit également les décisions financières et d'investissement dans l'ensemble de l'économie. Les phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus graves contribuent à l'augmentation des primes d'assurance et des franchises pour les ménages et les entreprises, exerçant une pression sur l'accessibilité et signalant une perturbation de l'ensemble du marché.

Le Canada continue de faire face à des lacunes dans sa capacité à évaluer l'ensemble des coûts socioéconomiques de l'inaction climatique, notamment à cause de données limitées, d'indicateurs incohérents et d'approches comptables trop étroites qui entravent la prise de décisions d'investissement fondées sur des données probantes. En outre, le financement pour l'adaptation peut être fragmenté et complexe sur le plan administratif, en particulier pour les collectivités qui disposent de moins de ressources. Le renforcement de la résilience financière et économique dépendra d'un financement plus prévisible, de meilleures données sur les risques climatiques et de conditions favorables à un investissement plus large, éclairé par des outils comme le Cadre d'investissement pour l'adaptation au climat de l'Organisation de coopération et de développement économiques et des modèles de financement public-privé novateurs.

Logement

Depuis l'élaboration de la SNA, les pénuries de logements et les problèmes d'abordabilité au Canada sont devenus des priorités nationales. Ces crises, associées à des risques de non-assurabilité croissants causés par des phénomènes météorologiques extrêmes, montrent que des logements résilients sont essentiels pour assurer la durabilité des collectivités. Alors que les catastrophes climatiques entraînent des pertes record, obtenir une assurance habitation adéquate et abordable est devenu plus difficile, ce qui accroît les risques pour les ménages et les défis relatifs à l'abordabilité. En outre, il manque de mesures de soutien et de services pour appuyer la modernisation des logements vieillissants au Canada, ce qui met en évidence l'écart considérable dans la capacité des ménages de renforcer proactivement leur résilience. L'intégration de la résilience climatique dans les nouvelles constructions, les projets de rénovation et la planification des collectivités peut réduire les répercussions matérielles et financières des risques climatiques existants et futurs et maintenir la stabilité des marchés de l'assurance.

Les promoteurs immobiliers s'emploient à construire des logements sûrs et confortables, et le choix de sites faiblement exposés aux répercussions des changements climatiques, l'utilisation de conceptions de logements durables, le choix de matériaux durables et l'adoption d'approches novatrices contribueront à garantir que les logements sont construits pour durer. Les efforts continus déployés pour élaborer des codes du bâtiment résilients et promouvoir leur adoption, soutenus par le leadership fédéral et mis en œuvre par les provinces et territoires, renforceront davantage la résilience du logement. Les municipalités continuent de jouer un rôle clé en intégrant des évaluations des risques climatiques dans la planification de l'urbanisme et de l'aménagement des terres et en soutenant la mise en œuvre continue de solutions d'adaptation pour les propriétés. Maisons Canada, la nouvelle agence fédérale qui a pour mandat d'accroître rapidement l'offre de logements abordables au Canada, s'est engagé à favoriser les projets qui répondent à des critères d'efficacité énergétique et de résilience climatique, y compris la sélection de sites éclairée par des données sur les changements climatiques et des caractéristiques de conception qui tiennent compte des risques locaux, comme les inondations, les feux de forêt, la grêle et la chaleur extrême.

Technologie et intelligence artificielle

De nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle, transforment des secteurs de l'économie et créent de nouvelles possibilités. L'intelligence artificielle pourrait permettre de renforcer les systèmes d'alerte précoce, d'améliorer la gestion des risques climatiques et de renforcer la planification de l'adaptation. L'utilisation de l'intelligence artificielle et des technologies connexes dans le cadre des politiques climatiques et de la planification de l'adaptation en est encore à ses débuts, mais leur mise à l'essai continue, leur intégration progressive et leur application responsable offrent des avenues prometteuses pour soutenir une prise de décision plus éclairée par les données climatiques au fil du temps. Toutefois, l'intelligence artificielle dépend de centres de données énergivores qui contribuent à l'augmentation de la demande énergétique et des émissions associées. Il sera important de bien gérer cette empreinte pour s'assurer que les avantages de l'intelligence artificielle ne nuisent pas à l'atteinte d'objectifs de durabilité plus généraux à mesure que l'adoption de ces technologies prendra de l'ampleur.

Considérations internationales

Les changements climatiques constituent un défi mondial dont les répercussions dépassent les frontières et touchent de manière disproportionnée les populations les plus vulnérables de la planète. En tant que Partie à l'Accord de Paris, un traité international sur le climat, le Canada s'est engagé à faire progresser l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation au pays, tout en soutenant les efforts de réduction des émissions de GES et d'adaptation aux répercussions des changements climatiques déployés par les pays en développement. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), un traité international conclu avec 198 parties visant à stabiliser les concentrations de GES dans l'atmosphère et à prévenir les interférences dangereuses d'origine humaine avec le système climatique. La CCNUCC et l'Accord de Paris établissent des processus et des protocoles pour communiquer la planification nationale et les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs climatiques. En ce qui concerne l'adaptation, les Parties sont encouragées à soumettre régulièrement des [communications sur l'adaptation](#), des rapports sur les progrès nationaux, les priorités et les besoins en matière de soutien pour s'adapter aux répercussions des changements climatiques en fonction de leurs plans nationaux d'adaptation respectifs.

La SNA du Canada vise à renforcer la résilience à l'échelle nationale, tout en contribuant à l'atteinte des objectifs mondiaux en matière d'adaptation. En tant que membre du Groupe d'experts des pays les moins avancés, le Canada fournit également des conseils techniques sur l'adaptation aux changements climatiques et un soutien aux pays en développement. L'engagement du Canada en matière de financement climatique de 5,3 milliards de dollars pour la période de 2021 à 2026 comprend de l'aide aux pays partenaires pour faciliter leur transition vers des voies de développement à faibles émissions de carbone, résilientes, inclusives et positives pour la nature. Cela comprend au moins 40 % de l'engagement financier du Canada en matière de climat destiné à soutenir la planification et la mise en œuvre de l'adaptation, la réduction des risques de catastrophe et la résilience des collectivités, des domaines qui sont étroitement alignés avec les principes directeurs et les systèmes de la SNA. Les connaissances, les données probantes et les pratiques exemplaires que le Canada échange avec d'autres pays bénéficient également des perspectives mondiales et de l'action collective. Tout en fournissant des ressources financières et une expertise technique, le Canada tire des leçons des approches d'adaptation novatrices mises en œuvre par d'autres pays et régions qui font face à des risques et à des défis climatiques semblables à ceux du Canada.

Les enjeux relatifs aux changements climatiques qui ont des répercussions transfrontalières, comme la gestion des eaux transfrontalières, sont coordonnés par des accords et des organisations binationales, comme la Commission mixte internationale. Le Canada soutient également des travaux sur les liens entre le climat et la sécurité, y compris en tant que nation-cadre du Centre d'excellence de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord pour le changement climatique et la sécurité à Montréal. Le Centre offre un cadre pour l'échange de connaissances et sert de plateforme pour la sensibilisation auprès de divers participants mondiaux, dans le but de faciliter une meilleure compréhension commune des répercussions des changements climatiques et de promouvoir des solutions novatrices en matière de sécurité énergétique, de capacité et de résilience des infrastructures, ainsi que d'interopérabilité.

Le Canada collabore étroitement avec l'Organisation mondiale de la santé dans ses efforts d'atténuation des répercussions des changements climatiques sur la santé et de renforcement de la résilience climatique des systèmes de santé. En octobre 2023, le Canada a accueilli la 7^e conférence Adaptation Futures à Montréal. Plus de 2 200 chercheurs, praticiens, décideurs et leaders autochtones de 120 pays ont participé à la conférence pour échanger des connaissances et des expériences.

Conclusion

Le présent rapport rend compte des mesures significatives qui ont été prises depuis la publication de la SNA en 2023. Dans les cinq systèmes interconnectés, soit la résilience aux catastrophes, la santé et le bien-être, la nature et la biodiversité, l'infrastructure et l'économie et les travailleurs, chaque segment de la société s'est employé à réduire les risques climatiques, à renforcer la capacité et à bâtir un Canada plus fort et plus résilient.

Les progrès sont considérables, mais les répercussions des changements climatiques s'intensifient et le rythme ainsi que l'ampleur de l'adaptation doivent augmenter pour répondre à cette urgence. Des défis persistants, comme la disponibilité et l'accessibilité des données climatiques, les contraintes en matière de capacité et la mise en œuvre fragmentée, continuent de limiter la capacité des communautés et des secteurs à planifier et à faire face aux risques climatiques au rythme et à l'échelle nécessaires. Surmonter ces obstacles nécessite un renouvellement des investissements, l'établissement de rôles et de responsabilités plus clairs et mieux alignés, ainsi que le renforcement de la responsabilisation et du suivi avant, pendant et après la mise en œuvre. Comme il est indiqué dans la réponse d'ECCC à l'audit sur la SNA effectué par le commissaire à l'environnement et au développement durable en 2025, le gouvernement fédéral s'est engagé à mieux définir les rôles et les responsabilités des ministères fédéraux qui dirigent la mise en œuvre, à élaborer un processus national d'évaluation des risques climatiques et à travailler avec les partenaires provinciaux et territoriaux pour améliorer les résultats en matière d'adaptation.

La vision de la SNA est un Canada où les collectivités et l'environnement naturel sont résilients face aux changements climatiques. Cela nécessite des efforts soutenus et coordonnés. Les actions doivent intégrer des approches pratiques dans la planification et la prise de décision courantes. Grâce à une collaboration continue et à des politiques fondées sur des données probantes, le Canada peut réduire davantage les risques climatiques, protéger la santé et le bien-être, préserver les écosystèmes et bâtir des infrastructures et des économies résilientes qui permettent aux personnes au Canada de prospérer face à un climat en changement.

Annexes

Annexe 1. Suivi, évaluation et apprentissage

Le suivi, l'évaluation et l'apprentissage sont des éléments essentiels du cycle d'adaptation, occupant un rôle prépondérant dans les meilleures pratiques internationales en tant que l'un des quatre objectifs dimensionnels qui opérationnalisent l'objectif mondial en matière d'adaptation (article 7 de l'Accord de Paris). Le suivi et l'évaluation tout au long du cycle des politiques (des intrants et activités aux résultats, effets et impacts, ainsi que par rapport aux objectifs et cibles définis) soutiennent l'ajustement basé sur des preuves, l'apprentissage et l'amélioration continue par le biais d'ajustements de politiques.

La SNA du Canada a été publiée avec un ensemble initial de 13 indicateurs. Le cadre de suivi et d'évaluation actualisé (accessible [ici](#)) sur lequel repose le présent rapport, comprend 47 indicateurs destinés à saisir les progrès de l'ensemble de la société dans l'atteinte des objectifs, cibles et buts de la SNA. Ce cadre élargi de suivi et d'évaluation a été complété par le Groupe de travail sur le rapport d'avancement de la SNA, un groupe intergouvernemental fédéral qui offre une plateforme de collaboration sur le suivi, l'évaluation et la production de rapports sur la SNA. Cette première mise à jour a visé à s'assurer que les objectifs de la Stratégie nationale d'adaptation du Canada ont des indicateurs associés pour mesurer les progrès. Dans la mesure du possible, ces indicateurs ont tiré parti des sources de données nationales existantes. Le cadre de suivi et d'évaluation de la SNA n'est pas complet ni exhaustif de tous les efforts de mesure d'adaptation et de résilience à travers le pays et est destiné à être complété par d'autres cadres de mesure.

Le cadre de suivi et d'évaluation de la SNA du Canada est conçu pour être mis à jour à mesure que de nouveaux indicateurs et données deviennent disponibles. Les mises à jour futures pourraient élargir le cadre pour aller au-delà du suivi des progrès vers la SNA et inclure des appréciations des conditions environnementales, des mesures d'adaptation et de la résilience à travers le Canada, ainsi que de nouveaux indicateurs codéveloppés avec des partenaires. Bien qu'aucun nouvel objectif n'ait été établi depuis la publication de la Stratégie nationale d'adaptation du Canada, de nouveaux objectifs pourraient être fixés lors du prochain cycle de politiques pour s'aligner sur les objectifs de la Stratégie nationale d'adaptation, les dernières preuves en matière d'adaptation et les enjeux émergents et en développement. En outre, alors que le Canada contribue à la reddition de comptes concernant l'objectif mondial sur l'adaptation, des indicateurs supplémentaires pourraient être co-développés pour l'alignement des politiques.

Les tableaux présentés ci-dessous rendent compte des progrès réalisés pour chaque indicateur du cadre de surveillance et d'évaluation de la SNA. Les indicateurs correspondent aux objectifs à moyen terme, mais les indicateurs disponibles ne reflètent pas toujours pleinement les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs de la SNA. Les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs à moyen terme sont indiqués tout au long du présent rapport et de l'information supplémentaire est fournie ci-dessous. La police bleue indique les objectifs à court terme qui devaient être atteints en 2026.

Éléments fondamentaux

Ces objectifs transversaux soutiennent la résilience dans les cinq systèmes de la Stratégie, à savoir la résilience aux catastrophes, la santé et le bien-être, la nature et la biodiversité, l'infrastructure, ainsi que l'économie et les travailleurs.

Connaissance et compréhension

Objectif 1 : Une base factuelle solide pour l'adaptation est en place grâce au développement, à la gestion et à l'échange des données existantes et nouvelles, des connaissances (notamment les connaissances autochtones et locales), des analyses environnementales et socio-économiques et d'autres modes de connaissance.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur l'avancement
Voir la colonne « Mise à jour sur l'avancement ».	S.O.	Des progrès importants ont été réalisés, comme il est rapporté dans le présent rapport.

Objectif 2 : Les systèmes de connaissances et la science autochtones font l'objet d'investissements justes et durables, et un engagement éthique et équitable est maintenu dans la coproduction de connaissances sur l'adaptation, conformément aux protocoles de recherche et à la souveraineté des données des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur l'avancement
Voir la colonne « Mise à jour sur l'avancement ».	S.O.	Les étapes initiales sont en cours, comme il est rapporté dans le présent rapport.

Objectif 3 : Tout le monde au Canada est informé des risques et des vulnérabilités liés au climat. Les informations disponibles sont accessibles, faciles à comprendre et conçues pour différents publics.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur les progrès réalisés
Le nombre de personnes, d'entreprises et de gouvernements qui accèdent aux services climatiques et utilisent ces renseignements pour éclairer leurs décisions	D'ici à 2024, plus de 180 000 personnes au Canada accèdent chaque année à des services climatologiques pour faciliter la prise de décisions en matière d'adaptation.	Cible dépassée : En 2024-2025, 295 068 utilisateurs ont accédé aux services climatiques via les Portails soutenus par le Centre canadien des services climatiques, les demandes reçues par le bureau d'aide, ainsi que les séances de formation et de mobilisation. En 2022-2023, 98 % des personnes, des entreprises et des gouvernements qui accèdent aux services climatiques ont indiqué qu'ils avaient l'intention d'utiliser ces renseignements pour éclairer leur prise de décision. Cela représente une augmentation par rapport à 2022-2023 (197 038 personnes) et à 2023-2024 (252 340 personnes). (Source : Environnement et Changement climatique Canada)

Outils et ressources

Objectif 4 : Tout le monde au Canada a un accès équitable aux outils et au soutien nécessaires pour se préparer aux effets des changements climatiques, les réduire et y répondre.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur l'avancement
Voir la colonne « Mise à jour sur l'avancement ».	D'ici à 2030, toutes les collectivités nordiques et autochtones disposent des ressources pour développer des outils et des informations culturellement adaptés afin de faire face aux risques liés aux changements climatiques, ou y ont accès.	D'autres progrès doivent être réalisés. Les indicateurs seraient élaborés conjointement avec des partenaires à long terme pendant que le mécanisme de mise en œuvre de mesures dirigé par les Autochtones progresse.
Le nombre d'abonnés mobiles au Canada ayant accès aux alertes publiques par l'intermédiaire des fournisseurs de services sans fil	S.O.	En 2024, 37,45 millions de personnes au Canada avaient accès à l'alerte publique par l'intermédiaire de leur abonnement mobile. Cela représente une augmentation considérable par rapport à 2021 (33,50 millions de personnes). (Source : Enquête annuelle sur les télécommunications du CRTC)

Objectif 5 : Un financement public et privé durable, suffisant et équitable est en place pour soutenir l'adaptation aux changements climatiques.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur l'avancement
Voir la colonne « Mise à jour sur l'avancement ».	S.O.	Les étapes initiales sont en cours, comme il est rapporté dans le présent rapport.

Objectif 6 : La capacité d'adaptation locale, régionale et institutionnelle contribue à l'autosuffisance et à la participation aux actions d'adaptation.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur l'avancement
Voir la colonne « Mise à jour sur l'avancement ».	S.O.	Des progrès ont été réalisés, comme il est rapporté dans le présent rapport.

Gouvernance et leadership

Objectif 7 : Une gouvernance efficace pour l'adaptation aux changements climatiques est établie et inclut les personnes qui sont touchées de manière disproportionnée par les changements climatiques.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur l'avancement
Voir la colonne « Mise à jour sur l'avancement ».	S.O.	Des progrès importants ont été réalisés, comme il est rapporté dans le présent rapport.

Objectif 8 : Les Premières Nations, les Inuits et les Métis sont préparés et ont la capacité de faire face aux changements climatiques par des mesures d'adaptation autodéterminées qui sont ancrées dans leurs cultures, leurs préférences et leurs priorités communautaires.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur l'avancement
Voir la colonne « Mise à jour sur l'avancement ».	S.O.	Les étapes initiales sont en cours, comme il est rapporté dans le présent rapport.

Objectif 9 : Les efforts d'adaptation améliorent les liens sociaux, réduisent l'isolement et soutiennent les pratiques et les lieux culturels pour améliorer la résilience globale de la collectivité aux changements climatiques.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur l'avancement
Pourcentage de personnes au Canada ayant un fort sentiment d'appartenance à leur communauté locale	S.O.	Au deuxième trimestre de 2025, 48,1 % de la population a déclaré avoir un sentiment d'appartenance très ou assez fort à sa communauté locale. Le sentiment d'appartenance à la communauté est plus fort chez les jeunes Canadiens (de 15 à 19 ans) et les Canadiens plus âgés (60 ans et plus). Cela représente une légère hausse par rapport au deuxième trimestre de 2023 (46,1 %). (Source : Statistique Canada)
Personne sur qui compter	S.O.	Au dernier trimestre de 2024, 72,9 % des habitants ont déclaré qu'ils avaient souvent ou toujours des personnes sur qui ils peuvent compter lorsqu'ils en avaient vraiment besoin. Le pourcentage était de 84,6 % chez les personnes âgées de 15 à 24 ans. Cela représente une légère hausse par rapport au deuxième trimestre de 2023 (71,2 %). (Source : Statistique Canada, Enquête sociale canadienne, 2021 à 2024)

Objectif 10 : Des solutions novatrices, grâce à l'échange de pratiques exemplaires et à la coopération intergouvernementale, améliorent les résultats de l'adaptation dans tout le pays et positionnent le Canada comme un chef de file mondial dans le soutien de la résilience face aux changements climatiques.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur l'avancement
Voir la colonne « Mise à jour sur l'avancement ».	S.O.	Des progrès ont été réalisés, comme il est rapporté dans le présent rapport.

Résilience face aux catastrophes

Objectif, buts, cibles et indicateurs du système

Objectif : Les collectivités et toutes les personnes vivant au Canada sont mieux préparées à prévenir, atténuer, répondre et se remettre des dangers, des risques et des conséquences des catastrophes liés aux changements climatiques; le bien-être et les moyens de subsistance des personnes vivant au Canada sont mieux protégés; et les risques globaux de catastrophes ont été réduits, en particulier pour les secteurs, les régions et les populations vulnérables les plus exposés.

Objectif 1 : Il y a une réduction mesurable du nombre de personnes au Canada touchées par les dangers aigus et à évolution lente liés au climat, en tenant compte de la manière dont les collectivités vulnérables peuvent accéder plus facilement aux ressources et aux systèmes de soutien.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur l'avancement
Pourcentage de Canadiens qui sont conscients des risques auxquels leur ménage est exposé	D'ici à 2025, 60 % des Canadiens, y compris les habitants des régions nordiques et les peuples autochtones, sont conscients des risques de catastrophe auxquels leur ménage est confronté.	Cible dépassée : En 2024-2025, 92 % des Canadiens étaient conscients des risques auxquels leur ménage est exposé. Ce chiffre est relativement inchangé par rapport à 2022-2023 (92 %) et à 2023-2024 (91 %). (Source : Plan ministériel de Sécurité publique Canada)
Pourcentage de Canadiens ayant pris des mesures pour répondre aux risques auxquels leur ménage est exposé	D'ici 2025, 50 % des Canadiens auront pris des mesures concrètes pour mieux se préparer aux risques liés aux changements climatiques auxquels leur foyer est confronté.	Cible non atteinte : En 2024-2025, 30 % des Canadiens avaient pris des mesures pour répondre aux risques auxquels leur ménage est exposé. Ce chiffre est relativement inchangé par rapport à 2022-2023 (29 %) et à 2023-2024 (32 %). (Source : Plan ministériel de Sécurité publique Canada)

Objectif 2 : Des mécanismes de gouvernance efficaces, efficaces et responsables sont mis en place pour renforcer la coordination de la réduction des risques de catastrophes grâce à une approche basée sur l'ensemble de la société.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur les progrès réalisés
Nombre de réunions du Groupe de travail autochtone sur la gestion des urgences consacrées aux priorités fondées sur les distinctions liées à la gestion des urgences et, lorsque possible, à l'adaptation aux changements climatiques afin de promouvoir la résilience aux catastrophes	D'ici à 2025, une table dirigée par le gouvernement fédéral et comprenant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que des partenaires autochtones se rencontre sur une base régulière pour aligner et coordonner les activités d'adaptation de la gestion des urgences afin de promouvoir la résilience face aux catastrophes.	Cible atteinte : Le Groupe de travail sur la gestion des urgences autochtones a été mis sur pied et a tenu une réunion inaugurale. Un ordre du jour pour les prochaines réunions est en cours d'élaboration. (Source : Sécurité publique Canada)

Objectif 3 : Toutes les collectivités sont en mesure de mettre en œuvre des plans d'intervention d'urgence rapides et efficaces, facilement accessibles à tous en cas de catastrophe.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur l'avancement
Nombre de collectivités à risque déclarant avoir élaboré un plan communautaire de prévention et d'atténuation des feux de forêt et étant considérées comme « prêtes selon Intelli-feu »	Les collectivités, y compris les collectivités nordiques et autochtones, situées dans des zones à haut risque, telles qu'identifiées par les provinces et les territoires, élaborent des plans communautaires de prévention et d'atténuation des incendies de forêt d'ici à 2030, dont 15 % seront mis en œuvre d'ici à 2028.	Quarante-deux collectivités ont déclaré avoir élaboré un plan de prévention et d'atténuation des feux de forêt et ont été considérées comme « prêtes selon Intelli-feu ». (Source : RNCAN)
Pourcentage des communautés à risque qui ont élaboré un plan de prévention et d'atténuation des feux de forêt et qui ont adopté des mesures de prévention et d'atténuation à l'échelle locale	Les collectivités, y compris les collectivités nordiques et autochtones, situées dans des zones à haut risque, telles qu'identifiées par les provinces et les territoires, élaborent des plans communautaires de prévention et d'atténuation des incendies de forêt d'ici à 2030, dont 15 % seront mis en œuvre d'ici à 2028.	Les résultats seront disponibles en 2028.

Objectif 4 : Les plans et politiques nationaux, provinciaux, territoriaux et régionaux de préparation, d'atténuation et de rétablissement intègrent les données les plus récentes issues des évaluations des risques et de la résilience, ainsi que les connaissances locales et autochtones, et s'adressent de manière inclusive à l'ensemble de la société.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur les progrès réalisés
Pourcentage des zones à risque élevé ciblées couvertes par des cartes actuelles des aléas d'inondation mises à disposition sur le portail Cartes Ouvertes ou sur des portails provinciaux	D'ici à 2028, le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires auront collaboré pour établir des priorités dans au moins 200 zones inondables à haut risque en vue de l'élaboration de nouvelles cartes des risques d'inondation / modélisation régionale, et auront pris des mesures d'atténuation des risques fondées sur des données probantes, conformément aux orientations scientifiques.	À partir de décembre 2025, 34 % des zones à risque élevé ciblées sont couvertes par des cartes d'aléas d'inondation actuelles grâce au Programme d'identification et de cartographie des aléas d'inondation. (Source : RNCAN)
Nombre de collectivités couvertes par des cartes d'inondation produites dans le cadre du Programme d'identification et de cartographie des aléas d'inondation	D'ici à 2028, le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires auront collaboré pour établir des priorités dans au moins 200 zones inondables à haut risque en vue de l'élaboration de nouvelles cartes des risques d'inondation / modélisation régionale, et auront pris des mesures d'atténuation des risques fondées sur des données probantes, conformément aux orientations scientifiques.	De l'information sur les risques d'inondation est disponible pour plus de 480 collectivités dans le cadre du Programme d'identification et de cartographie des aléas d'inondation. Il est prévu que plus de 1 000 collectivités seront couvertes par le Programme d'ici 2028. (Source : RNCAN)

Objectif 5 : Les personnes touchées par les catastrophes subissent des perturbations minimales dans leur vie et leurs moyens de subsistance, et se voient proposer des solutions de logement à long terme dans un délai raisonnable.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur les progrès réalisés
Achèvement des quatre étapes clés de la modernisation des AAFCC Achèvement de l'examen des AAFCC. Refonte et élaboration des AAFCC, y compris les nouvelles modalités et conditions. Achèvement des lignes directrices des AAFCC. Lancement des nouveaux AAFCC d'ici 2025	D'ici à 2025, achever la modernisation des Accords d'assistance financière en cas de catastrophe afin d'encourager la réduction des risques de catastrophe et d'améliorer les résultats de rétablissement à la suite de catastrophes de grande ampleur.	Cible atteinte : Approbation des modalités approuvées. Élaboration de lignes directrices en collaboration avec les provinces et territoires. Lancement du Programme le 1^{er} avril 2025. (Source : Sécurité publique Canada)
Publication de la Stratégie nationale de rétablissement et de ses indicateurs	D'ici à 2028, il y aura une stratégie nationale de rétablissement qui désignera des délais plus courts pour que les personnes déplacées puissent retourner chez elles ou se réinstaller après une catastrophe liée aux changements climatiques.	L'élaboration en est aux premières étapes d'exploration. Les résultats seront disponibles en 2028. (Source : Sécurité publique Canada)

Santé et bien-être

Objectif, buts, cibles et indicateurs du système

Objectif : La santé de tous les Canadiens est préservée et soutenue par un secteur de la santé résilient et adaptable au climat, doté de systèmes et de services robustes et souples qui prennent en compte et soutiennent les diverses composantes du bien-être.

Objectif 1 : Les systèmes de santé disposent de l'expertise, des connaissances et des ressources nécessaires pour identifier les risques liés aux changements climatiques et prendre des mesures équitables et factuelles pour protéger la santé.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur les progrès réalisés
Pourcentage des communautés des Premières Nations et des Inuit couvertes par des projets financés d'adaptation en santé liés aux changements climatiques	S.O.	50,8 % (en date du 31 mars 2025) (Source : rapports annuels de projets)
Pourcentage des bénéficiaires de financement des Premières Nations ayant indiqué être d'accord ou tout à fait d'accord que leurs projets d'adaptation en santé liés aux changements climatiques ont amélioré la capacité de leur communauté à s'adapter aux changements climatiques	S.O.	92,5 % (en date du 31 mars 2025) (Source : rapports annuels de projets)
Pourcentage des bénéficiaires de financement inuits ayant indiqué être d'accord ou tout à fait d'accord que leurs projets d'adaptation en santé liés aux changements climatiques ont amélioré la capacité de leur communauté à s'adapter aux changements climatiques	S.O.	94 % (en date du 31 mars 2025) (Source : rapports annuels de projets)
Pourcentage des facultés de médecine offrant une formation obligatoire sur les impacts des changements climatiques sur la santé	S.O.	21,05 % (2025-2026) (Source : information publique)
Nombre de nouveaux systèmes et outils, ou de systèmes et outils améliorés, axés sur les maladies infectieuses sensibles au climat	S.O.	158 (2024-2025) (Source : données recueillies dans le cadre du programme de maladies infectieuses et de changements climatiques de l'ASPC)

Objectif 2 : Les autorités sanitaires ont déterminé l'ampleur des effets des changements climatiques sur la santé et ont établi des méthodes pour suivre les effets futurs sur la santé et pour évaluer les progrès réalisés en matière de protection de la santé et de réduction des risques.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur l'avancement
Pourcentage de la population du Canada vivant dans une zone où une autorité sanitaire a réalisé une évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation en matière de santé et de changements climatiques	D'ici à 2030, les systèmes de santé auront identifié les risques, élaboré des plans d'adaptation et mesuré les progrès accomplis en matière de résilience climatique.	Les résultats initiaux devraient être présentés en 2026-2027.
Proportion des provinces et territoires disposant d'un plan d'adaptation en matière de santé	D'ici à 2030, les systèmes de santé auront identifié les risques, élaboré des plans d'adaptation et mesuré les progrès accomplis en matière de résilience climatique.	Les résultats initiaux devraient être présentés en 2026-2027.

Objectif 3 : Les gens sont protégés contre les risques de santé urgents liés au climat, tels que la chaleur extrême, les maladies infectieuses, la fumée des incendies de forêt, les risques d'origine alimentaire, les effets sur les aliments traditionnels, les problèmes de santé mentale et autres risques.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur l'avancement
Pourcentage de la population du Canada vivant dans une zone où une autorité sanitaire met en œuvre des mesures d'adaptation identifiées dans une évaluation de la vulnérabilité de la santé et de l'adaptation aux changements climatiques	S.O.	Les résultats initiaux devraient être présentés en 2026-2027.
Pourcentage de régions sociosanitaires qui mettent en œuvre des mesures d'adaptation fondées sur des données probantes pour protéger la santé contre la chaleur extrême	D'ici à 2026, 80 % des régions sociosanitaires auront mis en œuvre des mesures d'adaptation fondées sur des données probantes pour protéger la santé des Canadiens contre la chaleur extrême.	Cible dépassée : 100 %. L'objectif a été atteint avant la date prévue en 2024-2025. (Source : Les renseignements sont recueillis dans le cadre d'examen des sites Web de région sociosanitaire et des provinces et territoires (et des médias sociaux au besoin) et d'entrevues avec des partenaires clés (p. ex. ECCC, anciens employés de Santé Canada, partenaires de la santé).
Pourcentage de la population du Canada vivant dans une zone où une autorité sanitaire dispose d'un système d'alerte et d'intervention en cas de chaleur	S.O.	Les résultats initiaux devraient être présentés en 2026-2027.
Nombre de décès classés comme liés à la chaleur survenant durant des épisodes de chaleur extrême au Canada	D'ici à 2040, les décès dus aux vagues de chaleur extrême auront été éliminés.	Les résultats initiaux devraient être présentés en 2026-2027.

Objectif 3 : Les gens sont protégés contre les risques de santé urgents liés au climat, tels que la chaleur extrême, les maladies infectieuses, la fumée des incendies de forêt, les risques d'origine alimentaire, les effets sur les aliments traditionnels, les problèmes de santé mentale et autres risques.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur l'avancement
Pourcentage de personnes couvertes par les communications sur les risques de la Cote air santé	S.O.	80 % (2024-2025) (Source : Données du recensement officiel de Statistique Canada et les stations de surveillance la Cote air santé d'ECCC ainsi que des données de modélisation.)
Étendue de la mise en œuvre du soutien en santé mentale et du soutien psychosocial lors d'événements sensibles au climat	S.O.	Les résultats initiaux devraient être présentés en 2026-2027.
Canadiens ayant accès à un fournisseur de soins de santé le jour même ou le lendemain	S.O.	26,8 % pour les adultes; 42,4 % pour les enfants et les jeunes (2024) (Source : Enquête sur l'accès aux soins de santé l'expérience de soins – soins primaires et spécialisés [EASSES-SPS], Statistique Canada pour 2024-25; Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes [ESCC], Statistique Canada à partir de 2025-26; et Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes [ECSEJ], Statistique Canada)

Objectif 4 : L'action climatique dans tous les secteurs favorise une bonne santé et priorise les mesures qui ont de multiples avantages (p. ex. la protection de la santé et l'amélioration de la durabilité environnementale).

Indicateur	Cible	Mise à jour sur l'avancement
Intégration des considérations relatives à la santé liées aux changements climatiques dans les principales lignes directrices sur l'environnement bâti	D'ici à 2030, la prise en compte des effets et des avantages pour la santé sera intégrée dans les principaux outils et les principales lignes directrices et normes relatifs aux changements climatiques.	Les résultats initiaux devraient être présentés en 2026-2027.

Nature et biodiversité

Objectif, buts, cibles et indicateurs du système

But : La perte de biodiversité a été interrompue et inversée et la nature s'est entièrement rétablie, permettant une adaptation naturelle et humaine, où les écosystèmes et les collectivités prospèrent ensemble dans un climat en changement, les systèmes humains existant en étroite relation avec les systèmes naturels.

Objectif 1 : Les activités humaines sont transformées afin de freiner et d'inverser la perte de biodiversité et de renforcer la connectivité et la résilience des écosystèmes.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur les progrès réalisés
Changements dans l'utilisation des terres, comme le passage de forêts aux terres agricoles et aux établissements	S.O.	Entre 2010 et 2015, la région de l'Ontario et du Québec a connu la plus grande perte de couverture forestière (1 150 km ²), suivie de la région des Prairies (1 096 km ²). La région de l'Ontario et du Québec a connu la plus grande conversion en établissement (610 km ²), suivie de la région des Prairies (256 km ²). (Source : Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement)
Proportion des zones terrestres et marines conservées	Conserver 25 % de nos terres et de nos eaux d'ici à 2025 et de 30 % d'ici à 2030, en travaillant à freiner et à inverser la perte de milieux naturels d'ici à 2030 au Canada.	Progrès limités dans l'atteinte de la cible provisoire : À la fin de 2024, le Canada avait conservé 14 % de ses zones terrestres et 15,5 % de son territoire marin. (Source : Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement)
Nombre de corridors écologiques identifiés et soutenus au Canada	Cerner au moins trois corridors écologiques d'ici à 2025 et y apporter des efforts de préservation afin d'améliorer la connectivité écologique entre les aires protégées et de conservation.	Cible dépassée : Depuis son lancement en 2022, le programme a soutenu 27 projets de corridors écologiques dirigés par des partenaires, dont 10 sont dirigés par des communautés ou des organisations autochtones. (Source : Programme national des corridors écologiques)

Objectif 2 : Les écosystèmes les plus touchés par les changements climatiques sont surveillés, restaurés et gérés de manière à garantir leur viabilité et leur capacité d'adaptation.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur les progrès réalisés
État des principaux stocks de poissons	S.O.	Parmi les 199 stocks de poissons clés évalués en 2023 : 70 stocks (35 %) se situaient dans la zone saine; 23 stocks (12 %) se situaient dans la zone prudente; 31 stocks (16 %) se situaient dans la zone critique; 75 stocks (38 %) n'ont pas pu être classés et ont un statut incertain. (Source : Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement)
Étendue des milieux humides du Canada	S.O.	Selon les données de 2024, le Canada comptait environ 1,25 million de km² de milieux humides, couvrant environ 13 % de la superficie terrestre et d'eau douce du pays. (Source : Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement)

Objectif 3 : Les gouvernements, les organisations et les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis ont la possibilité et les moyens de poursuivre des priorités autodéterminées pour les initiatives d'intendance des écosystèmes afin de s'adapter aux changements climatiques.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur les progrès réalisés
Nombre de gouvernements, organisations et communautés autochtones participant aux initiatives de gardiens	D'ici à 2026, soutenir les nouveaux programmes des gardiens autochtones et établir de nouveaux réseaux de gardiens autochtones. Aider les communautés autochtones à renforcer leurs capacités d'établir davantage d'aires protégées et de conservation autochtones.	Cible atteinte : En 2025-2026, le programme des Gardiens autochtones comptait plus de 100 initiatives de gardiens. Entre 2021 et 2025, les initiatives de gardiens ont créé environ 1 000 emplois à temps partiel et à temps plein.

Objectif 4 : L'utilisation de solutions fondées sur la nature est accélérée pour accroître la résilience et maximiser les avantages connexes tels que la réduction du stress sur les infrastructures grises et l'augmentation des avantages sociaux reliés à la nature et l'atténuation des changements climatiques.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur les progrès réalisés
Pourcentage de la couverture du couvert forestier dans les zones urbaines (végétation urbaine)	S.O.	À l'été 2025, un peu moins des trois quarts (74,5 %) de la superficie de 1 016 centres de population à l'échelle du Canada étaient classés comme verts, ce qui constitue une légère baisse par rapport à 75,6 % à l'été 2024. (Source : Statistique Canada, Recensement de l'environnement)

Objectif 4 : L'utilisation de solutions fondées sur la nature est accélérée pour accroître la résilience et maximiser les avantages connexes tels que la réduction du stress sur les infrastructures grises et l'augmentation des avantages sociaux reliés à la nature et l'atténuation des changements climatiques.		
Pourcentage de ménages ayant un parc ou un espace vert à proximité de leur domicile	S.O.	En 2023, 90 % des ménages avaient un parc ou un espace vert à proximité de leur domicile. (Source : Statistique Canada, Recensement de l'environnement)
Nombre de parcs urbains nationaux	Créer 15 nouveaux parcs urbains nationaux d'ici à 2030 pour préserver la nature, rapprocher les gens de la nature et faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones.	La politique provisoire sur les parcs urbains nationaux a été présentée en 2024 pour orienter la création et la gestion de nouveaux parcs urbains nationaux. Les sites candidats de parc urbain national à Halifax et à Saskatoon ont terminé des rapports de préfaisabilité en 2024 et les activités de planification avancent dans les deux sites. À Windsor (Ontario), le gouvernement fédéral a sécurisé des terres le long de la rivière Détroit en 2023 pour faire avancer la création d'un nouveau parc urbain national. Un rapport de préfaisabilité pour le parc urbain national à Windsor a été publié en 2023 et des activités de planification sont en cours. (Source : Parcs Canada)

Infrastructure

Objectif, buts, cibles et indicateurs du système

But : Tous les systèmes d'infrastructure au Canada sont résilients au climat et font l'objet d'une adaptation continue pour tenir compte des effets futurs afin de fournir des services fiables, équitables et durables à l'ensemble de la société.

Objectif 1 : Des processus de normes techniques, de planification et de prise de décisions ont été mis à jour ou élaborés dans le but d'intégrer les changements climatiques dans toutes les décisions relatives à la localisation, la planification, la conception, la gestion, l'adaptation, l'exploitation et l'entretien des systèmes d'infrastructure tout au long de leur cycle de vie.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur les progrès réalisés
Nombre de mises à jour des codes	D'ici à 2026, des considérations supplémentaires relatives à la résilience aux changements climatiques sont intégrées dans trois codes canadiens (Code national du bâtiment, Code canadien sur le calcul des ponts routiers et Code canadien de l'électricité).	2 mises à jour de codes d'ici la fin de 2025. (Source : Rapport annuel du CNRC sur l'Initiative sur l'environnement bâti résilient aux changements climatiques [IEBRCC], complété par des rapports internes)
Nombre de stratégies de normalisation avancées qui intègrent des considérations liées aux changements climatiques	D'ici à 2030, des directives, des codes et des normes robustes couvrant les principaux risques liés aux changements climatiques pour les principaux systèmes d'infrastructure publique seront disponibles pour être adoptés par tous les décideurs en matière d'infrastructure.	22 stratégies de normalisation d'ici la fin de 2025. (Source : Conseil canadien des normes – Rapport annuel du Programme des normes pour des infrastructures résilientes (PNIR), complété par des examens et des évaluations internes de programme et/ou d'entreprise.
Nombre de nouvelles normes et documents d'orientation produits	D'ici à 2030, des directives, des codes et des normes robustes couvrant les principaux risques liés aux changements climatiques pour les principaux systèmes d'infrastructure publique seront disponibles pour être adoptés par tous les décideurs en matière d'infrastructure.	9 nouvelles normes et documents d'orientation d'ici la fin de 2025. (Source : Rapport annuel du CNRC sur l'IEBRCC, complété par des rapports internes)
Nombre de mises à jour des codes	D'ici à 2030, des directives, des codes et des normes robustes couvrant les principaux risques liés aux changements climatiques pour les principaux systèmes d'infrastructure publique seront disponibles pour être adoptés par tous les décideurs en matière d'infrastructure.	2 mises à jour de codes d'ici la fin de 2025. (Source : Rapport annuel du CNRC sur l'IEBRCC, complété par des rapports internes)

Objectif 2 : Les décisions relatives aux infrastructures publiques et privées sont fondées sur des évaluations à l'échelle du système des risques liés aux changements climatiques actuels et émergents et sur la planification de ces risques.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur les progrès réalisés
Pourcentage des organisations publiques et municipales qui ont intégré l'adaptation aux changements climatiques dans leurs processus décisionnels liés à l'infrastructure	D'ici à 2030, 80 % des organisations publiques et municipales auront intégré l'adaptation aux changements climatiques dans leurs processus décisionnels.	57,3 % (Source : Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada de 2022)

Objectif 3 : Les décisions relatives aux infrastructures donnent la priorité aux avantages pour les populations marginalisées et les collectivités les plus exposées aux effets des changements climatiques.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur les progrès réalisés
Nombre d'avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable pour les réseaux publics dans les réserves	S.O.	39 avis dans 37 communautés (Source : Services aux Autochtones Canada)
Voir la colonne « Mise à jour sur l'avancement »	Le gouvernement du Canada, en partenariat avec les Premières Nations, les Inuit et les Métis, continuera à faire des investissements immédiats et à long terme pour soutenir les travaux en cours visant à combler le déficit d'infrastructures d'ici à 2030.	Des progrès initiaux sont en cours, comme il est rapporté dans la boîte de texte ci-dessous.

Objectif 4 : Tous les nouveaux investissements dans les infrastructures appliquent des critères de résilience et adoptent des orientations, des normes et des données de conception futures en matière de changements climatiques afin de maximiser les avantages à long terme des résultats en matière d'infrastructure.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur les progrès réalisés
Pourcentage des programmes fédéraux de financement des infrastructures lancés ou renouvelés depuis le 1 ^{er} avril 2024 qui intègrent par conception la résilience aux impacts des changements climatiques.	À partir de 2024, la résilience aux impacts des changements climatiques est intégrée dans tous les nouveaux programmes fédéraux de financement des infrastructures.	Cible atteinte : 100 % (Source : Logement, Infrastructures et Collectivités Canada)

Comblant les lacunes en matière d'infrastructure

Le financement, les conseils techniques et l'orientation politique du gouvernement du Canada aident les titulaires de droits des Premières Nations, des Inuit et des Métis à répondre aux besoins en matière d'infrastructure cernés par les communautés. Cela comprend la construction, la rénovation et l'amélioration pour des logements, des systèmes d'eau et d'eaux usées durables. Cela comprend également le soutien à la santé, à l'éducation et à d'autres infrastructures communautaires. En consultation avec des partenaires, les ministères mettent en œuvre des réformes internes, externes et fiscales visant à garantir un financement prévisible suffisant et des outils nécessaires pour faciliter la planification et la mise en œuvre d'infrastructures résilientes aux changements climatiques à long terme, qui correspondent à l'ampleur et à l'horizon temporel des risques climatiques auxquels sont confrontées les communautés des Premières Nations. Étant donné l'intendance climatique des Premières Nations et leur droit inhérent de définir leurs priorités et d'y donner suite en fonction de leurs connaissances et préférences, le gouvernement investit dans le renforcement des capacités des Premières Nations avec l'objectif à long terme de transférer progressivement la prestation de services d'infrastructure aux Premières Nations d'une manière qui respecte la préparation et les circonstances des Premières Nations.

En 2024-2025, Services aux Autochtones Canada a investi plus de 4 milliards de dollars en fonds ciblant l'infrastructure, ce qui a permis de mener à terme 1 361 projets dans des communautés des Premières Nations dans les réserves, y compris plus de 4 000 logements nouveaux ou rénovés, 8 nouvelles écoles, plus de 200 projets d'infrastructure liés à la santé et plus de 100 autres projets d'infrastructure communautaire, comme des routes et des ponts, des systèmes de production énergétique, la connectivité et des mesures structurelles d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques qui renforcent la résilience communautaire aux changements climatiques. Plus de 30 % des investissements d'infrastructure ciblés ont soutenu le renforcement des capacités dans l'exploitation et la gestion des infrastructures, ce qui a favorisé l'autodétermination des communautés. Le financement a aidé à augmenter l'offre de logements, les systèmes d'eau et à améliorer l'accessibilité communautaire, la durabilité, la résilience climatique et le bien-être. Le budget de 2025 a confirmé l'engagement continu du gouvernement envers les investissements dans les infrastructures, par exemple, grâce aux engagements de 2,8 milliards de dollars pour la Stratégie sur le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique du Canada et de 2,3 milliards de dollars pour le renouvellement du programme amélioré d'eau et d'eaux usées des Premières Nations.

En outre, les programmes de LICC soutiennent SAC et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) dans leur travail avec les communautés autochtones pour combler l'écart en matière d'infrastructure et rendre l'infrastructure communautaire plus résiliente face à l'augmentation des risques liés au climat. LICC soutient plusieurs projets dirigés par les Premières Nations, les Inuit et les Métis dans des collectivités à l'échelle du Canada pour faire progresser les priorités en matière d'infrastructure, y compris le transport actif, la large bande, le renforcement des capacités, la culture, l'atténuation des catastrophes, l'eau potable, l'éducation et l'énergie verte. Le nouveau Fonds pour renforcer les collectivités annoncé par le gouvernement du Canada poursuivra ces efforts et comprend un volet de livraison directe (6 milliards de dollars sur 10 ans) qui soutiendra l'adaptation au climat et l'infrastructure communautaire.

Pour en savoir plus : [Carte des infrastructures communautaires autochtones](#) et [Carte des projets de logement et d'infrastructure](#)

Économie et travailleurs

Objectif, buts, cibles et indicateurs du système

But : L'économie canadienne est structurée de manière à anticiper, gérer, s'adapter et répondre aux effets des changements climatiques, et à promouvoir activement des opportunités nouvelles et inclusives dans un climat en changement, en particulier pour les collectivités exposées aux risques, les peuples autochtones et les secteurs économiques vulnérables.

Objectif 1 : La recherche permet de faire progresser l'analyse de rentabilité de l'adaptation et les connaissances sont accessibles, sur mesure, adaptées sur le plan culturel et utiles.		
Indicateur	Cible	Mise à jour sur les progrès réalisés
Pourcentage de collectivités et d'entreprises signalant qu'elles ont accès à l'information et aux outils dont elles ont besoin pour développer des solutions d'adaptation	D'ici à 2027, 80 % des collectivités côtières et 60 % des entreprises situées dans les régions côtières mettent en œuvre des mesures d'adaptation afin d'accroître la résilience climatique et de réduire les effets économiques des changements climatiques.	Les résultats seront disponibles en 2027.
Objectif 2 : Les instruments politiques et financiers fournissent les bonnes incitations et suppriment les facteurs dissuasifs pour une adaptation proactive.		
Indicateur	Cible	Mise à jour sur l'avancement
Voir la colonne « Mise à jour sur l'avancement ».	S.O.	Des progrès sont en cours, comme il est rapporté dans le présent rapport.
Objectif 3 : Le Canada dispose d'une main-d'œuvre qualifiée, diversifiée et adaptable, soutenue par l'éducation, la formation, le développement des connaissances et des compétences pour répondre aux effets futurs des changements climatiques, y compris au sein des économies autochtones et nordiques.		
Indicateur	Cible	Mise à jour sur les progrès réalisés
Pourcentage des entreprises de ressources naturelles déclarant qu'elles disposent de la formation et des compétences nécessaires pour appliquer les outils et les renseignements sur l'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la prise de décision en matière d'adaptation	D'ici à 2027, 70 % des membres d'associations professionnelles pertinentes (c.-à-d. ingénieurs civils, urbanistes, architectes paysagistes, comptables, et autres) auront la capacité d'appliquer des outils et des renseignements sur l'adaptation aux changements climatiques et de communiquer l'analyse de rentabilité des mesures d'adaptation à leurs clients ou publics cibles.	Les résultats seront disponibles en 2027.

Objectif 4 : Les secteurs économiques les plus vulnérables aux effets des changements climatiques évaluent régulièrement les effets climatiques sur l'environnement opérationnel et intègrent des considérations d'adaptation dans les décisions.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur les progrès réalisés
Pourcentage d'entreprises dans des secteurs qui ont été identifiés comme étant particulièrement exposés aux risques liés au climat qui prennent en compte ces risques, ainsi que les possibilités, dans leurs plans d'affaires et stratégies	D'ici à 2027, 80 % des entreprises fortement exposées incluront l'adaptation aux changements climatiques dans leurs plans et stratégies afin de renforcer leur compétitivité. Les secteurs les plus menacés sont la sylviculture, l'agriculture, la pêche, l'énergie, l'exploitation minière, les transports et le tourisme.	Les résultats dans certains secteurs seront disponibles en 2027.

Objectif 5 : L'adaptation accroît la résilience et la fiabilité des chaînes d'approvisionnement du Canada face aux effets des changements climatiques, ce qui renforce la compétitivité du pays et favorise une croissance économique solide et durable.

Indicateur	Cible	Mise à jour sur les progrès réalisés
Voir la colonne « Mise à jour sur l'avancement ».	S.O.	Des progrès sont en cours, comme il est rapporté dans le présent rapport.

Annexe 2. Mesures fédérales

Les tableaux suivants rendent compte de l'état d'avancement de chaque mesure du PAAGC.

Cibles et objectifs fondamentaux - Gouvernance et leadership

Mesure fédérale	Responsable	Mise à jour sur les progrès réalisés
Centre d'excellence OTAN pour le changement climatique et la sécurité	Affaires mondiales Canada; ministère de la Défense nationale	Le Centre a ouvert en octobre 2023 et a été agréé en tant que Centre d'excellence de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord en mai 2024.
Leadership climatique autochtone	RCAANC; ECCC	Grâce au processus de co-élaboration du programme de LCA, plus de 100 séances d'engagement dirigées par des Autochtones ont été soutenues et des recommandations climatiques spécifiques à chaque région ont été reçues de partenaires des Premières Nations, des Inuit et des Métis, approuvées par des dirigeants politiques autochtones.
Lentille climatique intégrée	ECCC	Cette action est terminée. En avril 2024, la Lentille climatique intégrée a été intégrée dans la nouvelle Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale et économique stratégique. Cette directive exige désormais la prise en compte des impacts des changements climatiques et de la résilience pour les propositions stratégiques soumises à la décision. Cela inclut les demandes de financement au ministre des Finances, les mémoires au Cabinet, les présentations au Conseil du Trésor et les projets de règlement.
Stratégie pour un gouvernement vert	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	90 % des ministères sondés ont complété ou amorcé des évaluations des risques climatiques. Parmi les départements disposant d'actifs critiques, 14 % ont soit amorcé, soit terminé des évaluations des risques au niveau des installations pour ces actifs. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada organise régulièrement des communautés de pratique pour mettre en valeur les meilleures pratiques en matière d'adoption de pratiques résilientes au climat.

Cibles et objectifs fondamentaux - Connaissance et compréhension

Mesure fédérale	Responsable	Mise à jour sur les progrès réalisés
Expansion des données fondamentales sur le climat, des renseignements, de la science et des communications	ECCC	Environnement et Changement climatique Canada a dirigé l'élaboration de la deuxième édition du Rapport sur le climat changeant du Canada. Ce rapport, dont la publication est prévue pour le printemps 2026, fournira une appréciation scientifique autoritaire des changements passés et futurs du climat au Canada.
Surveillance climatique communautaire autochtone	RCAANC	Depuis 2017, le programme a financé 266 projets, ce qui a permis d'obtenir des données de référence et des données pluriannuelles pour 153 collectivités.

Mesure fédérale	Responsable	Mise à jour sur les progrès réalisés
Le processus national d'évaluation du Canada (Le Canada dans un climat en changement : Faire progresser notre connaissance pour l'action)	RNCan	Le Canada dans un climat en changement : Le Processus national d'évaluation produit des rapports sur la façon dont le climat du Canada change et les raisons pour lesquelles il change; les impacts de ces changements sur nos communautés, notre santé, notre environnement et notre économie; et comment nous nous adaptons à travers le pays. Le 5 ^e cycle d'évaluation est en cours.
Centre canadien des services climatiques	ECCC	Le CCCS collabore avec des partenaires et des intervenants pour fournir aux personnes au Canada des données climatiques, des renseignements, des outils et un soutien autorisés afin de prendre en compte les changements climatiques dans leurs décisions; le nombre de personnes, d'entreprises et de gouvernements accédant aux services du CCCS a augmenté chaque année, passant de 197 038 en 2022-23 à 295 068 en 2024-25. Voir le Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025 pour de plus amples renseignements.
Science du climat 2050	ECCC	Environnement et Changement climatique Canada a dirigé l'élaboration de la deuxième édition du Rapport sur le climat changeant du Canada, dont la publication est prévue pour mai 2026.
La science du climat pour informer l'évaluation des risques et la planification de l'adaptation	ECCC	La Division de la recherche climatique d'ECCC a développé (1) une nouvelle version du Modèle du système terrestre canadien pour fournir une nouvelle génération de projections climatiques axées sur le Canada et (2) le Système d'attribution rapide des phénomènes météorologiques extrêmes pour identifier l'impact des changements climatiques sur les événements extrêmes de température et de précipitation. Accédez aux données climatiques d'ECCC ici.
Le travail du Service météorologique du Canada en réponse aux phénomènes dangereux	ECCC	Le Service météorologique du Canada, la source autorisée de données hydrométéorologiques, continue de soutenir la santé, la sécurité et la prospérité économique des Canadiens en faisant des prévisions météorologiques et en émettant des avertissements pour des phénomènes dangereux, tout en fournissant également ses données pour informer l'adaptation. Ces données sont largement diffusées sur plusieurs plateformes, comme sur weather.gc.ca, qui a enregistré 413,9 millions de visites en 2024. Voir le Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025 pour de plus amples renseignements.
Programme de services d'adaptation aux changements climatiques aquatique	MPO	Les scientifiques surveillent, modélisent et étudient les conditions océaniques changeantes et leurs effets sur les pêches canadiennes, les écosystèmes aquatiques et les côtes. Des collaborations intersectorielles pour soutenir la prise de décision adaptative en faveur des océans résilients, de l'industrie et des communautés côtières sont en cours d'exploration. Voir la Recherche financée par le Programme de services d'adaptation aux changements climatiques aquatiques (PSACCMA) pour de plus amples renseignements.
Programme d'amélioration des pratiques de gestion forestière durable	RNCan	De 2023-2024 à 2025-2026, le programme a financé plus de 120 projets scientifiques dans les domaines des données forestières nationales accessibles, de la télédétection, des impacts des pratiques de gestion forestière sur les services écosystémiques et de l'intégration des données provenant de sites de recherche à long terme.

Mesure fédérale	Responsable	Mise à jour sur les progrès réalisés
Ingénieux, Résilient, Prêt : Stratégie du Canada pour l'observation de la Terre par satellite	Agence spatiale canadienne; RNCAN; ECCC	L'Agence spatiale canadienne, RNCAN et ECCC continuent de développer et de faire progresser les initiatives d'observation de la Terre par satellite qui contribuent à renforcer la prestation de services essentiels pour surveiller nos eaux, nos terres et notre atmosphère et à générer des solutions pour l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, en particulier dans le Nord canadien.
Données agroclimatiques, analyse et le Moniteur canadien de la sécheresse	Agriculture et Agroalimentaire Canada	En tant que responsable national de la surveillance et du rapport sur la sécheresse, Agriculture et Agroalimentaire Canada continue de fournir des données et des analyses mensuelles sur les conditions agroclimatiques pour soutenir les décideurs du Canada, y compris l'industrie agricole, afin de planifier et de s'adapter aux conditions climatiques changeantes grâce à des outils tels que le Moniteur canadien de la sécheresse, l'Aperçu canadien de la sécheresse et le Rapport national sur les risques agroclimatiques.

Cibles et objectifs fondamentaux - Outils et ressources

Mesure fédérale	Responsable	Mise à jour sur les progrès réalisés
Faire progresser l'adaptation municipale en action grâce au Fonds municipal vert	ECCC	L'initiative Leadership local pour l'adaptation climatique a été lancée grâce au Fonds municipal vert; un financement a été accordé pour soutenir plus de 250 projets de résilience climatique municipale à l'échelle du Canada afin de faire progresser les évaluations des risques climatiques locaux, la planification de l'adaptation, l'intégration du climat dans la gestion des actifs, la mise en œuvre de solutions d'adaptation et le renforcement des capacités pour la mise en œuvre d'actions locales d'adaptation climatique.
Préparation aux changements climatiques dans le Nord	RCAANC	Depuis 2016, la préparation aux changements climatiques dans le Nord a financé 421 projets, ce qui a abouti à 92 évaluations de vulnérabilité et 283 projets mettant en œuvre des mesures d'adaptation.
Adaptation des Premières Nations	RCAANC	Depuis 2016, First Nations Adapt a financé 296 projets qui ont abouti à 280 évaluations de vulnérabilité et plans d'adaptation ainsi qu'à 331 cartes de plaines inondables.

Résilience face aux catastrophes

Mesure fédérale	Responsable	Mise à jour sur les progrès réalisés
Initiative pour un avenir résilient face aux feux de forêt	RNCan	L'initiative a soutenu plus de 40 accords à l'échelle du Canada, en s'associant avec les provinces et territoires, le Centre canadien interagences de lutte contre les feux de forêt, des institutions académiques, des communautés et organisations autochtones, l'industrie et d'autres organismes sans-but lucratif. Ces investissements font progresser la planification, la prévention et l'atténuation des feux de forêt; renforcent les capacités; génèrent et partagent des connaissances; et accélèrent l'adoption de pratiques qui réduisent le risque de feux de forêt.
Faire progresser le Programme d'identification et de cartographie des aléas d'inondation	RNCan	Le Programme collabore avec les intervenants clés pour faire progresser la cartographie des inondations et collabore avec les provinces et territoires afin de compléter les cartes des phénomènes dangereux d'inondation dans les zones ciblées à risque plus élevé et de rendre ces renseignements accessibles au public. De 2023 à 2025, le Programme a lancé environ 200 projets liés à la cartographie des inondations, prévus pour produire plus de 1 000 cartes pour les communautés à risque élevé partout au Canada.
Assurance contre les inondations et relocalisation	Sécurité publique Canada	Le travail pour développer un programme national d'assurance contre les inondations est en cours. Sécurité publique Canada a travaillé en étroite collaboration avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour concevoir un programme d'assurance contre les inondations, visant à protéger les ménages à risque élevé d'inondation et sans accès à une assurance adéquate.
Accords d'aide financière en cas de catastrophe	Sécurité publique Canada	Le programme des AAFCC modernisé a été lancé le 1 ^{er} avril 2025, avec de nouvelles conditions et modalités et des lignes directrices élaborées en collaboration avec les provinces et territoires. Le programme modernisé offre un financement élargi et une admissibilité pour l'atténuation stratégique et la réduction des risques de catastrophe, y compris l'atténuation structurelle et non structurelle – en particulier dans les zones de haute pression.
Portail de sensibilisation au risque d'inondation	Sécurité publique Canada	Statistique Canada et Sécurité publique Canada travaillent à fournir des renseignements accessibles et centralisés sur les phénomènes dangereux et les risques d'inondation à l'échelle du Canada.
Profil national des risques	Sécurité publique Canada	La publication publique des données de la ronde 2 est prévue pour 2026 et complétera les évaluations des risques et des capacités réalisées entre 2023 et 2025.
Système national d'alerte publique	Sécurité publique Canada	Sécurité publique Canada a poursuivi son soutien régulier en 2025 et a commencé des travaux préliminaires pour soutenir le modèle renouvelé du Système national d'alerte publique annoncé dans le Budget 2025, qui vise à garantir que les personnes au Canada continuent de recevoir des alertes critiques en cas d'urgence.
Semaine de la préparation aux urgences	Sécurité publique Canada	La 30 ^e Semaine annuelle de la préparation aux urgences a eu lieu du 5 au 9 mai 2025; le thème était « Soyez prêt. » Connaissez vos risques.
Plan fédéral d'intervention d'urgence	Sécurité publique Canada	L'engagement se poursuit pour informer le Plan fédéral d'intervention d'urgence renouvelé.

Mesure fédérale	Responsable	Mise à jour sur les progrès réalisés
Gestion des risques de feux de forêt	RNCan	De 2023-2024 à 2025-2026, des chercheurs ont dirigé 146 projets scientifiques dans plusieurs thèmes, y compris des projets en foresterie adaptative, en évaluation et atténuation des risques, en développement d'outils opérationnels et en gestion du feu autochtone.
Faire progresser la stratégie de gestion des urgences fédérale, provinciale et territoriale : Domaines d'action	Sécurité publique Canada	Le plan a été publié en 2024 et vise à faire progresser la collaboration dans les cinq domaines prioritaires délimités dans la Stratégie de gestion des urgences.
Programme de recherche et de sauvetage urbain lourd (HUSAR)	Sécurité publique Canada	En 2025, le Programme a atteint plusieurs jalons critiques pour des ressources de réponse aux catastrophes interopérables à l'échelle nationale, y compris : le cours de leadership IRNAP pour tous les chefs de groupe de travail, la publication du premier concept d'opérations de recherche et de sauvetage en milieu urbain lourd pour établir la base politique de la coordination et du déploiement des ressources de recherche et de sauvetage en milieu urbain au Canada et la publication de la première norme canadienne complète pour guider les normes opérationnelles des ressources de recherche et de sauvetage en milieu urbain.
Main-d'œuvre humanitaire	Sécurité publique Canada	Le programme finance des ONG pour maintenir une capacité critique à fournir un soutien d'urgence en réponse à des situations d'urgence nationales à grande échelle. À ce jour, 23 déploiements dans 10 creux ont été financés par le programme, y compris neuf déploiements dans trois creux pendant les saisons de feux de forêt de 2024 et 2025.
Programme de gestion des feux de forêt de Parcs Canada	Agence Parcs Canada	En 2025-2026, Parcs Canada 1) a réalisé 15 feux prescrits dans neuf parcs nationaux, restaurant les conditions écologiques et traitant un total de 1 987 hectares; et 2) a mis en œuvre 44 initiatives de réduction des risques dans 20 parcs nationaux, traitant plus de 700 hectares. En 2025, Parcs Canada a déployé 126 membres du personnel dans 7 provinces et territoires pour soutenir la gestion des feux de forêt.
Fournir des données de Statistique Canada qui peuvent être utilisées pour soutenir la préparation aux urgences, la réponse et les catastrophes	Statistique Canada	Statistique Canada a développé l' Indice canadien de résilience sociale et l'Indice canadien de vulnérabilité sociale , pour évaluer la résilience sociale et la vulnérabilité sociale d'une région face aux phénomènes dangereux naturels et aux catastrophes. Ces indices s'appliquent à tous les types de phénomènes dangereux naturels et aident à identifier la variabilité socioéconomique et les inégalités au niveau communautaire.
Base de données canadienne sur les catastrophes	Sécurité publique Canada	En 2025, la base de données a été mise à jour pour inclure des événements jusqu'en 2022, ainsi que des données supplémentaires sur des événements historiques. Un renouvellement du service Web est en cours.

Mesure fédérale	Responsable	Mise à jour sur les progrès réalisés
La géoscience soutenant la sécurité publique et la résilience face au climat	RNCan	En publiant des connaissances et des données géoscientifiques opportunes et pertinentes, la Commission géologique du Canada améliore la compréhension des décideurs des formes de relief dynamiques du Canada et des phénomènes dangereux associés. En 2025, les initiatives comprenaient la cartographie des glissements de terrain le long des principaux axes de transport (canyon du Fraser, Kitimat-Terrace, la vallée de la rivière Thompson, l'île de Vancouver et Assiniboine), la caractérisation des dangers et des risques sismiques dans le Nord et l'étude de failles jusque-là inconnues dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique, la surveillance du pergélisol dans le Nord, l'étude des dangers liés aux fonds marins dans l'Arctique, l'évaluation de l'élévation relative du niveau de la mer sur la base des dernières projections climatiques, ainsi que la contribution de mesures du bilan de masse des glaciers au Service mondial de surveillance des glaciers dans le cadre de l'Année internationale de la préservation des glaciers.
Base de données nationale des renseignements sur les incendies	Statistique Canada	Avec le financement de Recherche et développement pour la défense Canada, Statistique Canada augmente l'échelle du Tableau de bord communautaire pour la réduction des risques d'incendie .
Série de lignes directrices sur la cartographie des inondations fédérales	RNCan	Maintenant financées dans le cadre du Programme d'identification et de cartographie des aléas d'inondation, les lignes directrices ont publié 10 documents mis à jour ou nouveaux, créant une nouvelle série de bulletins techniques ainsi que des lignes directrices de soutien pour aider à favoriser l'engagement dans l'éducation sur les aléas d'inondation.
Services géomatiques d'urgence	RNCan	De 2023 à 2025, le Service a fourni des appréciations des dommages liés aux inondations et aux feux de forêt basées sur des satellites en quasi-temps réel, ainsi que des cartographies des glissements de terrain et de la stabilité du sol, en soutien aux efforts de réponse fédéraux, provinciaux, territoriaux et internationaux, y compris lors de grands événements au Québec, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve, en Turquie-Syrie, en Haïti et en Jamaïque.
Mandat renforcé pour la cartographie des forêts du nord et pour renforcer la capacité du Centre interagence canadien de lutte contre les feux de forêt	RNCan	Le programme de cartographie des forêts du Nord a amélioré la cartographie des combustibles à l'échelle du Canada nordique pour aider les agences de lutte contre les incendies à produire de meilleures prévisions du comportement des incendies et à informer les évaluations des phénomènes dangereux communautaires; la carte des types de combustibles de 2024 est disponible en ligne et les réalisations ont été rapportées dans le Rapport annuel 2025 : L'État des forêts du Canada . Entre 2023 et 2025, plus de 13 000 personnes travaillant dans la lutte contre les feux de forêt, 144 aéronefs et d'autres équipements de lutte contre les incendies ont été échangés; Intelli-feu Canada a été mis en œuvre et a favorisé l'amélioration continue de la gestion, de la prévention et de l'atténuation des feux de forêt.
Mission GardeFeu	RNCan	En 2025, Mission GardeFeu a été élargi et surveillera désormais les feux de forêt actifs sur l'ensemble de la masse terrestre végétalisée mondiale; le lancement est prévu pour 2029.

Mesure fédérale	Responsable	Mise à jour sur les progrès réalisés
Partenariat canadien pour l'agriculture durable : Cadre Agri-relance	Agriculture et Agroalimentaire Canada	Les producteurs agricoles continuent d'avoir accès à une gamme de programmes de gestion des risques d'entreprise pour aider les producteurs à réduire les pertes de revenus découlant des pertes de production dues à des événements météorologiques sévères qui échappent en grande partie à leur capacité de gestion. En outre, le Cadre Agri-relance a mis en œuvre 13 initiatives au cours de la période des vagues 2023-2025 pour les événements de sécheresse, d'excès d'humidité et de froid extrême.
Demande d'assistance fédérale du Centre des opérations gouvernementales	Sécurité publique Canada	Le Centre des opérations du gouvernement a aidé de nombreuses interventions d'urgence. En savoir plus sur les demandes d'aide fédérale ici .
Programme d'aide à la gestion des urgences	SAC	Plus de 300 coordonnateurs en gestion des urgences offrent un leadership local dans la planification des catastrophes, la réduction des risques et la préparation aux urgences, y compris un financement dirigé pour les communautés les plus à risque. SAC consulte de façon proactive les communautés des Premières Nations pour se préparer à une gamme de menaces, y compris le prépositionnement d'équipements critiques dans des zones de haute pression à risque élevé, la mobilisation de capacités supplémentaires en interne et avec des partenaires et la livraison de formations sur le système de commandement des incidents pour soutenir les opérations d'urgence clés. SAC soutient également les activités de prévention et d'atténuation des feux de forêt, y compris les initiatives Intelli-feu, les mesures d'atténuation non structurelles et de préparation, ainsi que le partage des prévisions météorologiques sur les feux de forêt. La stratégie Construire en mieux fournit un cadre de récupération post-urgence, lorsque cela est possible, en promouvant des mesures d'atténuation entraînant une résilience communautaire à long terme.
Investissements fédéraux dans la gestion des feux de forêt (réponse et opérations)	RNCan	Au cours des saisons de feux de forêt de 2023 à 2025, les services de Réponse et d'Opérations comprenaient 17 commandes de ressources formelles en plus de services de modélisation, de cartographie et d'avis spécialisés directs à 9 provinces et territoires ainsi qu'à Parcs Canada, y compris le déploiement à Jasper pour la reconstruction du comportement des feux en 2024. Le Système canadien d'information sur les feux de forêt a reçu 11,7 millions de visites durant cette période des vagues.

Santé et bien-être

Mesure fédérale	Responsable	Mise à jour sur les progrès réalisés
Protéger la santé des Canadiens contre la chaleur extrême	Santé Canada	Depuis 2024-2025, le programme a lancé 18 nouveaux projets pluriannuels pour protéger la santé des personnes au Canada contre la chaleur extrême. Les projets dirigés par des partenaires visaient à réduire les impacts sur la santé de la chaleur intérieure, à améliorer la capacité de réponse aux événements de chaleur extrême et à améliorer la compréhension des risques pour la santé liés à la chaleur grâce au développement d'outils. Les premiers résultats comprenaient le développement d'un outil de gestion de la santé lié à la chaleur, adapté aux personnes atteintes de schizophrénie, ainsi que la réalisation de 3 séances pour sensibiliser aux impacts de la chaleur et de la surchauffe intérieure sur la santé.
ADAPTATIONSanté	Santé Canada	Depuis 2024-2025, le Programme a lancé 6 nouveaux projets pluriannuels pour renforcer la résilience climatique du système de santé du Canada. Les projets dirigés par des partenaires étaient axés sur le développement et la mise en œuvre d'évaluations de la vulnérabilité climatique et sanitaire, de plans d'adaptation et d'interventions ciblées. Ces projets ont également soutenu la création de directives, de formations et de réseaux pour renforcer la capacité à long terme dans le secteur de la santé.
Programme sur le changement climatique et l'adaptation du secteur de la santé pour les communautés des Premières Nations et des Inuit	SAC	SAC continue de soutenir les communautés des Premières Nations et des Inuit à l'échelle du Canada pour identifier, évaluer et s'adapter aux impacts sur la santé nouveaux et existants causés par les changements climatiques; le nombre de communautés accédant à ce financement climatique est en augmentation, avec plus de 50 % des communautés des Premières Nations et des Inuit ayant participé à un projet.
Initiative de mobilisation des connaissances et de la recherche sur les changements climatiques	IRSC	Grâce aux investissements du budget de 2017, les IRSC ont soutenu l'établissement du Réseau canadien de recherche sur la maladie de Lyme pour renforcer la recherche nationale et les capacités; et ont fait progresser l'Initiative sur la sécurité alimentaire et les changements climatiques dans le Nord canadien pour soutenir la recherche qui approfondit la compréhension de ces systèmes, en mettant particulièrement l'accent sur les communautés autochtones. En outre, les IRSC ont récemment financé (2025) des recherches liées au climat et à la santé, y compris des subventions catalyseurs sur la justice climatique, les diagnostics de la maladie de Lyme, la sécurité alimentaire dans les communautés nordiques et les impacts du climat sur les personnes âgées.
Programme de maladies infectieuses et de changements climatiques	Agence de la santé publique du Canada	Le Programme a travaillé avec des partenaires et des intervenants pour aider à préparer et à protéger les personnes au Canada contre les maladies infectieuses sensibles au climat qui sont zoonotiques, d'origine alimentaire ou d'origine hydrique, grâce à des actions sur la surveillance, le suivi, les évaluations des risques, la modélisation, les diagnostics en laboratoire, ainsi que des activités d'éducation et de sensibilisation destinées aux professionnels de la santé ainsi qu'au public. Voir le Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025 pour de plus amples renseignements.

Nature et biodiversité

Mesure fédérale	Responsable	Mise à jour sur les progrès réalisés
Programme des parcs urbains nationaux	Agence Parcs Canada	Le programme a publié la Politique intérimaire sur les parcs urbains nationaux en 2024, établissant un mécanisme formel pour la désignation de parcs urbains nationaux par Parcs Canada. Il y a actuellement sept sites candidats de parcs urbains nationaux à travers le pays à différents stades de désignation.
Création de l'Agence canadienne de l'eau, renforcement du Plan d'action sur l'eau douce et modernisation de la <i>Loi sur les ressources en eau du Canada</i>	Agence de l'eau du Canada	La <i>Loi sur l'Agence canadienne de l'eau</i> est entrée en vigueur le 15 octobre 2024, établissant l'Agence canadienne de l'eau. Le Plan d'action pour l'eau douce renforcé investit 650 millions de dollars entre 2023 et 2033 pour restaurer et protéger les écosystèmes d'eau douce à l'échelle du Canada grâce à des partenariats solides, une science et des connaissances solides, une gouvernance collaborative et une gestion efficace. L'Agence canadienne de l'eau fait progresser la modernisation de la <i>Loi sur les ressources en eau du Canada</i> pour répondre aux défis évolutifs, en commençant par un examen de la Loi.
Fonds pour les solutions naturelles au climat	ECCC; RNCan; Agriculture et Agroalimentaire Canada	En 2024-2025, l'initiative horizontale du Fonds pour les solutions climatiques naturelles a été avancée, soutenant 321 projets. Voir Initiatives horizontales – Fonds pour les solutions climatiques naturelles 2024-2025 pour de plus amples renseignements.
2 milliards d'arbres	RNCan	En 2024-2025, 434 millions d'arbres supplémentaires ont été plantés et 83 communautés ont été soutenues. En 2024, le Programme a soutenu la plantation d'arbres sur plus de 34 000 hectares pour améliorer la résilience des forêts face aux changements climatiques, y compris plus de 85 700 tiges de 10 espèces d'arbres en péril. Depuis 2021, des projets ont planté plus de 300 espèces à plus de 8 200 sites à l'échelle du Canada; 93 % de ces projets ont planté plus de 2 types d'arbres.
Fonds des solutions climatiques axées la nature	ECCC	En 2024-2025, a activement soutenu 153 projets, avec un investissement total de 94,2 millions de dollars, qui ont contribué à réduire les émissions de GES, à faire progresser les efforts d'engagement et de renforcement des capacités, à favoriser la collaboration avec des partenaires et des parties prenantes et à faciliter la diffusion de nouveaux renseignements sur les solutions climatiques naturelles.
Programme de conservation marine	MPO	À partir de juin 2025, le Canada a augmenté les aires conservées marines et côtières à 15,55 %, y compris 14 aires marines protégées en vertu de la <i>Loi sur les océans</i> et 61 refuges marins, tout en renforçant son leadership international grâce à des normes de protection renforcées et en soutenant la conservation dirigée par les Autochtones par le biais d'initiatives telles que la mer Great Bear et le projet SINAA Finance pour la pérennité. Le Canada a également publié le premier ensemble de rapports annuels sur les zones marines protégées; voir Réalisation des objectifs de conservation marine du Canada pour de plus amples renseignements.
Programme Patrimoine naturel bonifié du Canada	ECCC	L'Initiative a continué de faire progresser des projets de conservation à l'échelle du Canada, y compris l'établissement d'aires protégées, d'autres mesures de conservation efficaces par zone et la récupération d'habitat pour les espèces en péril, en collaboration avec les provinces et territoires, les peuples autochtones et d'autres partenaires.

Mesure fédérale	Responsable	Mise à jour sur les progrès réalisés
Programme national des corridors écologiques	Agence Parcs Canada	Le Programme a élaboré une norme nationale pour les corridors écologiques, y compris des critères et des orientations pour une approche commune. Vingt-trois domaines de priorité nationale ont été cernés et 27 initiatives de corridor ont été soutenues pour un investissement total de 47,5 millions de dollars, y compris les fonds de contrepartie.
Fonds de restauration des écosystèmes aquatiques	MPO	Depuis son lancement en 2022, le Fonds a engagé 75 millions de dollars dans 45 projets. À partir de mars 2024, un total de 11 824 818 mètres carrés d'habitat aquatique ont été restaurés le long des côtes du Canada. Ceci s'ajoute à environ 739 864 792 mètres carrés d'habitat aquatique restauré durant la phase précédente du Fonds entre 2017 et 2022.

Infrastructure

Mesure fédérale	Responsable	Mise à jour sur les progrès réalisés
Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes	LICC	En date de décembre 2025, le Fonds a approuvé près de 3,66 milliards de dollars en contributions pour 149 projets d'infrastructure construite et naturelle afin d'aider les collectivités à mieux se préparer aux phénomènes dangereux tels que les inondations et les feux de forêt. Le programme est maintenant entièrement attribué.
Initiative sur l'environnement bâti résilient aux changements climatiques (IEBRCC)	LICC; CNRC	Depuis 2021, l'Initiative a fait progresser la recherche sur les bâtiments et infrastructures résilients au climat, le développement de directives et les mises à jour de codes, y compris pour la résilience communautaire face aux inondations, à la chaleur extrême et aux feux de forêt; des ponts, barrages, routes et infrastructures hydrauliques résilients; et des solutions basées sur la nature.
Programme de normes pour des infrastructures résilientes (PNIR)	LICC; Conseil canadien des normes	Depuis 2021, l'Initiative a soutenu le développement de normes et de directives pour aider les décideurs à s'adapter aux conditions climatiques changeantes dans six domaines prioritaires : infrastructures spécifiques au nord; renforcement des actifs contre les événements météorologiques extrêmes; intégration de la gestion des risques; solutions basées sur la nature; matériaux de construction résilients à faible émission de carbone; et infrastructures de transport résilientes au climat.
Soutenir une infrastructure résiliente au climat	LICC	La Trousse sur le climat pour le logement et les infrastructures lancée en octobre 2024 comprend un Centre de soutien climatique, la plateforme ClimateInsight.ca avec des outils et des ressources, ainsi qu'un Répertoire d'experts en climat et infrastructures qui fournit des conseils techniques. Depuis son lancement, l'outil a soutenu plus de 450 communautés, y compris 73 communautés autochtones et la plateforme ClimateInsight.ca a reçu plus de 100 000 visites, avec environ 2 000 utilisateurs actifs chaque mois.
Fonds pour les infrastructures naturelles	LICC	En date de décembre 2025, le Fonds a approuvé près de 117 millions de dollars en subventions et contributions pour 68 projets d'infrastructure naturels ou hybrides qui favorisent des communautés saines, résilientes et prospères, tels que des forêts urbaines, des écobaiissières ou des milieux humides. Le programme est entièrement alloué.

Mesure fédérale	Responsable	Mise à jour sur les progrès réalisés
Fonds national des corridors commerciaux	Transports Canada	À partir de novembre 2025, le Fonds a investi dans 214 projets (4,1 milliards de dollars) pour soutenir tous les modes de transport, prioriser les investissements dans les infrastructures d'importance nationale, soutenir les infrastructures numériques et les technologies innovantes et renforcer la résilience face aux impacts d'un climat changeant.
Fonds d'infrastructure des Premières Nations	SAC	En 2025, le Fonds a investi 11,2 millions de dollars de financement ciblé dans des infrastructures résilientes au climat par l'intermédiaire de sa catégorie d'actifs de mitigation structurelle.* Au cours de l'exercice financier précédent, SAC a investi 21,4 millions de dollars. *Financement distribué entre le 1 ^{er} avril et le 31 décembre 2025.
Programme d'immobilisations et d'entretien	SAC	Voir la mise à jour du « Fonds d'infrastructure des Premières Nations ».

Économie et travailleurs

Mesure fédérale	Responsable	Mise à jour sur les progrès réalisés
Programme pour des communautés côtières résilientes au climat	RNCan	Le Programme cofinance 21 projets pilotes innovants à l'échelle régionale (pour un total de 30 millions de dollars investis), y compris 5 projets dirigés par des Autochtones, qui favorisent une approche collaborative en matière de résilience climatique et de réduction des risques.
Bureau national de la chaîne d'approvisionnement	Transports Canada	Jusqu'en 2025 et tout au long de cette année, le Bureau a élargi sa collaboration avec des partenaires du secteur privé et public pour renforcer la performance des chaînes d'approvisionnement du Canada, en augmentant l'efficacité, la fluidité, la fiabilité et la résilience à travers les chaînes d'approvisionnement du Canada, y compris en travaillant avec des intervenants, d'autres ministères fédéraux, ainsi que des provinces et des territoires pour atténuer les impacts des perturbations majeures. Voir le Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025 pour de plus amples renseignements.
Partenariat canadien pour l'agriculture durable : Programmes de partage des coûts fédéraux, provinciaux et territoriaux	Agriculture et Agroalimentaire Canada	Le cadre actuel (2023-2028) alloue un peu plus de 600 millions de dollars aux priorités en matière de changements climatiques et d'environnement et comprend le Programme de paysages agricoles résilients de 250 millions de dollars. En 2023-2024, près de 2 000 projets ont été mis en œuvre, intégrant 68 pratiques de gestion bénéfiques visant à améliorer la biodiversité, la qualité du sol, de l'eau ou de l'air, à réduire les émissions de GES et/ou à augmenter la séquestration du carbone.
Partenariat canadien pour l'agriculture durable : Programmes de science et d'innovation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada	Agriculture et Agroalimentaire Canada	Les programmes Agri-science et Agri-innovation soutiennent la résilience et la durabilité du climat en finançant la recherche et l'adoption de pratiques et de technologies novatrices qui profitent au secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire ainsi qu'aux personnes au Canada. Le programme Agri-science a soutenu la science précommerciale dans 3 domaines prioritaires : les changements climatiques et l'environnement, la croissance économique et le développement, ainsi que la résilience du secteur et les défis sociétaux.

Mesure fédérale	Responsable	Mise à jour sur les progrès réalisés
Partenariat canadien pour l'agriculture durable : Programmes de gestion des risques d'affaires FPT	Agriculture et Agroalimentaire Canada	Les producteurs agricoles continuent d'avoir accès à une gamme de programmes de gestion des risques d'entreprise pour aider les producteurs à réduire les pertes de revenus découlant des pertes de production dues à des événements météorologiques sévères qui échappent en grande partie à leur capacité de gestion. En plus de ces programmes, le Cadre AgriRelance a mis en œuvre 13 initiatives au cours de la période des vagues 2023-2025 pour les événements de sécheresse, d'excès d'humidité et de froid extrême.
Programme d'adaptation aux changements climatiques	RNCan	L'adaptation aux changements climatiques cofinance 40 projets (17 millions de dollars investis à l'échelle du Canada), y compris 5 projets dirigés par des Autochtones et 6 projets dans les Territoires, qui soutiennent la recherche et la planification pour renforcer la résilience dans les secteurs de la foresterie, de l'exploitation minière et de l'énergie en développant des compétences d'adaptation, en faisant progresser les connaissances sur l'économie de l'adaptation aux changements climatiques et en finançant des actions d'adaptation dans les secteurs des ressources naturelles.
Utiliser l'analyse de scénarios pour évaluer le risque climatique	Bureau du surintendant des institutions financières	Terminé. – En 2024, le Bureau du surintendant des institutions financières, en collaboration avec l'Autorité des marchés financiers et avec la participation de plus de 250 institutions financières réglementées au niveau fédéral et provincial, a mené l'exercice de scénarios climatiques normalisés afin d'améliorer la compréhension des risques financiers liés au climat au sein du secteur financier, de favoriser le développement de capacités de mesure des risques climatiques et de fournir une vision normalisée et comparable des risques physiques et de transition parmi les institutions financières. Ces renseignements ont été publiés en 2025.
Programme d'exploitation minière résilient aux changements climatiques	RNCan	Depuis 2023, CanmetMINES a fourni des recherches sur l'adaptation au climat, des conseils et des outils de surveillance par le biais du Programme pour aider l'industrie, les régulateurs et les partenaires autochtones à gérer les risques climatiques liés aux déchets miniers, à la qualité de l'eau et aux écosystèmes sensibles.
Programme d'adaptation aux changements climatiques du réseau ferroviaire	Transports Canada	Les projets seront terminés d'ici mars 2026.
Programme de solutions de main-d'œuvre sectorielles	Développement économique et social Canada	Ce programme n'est plus actif.
Solutions climatiques agricoles – Fonds d'action à la ferme pour le climat	Agriculture et Agroalimentaire Canada	Dans les rapports sur le rendement de 2022-2023 et 2023-2024, les bénéficiaires ont signalé avoir soutenu 1) plus de 8 200 producteurs dans la mise en œuvre de pratiques de gestion bénéfiques, ce qui a entraîné environ 2,9 millions d'hectares de terres sous des pratiques de gestion améliorées, y compris des tests de sol, des services agronomiques et/ou des plans de pâturage rotatif; et 2) la formation en outre de 1 800 professionnels tels que des agronomes et organisé de nombreux événements d'apprentissage entre pairs et de démonstration à la ferme, avec plus de 30 000 producteurs participants.
Solutions climatiques agricoles – Laboratoires vivants	Agriculture et Agroalimentaire Canada	Le programme sera en phase de clôture à mesure que les accords de contribution existants prendront fin en 2027 et 2028. Les accords quinquennaux actuels, avec un réseau national de 14 laboratoires vivants, se poursuivront comme prévu.

Annexe 3. Provinces et territoires

Neuf provinces et territoires au Canada ont des stratégies d'adaptation ou des plans d'action complets en place et sept ont réalisé des évaluations des risques climatiques dans leurs territoires respectifs. Les plans provinciaux et territoriaux cernent les zones prioritaires pour les actions d'adaptation et l'allocation des ressources, en tenant compte des risques climatiques locaux et régionaux. Ils visent à intégrer les considérations climatiques dans les politiques et la planification infranationales, à promouvoir la coordination avec et entre les partenaires locaux et à suivre les progrès et évaluer l'efficacité des mesures.

Depuis 2023, la Colombie-Britannique, le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador ont publié de nouvelles stratégies ou mis à jour leurs stratégies respectives, et l'Ontario, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest ont réalisé des évaluations complètes des risques climatiques et de la vulnérabilité aux changements climatiques.

Alberta

Risques climatiques, planification et mesures d'adaptation

Le gouvernement de l'Alberta renforce la résilience face aux principaux risques climatiques, y compris les inondations, les sécheresses, les feux de forêt et les phénomènes météorologiques extrêmes, en mettant en œuvre des programmes et en intégrant des mesures d'adaptation et de résilience dans les activités, les politiques et les décisions gouvernementales.

Des municipalités de l'Alberta entreprennent des travaux pour mieux comprendre les risques climatiques à l'échelle locale et accroître la résilience face à ceux-ci. Environ 15 % des municipalités de l'Alberta ont réalisé une évaluation des risques climatiques afin d'orienter l'élaboration de stratégies et de mesures d'adaptation visant à renforcer la résilience. Depuis 2019, la Ville de Calgary utilise un [cadre d'évaluation des risques climatiques](#) (en anglais seulement) pour cerner les dangers liés au climat afin d'orienter les stratégies de gestion et d'adaptation des infrastructures et des installations publiques.

L'[Alberta Emissions Reduction and Energy Development Plan](#), publié en 2023 et mis à jour en 2024, vise principalement à réduire les émissions et à façonner l'avenir énergétique de la province. Ce plan présente des initiatives provinciales qui renforcent l'adaptation et la résilience climatique, lesquelles sont résumées ci-dessous.

L'[Alberta Emergency Plan](#) fournit un cadre pour la gestion des urgences qui accroît la résilience des collectivités et leur fournit un soutien en matière de préparation, d'intervention et de rétablissement en cas de catastrophe. Les lignes directrices portent sur divers risques, y compris les inondations et les feux de forêt.

La province a mis en œuvre et soutient plusieurs programmes de gestion et de réduction des risques de feux de forêt, y compris le programme Intelli-feu. Ce programme aide les collectivités, les propriétaires et les municipalités à réduire le risque de dommages causés par les feux de forêt. Il met l'accent sur la prévention, la préparation et la planification pour protéger les personnes, les biens et les écosystèmes. Pour tenir le public informé, la province a élaboré une application sur les feux de forêt et une carte sur l'état des feux de forêt accessible en ligne qui fournissent de l'information sur les feux de forêt actifs à proximité et indiquent les interdictions de feux et les cotes de risque en vigueur.

L'Alberta mène et finance des projets qui renforcent la résilience face aux inondations et aux sécheresses. En mai 2025, le gouvernement provincial a achevé le projet de réservoir hors cours d'eau de Springbank, un investissement de 849,4 millions de dollars (dont 168,5 millions provenant du gouvernement fédéral) visant à accroître la protection contre les inondations le long de la rivière Elbow à Calgary et en aval. L'Alberta soutient également les municipalités, les communautés autochtones et les organismes à but non lucratif par l'entremise de programmes qui renforcent la résilience face aux inondations et aux sécheresses, y compris le [Drought and Flood Protection Program](#), le [Watershed Resiliency and Restoration Program](#) et le [Wetland Replacement Program](#).

L'Alberta a également entrepris de mettre à jour les cartes des zones inondables, qui couvrent maintenant 1 500 km de cours d'eau et plus de 60 municipalités et communautés des Premières Nations. Cette mise à jour permettra de fournir des renseignements plus précis et à jour à l'appui de la planification de l'utilisation des terres, de la préparation aux situations d'urgence et de la prise de décisions relatives à la réduction des risques.

Législation

L'[Emissions Management and Climate Resilience Act](#) (2023) de l'Alberta régit l'approche provinciale de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'amélioration de la résilience climatique. Selon cette loi, le ministre peut créer des programmes et des mesures ou contribuer à des programmes et à des mesures qui permettent d'atteindre les objectifs de la loi, y compris ceux qui sont liés à l'adaptation aux changements climatiques. En outre, la loi décrit les pouvoirs et les mesures qui permettent d'assurer le respect de ses dispositions.

Partenariats

L'Alberta travaille avec des partenaires pour comprendre et surveiller l'évolution du climat et fournir de l'information afin d'accroître la résilience dans l'ensemble de la province, en voici quelques-uns :

- [ClimateWest](#) est un centre névralgique de services climatiques dans les Prairies. Ce centre fournit de l'information climatique pertinente à l'échelle régionale que les communautés, les entreprises, les organisations à but non lucratif et les gouvernements peuvent utiliser dans leur planification et leur prise de décision.
- Le [Municipal Climate Change Adaptation Centre](#) aide les municipalités à élaborer des plans d'adaptation et de résilience. Ces initiatives renforcent la capacité de l'Alberta de répondre aux risques climatiques qui touchent divers secteurs et collectivités.
- Le [bureau du scientifique en chef de l'Alberta](#) fournit au public de l'information sur les tendances relatives à l'état de l'environnement en Alberta. L'[Indigenous Wisdom Advisory Panel](#), un comité consultatif indépendant qui relève du scientifique en chef et du ministre de l'Environnement et des Aires protégées, fournit des conseils et des lignes directrices sur l'intégration des connaissances écologiques traditionnelles au programme de science de l'environnement. S'appuyant sur les conseils de l'Indigenous Wisdom Advisory Panel, l'Indigenous Climate Change Observation Network soutient l'intendance commune des ressources naturelles de l'Alberta en permettant aux détenteurs du savoir autochtone et aux scientifiques de l'Alberta de coproduire les meilleures connaissances disponibles qui soient sur les changements climatiques.

Colombie-Britannique

Risques liés aux changements climatiques

La [British Columbia Disaster and Climate Risk and Resilience Assessment](#) et le [B.C. Hazard Insights Tool](#) (octobre 2025) présentent des renseignements clés sur six risques, les inondations riveraines, les inondations côtières, la chaleur extrême, les feux de forêt, les sécheresses et les pénuries d'eau et les tremblements de terre et la façon dont ils pourraient se faire sentir sur des domaines de valeurs interreliés : l'environnement naturel, l'environnement bâti, l'économie, la gouvernance, la santé et le bien-être, ainsi que la société, les cultures et les relations. Plus de 200 experts en la matière et organisations, y compris des Premières Nations et des organisations autochtones, des institutions académiques et techniques, des gouvernements locaux, des organisations non gouvernementales et des groupes communautaires, ont collaboré avec la province sur l'évaluation des risques et de la résilience aux catastrophes et aux changements climatiques et à l'outil de renseignements sur les dangers de la Colombie-Britannique.

Les changements climatiques influent sur les risques pris en compte dans l'évaluation des risques et de la résilience aux catastrophes et aux changements climatiques. La température moyenne annuelle de surface en Colombie-Britannique augmente plus rapidement que les tendances mondiales; depuis 1948, elle a augmenté de 1,7 °C. Cela signifie : des hivers plus chauds et moins de jours en dessous de zéro; des journées d'été plus chaudes avec des vagues de chaleur plus fréquentes; moins de pluie et des périodes sèches plus longues en été; plus de précipitations à l'automne, en hiver et au printemps; et une intensification de la gravité des événements de précipitation extrême et des tempêtes. La fréquence et la gravité croissantes des risques liés au climat soulignent l'urgence d'une réduction proactive des risques pour limiter les répercussions sur l'économie, la société et l'environnement. L'évaluation des risques et de la résilience aux catastrophes et aux changements climatiques montre que les répercussions ne sont pas ressenties de manière uniforme, les groupes en quête d'équité, comme les peuples autochtones, les ménages à faible revenu, les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques et d'autres groupes, faisant face à des risques accrus et disproportionnés liés aux catastrophes et aux changements climatiques en raison d'inégalités systémiques.

L'évaluation des risques et de la résilience aux catastrophes et aux changements climatiques établit une base à l'échelle provinciale pour l'évaluation des risques et de la résilience et propose une approche de réduction stratégique des risques et de renforcement de la résilience. Des travaux supplémentaires sont prévus, y compris l'évaluation de risques supplémentaires et l'élaboration de directives pour l'évaluation des risques.

Plan et stratégie d'adaptation aux changements climatiques

La [Climate Preparedness and Adaptation Strategy: Actions for 2022-2025](#), publiée en 2022, s'appuie sur plus d'une décennie de travail fondamental et renforce l'approche et la capacité de la Colombie-Britannique à se préparer et à s'adapter au climat changeant. Au titre de cette stratégie, le gouvernement provincial a accordé plus de 500 millions de dollars en financement de 2022 à 2025 pour soutenir les investissements dans l'adaptation aux changements climatiques. L'adaptation aux changements climatiques reste essentielle et les principales priorités d'adaptation reflétées dans la stratégie demeurent des priorités aujourd'hui. Cela inclut la gestion des urgences et le soutien à l'action climatique pour les collectivités; la résilience face aux feux de forêt; l'adaptation des infrastructures routières au climat; et d'autres activités essentielles pour la préparation et l'adaptation aux changements climatiques dans la santé, l'agriculture, les forêts et les bassins versants, ainsi que la collaboration avec les peuples autochtones.

La stratégie a produit des résultats significatifs, comme une fiabilité améliorée des routes de la Colombie-Britannique, une cartographie élargie des rivières et des rives des lacs de la Colombie-Britannique, des capacités renforcées de prévision météorologique et de réponse aux inondations et aux sécheresses, une résilience accrue des exploitations agricoles face aux conditions météorologiques extrêmes, le premier plan d'action sur l'acidification des océans et l'hypoxie du Canada, la création du centre des écosystèmes forestiers du futur, des communautés plus résilientes face aux changements climatiques et un système de santé plus adaptatif.

Gouvernance, cadres et partenariats

La [Climate Change Accountability Act](#) de la Colombie-Britannique crée un cadre de responsabilité en matière de changements climatiques et prévoit la présentation à l'Assemblée législative du rapport annuel [Climate Change Accountability Report](#) sur les actions visant à réduire les émissions et à gérer les risques climatiques, y compris les mesures d'adaptation. Le secrétariat pour l'action climatique de la Colombie-Britannique recueille des mises à jour annuelles sur l'action climatique au sein du gouvernement dans le cadre de ce processus de production de rapport.

Le secrétariat pour l'action climatique fournit un leadership intergouvernemental et coordonne la mise en œuvre des mesures d'adaptation par l'intermédiaire du comité de mise en œuvre de la Climate Preparedness and Adaptation Strategy du directeur exécutif et du groupe de travail interorganismes. Le groupe de travail sur l'adaptation climatique autochtone et le groupe de travail technique sur les changements climatiques du Conseil des leaders des Premières Nations fournissent des conseils sur le maintien et l'intégration des savoirs et des perspectives autochtones sur les changements climatiques.

Mesure, suivi et production de rapports

Des travaux sont en cours pour élaborer des indicateurs d'adaptation et de résilience pour les projets et programmes d'adaptation aux changements climatiques de la Colombie-Britannique, en collaboration avec des secteurs de programme interministériels, des partenaires externes et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Les travaux préliminaires d'élaboration de ces indicateurs ont été guidés par les conseils du [Climate Solutions Council](#) et d'autres partenaires externes, et comprenaient des études sur les pratiques locales et internationales en matière de suivi et d'évaluation de l'adaptation.

Les rapports de responsabilisation sur les changements climatiques de 2024 et 2025 comprenaient des indicateurs de résultats sur l'adaptation et la résilience climatique pour un certain nombre d'initiatives d'adaptation aux changements climatiques en Colombie-Britannique. Par exemple, à partir de 2024, toutes les agences de santé provinciales de la Colombie-Britannique, y compris les autorités sanitaires et le ministère de la Santé, avaient du personnel dédié à la préparation et à l'adaptation aux changements climatiques, alors que ce n'était le cas que d'une seule agence de santé en 2018. En outre, dans le cadre du [Local Government Climate Action Program](#), qui a débuté en 2022, 113 collectivités avaient des systèmes en place pour surveiller les risques ou les répercussions climatiques, 98 collaboraient avec d'autres collectivités pour renforcer leur résilience face aux répercussions climatiques et 118 avaient élaboré des plans d'action climatique à la fin de 2024. Le secrétariat pour l'action climatique poursuit son travail pour élaborer des indicateurs d'adaptation et de résilience climatique en vue de leur inclusion dans de futurs rapports sur la responsabilisation.

Travaux et initiatives liés au climat

En 2024, grâce au programme d'économie d'énergie de la Colombie-Britannique, financé conjointement par le Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone du gouvernement fédéral, la Colombie-Britannique a élargi son programme de thermopompes pour les ménages et s'est engagée à investir 100 millions de dollars sur deux ans pour des programmes de remboursement supplémentaires pour les pompes électriques destinés aux ménages à faible et moyen revenu, augmentant la résilience, soutenant l'accessibilité et aidant davantage de ménages à améliorer le confort et la sécurité de leurs maisons. En 2024-2025, le programme a accordé plus de 3 500 remises pour des thermopompes, ce qui représente une augmentation de 16 % par rapport à l'année précédente.

En date de 2024, la Colombie-Britannique avait investi 100 millions de dollars dans le programme pour les infrastructures hydrauliques dans le secteur agricole. Lancé en 2023, ce programme aide les producteurs agricoles de la Colombie-Britannique à améliorer la gestion de l'eau et l'approvisionnement en eau pour les cultures et le bétail, ce qui entraîne une augmentation de la production agricole et un renforcement de la sécurité alimentaire.

Manitoba

Risques liés aux changements climatiques

Le Manitoba a complété une évaluation interne de la vulnérabilité et des risques climatiques au gouvernement pour orienter les activités gouvernementales. Les plus grands risques climatiques au Manitoba sont les phénomènes météorologiques extrêmes, la sécheresse, les inondations et les feux de forêt. Des températures élevées, des conditions météorologiques variables, le dégel du pergélisol et les pressions exercées par les espèces envahissantes sont également des risques clés. Le Manitoba a aussi donné une formation sur l'évaluation des vulnérabilités et des risques pour les municipalités. Le Manitoba élabore actuellement des profils de risque climatique pour la population vulnérable.

Plan d'adaptation aux changements climatiques

Le Manitoba explore l'élaboration d'un cadre stratégique d'adaptation aux changements climatiques pour renforcer l'action en matière de résilience climatique. Étant donné que les provinces des Prairies devraient continuer à se réchauffer plus rapidement que la moyenne mondiale, l'adaptation et la préparation sont de plus en plus urgentes. Le cadre et la planification de l'adaptation à l'échelle locale compléteront la stratégie [Manitoba's Path to Net Zero](#) publiée en octobre 2025.

Lois, suivi, politiques et investissements

Le Manitoba a adopté la [Loi sur le plan vert et climatique](#) en 2018. La Loi prévoit des cibles de gaz à effet de serre, la présentation de rapports annuels et un conseil consultatif d'experts, un groupe d'experts indépendants qui éclaire les politiques et suit les progrès en matière de réduction des gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques. La législation comprend également le Fonds d'action climatique (auparavant le Fonds vert et climatique), qui fournit un soutien aux projets qui favorisent la résilience climatique, par exemple, la planification de l'adaptation et les outils de soutien, la mobilisation et des ateliers pour les municipalités, les communautés autochtones, les petites et moyennes entreprises, les ingénieurs et le secteur agricole. La législation provinciale sur le climat sera modifiée d'après les orientations établies dans la stratégie [Manitoba's Path to Net Zero](#).

En 2025, le Manitoba a connu sa pire saison de feux de forêt en 30 ans. Le gouvernement provincial et le conseil consultatif d'experts effectueront un examen et formuleront des recommandations sur la sensibilisation et l'éducation aux feux de forêt, la prévention et la préparation, ainsi que sur la qualité de l'air.

Le Manitoba s'emploie à intégrer la résilience climatique dans d'autres stratégies gouvernementales.

- [Manitoba's Path to Net Zero](#) (2025)
- [Manitoba's Economic Development Strategy](#) (2025)
- [Manitoba's Water Management Strategy](#) (2022) et [Initial Action Plan](#) (2023)
- Manitoba's Poverty Reduction Strategy (publication prévue en 2026)
- Health Status of Manitobans Report (publication prévue en 2026)
- Nouveau plan régional pour la région métropolitaine de Winnipeg (en cours de préparation)

Le Manitoba envisage également de formaliser l'intégration des considérations liées aux changements climatiques et le renforcement de la résilience dans les lignes directrices sur la délivrance de permis en vertu de la *Loi sur l'environnement* et d'autres projets de développement.

Partenariats

Gouvernement fédéral

Le Manitoba collabore avec divers ministères fédéraux pour renforcer la résilience face aux risques climatiques. En 2025, le gouvernement fédéral et la province ont établi la Table bilatérale sur l'adaptation au climat Canada-Manitoba pour renforcer la collaboration en matière de résilience climatique. Un plan de travail a été élaboré en 2025 pour identifier les domaines et les mesures que les deux administrations peuvent appuyer conjointement.

Administrations municipales

Le Manitoba collabore avec l'Association des municipalités du Manitoba, Eco-West (Association des municipalités bilingues du Manitoba) et les conseils municipaux pour renforcer la résilience climatique. Le Manitoba a élaboré une série de guides et organisé des ateliers et des webinaires dans le cadre du [programme de formation sur la résilience climatique du Manitoba](#) (en anglais seulement) pour aider les collectivités à réaliser une évaluation de la vulnérabilité et des risques, à élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques et à obtenir du financement provincial ou fédéral (financement de la FCM).

Partenaires autochtones

Le Manitoba participe aux initiatives d'adaptation aux changements climatiques de collectivités autochtones en combinant les connaissances locales et la science et en soutenant la planification, les évaluations des risques et les projets de résilience dirigés par la communauté. En 2023, le Manitoba a collaboré avec des collectivités des Premières Nations pour comprendre les répercussions climatiques, les perspectives sur la résilience et l'adaptation, ainsi que les obstacles à la préparation. Un [résumé](#) (en anglais seulement) de ces travaux a été préparé pour orienter les futures initiatives d'adaptation et de résilience.

Partenaires en recherche, politiques et sensibilisation

Un soutien actif est fourni pour positionner le Manitoba comme un centre d'excellence pour la préparation aux changements climatiques, notamment par l'appui de la recherche et de l'élaboration de politiques avec des organisations comme le Prairie Climate Centre de l'Université de Winnipeg, ClimateWest et l'Institut international de développement durable.

Le [Prairie Climate Centre](#) fournit des recherches scientifiques et un soutien en communication pour améliorer l'accès à l'information, aux données et aux services climatiques permettant aux gouvernements, aux entreprises et aux secteurs de s'adapter aux changements climatiques. Les données et les interprétations sont utilisées dans tous les cours de formation et les documents d'orientation, destinés au gouvernement et au public, en matière d'évaluation des risques et de planification de la préparation aux changements climatiques, de gestion municipale ou de gestion des urgences.

[ClimateWest](#) est le centre régional de services climatiques pour l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, fournissant des renseignements d'une valeur inestimable et travaillant directement avec des organisations, des entreprises et des gouvernements pour offrir des services climatiques sur mesure qui soutiennent la planification et l'action en matière d'adaptation. ClimateWest s'est associé au gouvernement provincial pour réaliser le projet de formation sur la résilience climatique du Manitoba, conçu pour aider les municipalités et les collectivités à élaborer des plans d'adaptation. ClimateWest organise un forum annuel qui réunit les intervenants d'un large éventail de secteurs qui œuvrent pour assurer la résilience climatique. Le forum sera tenu au Manitoba au printemps 2026.

L'[International Institute for Sustainable Development](#) travaille avec le gouvernement du Manitoba pour mieux comprendre les populations vulnérables dans la province et les voies pour renforcer la capacité d'adaptation, la préparation aux urgences et la résilience face à un climat changeant grâce à des activités menées en collaboration avec les organisations de services communautaires locales qui desservent ces populations.

Travaux et initiatives liées au climat

Le ministère de l'Environnement et du Changement climatique du Manitoba collabore étroitement avec l'Organisation des mesures d'urgence du Manitoba pour simplifier le langage et améliorer les évaluations des risques et des vulnérabilités liés aux phénomènes dangereux afin de favoriser la résilience et l'adaptation, y compris la préparation aux catastrophes. Santé Manitoba est un partenaire qui intègre le ministère de l'Environnement et du Changement climatique dans les projets des volets ADAPTATIONSanté et ADAPTATIONChaleur.

Histoire d'adaptation

Le Manitoba a collaboré avec les municipalités et les intervenants d'autres secteurs pour développer des compétences, des outils et des partenariats qui renforcent la préparation locale aux changements climatiques. Par exemple :

- **Guide et cahier d'exercices « From Impacts to Actions » pour les collectivités du Manitoba** : Un guide pratique qui aide les municipalités à passer de l'identification des répercussions des changements climatiques à une planification concrète en matière d'adaptation. Il comprend des listes de vérification, des modèles et des processus étape par étape pour élaborer des plans d'adaptation locaux.
- **Les cartes de prévision météorologique du climat du Manitoba** élaborées par le Prairie Climate Centre offrent des données climatiques et des projections spécifiques à chaque communauté, permettant une prise de décision et une planification éclairées au niveau local.
- **Webinaires de formation sur la résilience climatique du Manitoba** : Une série de webinaires en trois parties axée sur la préparation aux changements climatiques, l'évaluation de la vulnérabilité et des risques, ainsi que la planification de l'adaptation pour les collectivités et d'autres secteurs. Ces modules renforcent la capacité d'intégration des évaluations des risques climatiques et des stratégies de résilience dans la prise de décision et la planification des infrastructures.

Nouveau-Brunswick

Risques et vulnérabilités liés aux changements climatiques

Le Nouveau-Brunswick, en tant que province de l'Atlantique, devrait connaître une élévation significative du niveau de la mer, parmi les plus élevées au Canada, ce à quoi s'ajouteront une diminution de la glace de mer, des risques accrus d'inondation côtière et d'érosion et des vagues plus hautes. La province a connu un réchauffement annuel inférieur à la moyenne canadienne, avec un réchauffement estival plus marqué, et les prévisions indiquent des températures plus élevées, des saisons de croissance plus longues et des augmentations tant de la température annuelle moyenne que des précipitations extrêmes.

Les risques climatiques pour le Nouveau-Brunswick comprennent des menaces croissantes pour l'infrastructure en raison des inondations et de l'érosion, des pressions accrues sur la santé publique et le bien-être, ainsi que des vulnérabilités au sein de secteurs économiques clés, comme la foresterie, l'agriculture et la pêche. Les expériences autochtones dans la région soulignent également l'importance de renforcer la capacité d'adaptation, car les changements climatiques exacerbent les risques environnementaux et communautaires³¹.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a publié l'[Évaluation provinciale des risques liés aux changements climatiques](#) en 2026 pour assurer une compréhension approfondie des principaux risques climatiques et des zones à risque élevé. Cette évaluation soutiendra la planification et la prise de décision en matière d'adaptation aux changements climatiques, ce qui guidera la coordination des initiatives d'adaptation du gouvernement, des collectivités et des secteurs.

Stratégie d'adaptation aux changements climatiques

Le [Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2022-2027](#) décrit le cheminement de la province vers la décarbonation et la résilience climatique. S'appuyant sur les plans antérieurs, le Nouveau-Brunswick présente ce plan renouvelé comme une approche pangouvernementale coordonnée pour réduire les émissions, renforcer la résilience et soutenir un avenir durable à faibles émissions de carbone. Le Plan d'action comprend 30 mesures mesurables, qui s'appuient sur 3 grands piliers.

Le Plan d'action met l'accent sur le rôle que joue le gouvernement provincial dans la promotion de l'action climatique grâce à une gouvernance renforcée, la transparence et le renforcement des capacités ciblé. L'un des principaux piliers porte sur la préparation de la province aux répercussions des changements climatiques de plus en plus graves grâce à une meilleure sensibilisation aux risques, à une planification stratégique et à des mesures de résilience fondées sur la nature. Cela requiert des renseignements climatiques actualisés, des systèmes de suivi améliorés et l'éducation du public sur les risques climatiques. En plus de l'évaluation des risques liés aux changements climatiques, le gouvernement s'engage à réaliser une évaluation complète des risques provinciaux, des plans d'adaptation municipaux et ministériels, ainsi que des mesures de résilience des infrastructures, et à mener des initiatives de conservation de la biodiversité, y compris une stratégie renouvelée sur la biodiversité et un programme de rivages naturels, afin de tirer parti des systèmes naturels pour réduire la vulnérabilité climatique.

Gouvernance, cadres et partenariats

La [Loi sur les changements climatiques](#) établit des objectifs provinciaux de réduction des gaz à effet de serre à long terme et fournit un soutien structurel pour l'adaptation. Elle stipule qu'un plan d'action sur les changements climatiques doit être élaboré pour orienter les initiatives d'atténuation et de résilience, et institue un Fonds pour les changements climatiques qui appuie ces initiatives, y compris des projets d'adaptation, d'éducation publique et de recherche liés aux changements climatiques. En 2024-2025, le Fonds a versé 47 millions de dollars pour soutenir des initiatives climatiques dans la province. La Loi confère au ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux des responsabilités en matière de surveillance et de publication de rapports annuels.

La structure du Plan d'action sur les changements climatiques, ainsi que l'amélioration de la gouvernance sur laquelle elle s'appuie, sont renforcées par les obligations législatives de la [Loi sur les changements climatiques](#), une responsabilité accrue pour la mise en œuvre et des outils de planification, comme les évaluations des risques, les plans d'adaptation et les déclarations d'intérêt public, qui intègrent les considérations climatiques dans la prise de décision provinciale et locale.

[CLIMAtlantic](#) joue un rôle clé dans le soutien à la résilience climatique provinciale en mobilisant des clients, des parties prenantes et des partenaires de divers secteurs et en fournissant des données climatiques à jour, des initiatives d'éducation et de sensibilisation, de la formation et des outils climatiques pratiques qui renforcent la sensibilisation aux risques et éclairent la prise de décision fondée sur des données probantes.

Mesure, suivi et production de rapports

Le Plan d'action sur les changements climatiques fait progresser un cadre de gouvernance renforcé, qui relie les objectifs climatiques à long terme du Nouveau-Brunswick à des actions claires et mesurables ainsi qu'à des exigences relatives à la transparence des rapports. Il établit une approche pangouvernementale dans laquelle chaque nouvelle mesure est attribuée à un ministère responsable et appuyée par des rapports publics annuels sur les progrès, des mises à jour régulières au Cabinet et la production continue de rapports de différents cadres climatiques nationaux et internationaux.

Le [rapport d'étape 2023-2024](#) est la deuxième mise à jour annuelle du gouvernement du Nouveau-Brunswick sur la mise en œuvre de son Plan d'action sur les changements climatiques, qui rend compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation pour soutenir le cheminement de la province vers la décarbonation et la résilience climatique. Les progrès réalisés comprennent le lancement d'un portail en ligne de production de rapports sur l'action climatique, qui a permis à environ 65 % des gouvernements locaux de faire état de leur état de planification de l'adaptation. En outre, 62 % des gouvernements locaux ont mis au point des plans d'adaptation aux changements climatiques, qui comprennent tous des calendriers de mise en œuvre, pour aider les collectivités à commencer à mettre en œuvre des mesures d'adaptation prioritaires.

Histoire d'adaptation

Les secteurs de la pêche et de l'aquaculture sont de plus en plus touchés par des pressions liées aux changements climatiques, y compris l'eutrophisation, les épisodes d'anoxie, les proliférations d'algues nuisibles et la perte de biodiversité qui en résulte. Dans la région de l'Atlantique, où le saumon atlantique et les huîtres sont les principales espèces d'élevage, diverses initiatives collaboratives sont en cours pour relever ces défis émergents.

Le soutien au secteur de l'aquaculture du Nouveau-Brunswick est renforcé grâce à l'initiative Pour que l'adaptation compte : application d'approches axées sur les voies d'adaptation sur la côte est, réalisée par CLIMAtlantic, soutenue par RNCAN et s'appuyant sur les efforts continus déployés par le gouvernement provincial, vise à développer et à améliorer les stratégies, les outils et la capacité des praticiens pour que les secteurs côtiers soient résilients aux changements climatiques.

Grâce à ce projet, les intervenants régionaux mettent à l'essai l'approche des voies d'adaptation, un modèle de prise de décisions pour composer avec la nature incertaine, complexe et durable de l'adaptation aux changements climatiques et aller au-delà des délais courts et de la portée limitée des approches conventionnelles. Le projet met l'accent sur la compréhension des contextes présents et futurs, la détermination des points de décision et des seuils et la structuration des choix comme une feuille de route pour composer avec l'incertitude. Cette approche peut compléter des outils comme l'analyse coût-avantage ou les analyses multicritères tout en intégrant la vision systémique et les valeurs des intervenants grâce à une mobilisation efficace. Les composants essentiels comprennent la définition du problème, les contextes de référence et futur, des seuils d'action, ainsi que le suivi, l'évaluation et l'apprentissage continu.

En combinant le soutien national avec les initiatives actuelles de planification de l'adaptation du Nouveau-Brunswick, les intervenants du gouvernement, de CLIMAtlantic et des groupes industriels et les praticiens locaux contribuent collectivement à un avenir plus résilient pour l'économie côtière de la province.

Terre-Neuve-et-Labrador

Risques et vulnérabilités liés aux changements climatiques

À Terre-Neuve-et-Labrador, plus de 90 % de la population vit dans des collectivités près de la côte et presque 10 % vivent à moins d'un kilomètre de la côte. La géographie côtière diversifiée de la province, y compris une île et une région nordique éloignée, présente des risques climatiques significatifs pour les collectivités, les infrastructures, le transport, les chaînes d'approvisionnement et des secteurs économiques, comme la pêche, la foresterie et l'agriculture. La province devrait se réchauffer régulièrement jusqu'en 2100, et les plus fortes hausses de températures surviendront dans les hautes latitudes et l'intérieur du Labrador. Les froids extrêmes devraient diminuer tandis que les chaleurs extrêmes et les périodes de sécheresse s'intensifieront, ce qui s'accompagnera d'un accroissement de la fréquence et de la gravité des précipitations extrêmes, des changements dans les cycles de gel-dégel et des épisodes de pluie verglaçante. L'élévation du niveau de la mer devrait atteindre jusqu'à un mètre pour l'île de Terre-Neuve d'ici 2100, ce qui, combiné aux ondes de tempête et à la réduction de la glace de mer, augmentera les risques d'inondation d'eau salée, d'inondation côtière et d'érosion. Les risques en aval augmenteront également, comme les feux de forêt, les espèces envahissantes et les ravageurs, la quantité et la qualité de l'eau potable, ainsi que les changements dans les écosystèmes marins et la végétation terrestre.

De nombreuses municipalités, dont la plupart ont une population de moins de 1 000 personnes, font face à des défis en matière de coordination de la gestion des catastrophes et des urgences, ainsi que de gestion des infrastructures et des actifs de transport, d'eaux pluviales, d'eaux usées et de loisirs nautiques vieillissants. De même, les infrastructures commerciales côtières dans les communautés, comme les quais commerciaux, les installations de transformation du poisson et les terminaux d'exportation d'énergie et de minéraux, sont exposées à l'élévation du niveau de la mer et à ses répercussions³².

Cadre d'adaptation aux changements climatiques

Terre-Neuve-et-Labrador investit dans des mesures pour renforcer la capacité d'adaptation et la résilience, y compris dans des outils et des ressources, comme des projections climatiques à échelle réduite et des études de cartographie des aléas d'inondation (voir la section Histoire d'adaptation), l'amélioration de la capacité d'intervention d'urgence et de gestion des catastrophes, ainsi que des évaluations des risques portant sur les municipalités, les industries des ressources renouvelables, l'adaptation et la vulnérabilité en matière de santé.

Les établissements d'enseignement investissent dans l'adaptation par le biais de l'éducation et de la formation, et ils agissent à titre de centres de recherche et d'innovation. Cela comprend la nouvelle School of Sustainable Development du Collège de l'Atlantique Nord, l'infrastructure élargie de l'Institut maritime de la Memorial University, le programme d'études interdisciplinaires arctiques et subarctiques basé au Labrador, ainsi que des partenariats public-privé-universitaire, comme l'initiative de la supergrappe dans le domaine des océans.

Le cadre de politique d'adaptation actuel de Terre-Neuve-et-Labrador se concentre sur des domaines prioritaires, comme le renforcement des capacités et des partenariats, l'atténuation des risques pour les infrastructures et l'économie, l'amélioration de la santé et du bien-être dans le contexte des changements climatiques et l'élargissement des programmes et des partenariats de préparation aux catastrophes et aux urgences. L'importance d'établir des indicateurs pour mesurer les progrès en matière d'adaptation au fil du temps est reconnue, et le cadre vise à favoriser la collaboration avec les gouvernements fédéral et autochtones, les municipalités, le milieu universitaire et l'industrie afin d'améliorer la réponse aux changements climatiques.

Gouvernance, cadres et partenariats

Le ministère de l'Environnement, de la Conservation et du Changement climatique coordonne le leadership en matière d'adaptation au sein du gouvernement et en collaboration avec les ministères concernés et met en œuvre des mesures. Cela comprend, par exemple, les ministères des Transports et de l'Infrastructure, de la Justice et de la Sécurité publique, des Forêts, de l'Agriculture et des Terres, des Pêches et de l'Aquaculture, de la Santé et des Services communautaires, ainsi que des Affaires municipales et communautaires. Le *Transparency and Accountability Act* établit le cadre de planification et de production de rapports pour chaque ministère, et exige des stratégies et des rapports annuels pour garantir la responsabilisation.

[CLIMAtlantic](#) est un partenaire régional clé, fournissant des ressources comme des guides de données climatiques, des histoires sur des projets d'adaptation et des conseils liés aux conditions météorologiques extrêmes, à la sécheresse et aux feux de forêt. Le personnel de CLIMAtlantic dans la province aide à renforcer les capacités et les connaissances locales dans le but d'améliorer la prise de décision par les municipalités, les gouvernements et organisations autochtones, ainsi que d'autres parties prenantes.

Mesure, suivi et production de rapports

Chaque ministère élabore des plans stratégiques triennaux définissant la structure, le mandat, la vision et les indicateurs de suivi des progrès, et les rapports annuels sur le rendement présentent les résultats par rapport aux objectifs établis. Relever les défis climatiques est l'un des enjeux stratégiques du ministère de l'Environnement, de la Conservation et du Changement climatique dans le Plan stratégique 2023-2026.

Histoire d'adaptation : Cartographie des aléas d'inondation et prévision des inondations

La fréquence des tempêtes tropicales, des ouragans et des cyclones extratropicaux dans la province a augmenté de près de 50 % depuis la fin du 20^e siècle. Cela a entraîné une augmentation des inondations, des dommages, des coûts et de la demande pour les services d'intervention d'urgence. La cartographie des plaines inondables peut permettre d'identifier les zones présentant un risque élevé d'inondation, d'améliorer la planification et l'aménagement du territoire municipal et des zones résidentielles, de déterminer les infrastructures qui pourraient nécessiter des améliorations, de réduire les difficultés personnelles, les dommages matériels et les pertes économiques et d'offrir des programmes de réponse d'urgence plus ciblés.

Des cartes des aléas d'inondation côtiers et fluviaux qui reflètent les changements climatiques ont été élaborées pour 20 collectivités de la province au cours de la dernière décennie. Les enjeux côtiers sont de plus en plus importants. Toutes les cartes des aléas d'inondation provinciales tiennent maintenant compte des inondations côtières causées par les ondes de tempête et les vagues. L'[Atlas of Storm Surge and Wave Climates](#) du gouvernement provincial, publié en 2024, fournit un aperçu des caractéristiques actuelles et futures des ondes de tempête et des vagues. L'Atlas est un outil précieux pour les chercheurs, les décideurs et les planificateurs, car il aide à comprendre les risques et les répercussions de l'élévation du niveau de la mer et des phénomènes météorologiques extrêmes, permettant ainsi une prise de décision éclairée et une planification efficace. L'Atlas s'appuie sur des initiatives antérieures et fournit des conseils sur la façon d'utiliser les données sur l'érosion côtière. Dans les collectivités côtières comprenant des systèmes fluviaux locaux, la cartographie des aléas d'inondation côtiers et fluviaux est essentielle pour comprendre les risques globaux. Ces risques ont différents facteurs, mais ils peuvent interagir là où les cours d'eau atteignent la côte, ce qui a des répercussions cumulatives³³.

La cartographie des aléas d'inondation est complétée par une capacité accrue à comprendre les inondations le long des principaux cours d'eau. Les systèmes de prévision des inondations fluviales sont des systèmes d'alerte précoce qui permettent d'émettre des veilles et des avertissements d'inondation aux collectivités potentiellement touchées. Il y a actuellement trois systèmes de prévision des inondations fluviales dans la province, y compris le système des rivières Exploits et Badger au centre de Terre-Neuve, le système de la rivière Humber dans l'ouest de Terre-Neuve et le système du fleuve Churchill au Labrador³⁴.

Territoires du Nord-Ouest

Les changements climatiques sont une menace sérieuse pour la durabilité économique, environnementale, sociale et culturelle du territoire. Comme dans le reste du Nord du Canada, les Territoires du Nord-Ouest connaissent un réchauffement rapide, certaines régions se réchauffant jusqu'à quatre fois plus vite que le reste de la planète. Au cours des cinq dernières années, les résidents ont vécu une série d'événements météorologiques extrêmes. Les événements influencés par les changements climatiques ont entraîné des inondations record dans les collectivités des Territoires du Nord-Ouest en 2021, en 2022 et en 2023, suivies immédiatement par des sécheresses extrêmes et de faibles niveaux d'eau qui ont mené à une saison de feux de forêt dévastatrice en 2023, au cours de laquelle environ deux tiers des résidents des Territoires du Nord-Ouest ont été contraints d'évacuer leur collectivité. Ces événements ont menacé la sécurité des personnes, causé des dommages matériels importants dans plusieurs collectivités et mis en évidence les vulnérabilités des infrastructures publiques essentielles, comme les corridors économiques et de transport.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, l'adaptation aux changements climatiques signifie répondre au besoin urgent de préparer les collectivités, les infrastructures essentielles et les services publics pour améliorer leur résistance aux répercussions et aux risques croissants des changements climatiques ainsi que leur rétablissement.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a publié la première [Climate Change Risks and Opportunities Assessment](#) du territoire en 2024. Comprendre les risques et les possibilités permet de prendre des mesures significatives pour protéger les collectivités, les écosystèmes et les modes de vie dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'évaluation identifie sept principaux risques climatiques :

- Changements du climat et des conditions météorologiques
- Changements touchant les espèces sauvages animales et végétales
- Changements touchant les eaux douces
- Changements dans les zones marines et côtières
- Feux de forêt
- Dégel du pergélisol
- Érosion fluviale

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a lancé en 2018 une approche climatique en trois volets comprenant la mise en œuvre de trois initiatives interreliées :

1. [Cadre stratégique sur le changement climatique des TNO 2030](#)
2. [Stratégie énergétique 2030](#)
3. [Taxe sur le carbone des TNO](#)

Pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation au titre du Cadre stratégique sur le changement climatique des TNO 2030, le gouvernement a élaboré et mis en œuvre le [Plan d'action 2019-2023 relatif au Cadre stratégique sur le changement climatique](#) et élaboré la version provisoire du [Plan d'action sur le changement climatique 2025-2029](#) aux fins de commentaires à la fin de 2024. Le Cadre et le Plan d'action sont intrinsèquement liés à la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2030 et des plans d'action connexes, ainsi qu'à l'approche du gouvernement en matière de tarification du carbone, ce qui permettra d'atteindre un objectif commun de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le gouvernement modifie actuellement son approche en matière de planification et d'actions liées au climat, et il adoptera une approche plus coordonnée en matière d'énergie, d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation. Cette approche pangouvernementale, annoncée en mai 2025, rassemblera les stratégies existantes en matière de climat et d'énergie afin de favoriser des activités plus efficaces, cohérentes et percutantes au sein du gouvernement.

Le gouvernement prévoit publier au printemps 2026 sa nouvelle stratégie axée sur la sécurité et le bien-être des personnes, les collectivités où il fait bon vivre, la fiabilité des infrastructures et des chaînes d'approvisionnement, ainsi que la capacité d'adaptation et de croissance de l'économie. Parallèlement, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest continue de mettre en œuvre les mesures proposées dans la version provisoire du Plan d'action sur le changement climatique 2025-2029.

Atténuer les effets négatifs actuels et futurs des changements climatiques sur les habitants des Territoires du Nord-Ouest nécessitera des efforts collaboratifs soutenus de la part des résidents, des entreprises, des organisations non gouvernementales et de tous les ordres de gouvernement. À travers le territoire, les gouvernements municipaux, les organisations et les gouvernements autochtones entreprennent aussi des travaux pour élaborer ou mettre à jour des stratégies et des mesures d'adaptation aux changements climatiques.

Par exemple, le gouvernement régional inuvialuit a publié [Climate Change Strategy for the Inuvialuit Settlement Region](#) en 2022, une stratégie axée sur des actions politiques dans six domaines thématiques : la sécurité alimentaire et le bien-être, la sécurité, le logement et l'infrastructure, l'éducation et la sensibilisation, la durabilité des écosystèmes et l'énergie. Les gouvernements municipaux et communautaires dans les Territoires du Nord-Ouest adoptent également une approche systémique en matière d'adaptation (p. ex. le Climate Change Adaptation Strategy and Action Plan de l'Association des collectivités des Territoires du Nord-Ouest et le 2026-2036 Climate Action Plan de Yellowknife).

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest coordonne deux forums pour faciliter l'échange de renseignements, la collaboration et la mobilisation en matière d'adaptation aux changements climatiques :

- **Conseil sur le changement climatique** : Ce conseil est composé de représentants d'organisations et de gouvernements autochtones, des collectivités des Territoires du Nord-Ouest et du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Il fournit des orientations et des conseils pour éclairer et faire progresser les programmes de changement climatique du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Le Conseil est l'occasion de renforcer et d'approfondir les relations, les compréhensions partagées et la confiance, qui soutiennent l'engagement du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à faire progresser la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
- **Conseil jeunesse sur le changement climatique** : Le Conseil est composé de 12 membres âgés de 18 à 35 ans qui représentent les cinq régions des Territoires du Nord-Ouest. Ils visent à faire participer les communautés et les résidents à des conversations sur les changements climatiques et offrent des conseils et des recommandations au Conseil sur le changement climatique et au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest sur des questions connexes.

Nouvelle-Écosse

Risques liés aux changements climatiques

Se préparer et réagir aux effets des changements climatiques suppose de faire les choses différemment. Prendre des mesures pour s'adapter aux changements climatiques peut procurer de nombreux avantages, notamment rendre l'économie de la Nouvelle-Écosse plus résiliente, assurer la sécurité et la santé des personnes, renforcer les communautés, protéger les infrastructures et les services sur lesquels les gens comptent et économiser de l'argent en évitant ou en réduisant des coûts.

L'évaluation des risques liés aux changements climatiques de la province mise à jour pour 2025 fournit de plus amples détails sur la façon dont les risques climatiques évolueront et leurs effets sur le bien-être de la population de la Nouvelle-Écosse. En utilisant l'indice de risque pour le bien-être élaboré pour l'évaluation des risques de 2022, vingt phénomènes liés aux changements climatiques (15 risques et 5 possibilités) ont été analysés dans des scénarios d'émissions élevées et modérées pour les années 2050 et 2080 en utilisant le cadre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui comprend des composantes de risques climatiques, d'exposition et de vulnérabilité. Les résultats confirment que l'augmentation des températures, les changements dans les régimes de précipitations, les tempêtes plus fortes et l'élévation du niveau de la mer intensifieront les risques climatiques, ce qui aura des répercussions sur le bien-être et la santé des communautés, des infrastructures, de l'économie et de l'environnement. Les effets des chaleurs extrêmes sur les écosystèmes, les maladies à transmission vectorielle et la dégradation de la qualité de l'eau figurent parmi les principaux risques pour les années 2050. Les autres risques importants comprennent les effets des chaleurs extrêmes sur les infrastructures de transport, les changements dans les écorégions et les feux de forêt. D'ici les années 2080, les risques devraient augmenter sous l'effet de plusieurs changements dans les précipitations saisonnières et de hausses de la température et les répercussions devraient s'aggraver. Les écarts régionaux demeurent considérables et les comtés comme Hants, Cumberland, Pictou, Digby, Colchester, Halifax et Cap-Breton font partie des régions où les besoins d'adaptation aux risques climatiques sont les plus élevés.

Outre les risques climatiques, l'évaluation met également en évidence les possibilités, qui comprennent le prolongement des saisons de croissance et de la période touristique estivale ainsi que la réduction de la demande de chauffage. Cependant, ces avantages potentiels nécessiteront une gestion proactive pour compenser les défis. Par exemple, la diminution des cycles de gel-dégel peut se traduire par une réduction des dommages aux infrastructures, mais l'augmentation des températures peut rendre les infrastructures plus vulnérables aux chaleurs extrêmes. Les possibilités d'adaptation comprennent la réduction de l'exposition et de la vulnérabilité ainsi que le renforcement de la capacité de résistance et d'adaptation. Le rapport souligne l'importance de la réduction des gaz à effet de serre et de

la coopération internationale pour atténuer les répercussions à long terme. Cette mise à jour fournit une base pour une planification fondée sur des données probantes et une action dirigée par la communauté afin de renforcer la résilience en Nouvelle-Écosse.

Engagements en matière d'adaptation climatique

Les engagements de la Nouvelle-Écosse en matière d'adaptation sont ancrés dans l'*Environmental Goals and Climate Change Reduction Act* et deux plans d'action stratégiques pangouvernementaux : [Our Climate, Our Future — Nova Scotia's Climate Change Plan for Clean Growth](#) et [The Future of Nova Scotia's Coastline: A plan to protect people, homes and nature from climate change](#).

Plusieurs mesures prévues par la Loi favorisent l'adaptation au climat dans la province, notamment la publication d'une évaluation provinciale des risques liés aux changements climatiques tous les cinq ans et l'obligation de planifier l'adaptation aux changements climatiques dans chaque ministère du gouvernement. À mesure que les ministères s'appuient sur les initiatives antérieures et élargissent leur planification et leurs mesures d'adaptation, l'adaptation prend de l'ampleur et s'intègre à d'autres activités. Plusieurs autres mesures comprennent des éléments liés à l'adaptation ou à la résilience face aux changements climatiques, y compris la création du Sustainable Communities Challenge Fund. Ce fonds aide des collectivités, des chercheurs et des municipalités en finançant des mesures climatiques et des projets de durabilité locaux.

Le *Climate Change Plan for Clean Growth* privilégie des mesures pratiques pour aider les Néo-Écossaises et les Néo-Écossais à se préparer aux répercussions des changements climatiques et à y réagir. Les mesures clés comprennent l'amélioration de l'accès aux données et aux outils climatiques, le soutien aux communautés et aux entreprises dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation et l'atténuation des principaux risques climatiques, comme les inondations et les chaleurs extrêmes. D'autres exemples comprennent la mise à niveau du réseau provincial de surveillance de l'eau, l'élaboration de cartes des aléas d'inondation et la création d'un nouveau poste de navigateur de financement pour aider les collectivités et les entreprises à accéder au financement climatique. Le gouvernement provincial appuie également le programme de capacité communautaire en matière de climat de la Clean Foundation, qui offre aux municipalités et aux communautés un soutien dédié pour identifier les défis climatiques, élaborer des politiques et des initiatives de planification et mettre en œuvre des mesures locales d'adaptation et d'atténuation. Il est important de noter que ce programme aide également les participants à demander et à obtenir du financement, un élément crucial pour faire progresser les solutions climatiques locales.

Le plan *The Future of Nova Scotia's Coastline: A plan to protect people, homes and nature from climate change* a été publié en 2024 en réponse aux changements climatiques croissants qui entraînent davantage d'inondations côtières et d'érosion.

Ce plan comprend des mesures qui aident les propriétaires de biens côtiers à prendre des décisions éclairées, soutiennent les municipalités dans les initiatives locales de protection du littoral et garantissent que les ressources gouvernementales sont alignées pour renforcer la résilience côtière.

Il met l'accent sur les outils et les conseils pour aider les propriétaires fonciers et les municipalités à s'adapter aux conditions changeantes, comme la carte interactive des risques côtiers et les rapports individualisés d'évaluation des risques côtiers, un guide des solutions fondées sur la nature, des ressources pour les agents immobiliers et leurs clients, ainsi que des modèles de règlements municipaux sur le littoral pour aider les municipalités à mettre en œuvre des mesures de protection du littoral.

Gouvernance, cadres et rapports

En 2022, la Nouvelle-Écosse a adopté l'*Environmental Goals and Climate Change Reduction Act*, qui établit des mesures et des objectifs législatifs pour la durabilité environnementale, l'adaptation aux changements climatiques, la réduction des gaz à effet de serre et le développement de l'économie propre de la Nouvelle-Écosse. La Loi comprend également un engagement à publier un plan stratégique sur les changements climatiques. *Our Climate, Our Future — Nova Scotia's Climate Change Plan for Clean Growth* a été publié en 2022 et établit une approche coordonnée pour lutter contre les changements climatiques au moyen de 68 mesures d'atténuation et d'adaptation. Les mesures mettent l'accent sur la collaboration entre le gouvernement, les communautés et les secteurs. L'évaluation provinciale des risques liés aux changements climatiques, également publiée en 2022 conformément à l'engagement pris en vertu de la Loi, a éclairé de nombreuses mesures d'adaptation du Climate Change Plan for Clean Growth.

Mesure, suivi et production de rapports

La Nouvelle-Écosse mesure et rend compte de l'adaptation et de la résilience par le biais d'un cadre législatif établi en vertu de l'*Environmental Goals and Climate Change Reduction Act* et le *Climate Change Plan for Clean Growth* connexe. La Loi exige qu'un rapport annuel sur les progrès soit présenté à l'Assemblée législative, et que la Loi et le plan sur les changements climatiques fassent l'objet d'un examen dans un délai de cinq ans. Des indicateurs clés et des mesures de rendement ont été élaborés pour chacune des 68 mesures afin de suivre les progrès et appuyer la préparation du rapport annuel.

Histoire d'adaptation

Programme de leadership en matière d'adaptation climatique pour les secteurs agricoles de la Nouvelle-Écosse

Dans le cadre de *Our Climate, Our Future — Nova Scotia's Climate Change Plan for Clean Growth*, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a investi plus de 2,4 millions de dollars dans l'adaptation aux changements climatiques du secteur agricole et alimentaire. Offert en partenariat avec le ministère de l'Environnement et du Changement climatique, le ministère de l'Agriculture, Perennia et six associations de l'industrie agricole, le Climate Adaptation Leadership Program de la Nouvelle-Écosse soutient le secteur agricole de la province dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation aux changements climatiques afin de favoriser une croissance économique résiliente. Les mesures entreprises dans le cadre de ces stratégies soutiendront les communautés et les entreprises, en particulier dans les régions rurales spécialisées dans les activités forestières et agricoles. De l'exploitation de la télédétection à la gestion de la tension thermique chez le bétail, les adaptations climatiques dirigées par l'industrie démontrent la valeur économique de l'analyse et de l'action face aux risques et aux opportunités liés aux changements climatiques. Par exemple, le gouvernement provincial a collaboré avec l'industrie agricole pour étendre le réseau de stations météorologiques à l'ensemble de la province. Ces stations fournissent aux agriculteurs des données en temps réel sur les conditions météorologiques, les aidant à économiser de l'argent, à améliorer les rendements des cultures et à planifier efficacement leurs activités. Ce réseau multiplie la valeur de l'investissement parce que de nombreuses exploitations agricoles peuvent accéder aux données recueillies par une station. Au cours de la durée de vie du projet, les avantages pour le secteur agricole pourraient atteindre jusqu'à 14 millions de dollars, ce qui peut varier selon l'utilisation.

Mise à niveau du système de digues pour protéger les collectivités, les milieux naturels et les entreprises

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse entreprend [des mises à niveau importantes de ses systèmes de digues](#) pour faire face aux risques climatiques croissants le long de la baie de Fundy. Grâce à un partenariat entre le ministère de l'Agriculture et le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes du gouvernement fédéral, la Nouvelle-Écosse améliorera plus de 25 % de son réseau de digues de 241 kilomètres. Lancée en 2019, cette initiative de près de 50 millions de dollars sur 8 ans permettra d'accroître la résilience face à des tempêtes de plus en plus violentes, à l'élévation du niveau de la mer et à l'érosion, protégeant ainsi des dizaines de milliers de résidents, des

terres agricoles, des communautés mi'kmaq et des sites patrimoniaux le long de la baie de Fundy. Ce travail soutient également les initiatives d'adaptation côtière plus vastes en renforçant les infrastructures naturelles et en assurant la protection à long terme des écosystèmes côtiers et des paysages exploités de la Nouvelle-Écosse.

Nunavut

Le gouvernement du Nunavut continue de faire progresser plusieurs initiatives d'adaptation aux changements climatiques, en mettant fortement l'accent sur la surveillance du pergélisol, la planification au niveau communautaire et l'intégration des considérations climatiques dans la prise de décision gouvernementale, soutenue par des travaux récents à l'échelle du gouvernement pour identifier les risques climatiques prioritaires, les lacunes en matière de résilience et les renseignements pertinents pour la prise de décision, qui sont nécessaires pour faire avancer une action coordonnée entre les ministères.

Les initiatives d'adaptation du gouvernement du Nunavut sont de plus en plus axées sur les données et la communauté et intégrées dans les activités gouvernementales. Le gouvernement du Nunavut accorde la priorité à ce qui suit :

- Résilience des infrastructures dans un Arctique qui se réchauffe rapidement
- Surveillance du pergélisol et planification
- Formation et renforcement des capacités au sein du gouvernement
- Collaboration avec les partenaires fédéraux et les collectivités locales

Mesures actuelles d'adaptation aux changements climatiques au Nunavut

1. Adaptation au niveau des collectivités

Le gouvernement du Nunavut continue de travailler en étroite collaboration avec l'Association des municipalités du Nunavut pour comprendre les risques climatiques au niveau municipal et les moyens de soutenir les initiatives d'adaptation. Par exemple, un partenariat sur un projet pilote pour mettre en œuvre la nouvelle norme du Bureau de normalisation du Québec, une approche axée sur les risques pour la planification communautaire.

2. Formation sur les changements climatiques pour le personnel du gouvernement

Avec le soutien du Programme d'adaptation aux changements climatiques de RNCAN, le gouvernement du Nunavut met à jour une formation sur les changements climatiques obsolète pour les décideurs du Nunavut.

Cette formation aidera le personnel à comprendre les répercussions des changements climatiques et à intégrer l'adaptation dans les politiques, les programmes et la planification dans tous les secteurs.

3. Sensibilisation et mobilisation communautaire

Les initiatives de sensibilisation se poursuivent à travers le Nunavut pour aider les résidents à comprendre les répercussions des changements climatiques — comme les changements dans les régimes de neige, le dégel du pergélisol et le déplacement des routes de chasse — et soutenir les stratégies d'adaptation locales.

4. Collaboration panterritoriale

Les trois gouvernements territoriaux travaillent en collaboration sur des mesures d'adaptation aux changements climatiques, y compris l'élaboration d'indicateurs nordiques et l'amélioration de l'accès aux services climatiques dans le Nord.

Ontario

Risques liés aux changements climatiques

En 2023, le gouvernement de l'Ontario a publié l'[Évaluation de l'impact du changement climatique à l'échelle provinciale](#), afin d'aider le gouvernement ainsi que les organisations publiques et privées à mieux comprendre où et comment les changements climatiques sont susceptibles de toucher la province et à prendre des décisions plus éclairées en matière de planification et d'investissements pour maintenir la santé et la sécurité des collectivités ontariennes.

L'Évaluation de l'impact du changement climatique à l'échelle provinciale offre une compréhension fondamentale des répercussions régionales des changements climatiques en Ontario dans six régions jusqu'aux années 2050 et 2080, selon deux scénarios d'émissions de gaz à effet de serre et cinq domaines d'intérêt : infrastructure, agriculture et alimentation, commerce et économie, environnement naturel, personnes et collectivités.

L'évaluation fournit des données probantes fondées sur les risques posés aux gouvernements, aux collectivités autochtones, aux municipalités, aux entreprises et aux Ontariennes et aux Ontariens et contribuera à orienter les futures décisions. Les principales conclusions générales à retenir de l'Évaluation de l'impact du changement climatique à l'échelle provinciale comprennent ce qui suit :

- Le climat a changé, change et continuera de changer dans toutes les régions de l'Ontario. Les répercussions des changements climatiques sont observées dans tous les secteurs, écosystèmes, collectivités et industries, et elles s'amplifieront dans l'avenir.
- Les températures élevées et extrêmes, les précipitations extrêmes et les changements des températures saisonnières sont les principaux facteurs de risque en Ontario.
- Les feux de forêt, la sécheresse et les variations des précipitations saisonnières ont également des répercussions particulièrement importantes dans certaines régions et certains secteurs.
- Dans l'ensemble, l'Ontario dispose d'une capacité relativement élevée d'adaptation aux répercussions des changements climatiques, mais ces répercussions et les chocs économiques associés ne seront pas uniformes à l'échelle provinciale.

Stratégie d'adaptation

Pour atténuer ces risques, l'Ontario met en œuvre une série d'initiatives d'adaptation et de résilience, y compris des solutions fondées sur la nature. Les principales réalisations à ce jour comprennent les suivantes :

- Conserver les milieux humides en investissant environ 11 millions de dollars dans des projets réalisés entre 2023 et 2025 dans le cadre du [Programme de partenariat pour la protection des terres humides](#) afin de soutenir des projets de restauration et d'amélioration des milieux humides dans l'ensemble de la province pour aider à protéger les collectivités contre les inondations, la sécheresse et d'autres conditions météorologiques extrêmes. L'Ontario a annoncé un investissement supplémentaire de 9,6 millions de dollars dans de nouveaux projets en 2025, portant l'investissement total de la province dans les milieux humides à près de 41 millions de dollars depuis le lancement du programme en 2020.
- Grâce au Programme pour l'infrastructure municipale et le logement (PIML), l'Ontario finance des projets d'infrastructure essentiels qui permettent et maintiennent le logement, tout en favorisant la résilience et l'adaptation face aux changements climatiques. Dans le cadre de l'évaluation des infrastructures essentielles, comme les systèmes d'eau, d'eaux pluviales et d'eaux usées, le gouvernement provincial évalue les répercussions environnementales du projet, y compris la résilience climatique. Par exemple, les projets sélectionnés pour un financement dans le cadre du volet Santé et sécurité en matière d'eau (SSE) du PIML visent à protéger les

collectivités et à renforcer la résilience face aux phénomènes météorologiques extrêmes, tandis que le volet Agriculture et irrigation du PIML finance l'irrigation efficace et le traitement des eaux usées afin de réduire les risques environnementaux et de soutenir l'agriculture.

- L'Ontario investit 7 millions de dollars dans le projet d'aide à Evergreen Brick Works pour la relance et la résilience climatique en vue de protéger l'un des premiers centres communautaires de l'environnement d'envergure et une destination prisée des résidents et des touristes au cœur de Toronto. Le projet met en lumière la façon dont des infrastructures résilientes aux changements climatiques peuvent aider à protéger les collectivités et les résidents des inondations et d'autres phénomènes météorologiques, y compris l'infrastructure verte pour les eaux pluviales.
- L'Ontario a également investi 15 millions de dollars entre 2022 et 2025 pour soutenir les améliorations des systèmes de gestion des eaux usées et des eaux pluviales dans 18 municipalités du bassin du lac Ontario.
- L'Ontario continue de mettre en œuvre les engagements de l'Accord Canada-Ontario sur la qualité de l'eau et la santé de l'écosystème des Grands Lacs. Plus précisément, l'annexe 10 de l'accord qui est axée sur la compréhension des répercussions des changements climatiques sur les Grands Lacs et l'intégration de ces connaissances dans les stratégies d'adaptation et les mesures de gestion.
- Dans le cadre d'initiatives comme le Partenariat canadien pour une agriculture durable et l'Initiative ontarienne pour la recherche agroalimentaire, l'Ontario appuie les agriculteurs dans l'adoption de technologies et de pratiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à rendre leurs terres plus résilientes aux changements climatiques.
- Des obligations vertes d'une valeur de 24,6 milliards de dollars ont été émises pour financer des initiatives de transport en commun, des infrastructures résistantes aux conditions météorologiques extrêmes, ainsi que des projets d'efficacité énergétique et de conservation.
- Soutenir le projet de protection des terrains portuaires contre les inondations à Toronto, en allouant 400,4 millions de dollars dans le cadre du programme d'obligations durables de l'Ontario, pour réduire le risque d'inondation en naturalisant l'embouchure de la rivière Don dans le quartier Port Lands, en aménageant une nouvelle vallée fluviale et en créant une zone protégée contre les inondations.
- Renouveler le programme provincial de détermination des dangers et d'évaluation des risques afin d'aider les partenaires en gestion des urgences à mieux comprendre les dangers, les risques émergents et les possibilités de résilience pour renforcer la préparation aux urgences de l'Ontario face à des risques changeants. Les ministères et les municipalités peuvent accéder aux outils de planification, aux modèles et aux ressources, y compris à l'évaluation provinciale des risques de 2025.

Gouvernance, cadres et partenariats

- La Déclaration provinciale sur la planification de 2024 constitue le cadre stratégique d'aménagement du territoire de l'Ontario, qui inclut des exigences pour que les responsables de la planification planifient la réduction des émissions de gaz à effet de serre et se préparent aux répercussions d'un climat en changement. Ces exigences sont soutenues par des approches qui contribuent à des collectivités complètes qui favorisent le transport en commun, soutiennent la conservation de l'énergie et l'efficacité énergétique, encouragent le développement à faible impact et les infrastructures vertes et intègrent les considérations liées aux changements climatiques dans la planification des infrastructures.
- L'Ontario a renforcé sa capacité de gestion des urgences afin de répondre à la nature évolutive et complexe des phénomènes dangereux et des risques, notamment :
 - investissements soutenus dans la capacité d'intervention d'urgence et la résilience communautaire;
 - mise sur pied d'un ministère provincial autonome de la Protection civile et de l'Intervention en cas d'urgence;
 - publication de la Stratégie et plan d'action de l'Ontario pour la gestion des situations d'urgence, qui présente une vision globale d'un Ontario sûr, exercé et préparé et fournit des mises à jour sur les mesures du ministère par le biais de rapports annuels;

- lancement de Corps de l'Ontario — un réseau provincial de professionnels qualifiés, de bénévoles hautement formés et de partenaires pouvant être mobilisés rapidement pour aider les collectivités en cas d'urgence;
- modernisation législative par le biais de la *Loi de 2025 sur la modernisation de la gestion des situations d'urgence* afin de permettre une approche plus efficace, coordonnée et globale de la gestion des urgences provinciale et communautaire.
- L'Ontario met également en œuvre sa stratégie contre les inondations, publiée en 2020, afin de mieux comprendre les risques d'inondation, de renforcer la préparation à long terme, d'améliorer la préparation aux situations d'urgence et d'orienter les investissements dans la réduction des risques d'inondation.

Île-du-Prince-Édouard

Risques liés aux changements climatiques

En 2021, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a publié la [Climate Change Risk Assessment](#) afin d'améliorer la compréhension des répercussions des changements climatiques dans les domaines social, environnemental, sanitaire, économique et culturel. Cette évaluation vise à fournir un cadre cohérent et reproductible pour cerner les risques, évaluer la probabilité et les conséquences et soutenir la planification de l'adaptation. Ce cadre établit un processus de mise à jour des évaluations à mesure que les conditions climatiques et les facteurs socioéconomiques évoluent, soutenant ainsi la publication des évaluations des risques quinquennales subséquentes, comme il est prévu par la loi.

L'évaluation des risques liés aux changements climatiques indique que l'érosion côtière représente le risque le plus élevé d'ici 2050, suivie des tempêtes post-tropicales, et qu'elle aura des répercussions considérables sur les infrastructures, les collectivités et les écosystèmes. Les vagues de chaleur et les fortes précipitations devraient augmenter en fréquence et en intensité, tandis que le risque de tempête de glace diminuera. Des printemps plus précoces et plus chauds entraînent diverses répercussions et la sécheresse saisonnière demeure une préoccupation modérée. Ensemble, ces risques mettent en lumière des vulnérabilités intersectorielles et la nécessité de coordonner les mesures d'adaptation.

L'Île-du-Prince-Édouard prévoit actuellement mettre à jour son évaluation des risques climatiques au cours des deux prochaines années.

Stratégie d'adaptation

S'appuyant sur l'évaluation provinciale des risques liés aux changements climatiques, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a publié son plan d'adaptation aux changements climatiques afin de fournir un cadre coordonné à l'échelle provinciale pour renforcer la résilience des collectivités, des écosystèmes et des secteurs clés. Le plan repose sur une collaboration entre le gouvernement, les communautés et les partenaires autochtones, reconnaissant que les changements climatiques transforment les conditions dans l'ensemble de l'Île-du-Prince-Édouard. Le plan établit une vision prospective qui met l'accent sur la responsabilité collective pour protéger les collectivités, les économies et les systèmes naturels tout en se préparant à des répercussions climatiques de plus en plus graves.

L'approche pangouvernementale du plan se concentre autour de six thèmes : la résilience et la réponse aux catastrophes, les communautés résilientes, les industries prêtes pour le climat, la santé et le bien-être mental, l'habitat naturel et la biodiversité, ainsi que les connaissances et les capacités. Chaque thème comporte des dimensions distinctes, mais interconnectées, de la résilience, et indique que la résilience à long terme dépend d'une action coordonnée dans tous les secteurs de la société.

Les mesures comprennent l'augmentation de la puissance de secours pour les infrastructures essentielles, l'établissement d'un système provincial d'avertissement et d'intervention en cas de vague de chaleur et l'accroissement de la sensibilisation du public aux principaux risques climatiques. Les mesures de protection de l'habitat naturel et de la biodiversité comprennent la protection des eaux de surface par des zones tampons renforcées, la réglementation du développement côtier et la promotion de la protection côtière fondée sur la nature.

Le gouvernement a également publié la *Prince Edward Island Seafood Sector Adaptation Strategy*, pour faire progresser des mesures qui renforcent la capacité du secteur à faire face aux répercussions des changements climatiques.

Gouvernance, cadres et partenariats

Le *Net-Zero Carbon Act* établit un cadre de gouvernance structuré qui intègre l'atténuation des changements climatiques, l'adaptation et la prospérité durable dans la prise de décision gouvernementale. La Loi exige un leadership à l'échelle de la province et une responsabilité partagée pour faire face aux risques climatiques, appuyés par un comité consultatif qui fournit des orientations annuelles sur les mesures d'atténuation, la gestion des risques liés aux changements climatiques et le développement d'indicateurs de durabilité. La Loi exige une évaluation complète des risques liés aux changements climatiques tous les cinq ans. Ce cadre crée un cycle intégré d'évaluation, de planification et de publication de rapports transparents, renforçant la responsabilité en matière de résilience climatique et soutenant les efforts d'adaptation à long terme dans tous les secteurs.

CLIMAtlantic joue un rôle clé dans le renforcement de la résilience climatique provinciale, notamment par sa collaboration avec le gouvernement provincial sur les initiatives de gestion du littoral, et l'organisation siège au comité directeur. CLIMAtlantic offre un soutien pratique aux propriétaires et aux communautés en répondant aux questions sur les inondations, les risques d'érosion et les options d'adaptation disponibles. Il offre une formation au personnel gouvernemental et les met en relation avec les parties prenantes, les collaborateurs et les partenaires financiers pertinents dans l'ensemble des secteurs et des provinces.

Mesure, suivi et production de rapports

Le *Net-Zero Carbon Act* exige un rapport systématique et récurrent : chaque année, le ministre doit publier un [rapport](#) détaillant les émissions de gaz à effet de serre, les actions entreprises et prévues pour réduire les émissions et gérer les risques climatiques, les résultats attendus et les avis reçus du comité consultatif.

Histoire d'adaptation

Reconnaissant l'importance de la côte pour les populations et sa vulnérabilité aux répercussions des changements climatiques, le gouvernement provincial a commandé un rapport pour évaluer l'état du littoral de l'Île-du-Prince-Édouard. Le *State of the Coast Report* de l'Île-du-Prince-Édouard offre un aperçu provincial des systèmes côtiers naturels et bâtis, mettant l'accent sur la manière dont les processus dynamiques du littoral influent sur la vulnérabilité de l'environnement et des collectivités. Il décrit les types de rivage, les milieux et les changements liés au climat, ainsi que les évaluations des modèles d'établissement, de l'exposition des infrastructures et du renforcement du littoral.

S'appuyant sur le *State of the Coast Report*, le gouvernement provincial, avec les recommandations de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, a publié le *Coastal Policy Recommendations Report* pour orienter les initiatives de résilience côtière à long terme. Le rapport identifie 16 domaines prioritaires, et la principale recommandation consiste à élaborer des plans de gestion du littoral pour les 17 cellules littorales. Le travail est effectué par le ministère des Terres et de l'Environnement, et cinq plans de gestion du littoral devraient être achevés d'ici 2027, tandis que les 12 plans restants devraient être prêts d'ici 2029.

Québec

Le Québec ne se considère pas lié par la SNA et se dissocie des buts, objectifs, cibles et indicateurs établis par celle-ci. Cela étant dit, le Québec a été la première juridiction à collaborer au sein de la table bilatérale Canada-Québec en adaptation. Bien que ces travaux se tiennent hors du contexte de mise en œuvre de la SNA, cette table vise à ce que les initiatives du gouvernement fédéral en matière d'adaptation soient complémentaires aux actions déjà mises en place par le Québec et les appuient.

Les actions et investissements du gouvernement du Québec en adaptation aux changements climatiques sont détaillés dans le [Plan de mise en œuvre 2025-2030](#) du Plan pour une économie verte 2030, la politique-cadre de lutte contre les changements climatiques et d'électrification du gouvernement du Québec.

Saskatchewan

Stratégie d'adaptation

Le gouvernement de la Saskatchewan a lancé *Prairie Resilience: A Made-in-Saskatchewan Climate Change Strategy* en décembre 2017. Cette stratégie globale continue de soutenir la préparation et la résilience de la Saskatchewan face aux effets environnementaux, économiques et politiques d'un climat en changement. Reconnaisant l'interdépendance de la nature (y compris les paysages exploités, l'eau et les forêts), de l'économie, des infrastructures, des collectivités et du bien-être des personnes, le gouvernement de la Saskatchewan adopte une perspective systémique, intégrant l'adaptation et la préparation pratique avec la gestion des émissions pour favoriser la résilience et la prospérité globales.

Ces systèmes interdépendants favorisent la résilience grâce à des interactions mutuellement bénéfiques. Par exemple :

- Une croissance durable de l'économie de la province a des avantages considérables pour les moyens de subsistance, les collectivités et la réduction des émissions atmosphériques mondiales.
- Une gestion responsable des terres agricoles préserve les paysages exploités, séquestre le carbone dans le sol, renforce la croissance économique et favorise la sécurité alimentaire.
- Renforcer la résilience des infrastructures routières favorise un transport fiable pour les personnes et les entreprises, tout en permettant aux gens et aux communautés d'accéder aux biens et services essentiels pendant les urgences.

Confrontés aux défis inhérents au climat et à la géographie de la province, les habitants de la Saskatchewan se sont révélés être des innovateurs prospères et pragmatiques. En examinant les politiques, les programmes et les investissements à travers un prisme de résilience, le gouvernement de la Saskatchewan a établi un cadre de ressources implicite pour l'adaptation dans tous les secteurs et ministères. Cette approche normalisée intègre les principes d'adaptation aux changements climatiques dans la prise de décision, canalisant les investissements dans les infrastructures, la santé publique, l'agriculture, la gestion de l'environnement et la préparation aux urgences, et la Saskatchewan est donc en mesure de faire des gains en matière d'adaptation, même lorsque les initiatives et les activités ne sont pas explicitement liées à l'adaptation.

Bon nombre de ces investissements en adaptation visent également à offrir des avantages économiques concrets (p. ex. des investissements dans les infrastructures d'irrigation, la recherche sur les cultures, les réseaux de transport) à la population de la Saskatchewan. Une économie solide est un élément crucial de la capacité de la Saskatchewan de s'adapter aux changements à long terme et de se remettre de phénomènes environnementaux inattendus ou graves.

Voici quelques mesures et initiatives clés favorisant l'adaptation :

- Le réseau des aires protégées et de conservation de la Saskatchewan, avec un objectif de 12 % de couverture provinciale pour soutenir le fonctionnement des écosystèmes et la résilience des paysages.
- Les améliorations continues des ponceaux du système routier pour répondre aux normes améliorées d'atténuation des inondations.
- La préparation aux feux de forêt et aux catastrophes :
 - plans de préparation des collectivités aux feux de forêt et travaux de réduction des combustibles (environ 60 % de l'objectif de 2028 est atteint pour les collectivités nordiques à risque);
 - outils de préinscription comme l'application Sask Evac (soutien en cas d'évacuation) et l'inventaire des valeurs à risque (consignation des principaux actifs);
 - système d'alerte de notification d'urgence SaskAlert;
 - avions-citernes modernisés pour les interventions d'urgence aux feux de forêt.
- Des cartes des zones inondables mises à jour et élargies pour identifier les zones sujettes aux inondations et orienter l'utilisation des terres.
- Le soutien social et au rétablissement fournit par le Programme provincial d'aide en cas de sinistre et les centres de résilience communautaire, comprenant des services de consultation, du soutien financier et de l'aide pour naviguer dans les programmes gouvernementaux.
- Le programme Une seule santé, qui coordonne la surveillance et la réponse aux préoccupations intégrées en matière de santé humaine, animale et environnementale qui peuvent émerger ou s'aggraver sous l'effet des changements climatiques.
- Le Healthy Beaches Program, qui surveille la qualité de l'eau et la présence de toxines et d'organismes, et diffuse des alertes pour protéger les utilisateurs contre les infections respiratoires et les maladies gastro-intestinales.
- Des programmes comme le Programme des paysages agricoles résilients, le Farm and Ranch Water Infrastructure Program, le Fonds pour le développement de l'agriculture et l'Initiative de recherche stratégique, favorisent l'innovation dans la science des cultures, la santé des sols, la sécurité de l'eau et la gestion du bétail.

Gouvernance, cadres et partenariats

L'approche de la Saskatchewan en matière d'adaptation est guidée par une combinaison de stratégies provinciales, de cadres juridiques et de politiques qui coordonnent les actions entre plusieurs organismes et ministères. Voici des exemples de politiques et de stratégies clés ainsi que leurs objectifs :

- *Résilience des Prairies* : Une stratégie globale qui établit plus de 40 engagements en matière de résilience liés aux systèmes naturels, à l'infrastructure physique, à la durabilité économique et à la préparation des collectivités.
- *Wildfire Act* : Une loi qui fournit un cadre pour la gestion des feux de forêt en Saskatchewan, améliorant la sécurité publique et la protection de l'environnement.
- *Wildlife Habitat Protection Act* : Une loi qui vise à désigner des terres de la Couronne pour la protection des espèces sauvages, tout en permettant certaines pratiques agricoles et en veillant à ce que les valeurs écologiques soient préservées.
- Réseau des aires protégées et de conservation : Un programme axé sur la conservation de la biodiversité, la gestion des écosystèmes et l'utilisation durable des terres par la désignation et la protection de certains milieux naturels et valeurs culturelles.
- Plan de gestion de l'habitat : Un plan qui vise à maintenir des paysages sains et résilients grâce à la conservation et à la remise en état des milieux naturels pour soutenir les populations de poissons et d'autres espèces sauvages.

- Directives de biosécurité des cultures de la Saskatchewan : Directives pour prévenir la transmission et la propagation des maladies infectieuses environnementales et agricoles ainsi que des espèces envahissantes.
- Plan stratégique de l'Agence de la sécurité de l'approvisionnement en eau : Un plan pour promouvoir une gestion de l'eau résiliente pour répondre aux besoins à long terme des résidents de la Saskatchewan.
- Plan de préparation à la sécheresse agricole de la Saskatchewan : Un plan sur l'approche de la Saskatchewan pour anticiper, surveiller et gérer les répercussions des sécheresses et y répondre.
- *Agricultural Water Stewardship Policy* : Une politique pour promouvoir l'utilisation durable de l'eau et améliorer la gestion de l'eau dans les exploitations agricoles, la résilience des paysages et la sécurité de l'eau à long terme.
- *Planning and Development Act, 2007* : Une loi qui fournit des cadres de planification communautaire globaux favorisant la croissance économique, la durabilité environnementale, le développement social et culturel et des collectivités durables.

En outre, il existe de nombreux partenariats provinciaux et nationaux qui soutiennent et favorisent la résilience en Saskatchewan. Par exemple :

- Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes : Un partenariat de financement fédéral-provincial qui soutient des projets d'infrastructure et d'adaptation naturelle.
- Programme d'infrastructure Investir dans le Canada : Un accord fédéral bilatéral avec la Saskatchewan pour soutenir divers projets d'infrastructure offrant aux résidents un environnement plus propre, des services améliorés et un meilleur transport.
- Partenariat canadien pour l'agriculture durable : Un partenariat fédéral-provincial pour des projets agricoles et d'élevage durables et de gestion environnementale.
- ClimateWest : Un partenariat fédéral-régional (Alberta, Saskatchewan, Manitoba) qui renforce les capacités pour les services d'adaptation aux changements climatiques en Saskatchewan.

Collectivement, ces cadres, politiques et partenariats forment une approche provinciale intégrée qui favorise l'adaptation, renforce la capacité locale et améliore la résilience globale de la Saskatchewan.

Mesure, suivi et production de rapports

En tant qu'instrument de mesure de la résilience précurseur dans la politique climatique canadienne, le *Climate Resilience Measurement Framework*, mis en œuvre en 2018, est une approche de production de rapports générale et équilibrée pour la province. Au cours de plusieurs cycles de production de rapports, la Saskatchewan a cultivé une meilleure évaluation de la résilience imprégnée dans l'histoire, l'économie et la culture de la province, au-delà de ce que certains indicateurs peuvent montrer. La résilience se manifeste dans les programmes, les résultats de recherche, l'innovation industrielle, les avancées technologiques et les actions quotidiennes au sein des collectivités. La Saskatchewan affinera sa structure de production de rapports avec un contenu diversifié et enrichi qui s'appuie sur la force d'une plateforme en ligne basée sur le récit, qui accueillera une collection d'histoires dans des domaines clés de résilience et des thèmes transversaux (p. ex. la préparation aux sécheresses, la sécurité alimentaire). Ce cadre renouvelé mettra efficacement en valeur le parcours de résilience de la Saskatchewan, soulignant les actions historiques, les progrès actuels et les aspirations futures, soutenus par des exemples concrets qui ont fait de la Saskatchewan un leader en développement durable et en préparation pratique sans sacrifier la prospérité économique.

Travaux liés à l'adaptation pour accroître la résilience

La résilience des Prairies intègre l'adaptation à la croissance économique et à la gestion des émissions, qui se concentre sur la réduction de l'intensité des émissions de l'économie de la Saskatchewan grâce à une production responsable de biens essentiels à faible émission de carbone pour le monde (p. ex. nourriture, carburant et engrais) et à la gestion durable des systèmes naturels pour promouvoir la séquestration du carbone. Par rapport à ses concurrents, la Saskatchewan produit certaines des cultures les plus sobres en carbone au monde, y compris le canola,

le blé, les lentilles, les pois, l'avoine et l'orge. La résilience est également favorisée grâce à la réduction des émissions de méthane et au déploiement de technologies de capture du carbone, soutenus par des réglementations industrielles dans le cadre du programme des normes de rendement en matière d'émissions et du Fonds technologique de la Saskatchewan. Ces efforts sont complétés par l'engagement de la Saskatchewan envers une production d'énergie abordable et de plus en plus sobre en carbone, ainsi que par l'accroissement de la capacité d'extraction de minéraux critiques et de traitement des éléments de terres rares pour répondre à la demande mondiale en énergie propre et en technologies à faibles émissions de carbone. L'approche de la Saskatchewan favorise la stabilité intégrée et le maintien de la sécurité énergétique, de la sécurité de l'eau et de la sécurité alimentaire, de la préparation pratique, de familles et de collectivités prospères, ainsi que d'une économie solide.

Histoire d'adaptation

La Saskatchewan a adopté une approche proactive en matière d'adaptation en investissant dans des infrastructures d'irrigation pour protéger les rendements des cultures et la sécurité alimentaire. De 2020 à 2024, plus de 81 000 acres d'irrigation ont été aménagés, soutenu par un financement de 19 millions de dollars en 2024 pour renforcer les districts d'irrigation. Cet effort est complété par des programmes ciblés, comme l'Irrigation Rehabilitation Program, qui modernise l'infrastructure d'irrigation existante pour assurer une durabilité à long terme, les programmes de développement et d'efficacité de l'irrigation relevant du Partenariat canadien pour une agriculture durable, qui augmentent la capacité et favorisent l'efficacité de l'eau et de l'énergie, et les projets d'irrigation du lac Diefenbaker, qui devraient ajouter jusqu'à 500 000 acres de terres irriguées. En outre, près de 2,7 millions de dollars ont été investis dans la recherche pour garantir des pratiques d'irrigation novatrices et durables, soutenues par des cadres législatifs solides et une collaboration entre plusieurs parties prenantes. Ces initiatives illustrent comment le développement stratégique des infrastructures et l'intégration des politiques peuvent renforcer la résilience agricole et la sécurité alimentaire et offrir des avantages d'adaptation à long terme.

Yukon

Risques liés aux changements climatiques

Le gouvernement du Yukon a réalisé en 2022 l'[Évaluation des changements climatiques : Risque et résilience au Yukon](#), avec le soutien de nombreux experts, détenteurs de connaissances et titulaires de droits. L'évaluation a cerné sept risques hautement prioritaires, à savoir les répercussions découlant de ce qui suit : 1) des précipitations et des phénomènes météorologiques extrêmes qui représentent une menace pour les infrastructures de transport; 2) les inondations et les incendies qui touchent les collectivités et les moyens de subsistance; 3) le dégel du pergélisol qui touche les collectivités, les infrastructures et l'accès; 4) les conditions climatiques changeantes qui touchent les terres, l'eau, la faune et la flore; 5) l'évolution des conditions des terres qui présente des risques pour la sécurité, l'accès, la culture, le patrimoine et les moyens de subsistance; 6) les multiples répercussions des changements climatiques qui nuisent à la santé et au bien-être; 7) les risques pour l'économie du Yukon.

L'évaluation indique que les peuples autochtones et les Premières Nations sont souvent à l'avant-garde de l'adaptation au Yukon. Les connaissances autochtones offrent des enseignements sur la manière de vivre avec l'incertitude, de nouer des relations pour faire face aux changements et d'élargir la conception de la résilience afin de préserver un mode de vie et une culture. De plus, les répercussions climatiques ne sont pas réparties uniformément dans tout le territoire. Les collectivités du Yukon sont éloignées et font donc face à des défis supplémentaires en raison de leur isolement relatif et de leurs ressources financières limitées. Le gouvernement du Yukon examine actuellement cette évaluation et il s'appuiera sur le rapport initial pour déterminer si ses mesures d'adaptation actuelles sont efficaces pour réduire les risques climatiques et renforcer la résilience, tout en cernant les lacunes et en établissant les priorités futures pour le suivi et la prise de décisions à long terme.

Stratégie d'adaptation

Le gouvernement du Yukon élabore actuellement un nouveau plan d'action climatique pour aider le Yukon à s'adapter au climat changeant et soutenir des collectivités résilientes face aux changements climatiques, ce qui sera éclairé par les conclusions de l'examen de l'évaluation des risques. Les résultats de l'évaluation des risques de 2022 ont été utilisés pour déterminer et mettre à jour les initiatives d'adaptation à l'appui de l'ancienne stratégie territoriale sur les changements climatiques, qui a fait progresser des mesures axées sur la résilience face aux catastrophes, les infrastructures, la santé et le bien-être, l'environnement et l'économie.

En date de 2025, le Yukon a réalisé des progrès considérables en matière de renforcement de la résilience, notamment par l'élaboration et l'approbation de plans communautaires de protection contre les feux de forêt, de cartes communautaires des risques et de plans intégrés de gestion des biens pour orienter les investissements gouvernementaux. Des cartes des géorisques ont été élaborées pour 12 collectivités et 854 km de routes, et tous les corridors de transport du territoire ont été analysés afin de déterminer les risques d'inondation.

Presque toutes les collectivités du Yukon disposent d'appareils de surveillance de la qualité de l'air, et plus de 700 personnes ont suivi des cours de sécurité sur le territoire portant sur les techniques sécuritaires de chasse, de pêche et de survie dans un climat en changement. La superficie totale protégée du Yukon a augmenté pour atteindre 21,1 % des terres et des eaux. Des indicateurs de changements climatiques ont été intégrés dans les stations de surveillance des eaux de surface et souterraines, et huit espèces indicatrices du climat, notamment le caribou de la Porcupine, l'ours blanc, le lièvre d'Amérique et la tique d'hiver font l'objet d'un suivi.

Le gouvernement du Yukon a également mené plusieurs initiatives pour soutenir les entreprises exerçant leurs activités dans un climat en changement, notamment des projets visant à aider les producteurs agricoles à s'adapter aux répercussions des changements climatiques, le suivi actif des indicateurs du tourisme durable et des possibilités de développement professionnel dans l'économie verte. La résilience de l'infrastructure électrique est une autre priorité au Yukon.

Gouvernance, cadres et partenariats

Le Secrétariat des changements climatiques du gouvernement du Yukon élabore des politiques et des stratégies en matière de changements climatiques et coordonne les initiatives territoriales. Le Secrétariat établit des partenariats sur les changements climatiques avec le gouvernement fédéral, les Premières Nations, l'Université du Yukon et d'autres organisations.

Par exemple, dans le cadre des activités du comité sur l'adaptation aux changements climatiques du Yukon, le Secrétariat collabore avec le Conseil des Premières Nations du Yukon et des représentants des Premières Nations du Yukon, des municipalités, l'Université du Yukon et des partenaires fédéraux afin de garantir que les décisions de financement fédéral soient alignées sur les priorités d'adaptation aux changements climatiques des collectivités du Yukon. Ce groupe examine et formule des recommandations pour le financement des propositions des collectivités au titre de trois fonds fédéraux : le programme Se préparer aux changements climatiques dans le Nord, le Programme sur le changement climatique et l'adaptation du secteur de la santé et le Programme de surveillance du climat dans les collectivités autochtones. Les membres du comité rencontrent les représentants des gouvernements et des communautés des Premières Nations, se déplacent pour voir les projets en cours et s'informent des enjeux liés aux changements climatiques touchant les terres et les eaux des Premières Nations.

Mesure, suivi et production de rapports

Le gouvernement du Yukon a publié des rapports d'étape annuels sur la mise en œuvre de sa précédente stratégie sur les changements climatiques pour indiquer l'état d'avancement des mesures de soutien et les nouvelles initiatives.

Grâce au soutien du programme Se préparer aux changements climatiques dans le Nord de RCAANC, le Yukon dirige un projet de partenariat d'adaptation panterritorial avec les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, qui consiste à élaborer des indicateurs de résilience et d'adaptation aux changements climatiques propres au Nord. Ces indicateurs prendront en compte les conditions environnementales, socioéconomiques et culturelles uniques des territoires. Ils permettront également aux gouvernements territoriaux de mesurer plus systématiquement les progrès, d'évaluer l'efficacité des mesures d'adaptation et de veiller à ce que les perspectives nordiques soient intégrées dans les cadres de surveillance et de production de rapports sur les changements climatiques.

Travaux liés à l'adaptation pour accroître la résilience

Pour renforcer la capacité des collectivités du Yukon de s'adapter à un climat qui change rapidement, le Forum sur les collectivités durables du Yukon réunit les administrations municipales et les gouvernements des Premières Nations, les ministères territoriaux et les organisations partenaires afin d'établir une base commune de connaissances et de compétences en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Chaque forum se concentre sur les défis liés au climat, comme les inondations, le risque de feu de forêt et la gestion des biens dans des conditions environnementales changeantes, et offre aux participants des outils pratiques, de la formation et des possibilités d'apprentissage collaboratif pour soutenir une planification proactive axée sur la résilience.

À partir de 2024, les forums semestriels ont favorisé l'apprentissage pratique, l'exploration de scénarios et l'échange de connaissances entre pairs, permettant aux collectivités de mieux comprendre les risques liés au climat ainsi que les répercussions possibles sur les infrastructures, la préparation aux situations d'urgence et le bien-être communautaire à long terme. Les participants appliquent les principes de gestion des biens à de véritables défis climatiques, explorent des scénarios climatiques prospectifs et échangent des expériences qui mettent en lumière à la fois les vulnérabilités et les possibilités de résilience. L'accent mis par le Forum sur l'intégration des considérations climatiques dans la prise de décision aide les collectivités à passer de réponses réactives à une planification stratégique et préventive.

L'initiative est financée par le volet de compétences en adaptation du Programme d'adaptation aux changements climatiques de RNCan, qui a affecté des fonds pour réduire les obstacles financiers et répondre aux besoins d'adaptation des territoires et des régions nordiques.

Annexe 4. Premières Nations, Inuit et Métis

En tant que gardiens d'origine des terres et des eaux du Canada, les Premières Nations, les Inuit et les Métis sont particulièrement bien placés pour diriger les initiatives de protection, de conservation et de gestion durable de l'environnement et de ses ressources. La présente annexe donne un aperçu des mesures de résilience climatique que dirigent actuellement les Autochtones.

Premières Nations

D'un océan à l'autre, les Premières Nations ont fait progresser la résilience pratique et adaptée au milieu en renforçant la gouvernance, la capacité d'intendance et les priorités autodéterminées au moyen d'approches fondées sur des données probantes en matière de solutions climatiques.

En 2025, le Canada a connu l'une des saisons de feux de forêt les plus intenses jamais enregistrées, et le Manitoba figure parmi les régions les plus durement touchées, car les incendies généralisés ont entraîné des évacuations massives, perturbé le transport d'électricité et mis à rude épreuve les systèmes d'urgence, ce qui a touché de nombreuses Premières Nations de façon disproportionnée³⁵. Par ailleurs, d'autres régions du pays ont été confrontées à des feux de forêt, à des épisodes de chaleur extrême, à des inondations, à des épisodes de sécheresse et à des tempêtes violentes. Les répercussions de ces phénomènes météorologiques extrêmes subis par les Premières Nations comprenaient la contamination de l'eau potable et des dommages aux logements, et ce, en pleine crise du logement. Les évacuations ont entraîné le déplacement de communautés et limité leur accès aux services de santé essentiels, perturbé l'éducation et le soutien social, et aggravé les traumatismes, illustrant la nature imprévisible des risques climatiques. Les lacunes persistantes dans les données climatiques, en particulier concernant les territoires des Premières Nations, continuent de créer des obstacles à une adaptation et à la mise en œuvre efficaces des politiques. L'adaptation efficace exige de placer les Premières Nations au centre en tant que titulaires de droits, détenteurs de connaissances et dirigeants, de faire progresser l'autodétermination grâce à des relations de nation à nation et d'appuyer des solutions climatiques distinctes et adaptées au milieu.

Exemples de solutions climatiques des Premières Nations

Les solutions climatiques dirigées par les Premières Nations au Canada démontrent comment l'adaptation adaptée au milieu peut faire progresser les objectifs climatiques nationaux et provinciaux. Des exemples du leadership des Premières Nations en matière de résilience climatique et d'intendance environnementale sont présentés ci-dessous.

En Nouvelle-Écosse, les solutions fondées sur la nature des Premières Nations ont permis d'établir un partenariat fructueux avec le gouvernement et l'industrie. Un exemple est l'initiative de foresterie des Mi'kmaq, qui combine les connaissances traditionnelles des Mi'kmaq et la science occidentale pour orienter les pratiques forestières. Il en résulte un écosystème résilient et robuste capable de s'adapter aux répercussions des changements climatiques.

Au Québec, le Plan 2030 pour une économie verte du gouvernement du Québec finance 12 projets communautaires portant sur la souveraineté alimentaire, la surveillance du climat et de l'eau, la gestion des urgences liées aux incendies de forêt et la mobilisation des jeunes.

En Ontario, la souveraineté énergétique est assurée grâce à une planification et à une mise en œuvre dirigées par les Premières Nations ainsi qu'au renforcement des capacités, y compris l'élaboration par les chefs de l'Ontario de la [First Nations Energy Toolkit](#).

Au Manitoba, les Premières Nations dirigent des efforts communautaires d'adaptation et de réponse aux feux de forêt déployés dans le cadre d'initiatives d'intendance des terres et de préparation aux situations d'urgence, tout en protégeant les bassins versants et en surveillant la qualité de l'eau afin de préserver les sources d'eau et la santé des écosystèmes. Par exemple, en 2024-2025, l'Organisation des chefs du Sud a effectué plus de 260 tests et surveillé les

sources d'eau de surface dans 31 communautés des Premières Nations dans le cadre de son programme d'analyse de l'eau. Les données recueillies appuyaient une base de données centralisée et gérée par la communauté pour faciliter le suivi et le maintien de la qualité de l'eau³⁶.

En Saskatchewan, le Conseil tribal de File Hills Qu'Appelle (CTFHQ) mène un projet en plusieurs étapes pour appuyer la planification de l'adaptation afin d'aborder les répercussions des changements climatiques. Ce projet comprend l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action en matière d'adaptation du CTFHQ, une évaluation régionale des risques climatiques pour le territoire du Traité n° 4 et une évaluation des risques liés aux eaux souterraines. Les résultats de ce projet fourniront au CTFHQ un aperçu régional des répercussions des changements climatiques et aideront à orienter les stratégies d'adaptation locales et les priorités des communautés membres.

En Alberta, les Premières Nations participent activement à l'adaptation aux changements climatiques, en mettant l'accent sur le renforcement de la résilience des collectivités et l'atténuation des risques liés aux feux de forêt, aux inondations et à la sécheresse. Par exemple, la tribu des Blood élabore un programme d'adaptation aux feux de forêt pour les infrastructures essentielles afin de permettre à la communauté de s'adapter aux risques liés aux incendies de forêt, de gérer ces risques et de réduire la probabilité de perturbation des services essentiels.

L'Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique a organisé un rassemblement des gardiens du savoir spirituel et des séances de mobilisation régionale qui ont réuni des dirigeants, des techniciens, des jeunes et des Aînés autochtones. Ensemble, ils ont cerné les principaux défis climatiques et orientations politiques qui ont servi à l'élaboration du [BC First Nations Climate Leadership Agenda](#). L'Assemblée des chefs de l'APN de la Colombie-Britannique a pleinement approuvé ce programme et demandé à l'APN de la Colombie-Britannique d'organiser des rassemblements régionaux sur le climat afin de s'assurer que les connaissances, les lois et les cérémonies des Premières Nations continuent de guider l'action climatique et la mise en œuvre du programme, ce qui a donné lieu à trois rassemblements climatiques dirigés par les Nations en 2026.

Au Yukon, 13 jeunes membres des Premières Nations ont élaboré la [vision de reconnexion](#), qui met l'accent sur le concept de reconnexion — la pratique consistant à rétablir une bonne relation avec l'esprit, soi-même, les autres et la Terre — dans le cadre de l'action climatique. La vision de reconnexion guide les personnes pour qu'elles prennent soin de tout leur être (spirituel, émotionnel, physique et mental) afin qu'elles puissent transformer la façon dont elles prennent les décisions qui façonnent notre société.

Les Premières Nations des Territoires du Nord-Ouest dirigent l'adaptation aux changements climatiques grâce à la conservation dirigée par les Premières Nations, à des infrastructures résilientes aux changements climatiques et à des mesures visant à assurer la sécurité des collectivités. Les changements du niveau d'eau ont des répercussions sur l'accès aux zones traditionnelles de récolte et aux sites culturels situés le long des principales voies de navigation de la rive sud du Grand lac des Esclaves. En réponse, la Première Nation Deninu Kue dirige la mise en œuvre d'un programme de surveillance communautaire qui associe les savoirs traditionnels, la surveillance mobile et des jauges de niveau d'eau afin de garantir la sécurité des déplacements et d'éclairer la prise de décision, les données étant partagées à l'aide d'outils de surveillance en temps réel du niveau d'eau et d'appareils numériques portatifs.

À l'échelle nationale, l'Assemblée des Premières Nations (APN), dans le cadre de la mise en œuvre de la [Stratégie nationale sur le climat de l'APN](#), organise tous les deux ans un rassemblement sur le climat qui réunit plus de 800 participants de partout au pays afin d'améliorer la capacité d'adaptation aux changements climatiques grâce au partage de solutions climatiques dirigées par les Premières Nations. Des résumés détaillés des trois dernières réunions sur le climat, y compris les rapports et les vidéos de la conférence, se trouvent sur le site Web de l'APN (www.afn.ca). L'APN travaille également en collaboration avec les Premières Nations à l'élaboration d'une trousse sur l'action climatique des Premières Nations, afin de les aider à élaborer leurs propres stratégies et plans climatiques.

Prochaines étapes

La SNA vise à faire progresser le programme de leadership climatique autochtone comme principale voie de mise en œuvre des priorités d'adaptation des Premières Nations. Après deux ans de mobilisation, sous la direction de plus de 35 responsables régionaux des Premières Nations, les recommandations des Premières Nations concernant les priorités en matière d'adaptation n'ont toujours pas été mises en œuvre.

La [*Résolution no 25/2024, Plaider en faveur d'un Programme pour un leadership des Premières Nations en matière de climat \(PLPNC\) ambitieux, entièrement financé et mis en œuvre*](#), de l'Assemblée des Premières Nations, décrit les attentes des Premières Nations à l'égard des ministères concernés du gouvernement du Canada pour l'avenir, soit : « [...] à mettre pleinement en œuvre et à financer les recommandations formulées dans le Programme pour un leadership des Premières Nations en matière de climat, y compris les recommandations propres aux régions, en assurant un financement stable, adéquat et à long terme pour les détenteurs de droits, de titres et de traités des Premières Nations afin qu'ils puissent mettre en œuvre leurs propres priorités et stratégies en matière de climat. »

De façon générale, ces recommandations comprennent les mesures suivantes :

- Intégrer des partenariats de nation à nation pour soutenir une action climatique intergouvernementale qui respecte le pouvoir décisionnel des Premières Nations en matière de délivrance de permis, d'évaluation et de gouvernance des terres et des eaux, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
- Intégrer une optique de l'adaptation axée sur les déterminants structurels, s'appuyant sur l'Approche des Premières Nations concernant le climat, afin de lever les obstacles qui entravent les mesures d'adaptation des Premières Nations.
- Fournir des investissements directs, continus et souples pour l'action climatique dirigée par les Premières Nations.
- Adopter une approche pangouvernementale pour appuyer les mesures d'adaptation des Premières Nations.

Inuit

L'Inuit Tapiriit Kanatami est l'organisation représentative nationale et démocratique des Inuit dont le mandat est déterminé par l'Inuvialuit Regional Corporation, Nunavut Tunngavik Inc., Makivvik et le gouvernement du Nunatsiavut. Ces quatre organisations de traité inuites ont chacune signé un ou plusieurs traités modernes avec la Couronne. Elles sont les seules organisations détenant des droits inuit en vertu de l'article 35 au pays et leurs membres comprennent tous les Inuit.

Les Inuit sont l'un des trois peuples autochtones reconnus par l'article 35 de la Constitution du Canada. Notre patrie, l'Inuit Nunangat, représente 40 pour cent de la superficie terrestre du pays, 72 pour cent de son littoral, 32 pour cent des eaux de surface du Canada et de vastes zones marines. Les Inuit surveillent, utilisent et gèrent tout cela.

Les changements climatiques ne représentent pas une menace lointaine pour les communautés inuites, il s'agit d'une réalité quotidienne qui les oblige à s'adapter constamment. Malgré ces défis, les Inuit demeurent résilients et mettent en œuvre des solutions climatiques. Ils souhaitent maintenir cet élan en partenariat avec le Canada.

Stratégies et plans climatiques

La [*Stratégie nationale inuite sur les changements climatiques*](#), publiée par l'Inuit Tapiriit Kanatami en 2019, identifie les actions coordonnées nécessaires dans cinq secteurs prioritaires pour répondre aux besoins des Inuit en matière d'adaptation, d'atténuation et de renforcement de la résilience face aux changements climatiques rapides et à un environnement politique climatique en évolution rapide. La Stratégie présente des objectifs pratiques pour faire progresser les actions climatiques dirigées par les Inuit et des conseils sur la manière de travailler avec les Inuit pour protéger leur mode de vie et soutenir la durabilité des communautés inuites face au climat en changement. La Stratégie se concentre sur cinq secteurs prioritaires : les connaissances et les capacités, la santé, le mieux-être et l'environnement, les systèmes alimentaires, les infrastructures et l'énergie.

L'Inuvialuit Settlement Region's Climate Change Strategy, publiée en 2022, résume un large éventail de répercussions environnementales auxquelles font face la région désignée des Inuvialuit, et fournit un plan pour des actions politiques axées sur la communauté. Les actions politiques couvrent six thèmes : alimentation et bien-être; sécurité; logement et infrastructure; éducation et sensibilisation; santé et diversité des écosystèmes; énergie.

Après cinq ans de collaboration avec des organisations régionales, deux ateliers régionaux sur les changements climatiques et des consultations dans les 14 communautés du Nunavik, Makivvik a lancé la [Stratégie d'adaptation aux changements climatiques du Nunavik](#) en avril 2024. La Stratégie identifie quatre piliers pour renforcer la résilience du Nunavik face aux changements climatiques : favoriser l'autodétermination et l'équité des Inuit du Nunavik (ce premier pilier est global et soutient les trois autres); protéger la santé, le bien-être et la culture des Nunavimmiut; maintenir et protéger les infrastructures bâties dans les communautés; améliorer la prestation des services essentiels.

Le gouvernement de Nunatsiavut a publié [Sungiutisannik Nunatsiavummi \(Adapter le Nunatsiavut\)](#) en 2025. Il s'agit d'une approche globale axée sur l'atténuation et l'adaptation, reflétant les voix et les connaissances des Inuit du Labrador. La stratégie identifie des actions pour faire face aux répercussions actuelles et futures des changements climatiques dans sept domaines clés : culture et éducation; énergie; environnement; santé et bien-être; sécurité alimentaire; développement économique; infrastructures et transport.

À l'automne 2024, Nunavut Tunngavik Inc., en collaboration avec les trois associations régionales inuites, a entrepris l'élaboration d'un plan d'action climatique après avoir consulté les 25 communautés du Nunavut afin d'établir une vision stratégique pour un avenir résilient face aux changements climatiques. Le Plan d'action climatique des Inuit du Nunavut devrait être publié en 2026.

Points saillants des initiatives d'adaptation régionales

Au Nunavik, des organisations régionales et locales, y compris Makivvik et le Centre de recherche du Nunavik, mènent des projets d'adaptation alignés sur la Stratégie d'adaptation aux changements climatiques du Nunavik. Par exemple, un projet de marquage d'un sentier de 160 km qui permet d'accéder au lac Minto et d'éviter les glaces dangereuses, ce qui offre un accès sûr à une zone de récolte importante, un projet pour apprendre aux chasseurs à utiliser l'application SIKU pour consigner les observations des glaces et d'espèces sauvages, et un projet d'installation de stations météorologiques le long des routes clés pour recueillir des données en temps réel afin d'aider les utilisateurs des terres à planifier des déplacements sécuritaires dans des conditions météorologiques de plus en plus imprévisibles. D'autres initiatives portent sur le suivi de l'expansion de l'aire de répartition du castor en raison de l'augmentation des températures, la surveillance des conditions des cours d'eau qui influent sur la migration de l'omble de l'Arctique et l'étude de la présence croissante du saumon atlantique le long de la côte de la baie d'Hudson pour évaluer l'expansion potentielle de son aire de répartition.

L'Inuvialuit Regional Corporation fait progresser plusieurs initiatives pour améliorer la résilience climatique et la sécurité énergétique. Les faits saillants comprennent un projet pilote de réseau météorologique qui fournit des données en temps réel pour assurer des déplacements sécuritaires sur les terres, des programmes d'énergie propre, comme les champions de l'énergie et l'hivernage résidentiel pour renforcer la capacité locale et améliorer l'efficacité, ainsi qu'un projet pilote de rénovation de cabanes pour accroître l'accès à l'équipement servant à la production d'énergie renouvelable pour les cabanes appartenant aux Inuvialuit. En outre, les publications récentes et à venir mettent en lumière le transfert de connaissances culturelles et environnementales, y compris [Water Quality: Elders' Voices](#), [l'Inuvialuktun Climate Change, Energy, and Science Glossary](#) et un livre pour enfants à paraître qui promeut le transfert de connaissances entre les Aînés et les jeunes sur des thèmes environnementaux.

Les Inuit demeurent résolus à mener une action climatique en partenariat avec le Canada, s'appuyant sur le travail de la Table Inuit-Canada sur la croissance propre et les changements climatiques et le programme de leadership climatique inuit. Le partenariat nécessite des investissements continus et adaptés aux Inuit, qui reflètent leurs priorités climatiques autodéterminées.

Métis

Les origines de la Nation métisse remontent au 18^e siècle, à l'époque du commerce des fourrures dans le Nord-Ouest historique, où des générations de femmes autochtones et de commerçants de fourrures européens ont formé des communautés distinctes et cohésives sur le plan culturel dans le territoire métis, qui correspond au centre-ouest de l'Amérique du Nord.

Le patrie nationale des Métis comprend divers écosystèmes et s'étend depuis les régions boréales du nord jusqu'aux prairies. À l'échelle de la patrie nationale, les Métis et leur mode de vie sont actuellement exposés à des répercussions importantes des changements climatiques, qui perturbent les communautés, la culture et les façons dont les Métis interagissent avec la terre et les eaux.

Les priorités régionales et les réponses aux changements climatiques varient au sein de la patrie nationale des Métis, mais les organisations et les gouvernements métis au pays prennent des mesures pour atténuer les répercussions des changements climatiques, s'y adapter et protéger leurs pratiques traditionnelles, les terres et les eaux.

Les citoyens métis occupent une position unique leur permettant de combiner les liens profonds qu'ils entretiennent avec les terres, les eaux et les ciels de leur patrie nationale et avec leur histoire distincte d'adaptation et de résilience. Cela fournit le leadership et les solutions dont ils ont tant besoin pour faire face aux nombreux défis posés par les changements climatiques.

Ralliement national des Métis, gouvernement métis Otipemisiwak et Nation métisse de l'Ontario

La Nation métisse a été formée par l'adaptation et la résilience et, malgré les défis posés par la crise climatique et la marginalisation systémique passée et actuelle, les personnes et les gouvernements métis continuent d'incarner ces principes. En réponse aux risques et répercussions interconnectés des changements climatiques, le Ralliement national des Métis, le gouvernement métis Otipemisiwak et la Nation métisse de l'Ontario font progresser le travail d'adaptation aux changements climatiques ancré dans les valeurs métisses et les voix des citoyens. Les Métis subissent déjà les effets négatifs des changements climatiques, y compris l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes, des feux de forêt et des inondations; des changements dans les aires de répartition, la santé et l'abondance des plantes et des animaux; des quantités réduites d'eau propre, de neige et de glace et des épisodes de chaleur extrême plus fréquents. Ces changements ont eu et continueront d'avoir des effets significatifs sur les moyens de subsistance des Métis. Les chasseurs et les pêcheurs perdent l'accès à des sources alimentaires cruciales, comme les cerfs, le wapiti, l'orignal et les poissons. Les trappeurs constatent que des territoires de piégeage générationnels sont endommagés ou détruits par des feux de forêt et des inondations. Les Métis font face à une insécurité alimentaire croissante alors que les prix augmentent et que l'accès aux aliments traditionnels devient de plus en plus limité. Les risques pour la santé physique s'intensifient en raison de l'exposition accrue à la fumée des feux de forêt, à la chaleur extrême et aux maladies à transmission vectorielle. Les jeunes et les Aînés ressentent un deuil et de l'écoanxiété en pensant au monde dont ils vont hériter et au monde qu'ils laisseront derrière eux. Les phénomènes climatiques, comme les feux de forêt, les conditions météorologiques extrêmes et les épisodes de chaleur prolongés compliquent les rassemblements et restreignent la capacité de pratiquer la culture avec la communauté.

Le **Ralliement national des Métis** fournit un soutien et des recommandations pour améliorer la participation et l'inclusion des Métis dans les décisions relatives à la politique, aux programmes et au financement en matière de climat. Le Ralliement national des Métis continue de plaider en faveur d'un financement à long terme, flexible et durable pour soutenir les membres gouvernants dans l'avancement de priorités climatiques autodéterminées. Ces priorités, décrites dans la [Métis Nation Climate Change Strategy 2024](#), comprennent la gestion de la nature, l'énergie durable et l'infrastructure, la gestion des urgences et la résilience climatique, la santé et le bien-être, ainsi que le développement économique et la prospérité.

Le **gouvernement métis Otipemisiwak** a adopté une approche globale et holistique pour identifier et aborder les risques climatiques au moyen d'une évaluation des risques climatiques et de vulnérabilité adaptée. Ce travail a été éclairé par les voix de plus de 3 000 citoyens et a permis de cerner les répercussions et les risques climatiques qui préoccupent le plus les Métis en Alberta. Dans le cadre de ce projet, la modélisation climatique a été utilisée pour estimer comment des risques climatiques spécifiques pourraient toucher l'Alberta au cours du prochain siècle. Ces résultats de modélisation ont été mis en correspondance avec les données recueillies par la mobilisation citoyenne et publiés en ligne sous la forme d'une « carte climatique », fournissant aux Métis et au grand public des données climatiques accessibles pour soutenir la sensibilisation et la planification locales. En combinant les connaissances des Métis avec la modélisation climatique, le gouvernement métis Otipemisiwak a élaboré un ensemble d'initiatives d'adaptation culturellement adaptées, et plusieurs sont déjà en cours. Le suivi continu des lacs, des poissons, de la faune et de la flore soutient la prise de décisions fondées sur des données probantes et aide à protéger les espèces et les écosystèmes d'importance culturelle. Les initiatives de sécurité alimentaire comprennent un programme d'envoi de semences par la poste, qui fournit aussi des légumes, des outils de jardinage et un guide de jardinage élaboré d'après les conseils de Métis en Alberta. Les initiatives en matière de logement et d'énergie ont permis aux Métis d'effectuer des rénovations sans obstacle, de réduire les émissions et les coûts énergétiques des ménages, et d'améliorer le confort et la sécurité des logements. Les initiatives de gestion des urgences et les efforts continus de conservation des terres visent à protéger les Métis et les espèces sauvages des effets négatifs des changements climatiques en offrant un soutien physique, mental et spirituel en cas de besoin.

La **Nation métisse de l'Ontario** fait progresser une stratégie de changements climatiques et d'adaptation qui reflète les priorités métisses en matière d'atténuation et d'adaptation tout en mettant au centre la culture, les valeurs et les responsabilités métisses envers toutes les relations. La stratégie est le résultat d'une vaste mobilisation des Métis de l'Ontario et des conseils consultatifs, garantissant une gouvernance inclusive et représentative. Les priorités essentielles comprennent la santé et le bien-être, la gestion des urgences, l'énergie durable et les infrastructures, la prospérité dans une économie à faibles émissions de carbone et la planification pour sept générations. Pour mettre en œuvre ces priorités, la Nation métisse de l'Ontario a élaboré des plans d'action régionaux qui traduisent les objectifs stratégiques en mesures adaptées à chaque région pour répondre directement aux répercussions et aux risques climatiques cernés par les Métis. Les travaux supplémentaires nécessaires pour soutenir la capacité d'adaptation aux changements climatiques comprennent l'élaboration d'une approche d'évaluation des besoins en gestion des urgences et la création de ressources de préparation aux urgences accessibles pour soutenir les Métis qui pourraient être touchés par des phénomènes climatiques dangereux, comme des feux de forêt ou des inondations. Une étude collaborative est menée avec l'Université de Toronto pour concevoir une matrice de solutions fondées sur la nature pour la gestion des feux de forêt afin de concilier la restauration écologique et les répercussions économiques sur la récolte et les moyens de subsistance des Métis. En outre, la Nation métisse de l'Ontario effectue des suivis de la qualité de l'eau, des abeilles indigènes et des chauves-souris afin de s'assurer que les espèces essentielles aux écosystèmes et importantes sur le plan culturel sont comprises et protégées.

Ensemble, le gouvernement métis Otipemisiwak et la Nation métisse de l'Ontario, avec le soutien du Ralliement national des Métis, adoptent une approche d'adaptation holistique et ancrée dans leur culture, qui intègre l'évaluation des risques, la gouvernance, les partenariats et l'action sur le terrain pour renforcer la résilience des Métis maintenant et dans l'avenir.

Fédération métisse du Manitoba

Principaux risques, menaces et répercussions climatiques

La patrie nationale des Métis de la rivière Rouge est exposée aux répercussions croissantes des changements climatiques qui menacent la continuité culturelle, le bien-être communautaire et l'exercice des droits de récolte des Métis. L'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes exerce des pressions supplémentaires sur les systèmes d'intervention d'urgence des infrastructures, ce qui donne lieu à des répercussions disproportionnées sur les citoyens des régions rurales ou éloignées.

Les changements climatiques redéfinissent les relations écologiques à travers la patrie nationale, et touchent les forêts boréales, les prairies, les milieux humides et les voies navigables qui soutiennent la récolte traditionnelle. Les changements dans la répartition des espèces, les infestations de ravageurs et les éclosions de maladies, ainsi que la perte d'habitat sont des facteurs de stress importants pour les populations de poissons et d'autres espèces sauvages, et ils réduisent la disponibilité des baies et des plantes médicinales. Ces répercussions menacent le transfert de connaissances intergénérationnelles, la culture de la récolte et la souveraineté alimentaire des Métis.

À mesure que les risques climatiques augmentent, les risques pour la santé et la sécurité augmentent également. Les changements environnementaux interagissent avec des facteurs socioéconomiques, comme la qualité du logement, l'abordabilité de l'énergie et l'accès aux services d'urgence, amplifiant les vulnérabilités des Métis et réduisant leur capacité d'adaptation.

Stratégies et plans d'adaptation aux changements climatiques

La Fédération métisse du Manitoba, en tant que gouvernement représentant les Métis de la rivière Rouge, adopte une approche proactive et axée sur les droits en matière d'adaptation aux changements climatiques, qui est ancrée dans les valeurs métisses, les priorités établies pour la patrie nationale et le pouvoir de gouvernance autodéterminé de la Nation métisse.

[Les principales priorités, initiatives et mesures d'adaptation de la Fédération métisse du Manitoba](#) comprennent :

- le programme des gardiens de la patrie nationale des Métis de la rivière Rouge;
- le programme de surveillance communautaire des Métis;
- des initiatives de sécurité alimentaire et de récolte qui soutiennent l'exercice des droits de récolte des Métis;
- des données climatiques, des cartes et des activités de surveillance menées dans le cadre du Carbon and Climate Data Mapping Program, ainsi que la surveillance des écosystèmes et des partenariats avec des universités;
- la préparation aux urgences et les mesures de soutien communautaire pour aider les Métis lors de phénomènes météorologiques extrêmes.

Gouvernance et partenariats

Le travail d'adaptation aux changements climatiques est coordonné par le ministère de l'Énergie, des Infrastructures et de la Gestion des ressources de la Fédération métisse du Manitoba en collaboration avec les régions, les entités affiliées et les citoyens. La Fédération métisse du Manitoba entretient des relations de gouvernement à gouvernement avec le gouvernement du Canada sur la politique climatique, les programmes d'adaptation, la planification des infrastructures et les solutions climatiques fondées sur la nature. La Fédération métisse du Manitoba travaille également en partenariat avec des établissements d'enseignement, des municipalités, des ONG et l'industrie lorsque cela est approprié. Ces partenariats soutiennent la recherche, la restauration des écosystèmes, les technologies d'adaptation aux changements climatiques et la collaboration au niveau des bassins versants.

Travaux liés au climat

Bon nombre d'initiatives de la Fédération métisse du Manitoba renforcent la résilience et appuient l'adaptation aux changements climatiques, même si elles ne sont pas axées sur le climat. Ces initiatives comprennent des programmes de logement et d'efficacité énergétique résidentielle qui rendent l'énergie plus abordable et améliorent la résilience aux températures extrêmes, des programmes culturels et axés sur la terre, des activités d'intendance environnementale et des initiatives de développement économique qui font progresser la participation des Métis à l'énergie propre, à la construction écologique, à la production alimentaire locale et aux services environnementaux, ce qui renforce la résilience économique face aux répercussions des changements climatiques.

Autres renseignements importants sur l'adaptation

La Fédération métisse du Manitoba continue de privilégier l'autodétermination et l'affirmation des droits. Les approches de production de rapports fondés sur les distinctions sont essentielles pour garantir la visibilité et le leadership des Métis au sein des cadres climatiques nationaux.

La Fédération métisse du Manitoba continue de promouvoir une approche d'adaptation aux changements climatiques qui intègre les connaissances et les valeurs culturelles métisses et des définitions de la résilience éclairées par le contexte local. Une importance croissante est accordée aux indicateurs de changement environnemental ancrés dans la culture, garantissant que la planification de l'adaptation reflète les priorités et les modes de connaissance des Métis de la rivière Rouge.

Nation métisse de la Saskatchewan

Le peuple métis de cette province a vu ses maisons détruites, ses moyens de subsistance partir en fumée et ses lieux sacrés de médecine et de récolte effacés par les feux de forêt sans précédent qui ont frappé le nord de la Saskatchewan à l'été 2025. La réalité malheureuse est que « sans précédent » est désormais la norme et place les communautés métisses en première ligne des risques climatiques. La Nation métisse de la Saskatchewan, un gouvernement élu démocratiquement qui représente les Métis de la Saskatchewan, continue de soutenir les citoyens, de défendre leurs besoins et d'adopter une approche fondée sur les distinctions qui respecte les perspectives uniques du peuple métis et ses aspirations à l'autodétermination. Les Métis de la Saskatchewan ne sont pas de simples observateurs passifs de ces changements, ils sont à l'avant-garde et savent que l'action est la priorité actuellement.

La Métis Nation Climate Change Strategy de la Saskatchewan a été finalisée en 2026 au terme de plusieurs années de travail pour le ministère des Terres, des Ressources, de l'Agriculture et de l'Environnement de la Nation métisse de la Saskatchewan. La stratégie reflète à la fois le travail accompli à ce jour et la vision des espoirs des Métis, soit des approches distinctes et autodéterminées en matière d'adaptation aux changements climatiques. La Métis Nation-Saskatchewan Strategy comporte cinq domaines prioritaires clés : gestion de la nature; énergie et infrastructure; gestion des urgences; santé et climat; développement économique.

Gestion de la nature — Grâce à des programmes comme le Fonds des solutions climatiques axées sur la nature, la conservation par zone dirigée par les Autochtones, le programme des Gardiens et d'autres programmes, la Nation métisse de la Saskatchewan a pu établir des partenariats et mettre en œuvre des projets à travers la province. L'objectif consiste à surveiller, à protéger et à conserver les terres dont les Métis dépendent et auxquelles ils sont liés. La Nation métisse de la Saskatchewan surveille les routes de glace dont les citoyens ont besoin, elle collabore avec l'Université de Saskatchewan sur la rédaction d'un article sur la séquestration du carbone dans les tourbières qui sera bientôt publié, et elle a travaillé avec le gouvernement de la Saskatchewan pour lutter contre la propagation de la maladie débilitante chronique dans l'habitat du caribou plus au nord, elle surveille les répercussions causées par l'industrie sur la terre et les aliments consommés, et elle s'emploie à étendre l'intendance responsable à d'autres lieux. Les relations sont la force de la Nation métisse de la Saskatchewan.

Énergie et infrastructure — La Saskatchewan affiche le deuxième taux d'émissions par habitant le plus élevé au Canada. L'énergie est sale et, dans le nord de la Saskatchewan, peu fiable. En partenariat avec le ministère du Logement de la Nation métisse de la Saskatchewan, le ministère des Terres, des Ressources, de l'Agriculture et de l'Environnement a mis en œuvre des initiatives d'efficacité résidentielle dans la province grâce à la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, en plus d'aider plus de 300 citoyens à installer des panneaux solaires sur leurs maisons grâce au Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone. La Nation métisse de la Saskatchewan s'est également associée à Enbridge et à cinq Premières Nations pour le projet Seven Stars, un projet d'énergie éolienne de 200 mégawatts au sud-est de Weyburn. La Nation métisse agit et elle est prête à montrer la voie.

Gestion des urgences — À l'été 2025, des milliers de personnes ont été évacuées de dizaines de communautés du nord de la Saskatchewan, y compris La Ronge. La Nation métisse de la Saskatchewan a ouvert le site du festival Back to Batoche à des centaines de citoyens, des membres de Premières Nations et des personnes non autochtones. Toutes les personnes qui avaient besoin d'un refuge étaient les bienvenues. La Nation métisse de la Saskatchewan est l'un des rares gouvernements autochtones disposant d'installations majeures à l'extérieur des zones exposées aux risques de feux de forêt. Le personnel offre des mesures de soutien culturellement appropriées, des activités culturelles ainsi que du soutien en santé mentale et en toxicomanie. La Nation métisse de la Saskatchewan continue de collaborer avec l'Agence de la sécurité publique de la Saskatchewan et de la soutenir, mais elle estime que les Métis devraient être autorisés à faire ce en quoi ils excellent, c.-à-d. prendre les mesures les plus économiques et offrir la meilleure qualité de soins lors des crises auxquelles font face les familles métisses.

Santé et climat — Les communautés ne peuvent pas s'adapter aux défis que posent les changements climatiques ou les relever si elles souffrent et ont faim. La Nation métisse de la Saskatchewan a lancé des initiatives alimentaires communautaires grâce au financement de la SNA, et elle continue de travailler sur une approche Une seule santé avec le ministère de la Santé et de la Santé mentale.

Développement économique — Lorsque les communautés métisses prospèrent, les familles métisses sont plus fortes, les communautés connaissent du succès, la Saskatchewan en profite et tout le Canada prospère. Les communautés robustes sont des communautés résilientes. Il y a d'excellentes possibilités de réaliser de grands projets en Saskatchewan pour atténuer les changements climatiques grâce à la production d'énergie propre et à l'approvisionnement en énergie propre. La Nation métisse de la Saskatchewan est unique en son genre, car elle est la seule de la patrie nationale à posséder deux mines d'uranium, auxquelles s'ajouteront des projets d'installations nucléaires. Les communautés métisses ont un droit constitutionnel à une consultation significative sur ces projets, et elles doivent avoir une place à la table des négociations. Assurer la participation significative des Métis dans ces projets continuera de profiter au Canada et aux Métis, en plus de mener à des réductions considérables des émissions de carbone au Canada.

Nation métisse de la Colombie-Britannique

Le ministère de l'Environnement, du Changement climatique et de la Sécurité alimentaire de la Nation métisse de la Colombie-Britannique participe à des activités internationales, fédérales, provinciales, régionales et locales pour soutenir les besoins et les préoccupations environnementales et climatiques des Métis.

La Nation métisse de la Colombie-Britannique ne reçoit actuellement pas de financement à long terme du gouvernement provincial pour soutenir le travail sur le climat ou la gestion des urgences. Cependant, en tirant parti des investissements fédéraux en matière d'adaptation, la Nation a développé des capacités internes qui ont permis d'établir de solides relations de travail avec les ministères provinciaux. Cela comprend l'accès pour les Métis de la Colombie-Britannique à des subventions et à des remises pour les améliorations énergétiques résidentielles au titre du programme provincial Partners in Indigenous Energy Efficiency & Resilience, et la cartographie par système d'information géographique des biens et des citoyens de la Nation métisse de la Colombie-Britannique sur le portail BC Common Operating Picture, fournissant une analyse des risques en temps réel et de l'information sur la situation pendant les urgences et les évacuations.

Les publications récentes de la [Métis Nation Climate Change Strategy](#) et du [Métis Nation British Columbia's Climate Change Priority Paper](#) sont le fruit d'années de consultations pour bien orienter les travaux. La Nation métisse de la Colombie-Britannique a mis en œuvre plusieurs programmes qui procureront des avantages durables pour soutenir les Métis dans l'adaptation et le renforcement de leur résilience face aux changements climatiques. Ces initiatives renforcent les capacités à long terme en soutenant les liens culturels, la gestion environnementale et l'autodétermination communautaire. Les programmes et initiatives clés comprennent ce qui suit :

- **Millions of Trees Program** : Ce programme soutient la plantation et le suivi de 3 millions d'arbres en Colombie-Britannique grâce au volet de financement autochtone du programme 2 milliards d'arbres de RNCAN. Il se concentre sur le reboisement des terres touchées par les feux de forêt, la plantation d'arbres communautaire et le renforcement des capacités des Métis grâce à la formation de 120 citoyens sur la plantation et la surveillance. Le projet renforce également la capacité interne de la Nation métisse de la Colombie-Britannique, ainsi que les partenariats et la collaboration avec les Premières Nations.
- **Sîpîhkisôwin Low Carbon Energy Program** : Ce programme aide les ménages métis à accéder à des technologies à faibles émissions de carbone et à des améliorations écoénergétiques pour améliorer l'abordabilité, le confort et la santé tout en réduisant les émissions de GES. Financé par le Fonds de leadership autochtone du Fonds pour une économie à faible émission de carbone, le programme accorde la priorité aux demandeurs faisant face à de fortes pressions énergétiques et soutient les évaluations EnerGuide et l'embauche d'entrepreneurs. La Nation métisse de la Colombie-Britannique travaille avec d'autres partenaires fédéraux pour combler les lacunes des programmes et élargir leur portée afin de répondre à la demande des citoyens. La Nation métisse de la Colombie-Britannique travaillera également en étroite collaboration avec les fournisseurs de services publics provinciaux, comme BC Hydro et FortisBC, afin de simplifier les remises et de maximiser les avantages pour les citoyens.
- **Gestion des urgences** : L'accent sera mis sur des mesures de soutien des Métis dans le cadre d'initiatives de préparation et de réponse aux urgences, y compris l'aide directe aux personnes évacuées, l'établissement de relations avec les services d'urgence provinciaux et régionaux, une série de webinaires sur la préparation aux urgences, le programme de formation en sécurité maritime, le programme Adopt an Elder, et la cartographie des risques climatiques.
- **Sécurité alimentaire** : Promouvoir l'accès des Métis à des aliments adaptés culturellement au moyen de divers programmes, comme le Home Garden Program et la subvention de soutien pour la récolte. Ces programmes s'attaquent à l'insécurité alimentaire croissante attribuable aux répercussions des changements climatiques en fournissant des semences, du soutien au jardinage ou de petites subventions aux ménages métis.
- **Nature et biodiversité** : Promouvoir la gestion de la nature et de la biodiversité grâce à des programmes comme l'initiative sur les pollinisateurs en péril (éduque les citoyens au moyen d'événements et de trousse de conservation) et le programme des gardiens (soutient l'identification et la protection des espèces et des milieux d'importance culturelle).

Dans l'ensemble, les initiatives de la Nation métisse de la Colombie-Britannique intègrent le renforcement des capacités, la gestion environnementale, la mobilisation communautaire et la résilience climatique, garantissant que les citoyens métis de la Colombie-Britannique peuvent s'adapter aux changements climatiques tout en préservant leur bien-être culturel et communautaire. Le ministère de l'Environnement, du Changement climatique et de la Sécurité alimentaire demeure engagé à travailler avec des partenaires pour aider à bâtir un avenir durable pour les Métis, pour l'ensemble des personnes au Canada et pour toutes les relations.

Annexe 5. Secteurs économiques fortement exposés

La présente annexe met en évidence les réalisations fédérales clés dans chacun des secteurs économiques qui sont considérés comme fortement exposés aux répercussions des changements climatiques dans la SNA.

Énergie

La résilience dans le secteur de l'énergie est essentielle, tant pour assurer la compétitivité du secteur que parce que l'électricité est un service essentiel. Le secteur de l'énergie a toujours été fortement exposé aux risques climatiques, et des considérations relatives aux conditions météorologiques sont intégrées dans ses activités. L'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes, associée à une préoccupation croissante pour les risques matériels liés aux investissements dans les infrastructures, constitue des enjeux de plus en plus importants pour le secteur de l'énergie, et nécessite une planification en matière d'adaptation et d'intervention d'urgence. Compte tenu de l'intérêt croissant pour la sécurité énergétique et l'abordabilité, il est essentiel d'assurer la résilience des réseaux et de la production d'énergie. En 2023 et en 2024, le secteur de l'énergie a élaboré des cadres de gestion des risques de feux de forêt ainsi que des directives pour réduire l'exposition aux feux de forêt et soutenir l'adaptation pour l'industrie et les collectivités adjacentes. De nombreux intervenants du secteur de l'énergie concentrent actuellement leurs efforts sur la détermination des risques clés, la collaboration avec des initiatives de cartographie des plaines inondables et la production de rapports qui reflètent mieux les risques matériels.

Foresterie

Les changements climatiques augmentent la fréquence et la gravité des perturbations — les feux de forêt, les espèces envahissantes, les infestations d'insectes, la sécheresse et les chablis — qui menacent la santé des forêts, la durabilité des ressources et les moyens de subsistance de 300 collectivités dépendantes des forêts et d'environ 200 000 travailleurs du secteur forestier. Les initiatives d'adaptation aident les professionnels du secteur forestier à maintenir la diversité des valeurs et des services écosystémiques, tout en atténuant les répercussions des changements climatiques sur les forêts et le secteur forestier du Canada.

Les chercheurs et les praticiens du secteur forestier élaborent des pratiques de gestion forestière et de sylviculture adaptées aux changements climatiques. Cela favorise des forêts en croissance saines et résilientes, réduit les émissions générées par le secteur, y compris en maximisant le stockage et le remplacement par des produits en bois, et protège le carbone stocké dans les forêts. Le secteur investit également dans des pratiques pour atténuer les risques et les répercussions des feux de forêt qui touchent les collectivités et les infrastructures. En 2024, le Conseil canadien des ministres des forêts a publié le [Plan stratégique pour une croissance sensible au climat et une modélisation des rendements](#). La collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux permettra d'élaborer des modèles de croissance et de rendement plus exacts et fiables, qui tiennent compte des changements dans les forêts et soutiennent la gestion durable des ressources forestières dans un climat en changement.

Le Service canadien des forêts investit dans la science et la technologie sur la gestion forestière et la sylviculture adaptées au climat. Ces initiatives comprennent la production et la diffusion de données, d'outils, de publications et de rapports sur les tendances des changements climatiques, la vulnérabilité des forêts et les options d'adaptation possibles. Par exemple, grâce à une collaboration internationale, des chercheurs ont élaboré le [Climate Smart Restoration Tool](#), un outil qui soutient la gestion forestière adaptée au climat à l'échelle de l'Amérique du Nord en fournissant des conseils sur le transfert de semences et la restauration de la végétation dans les conditions climatiques actuelles et futures aux gestionnaires de ressources forestières et aux praticiens de la conservation. Cette recherche appliquée produit des outils, des pratiques et des données qui font progresser la gestion forestière de nouvelle génération au Canada et renforcent la résilience des forêts, leur compétitivité et la bioéconomie.

Exploitation minière

Les répercussions des changements climatiques sur l'infrastructure de transport dans le secteur minier peuvent entraîner des perturbations dans les activités, la livraison de matières premières, de consommables et de réactifs. Cela peut réduire ou limiter l'efficacité de la production et la livraison de produits finis prêts pour la commercialisation. Les initiatives dirigées par l'industrie, comme le protocole sur les changements climatiques Vers un secteur minier durable élaboré par l'Association minière du Canada, exigent des entreprises qu'elles rendent compte de la manière dont elles gèrent les risques climatiques. Parallèlement, les mesures fédérales prises dans le cadre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques portent sur le renforcement de la résilience de la chaîne d'approvisionnement et l'amélioration des infrastructures dans les régions éloignées et nordiques. Ces initiatives, y compris le Fonds fédéral pour l'infrastructure des minéraux critiques, ont employé des processus d'évaluation qui tiennent compte de la manière dont la résilience climatique est intégrée dans la planification et la conception des projets. Cela permet de garantir que les nouvelles infrastructures sont préparées aux phénomènes dangereux, comme les inondations, le dégel du pergélisol et l'exposition aux feux de forêt, soutenant ainsi des résultats d'adaptation à long terme. En outre, le Programme d'exploitation minière résilient aux changements climatiques mis en œuvre par CanmetMINING, continue de promouvoir, de générer et d'échanger des produits de connaissance axés sur l'adaptation, y compris des publications scientifiques, des orientations techniques et des approches et outils de surveillance éclairés par le climat. Fruits de la collaboration entre l'industrie, les organismes de réglementation et les partenaires autochtones, ces résultats aident à intégrer les considérations climatiques dans la planification de l'exploitation minière, la gestion environnementale et les décisions réglementaires.

Transport

Renforcer la résilience climatique du secteur des transports du Canada est une responsabilité partagée entre tous les ordres de gouvernement, les propriétaires et les exploitants d'actifs. Depuis la publication de la SNA, Transports Canada a continué d'investir dans des projets pour aider le secteur des transports à renforcer sa résilience face aux répercussions d'un climat en changement, notamment le Fonds national des corridors commerciaux et le Programme d'adaptation aux changements climatiques du réseau ferroviaire. En outre, Transports Canada a continué de collaborer avec l'industrie et d'autres ordres de gouvernement pour faire face aux perturbations, y compris celles causées par les changements climatiques, et coordonner les initiatives pour améliorer la capacité, l'efficacité et la fiabilité de l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement en transport du Canada.

En outre, des propriétaires et des exploitants ont pris des mesures climatiques pour renforcer la résilience climatique dans leur secteur. Plusieurs des grands organismes de transport en commun du Canada ont commencé à s'adapter aux changements climatiques en préparant des évaluations de vulnérabilité climatique et des travaux sont en cours pour intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les pratiques exemplaires. Le ministère des Transports de la Colombie-Britannique a mis à jour ses recommandations concernant l'examen des interdépendances des infrastructures et des considérations économiques pour des systèmes de transport résilients et adaptés aux conditions météorologiques extrêmes et aux risques climatiques. Les principaux intervenants en matière de transport (p. ex. la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, Canadian Pacific Kansas City Limitée, VIA Rail, Air Canada et les grandes autorités portuaires et aéroportuaires) divulguent leurs risques climatiques et intègrent ces risques pour se conformer aux lignes directrices du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.

Agriculture

L'agriculture continue d'être l'un des secteurs les plus touchés par les changements climatiques, qui intensifient la fréquence et la gravité des phénomènes extrêmes. De nombreux producteurs du secteur agricole mettent en œuvre des pratiques de gestion bénéfiques, adoptent des outils et des technologies novateurs et investissent dans des infrastructures qui améliorent leur résilience, leur durabilité et leur rentabilité à long terme. Ces initiatives sont soutenues par des programmes fédéraux-provinciaux-territoriaux dans le cadre du [Partenariat canadien pour une agriculture durable](#), où l'adaptation aux changements climatiques est abordée au moyen d'initiatives agro-

environnementales et d'innovation plus générales. Agriculture et Agroalimentaire Canada continue de faire avancer la recherche fondée sur des données scientifiques qui soutient et informe l'adaptation aux changements climatiques dans l'ensemble du secteur.

L'adoption continue et élargie de ces pratiques permettra aux producteurs agricoles canadiens de connaître du succès à long terme dans un climat et un environnement économique et commercial de plus en plus incertains. Les pratiques de gestion bénéfiques présentent un fort potentiel d'amélioration des résultats d'adaptation dans divers systèmes agricoles. Un partage accru de renseignements sur les risques climatiques, un meilleur accès aux données et aux conseils pertinents au niveau régional, ainsi qu'une adoption généralisée de stratégies proactives, y compris des solutions fondées sur la nature, seront importants pour renforcer la capacité d'adaptation dans l'ensemble du secteur.

Pêches

Les stratégies et les évaluations des risques climatiques pour les secteurs des produits de la mer, de l'aquaculture et des pêches commerciales contribuent à faire en sorte que les considérations relatives à l'adaptation demeurent l'un des nombreux facteurs pris en compte dans les décisions et les activités courantes. Les changements climatiques entraînent des modifications environnementales, économiques et sociales importantes qui menacent la stabilité et la viabilité à long terme du secteur de la pêche au Canada et des collectivités qui en dépendent. Les pressions comprennent des changements dans la répartition des espèces, la santé et l'abondance des stocks, l'instabilité du commerce international et des demandes croissantes de la part des utilisateurs de ressources pour plus de flexibilité et de transparence. La nature complexe de la gestion des pêches au Canada nécessite l'adoption de politiques et la prise de décision qui intègrent systématiquement des réponses axées sur l'avenir à ces changements. À l'échelle fédérale, Pêches et Océans Canada (MPO) explore des moyens de soutenir des pêches résilientes et adaptatives. Par exemple, le MPO appuie l'élaboration d'un cadre intégré et d'une application facile à utiliser pour soutenir les gestionnaires de pêches dans l'adaptation proactive aux déplacements des stocks au-delà des limites des unités de gestion qui sont induits par les changements climatiques. Le travail se concentre sur la conversion des renseignements sur l'espace et le climat en résumés pertinents pour la prise de décision qui peuvent être utilisés dans les processus de gestion des pêches existants.

Le MPO continue d'élargir la mise en œuvre de son Cadre pour la pêche durable, un ensemble de politiques qui énumèrent des méthodes basées sur la précaution et le risque pour gérer les effets des pêches sur les stocks de poissons et les écosystèmes environnants. Cela contribuera à l'utilisation durable des ressources halieutiques. Les gouvernements provinciaux complètent ces initiatives en adaptant les stratégies d'adaptation aux contextes locaux. Par exemple, l'Île-du-Prince-Édouard s'emploie à rendre son industrie des produits de la mer résiliente face aux répercussions des changements climatiques grâce à la Prince Edward Island Seafood Industry Climate Change Adaptation Strategy. Publiée en 2023, cette stratégie offre un aperçu complet des mesures qui peuvent être prises pour renforcer la résilience de l'industrie des produits de la mer face aux changements climatiques (p. ex. les infrastructures provinciales, la planification, la recherche et les programmes de surveillance). En outre, en Nouvelle-Écosse, le gouvernement provincial entreprend plusieurs initiatives qui aideront le secteur des produits de la mer à s'adapter, notamment des améliorations aux éclosiers de poissons.

Tourisme

Le secteur du tourisme au Canada est de plus en plus vulnérable aux changements climatiques, qui s'accompagnent de risques croissants de feux de forêt, d'inondations et d'autres phénomènes extrêmes. Ces défis touchent non seulement les entreprises touristiques — principalement des petites et moyennes entreprises — mais aussi les visiteurs, dont la sécurité, les plans de voyage et les expériences dépendent d'une préparation aux urgences et d'une adaptation aux changements climatiques efficaces.

Le Conseil canadien des ministres du Tourisme a discuté de l'importance d'une gestion efficace des urgences et de la préparation aux catastrophes dans les provinces et les territoires lors des réunions annuelles de 2024 et de 2025, y compris des initiatives clés pour soutenir la réponse du secteur du tourisme lors de situations d'urgence, comme le Tourism Emergency Management Framework de la Colombie-Britannique. Les ministres ont créé un groupe de travail fédéral, provincial et territorial en 2025 sur la réactivité et la préparation du secteur du tourisme face aux urgences, et le mandat du groupe de travail a été renouvelé pour 2026.

Innovation, Sciences et Développement économique Canada continue de collaborer avec d'autres ministères fédéraux, des partenaires provinciaux et territoriaux, ainsi que des intervenants pour soutenir les entreprises touristiques, déterminer les lacunes et les besoins en matière d'adaptation aux changements climatiques et faire de la sensibilisation sur les défis liés aux changements climatiques.

La préparation aux urgences est un élément important pour assurer la croissance durable et la compétitivité internationale de l'économie touristique. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour s'assurer que les entreprises touristiques de partout au Canada disposent des ressources nécessaires pour se préparer aux urgences climatiques, s'y adapter et se rétablir.

Annexe 6. Abréviations et acronymes

AAFCC : Accords d'aide financière en cas de catastrophe

ASPC : Agence de la santé publique du Canada

C.-B. : Colombie-Britannique

CCCS : Centre canadien des services climatiques

CCNUCC : Convention-cadre des Nations Unies
sur les changements climatiques

CNRC : Conseil national de recherches du Canada

ECCC : Environnement et Changement climatique Canada

FAAC : Fonds d'atténuation et d'adaptation
en matière de catastrophes

FCM : Fédération canadienne des municipalités

IEBRCC : Initiative sur l'environnement bâti
résilient aux changements climatiques

IRSC : Instituts de recherche en santé du Canada

LICC : Logement, Infrastructures et Collectivités Canada

LCA : Leadership climatique autochtone

MPO : Pêches et Océans Canada

N.-É. : Nouvelle-Écosse

ONG : Organisations non gouvernementales

PAAGC : Plan d'action pour l'adaptation
du gouvernement du Canada

PCIC : Pacific Climate Impacts Consortium

PT : Provinces et territoires

RCAANC : Relations Couronne-Autochtones
et Affaires du Nord Canada

RNCan : Ressources naturelles Canada

SAC : Services aux Autochtones Canada

S et E : Surveillance et évaluation

SNA : Stratégie nationale d'adaptation du Canada

T.-N.-L. : Terre-Neuve-et-Labrador

Notes de fin

- ¹ Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes. 2025. [Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction – Resilience Pays : Financing and Investing for our Future](#).
- ² Nation Nishnawbe Aski. 6 décembre 2021. [NAN Presents First Nations-Specific Emergency Management Concept to Ontario Premier](#).
- ³ Assemblée des Premières Nations. 18 novembre 2021. [L'Assemblée des Premières Nations réclame des services d'urgence rapides pour les Premières Nations touchées par des inondations et des glissements de terrain en Colombie-Britannique](#).
- ⁴ Mottershead, K., T.K. McGee et A.C. Christianson. 2020. [Evacuating a First Nation due to wildfire smoke: The Case of Dene Tha' First Nation](#). International Journal of Disaster Risk Science 11(3), 441-455.
- ⁵ Ministère de la Justice Canada. [Le Plan d'action de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#). 2023.
- ⁶ Guilbault, S. 2021. [Wadin Bay: Planning and investing in firefighting resources to protect the community](#). Institut de prévention des sinistres catastrophiques.
- ⁷ Bureau d'assurance du Canada. 2024. [Les événements météorologiques extrêmes en 2023 ont causé plus de 3,1 milliards \\$ en dommages assurés](#).
- ⁸ Partners for Action. 2020. [Canadian Voices on Flood Risk 2020: Findings from a national survey about how we should manage an increasingly costly and common peril](#).
- ⁹ Bureau d'assurance du Canada. 2024. [Les événements météorologiques extrêmes en 2023 ont causé plus de 3,1 milliards \\$ en dommages assurés](#).
- ¹⁰ Romanello M., M. Walawender, S.-C. Hsu et al. [The 2025 report of the Lancet Countdown on health and climate change](#). The Lancet 2025. Le secteur de la construction représentait 64 % de cette perte.
- ¹¹ Agence de la santé publique du Canada. 2024. [Comprendre les connaissances, les attitudes, les opinions et les perceptions des professionnels et professionnelles de la santé au Canada relativement aux maladies infectieuses zoonotiques : Sondage et entrevues 2023-2024](#).
- ¹² Knechtel, E., P. Berry et K. Vitullo. 2024. Changements climatiques et santé : lacunes dans les connaissances et besoins en recherche au Canada. Dans Berry, P. et R. Schnitter (éd.). La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement : faire progresser notre connaissance pour agir. Gouvernement du Canada.
- ¹³ Ces résultats proviennent de données autodéclarées soumises par les bénéficiaires du Programme sur le changement climatique et l'adaptation du secteur de la santé de Services aux Autochtones Canada dans le cadre des rapports finaux de projet.
- ¹⁴ Sutherland, G. 2016. Healthy Brains at Work: Estimating the Impact of Workplace Mental Health Benefits and Programs. Le Conference Board du Canada.
- ¹⁵ [Une seule santé](#) est une approche intégrée et unificatrice qui vise à équilibrer et à optimiser de manière durable la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes.
- ¹⁶ Institut de prévention des sinistres catastrophiques. 2025. [Societal loss from historic natural catastrophes in Canada](#).
- ¹⁷ Logement, Infrastructures et Collectivités Canada. 4 avril 2019. [Les résidents, les entreprises et l'environnement de la Nouvelle-Écosse seront mieux protégés contre les inondations côtières](#). Gouvernement du Canada.
- ¹⁸ Transports Canada. 16 juin 2025. [Comparution du Sous-ministre devant le Comité plénier du Sénat : Fonds national des corridors commerciaux](#).
- ¹⁹ Corporation financière Intact. 2025. [Bâtir des collectivités plus résilientes](#).
- ²⁰ Fédération canadienne des municipalités et Bureau d'assurance du Canada. 2020. [Investir dans l'avenir du Canada : le coût de l'adaptation au climat à l'échelle locale](#).
- ²¹ Clark, D., D. Coffman, R. Ness, I. Bujold et D. Beugin. 2022. [Plein nord : Faire face aux coûts des changements climatiques pour les infrastructures du Nord](#). Institut climatique du Canada.
- ²² Assemblée des Premières Nations. 2023. [Closing the infrastructure gap by 2030: National cost estimate \(Report 1\)](#).
- ²³ Sawyer, D., R. Ness, C. Lee et S. Miller. 2022. [Limiter les dégâts : réduire les coûts des impacts climatiques pour le Canada](#). Institut climatique du Canada.

- ²⁴ Cleary, S. et N. Willcott. Avril 2022. [The Physical Costs of Climate Change: A Canadian Perspective](#). Institute for Sustainable Finance, Smith School of Business, Université Queen's.
- ²⁵ Statistique Canada. [Tableau 33-10-1085-01 — Répercussions des catastrophes naturelles ou des urgences météorologiques sur les entreprises ou les organisations au cours des 12 derniers mois, quatrième trimestre de 2025](#).
- ²⁶ Service canadien des forêts. 2024. [L'état des forêts du Canada : Rapport annuel 2024](#). Ressources naturelles Canada.
- ²⁷ Bureau du surintendant des institutions financières. 2025. [Observations découlant de l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques](#).
- ²⁸ Ressources naturelles Canada. 2023. [Sondage national sur l'état des connaissances et des compétences de la main-d'œuvre professionnelle en matière d'adaptation aux changements climatiques](#).
- ²⁹ Roberts, N. 2024. [Résilience et adaptation aux changements climatiques pour le transport en commun](#). Canadian Standards Association.
- ³⁰ Gouvernement du Nouveau-Brunswick. 26 mars 2025. [Economic Impact of Chignecto Isthmus Transportation Corridor: Final report](#).
- ³¹ Dietz, S. et S. Arnold. 2021. Provinces de l'Atlantique. Dans Warren, F. J., N. L. Gillett et R. J. Lemmen (éd.). [Le Canada dans un climat en changement : Le rapport sur les Perspectives régionales](#). Gouvernement du Canada.
- ³² CBCL Limited. 31 mars 2021. [Climate change risk assessments in Newfoundland and Labrador resource-based industries and municipalities: Final report](#). Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, ministère de l'Environnement, du Changement climatique et des Municipalités.
- ³³ Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. s.d. [Flood Risk Mapping Studies / Public Information Maps](#). Ministère de l'Environnement, des Changements climatiques et des Municipalités.
- ³⁴ Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. 26 juillet 2022. [Newfoundland and Labrador Flood Management Strategy](#).
- ³⁵ Assemblée des chefs du Manitoba AMC Sends Prayer and Support to Evacuated Communities Amid Worsening Wildfire Crisis. (10 juillet 2025).
- ³⁶ Southern Chiefs' Organization. (2025). [Conception du rapport d'impact](#).